

10166
Dublet

303

LA CRISE

LA BAISSÉ DES PRIX — LA MONNAIE

157145

2^{de} Édition augmentée

Alph. Allard.

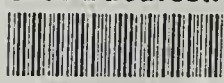
1885

BIBLIOTECA
COTA 10166

fe 46/05

1951

①

B.C.U. Bucuresti

C157145

336.44

AVIS AU LECTEUR.

En publiant une seconde édition nous avons songé d'abord à remanier complètement notre livre afin d'y classer, à leur place, les lacunes que nous avons à combler et les nouveaux arguments acquis à notre thèse, ce qui aurait ainsi présenté l'avantage d'un travail d'ensemble.

Ce procédé aurait malheureusement contraint les personnes qui ont déjà eu la bienveillance de nous lire, de relire encore notre édition nouvelle, ce qui eût été fastidieux pour elles.

Nous nous sommes donc contentés d'ajouter à notre premier travail, que nous avons laissé intact, de simples prolégomènes et une 6^e annexe que nous avons pu ainsi faire tirer à part, pour les personnes qui ont déjà la première édition ; nous espérons qu'elles nous en sauront gré.

Avril 1885

TABLE DES MATIÈRES

PROLÉGOMÈNES A LA SECONDE ÉDITION

	PAGES
PARAGRAPHE I. — <i>Avant-propos</i>	XI
<p>Remerciements. — Une monographie de la question monétaire n'avait jamais été faite. — Nécessité d'un avant-propos. — A quoi servent l'expérience et l'histoire. — Plan du travail. — But proposé. — Utilité de la monnaie. — Il faut éloigner les dogmes et les doctrines ; la science monétaire n'est pas autoritaire ; elle est expérimentale. — Elle doit, comme la fortune, arriver par voie de succession. — Doctrine du bi-métallisme en 1885. — C'est la jument de Roland. — Résumé. — Causes de la crise. — La tradition égyptienne prétendait que les sciences étaient destinées à combattre le repos des hommes. — Celle du mono-métallisme est un funeste cadeau du Ciel. — M. Goschen pense au bi-métallisme en Angleterre.</p>	
PARAGRAPHE II. — <i>La baisse des prix produite par l'augmentation de la valeur commerciale de l'or</i>	XIX
<p>Le raisin blanc et le raisin rouge. — Le métal blanc et le métal jaune. — Brillante étude de M. Goschen. — Ce paragraphe la résume. — Emploi de l'or. — Augmentation nécessaire. — Saisissant phénomène. — Toute la production des mines d'or pendant 20 ans a été absorbée d'avance. — Le crédit ne tend pas à remplacer la monnaie en Angleterre. — La baisse des prix en Angleterre. — Milliards perdus. — D'où vient la baisse. Causes diverses. — C'est surtout la raréfaction de l'or. — Heureux ceux qui ont à en recevoir. — Transition. — Permanence probable. — L'État doit-il intervenir ? — M. Goschen entrevoit le bi-métallisme. — C'est notre thèse.</p>	
PARAGRAPHE III. — <i>La liquidation de l'Union latine</i>	XXXI
<p>Causes des complications. — Le quart d'heure de Rabelais arrive. — 600 millions de perte actuelle sur la circulation des pièces de 5 francs en France. — Qui la paiera ? — 84 millions de perte pour la Belgique. — Le frai est hors question. — Prétention française de rendre les pièces de 5 francs belges contre or. — Le traité de 1865 n'en dit rien. — Motif de ce silence en 1865. — En renouvelant le traité en 1878 on prévoit la liquidation. — Banque de France. —</p>	

Banque Nationale de Belgique. — M. Léon Say. — Ce qu'auraient pu répondre les délégués italiens et belges pour repousser cette responsabilité. — Pourquoi ils ne l'ont pas fait. — La convention n'a jamais entendu accorder le cours légal aux monnaies étrangères. — La pièce de 5 francs d'argent dépréciée n'est plus qu'une monnaie divisionnaire. — Comme telle elle doit être reprise — M. Feer-Herzog. — M. Pirmez. — Les pièces de 5 francs d'argent devraient être reprises par l'État à l'égal de la monnaie divisionnaire émise à bas titre, à basse valeur. — Adopter une autre solution, qui laisserait la perte aux porteurs, pourrait être pire, comme conséquences. — La Banque de France déclare la guerre aux écus étrangers. — Le baiser-Lamourette

PARAGRAPHE IV. — *Quelques faits monétaires datant d'hier* XLVII

Les craintes pour l'avenir sont universelles. — 1° Angleterre. — Discussions au Banker's Institute, 18 Mars 1885. — Loi hollandaise en vue de la raréfaction de l'or. — Si l'Amérique était devenue mono-métalliste en 1873 c'était par surprise. — M. Del Mar, ancien directeur aux États-Unis. — Origine du *Bland-Bill*. — 2° Amérique. — Nos prévisions se réalisent. — M. Cleveland veut démonétiser l'argent. — Ardeur américaine. — Démonétisation de l'argent. — Arguments contraires. — M. Coke. — Hon. Aylett H. Buchner. — Dilemme posé par l'Amérique. — Il faut choisir. — 3° Allemagne. — Pétitions agricoles et manufacturières. — M. de Kardorff. — Débats au Reichstag. — Rejet de la motion. — 4° France. — Interpellation du baron de Soubeyran. — Gouvernement français. — Bi-métallistes. — 5° Italie. — Retour aux billets à cours forcé. — Crédit de l'État compromis. — Préoccupations pour la rente Italienne à l'étranger. — 6° République Argentine. — 7° Roumanie. — Anecdotes sur la découverte de la Californie. — Elle développe l'activité, elle fait monter les prix, elle favorise l'industrie humaine. — Elle n'enrichit pas les chercheurs d'or. — Mort misérable de Sutter.

PREMIÈRE ÉDITION

CHAPITRE 1^{er}. — *Expérience en cours* 1

Utilité de la monnaie. — Ses progrès parallèles à la civilisation. — L'altérer, c'est fausser tous les rapports sociaux. — Devoir des gouvernements. — Monnaie universelle. — M. Frère-Orban, initiateur des conventions internationales. — Les mono-métallistes. — Expérience monétaire qu'ils tentent.

CHAPITRE II. — *Lenteur des expériences monétaires* 5

L'expérience actuelle dure depuis vingt ans. — Intermittence d'enthousiasme et de froideur, signe de fièvre. — Avis de Pascal. — Dangers de la précipitation. — Avis de MM. Léon Say et Dumas. — Baisse de l'or, trop tôt prédite en 1851. — Le franc trop tôt abaissé de titre en 1865. — C'était notre base monétaire. — On aurait pu déjà, dès 1870, le relever. — On se sépare au contraire de l'argent en 1873; il baisse. — Cinq francs en argent ne valent plus que quatre francs. — 1,400 millions de perte sur la monnaie — Impossible de continuer ainsi.

CHAPITRE III. — *État monétaire actuel.* 9

Le délégué envoyé en Europe par l'Amérique constate les désordres monétaires causés par les conférences. — Avis de M. Cernuschi. — Toile de Pénélope; on demande le retour d'Ulysse. — Cet état aggrave la crise actuelle. — La laine baisserait si l'on empêchait de faire du drap. — L'argent baisse depuis qu'on empêche de le monnayer. — Cinq milliards de perte totale subie. — Autres pertes encore. — Indes et pays à argent fermés au commerce. — La crise pourrait s'expliquer. — Développements. — Deux fois l'Amérique fait appel à l'Europe. — Surdité de celle-ci. — Il faut en finir pourtant — mono-métallisme — ou sinon bi-métallisme.

CHAPITRE IV. — *Aperçu historique des monnaies* 15

Utilité de l'histoire. — Noé invente la monnaie. — Son petit-fils s'en sert. — Les Israélites la connaissaient. — Abraham. — Sarah, 2,400 ans avant Jésus-Christ. — Le sicle. — Système décimal dans l'ancienne Égypte. — La monnaie devance la civilisation. — Jules César. — Caracalla. — Alexandre Sévère. — Gallien. — Falsifications. — L'empereur Constantin combat le premier le faux monnayage. — La livre passe de Rome dans les Gaules. — Saint Louis. — Philippe IV le faux monnayeur. — Falsification des monnaies par patriotisme sous Charles VI et VII. — Souffrances du peuple. — Henri III. — Louis XIV. — République de 1789.

CHAPITRE V. — *Les métaux précieux dans l'antiquité* 23

L'or donné à l'homme dans le paradis terrestre dès la création. — Moïse économiste. — L'arche de Noé révèle la connaissance et les progrès de l'art de fondre les métaux. — Josué emploie l'argent à payer ses tributs. — Salomon mono-métalliste or se fait bi-métalliste par sagesse. — La reine de Saba. — Nabuchodonosor paie en argent. — Argent très abondant en Grèce d'après Démosthène.

CHAPITRE VI. — *Les métaux précieux dans les temps anciens* 27

Mésintelligence perpétuelle entre la nature et l'industrie humaine comme production et emploi des métaux or et argent. — Les mâles et les femelles. — Variations constantes. — Jules César. — Que veut dire la proportionnalité de l'or à l'argent. — Arcade et Honorius. — Parenthèse pour le cuivre. — Christophe Colomb. — Améric Vespuce. — Fernand Cortez. — Pizarre. — Potosi. — Hausse des prix dans le monde. — Les alchimistes. — La pierre philosophale.

CHAPITRE VII. — *Les métaux précieux dans les temps modernes, leur répartition actuelle dans le monde* 33

Affluence d'argent en 1840. — Anecdote de la découverte singulière de l'or en Californie par un officier français. — La fièvre du gain. — Le comte de Humboldt. — Sa haute science méprise les trésors d'ici-bas. — Anecdote de la découverte de l'or en Australie. — Énormité des productions. — Aucun désordre ne se produit. — Tableau de la répartition des

métaux dans le monde à l'heure actuelle. — Tableau de leur production depuis le XV^e siècle. — Tout a trouvé à se placer. — Précieux avis de M. le baron de Rothschild.

CHAPITRE VIII. — *Influence de la monnaie sur les prix de toutes choses* 43

Erreur de regarder la monnaie comme simple mesure de la valeur. — C'est une véritable valeur d'échange. — Qu'est-ce que le prix des choses? — L'augmentation des métaux provoque la hausse des prix, — leur amoindrissement, la baisse. — Tout changement est un événement considérable. — Exemples historiques. — Jules César. — Alexandre. — Édouard III. — Saint Louis. — Hausse des prix à la découverte de l'Amérique. — Charles VI. — Économistes modernes. — La suppression du monnayage de l'argent réduit la monnaie utile. — Baisse des prix dans l'univers entier. — Le bi-métallisme faisant hausser les prix. — Opinion de la Banque de France. — M. Rouland, son gouverneur. — M. le baron de Rothschild, son régent. — On favorise la crise. — Opinion des économistes à cet égard.

CHAPITRE IX. — *Influence de la monnaie sur le crédit.* 51

Erreur de croire que l'utilité de la monnaie diminue et tend à être remplacée par les titres de crédit. — Dangers. — Phénomènes des forts encaisses métalliques des banques. — Le billet de banque n'augmente pas plus les quantités monétaires que les portraits photographiques n'augmentent la population. — Penser autrement amène des catastrophes. — Services rendus par le chèque. — Ses limites. — Son développement insuffisant. — Effets de commerce. — Hausse d'escompte. — Impossibilité d'effets de commerce sur les pays à argent. — Relations avec la moitié de la population du monde anéanties.

CHAPITRE X. — *Influence de la monnaie sur l'activité sociale.* . . . 57

Opinion américaine. — M. Dana Horton. — Opinion du ministre des finances français. — L'activité sociale s'est développée chaque fois avec l'abondance métallique. — Le wagon transporte le poids, la monnaie transporte la valeur. — Abondance de l'un et de l'autre est profitable. — Prophétie américaine. — Exemple vulgaire tiré de l'achat d'un chapeau. — La circulation monétaire est le sang du corps social. — Appréciation de la Banque de France. — Les membres et l'estomac.

CHAPITRE XI. — *Influence de la monnaie sur la fortune publique et privée* 63

Bienfaits répandus dans le monde par l'augmentation métallique. — Heureux facteur du progrès. — Confortable et luxe de la vie. — Bénéfice du travailleur. — Perte pour l'oisif. — Allègement des dettes publiques. — 12 milliards dûs par la France. — 2 1/2 milliards de perte actuelle pour les Français. — Que perd l'univers? — Banque de France. — Effroyables perturbations qu'elle prévoit. — La proscription de l'argent les

réalise. — Crise actuelle. — Elle ne provient pas autant qu'on le pense d'excès de production. — Elle se développe dans l'univers par la baisse des prix produite par le métal.

CHAPITRE XII. — *Origine et principes de la loi monétaire de l'an XI.* 71

L'édifice de la société française s'est écroulé. — Mirabeau en l'an III. — Institution du mono-métallisme argent. — Essai malheureux. — An VI, constatation du mal. — On demande un remède. — Emploi des deux métaux. — Le franc d'argent créé comme point de repère contre les anciennes fraudes. — Daru. — Le Breton. — Le rapport de 1 à 15 1/2 a été créé par la loi. — Il n'existait nulle part. — Un avis américain.

CHAPITRE XIII. — *Fonctionnement paisible du bi-métallisme pendant trois quarts de siècle (1803-1873)* 77

La France impose sa loi. — L'Univers la subit. — Sept milliards d'argent (1840). — Vingt milliards d'or (1850). — Les mono-métallistes à l'assaut. — Leur rêve anéanti. — Questions de chiffres. — Constance de l'équilibre. — Influence prépondérante de la proportion française à l'étranger. — Vaste réservoir du monde. — Escompte deux fois plus facile en France qu'en Angleterre. — Flagrant délit des mono-métallistes. — Banque de France. — Banque de Hollande. — Chorus général à la louange du bi-métallisme. — Note discordante belge. — Étrange conversion au bi-métallisme d'un directeur de la Banque d'Angleterre. — Folie sacrée de l'or. — Le Pérou. — Appel désespéré au bi-métallisme par sir Gibbs, directeur de la Banque d'Angleterre. — Amérique et bi-métallisme.

CHAPITRE XIV. — *Origine de la convention dite latine de 1865.* . . . 89

L'argent fait place à l'or. — L'or n'a pas baissé. — Il seconde l'essor de l'industrie. — Vieille monnaie d'argent disparue. — Petite monnaie manque. — Refus du mono-métallisme or. — Billonnage des menues monnaies d'argent. — Louable initiative de M. Frère-Orban. — Convention latine de 1865. — La Banque de France. — Michel Chevalier. — Craignons un nouveau Tacite. — Un baptême irrégulier. — Ratifications de la convention. — Cours forcé du papier en Italie. — Abus à prévoir.

CHAPITRE XV. — *Quelques faits monétaires qui suivirent la convention de 1865.* 97

Supériorité de l'entente dite latine. — Conférence internationale de 1867. — Les délégués manquent de pouvoirs suffisants. — La France et l'Autriche avaient seules étudié. — Résultat de leurs études préalables. — Caractère académique de la conférence. — Exposition universelle de 1867. — L'amphitryon et ses hôtes. — Franche cordialité. — unanimité pour l'étalon d'or, — sans engagement cependant. — Mêmes les peuples à cours forcé du papier excluent l'argent. — Fable du renard et des raisins. — Légères dissidences. — Une déclaration américaine en 1869. — Emprunt d'or à effectuer en Europe. — Anxiétés françaises. — Enquête. — Opinions.

diverses. — Solution de 1867 impraticable. — Volumes à lire. — L'Allemagne met les pieds dans le plat. — Elle adopte l'or. — On demande un peuple pauvre pour prendre l'argent. — Protestations. — Guerre de 1870. — On limite le monnayage de l'argent. — Baisse énorme. — Complications italiennes. — Le bouc émissaire. — Banque de France. — Nouveau droit de seigneurage. — M. le baron de Rothschild. — Prédications réalisées. — Crise. — Une pensée de Pascal.

CHAPITRE XVI. — *Résultats obtenus par la convention latine pendant vingt années d'exercice* 111

La peur du mal crée le mal lui-même. — Baisse de l'argent. — Sept milliards inutiles et immobilisés. — Un industriel maladroit. — Réduction du stock monétaire utile dans le monde. — Agent actif de la crise. — Pluralité des francs d'argent. — Mono-métallisme boiteux. — Désordre monétaire. — Péché originel. — Galanterie envers l'Italie. — Conséquences. — Assignats métalliques. — Cent millions de perte. — Les immobilisations augmentent. — Papier-monnaie et monnaie métallique. — Faux mariage. — Le mari chasse sa femme. — L'Italie se sépare de la convention avant terme. — Abolition du cours forcé. — Désaffection de l'union de 1865. — Disproportion d'intérêts. — Folie sacrée de l'or. — Plus on est malade, plus on rêve santé.

CHAPITRE XVII. — *Premier appel de l'Amérique en Europe* 123

Papier à cours forcé en Amérique. — Indifférence monétaire. — Le Bland-bill. — États-Unis bi-métallistes. — Leur union avec la France. — Les champs de blé dont la moisson sera trop riche seront mis en friche. — Résumé de la conférence. — Quatre milliards nécessaires aux États-Unis pour reprendre leurs paiements en espèces. — Question embarrassante. — Peuples riches et peuples pauvres. — Intervention de M. Goschen. — Un cercle vicieux. — Manque de pouvoirs des délégués. — Mot de la fin. — Tir à l'oiseau. — Conclusion. — Retour vers l'argent.

CHAPITRE XVIII. — *Second appel fait en Europe par l'Amérique* 133

Protestation américaine en 1878. — Ligue pour la suspension du Bland-bill. — Les assignats métalliques. — Conférence monétaire de 1881. — Question embarrassante. — Peuples riches et peuples pauvres. — Enterrement du XIX^e siècle. — Opinion de l'Amérique. — Sa puissance. — Son intérêt. — Ses progrès. — Les fleuves retournent à leur source. — L'or retourne en Amérique. — Opinion de la France. — L'Allemagne hésite. — Les Indes. — L'Espagne. — Résolution. — Échec. — On parle de suspendre le Bland-bill. — Menace évidente. — Un dernier Post-Scriptum.

CHAPITRE XIX. — *La crise* 147

Tableau de l'état actuel des affaires. — Généralité de la crise. — Tous les organes sociaux atteints. — On en a recherché la cause. — Impossibilité de la trouver dans les causes locales. — Agriculture. — La

crise et le trouble. — Propriétaires. — Capitalistes. — Ouvriers. — Grèves ouvrières. — Luites. — Plaintes et souffrances. — Réunions internationales. — Faiblesse des salaires. — Enquête gouvernementale. — Enquête des Quarante-Quatre. — Baisse partout. — Les fers. — Les métaux. — La laine. — Le drap. — Les sucres. — Les bénéfices. — Tout baisse de valeur. — Influence monétaire. — La crise était prédite depuis quinze ans. — Il faut un remède. — David Hume. — Montesquieu. — Faute de persuader, l'Amérique menace.

CHAPITRE XX. — *Conclusion* 157

Déduction facile. — Mono-métallisme ou bi-métallisme. — L'un ou l'autre. — Impossibilité et danger du statu-quo. — Les mono-métallistes ne sont pas convaincus. — Pourquoi. — Tous leurs essais ont échoué. — Impossibilité matérielle. — Un homme qui veut se faire raccourcir. — Défi de la Banque de France. — Seul remède, reprendre le bi-métallisme. — Avantages. — Titans menacés de devenir Pygmées. — La nature des choses ramène le bi-métallisme. — Avis conforme de la Banque de France. — Banque de Hollande. — Une moralité de La Fontaine.

ANNEXES

- I. Discours prononcé par l'auteur au congrès international du commerce et de l'industrie, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Indépendance de la Belgique. 167
- II. Discours de M. Le Breton, rapporteur au Tribunal de la loi du 3 germinal an XI de la République. 177
- III. Avis émis par la Banque de France. (Extrait des délibérations du Conseil Général.) Séance du 22 juillet 1868 181
- IV. Lettre de M. le gouverneur de la Banque Nationale à M. le ministre des finances de Belgique, du 29 juin 1881 185
- V. Extraits d'un rapport de la Direction de la Banque des Pays-Bas à Son Excellence M. le ministre des finances de Hollande, du 22 juin 1881 187

PROLÉGOMÈNES A LA SECONDE ÉDITION.

- VI. Mémoire lu devant la Banker's Institute de Londres, le mercredi 18 avril 1883, par le très honorable Geo J. Goschen, membre du Parlement anglais. 189

« A chasque opposition, on ne regarde pas si elle est juste; mais à
« tort ou à droict, comment on s'en desfera : au lieu d'y tendre les bras
« nous y tendons les griffes. »

« Il serait utile qu'il y eust une marque matérielle de nos pertes, à
« fin que nous en teinssions estat; et que mon valet ne peust dire : — *il*
« *vous cousta l'année passée cent escus, à vingt fois, d'avoir esté ignorant*
« *et opiniastre.* »

« Je festoye et caresse la vérité en quelque main que je la treuve. »

(MONTAIGNE LIV. III, CH. VIII).

PROLÉGOMÈNES A LA SECONDE ÉDITION.

PARAGRAPHE I.

Avant-Propos.

Remerciements. — Une monographie de la question monétaire n'avait jamais été faite. — Nécessité d'un avant-propos. — A quoi servent l'expérience et l'histoire. — Plan du travail. — But proposé. — Utilité de la monnaie. — Il faut éloigner les dogmes et les doctrines; la science monétaire n'est pas autoritaire; elle est expérimentale. — Elle doit, comme la fortune, arriver par voie de succession. — Doctrine du bi-métallisme en 1885. — C'est la jument de Roland. — Résumé. — Causes de la crise. — La tradition égyptienne prétendait que les sciences étaient destinées à combattre le repos des hommes. — Celle du mono-métallisme est un funeste cadeau du Ciel. — M. Goschen pense au bi-métallisme en Angleterre.

Deux mois à peine se sont écoulés depuis que nous avons fait paraître notre travail sur *la crise, la baisse des prix et la monnaie* et nous sommes amenés à en faire paraître une seconde édition.

Nous ne savons plus quel écrivain du XVII^e siècle disait que : « la modestie hors de son endroit n'était que la vertu des sots; » excès de modestie, en effet, devient parfois orgueil et notre premier soin doit consister à ne pas oublier ceux qui ont contribué pour la plus large part à notre succès; notre premier devoir sera donc

d'adresser nos remerciements aux hommes d'État qui ont bien voulu faire à notre travail l'honneur de le citer dans des débats parlementaires récents, qui ont eu lieu en France et en Allemagne; (1) de remercier ensuite la presse belge et étrangère d'avoir bien voulu accueillir notre publication avec une sympathie si manifeste et si unanime, et d'adresser enfin au public l'expression de toute notre reconnaissance et de toute notre gratitude pour la façon toute gracieuse et toute empressée qu'il a mise à épuiser notre première édition.

Ce premier devoir accompli, *revenons à nos moutons* et occupons-nous du travail dont nous publions aujourd'hui la seconde édition.

Le but principal que nous avons voulu rechercher, en publiant notre ouvrage intitulé: *La crise, la baisse des prix, la monnaie*, était de réparer une lacune; la question monétaire, qui se débattait de la façon la plus stérile depuis 20 ans, cette question qui avait provoqué tant d'excitations individuelles, qui avait motivé la réunion de tant de conférences monétaires internationales, n'avait jamais été exposée dans une seule et même monographie; c'est ce que nous avons voulu faire, en même temps que nous indiquions au lecteur, au fur et à mesure de nos démonstrations, les vrais principes qui régissent cette matière et qui s'en dégagent ainsi tout naturellement.

« La dernière chose que l'on trouve en faisant un livre, « est de savoir celle que l'on mettra la première. » (2)

Notre livre a paru en janvier dernier et nous nous demandons encore si nous n'eussions pas dû le faire précéder de quelques considérations, de quelques observations ou de quelques remarques, qui eussent été de nature à préparer le lecteur, à lui faire comprendre et connaître d'avance les secrets et les détours du terrain sur lequel nous allions l'amener et à lui indiquer les voies et les chemins par lesquels nous allions le faire passer ainsi que le but où nous projetions de le conduire.

Quand on se met en voyage on tient en général à savoir où l'on va.

(1) M. Tirard, ministre des finances, en France; M. le docteur Frege, en Allemagne.

(2) Pascal. Pensée XXX.

Ce que nous eussions dû faire lors de notre première édition, nous allons le réparer en présentant à nos lecteurs, à traits fort raccourcis du reste, le plan et la conclusion du travail.

La première partie est consacrée au rôle de la monnaie et à son historique.

« L'expérience, disait Diderot, n'est en somme que la mémoire
« de beaucoup de choses réunies. » Cette définition explique comment l'expérience (ou la mémoire) des parents a toujours rencontré les enfants récalcitrants et pourquoi les peuples eux-mêmes profitent dans une si petite mesure des leçons de l'histoire et de l'expérience de leurs devanciers.

Nous savions bien que l'expérience des uns sert bien rarement aux autres; néanmoins, et sans nous laisser décourager, nous avons cru utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs les variations de la monnaie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et de leur signaler brièvement, mais d'une façon aussi claire et aussi précise que possible, les nombreux essais et les tâtonnements par lesquels la civilisation européenne a dû passer avant d'arriver, et cela seulement au commencement de notre siècle, à instituer enfin une monnaie employant en même temps l'or et l'argent, après que par l'expérience faite, il avait été reconnu nuisible et dangereux de n'employer qu'un seul des deux métaux.

Au cours de cet examen historique, nous avons consacré surtout quatre chapitres (VIII à XI), sur lesquels nous attirons l'attention de nos lecteurs, à montrer l'influence décisive d'une bonne monnaie sur le prix de toutes choses, sur le crédit, sur l'activité sociale et, enfin, sur la fortune privée et publique.

Peut-il en être autrement et cette influence directe de la monnaie pourrait-elle étonner quelqu'un, alors que depuis le jour où notre famille paie notre baptême jusqu'au moment où elle s'impose les frais de nos funérailles, il n'est pas un acte de notre vie qui n'ait un lien, direct ou indirect, avec une somme à payer ou à recevoir, c'est-à-dire avec la monnaie. Aussi n'est-il pas plus indifférent de pénétrer les secrets de la monnaie, que de savoir si l'air que nous respirons est pur ou si l'eau que nous buvons est limpide, car si ceux-ci assurent la santé du corps humain, bien certainement celle-là consolide la prospérité du corps social.

Et puis, après tout, la science monétaire, comme toute autre,

ne peut être ni un dogme ni même une doctrine et nous dirons avec Cambacérès que :

« *La science ne peut être fondée sur l'autorité; elle n'est pas une croyance mais une expérience,* » et l'expérience ne procède, nous l'avons vu, que de la mémoire des faits.

La science ne vient-elle pas au peuple comme la fortune vient à la plupart des gens riches, par voie de succession, et la vraie sagesse n'est-elle pas celle qui sait utiliser les leçons et les exemples des anciens?

Telle est notre excuse d'avoir été fouiller dans l'histoire pour en arriver à apprécier à sa juste valeur la loi monétaire, qui nous régissait d'une façon tutélaire pendant les trois premiers quarts de notre siècle actuel, siècle dont l'histoire enregistrera bien certainement les immenses découvertes, les immenses conquêtes et les immenses progrès, accomplis pour le bonheur de l'humanité.

Cependant, et malgré les progrès ainsi réalisés, progrès qui auraient dû faire désirer le maintien de nos lois monétaires, une secte d'économistes se forma, sous la direction de Michel Chevalier, et répandit la théorie appelée d'abord la théorie du « *simple étalon,* » dénommée ensuite plus exactement le « *mono-métallisme,* » lequel consiste, le mot le dit assez, à supprimer complètement, comme intermédiaire des échanges, l'un des deux métaux dont le monde s'est toujours servi; soit l'or, comme il en fut question de 1851 à 1865; soit l'argent, comme il en est question depuis tantôt quinze ans. L'idée première de la théorie du mono-métallisme, remonte à l'époque de la découverte des mines d'or de la Californie.

On le sait, les craintes que l'on avait imaginées ne se sont réalisées en aucune manière. Les mines d'or de l'Australie sont venues ajouter leur contingent aux productions californiennes, sans que le prix de l'or ait baissé sensiblement.

Battu de ce côté, le mono-métallisme ne tarda pas à trouver de nouvelles raisons d'attaquer le système monétaire qui venait de donner des preuves si incontestables de solidité.

En 1865, l'argent manquait dans la circulation, à tel point que la petite monnaie elle-même, si fruste et si usée qu'elle fût, avait disparu sous l'empire des prix énormes payés par l'Inde et la Chine. Les peuples occidentaux crurent que des mesures devaient être prises et que l'absorption de l'argent par l'Extrême-Orient allait rendre

impossible le fonctionnement naturel de la loi monétaire qui nous régissait depuis 1803.

Quelques années plus tard, ce n'est plus la rareté de l'argent qui préoccupe, c'est son abondance qui paraît menaçante.

Diverses mesures, telles que l'abaissement du titre du franc et la suspension du monnayage de l'argent, rompirent bientôt avec notre ancienne unité monétaire et contribuèrent ainsi à fonder un système des plus bâtards et à nous acheminer *clandestinement* et petit à petit vers le mono-métallisme.

Or, ces mesures funestes eurent pour conséquences *clandestines* aussi de mettre dans la circulation près de sept milliards de pièces de cinq francs, qui ne valent plus en réalité que 4 francs, ce qui constitue pour les États bi-métallistes une *perte sèche actuelle de quatorze cent millions* (voir page 8).

La théorie du mono-métallisme, dont nous venons de donner ici un aperçu, peut paraître séduisante à certains esprits, mais lorsqu'il s'agit de la mettre en pratique, on est bien vite persuadé qu'elle ressemble assez à *cette célèbre jument de Roland* qui possédait toutes les qualités et qui n'avait qu'un seul défaut*celui d'être morte*; le mono-métallisme a, lui aussi, toutes les qualités hormis celle d'être *réalisable*, et nous croyons l'avoir prouvé à toute évidence (voir page 160).

C'est en 1873 que la convention latine fit un pas définitif vers le mono-métallisme d'or.

L'Allemagne venait, en 1871, de décréter la démonétisation et la vente de son argent ainsi que l'adoption de l'or comme monnaie unique.

Ces deux mesures réduisirent le métal argent à n'être plus que monnaie d'appoint et la valeur de ce métal s'en avilit.

Fait extraordinaire et qu'il importe surtout de faire ressortir : depuis que la convention latine a fait ce pas vers le mono-métallisme or et depuis que l'Allemagne a décidé *sur le papier* de démonétiser l'argent, il y a de cela 15 ans, on est resté stationnaire et si l'on n'a pas craint de porter la première atteinte à notre ancien système monétaire, on n'a pas été jusqu'à en fonder un nouveau. Le système qui régit tous ces pays est une sorte de système bâtard qui a immobilisé sept milliards de francs, sur lesquels il faudrait perdre 20, 30 ou 50 p. c. et qui a raréfié de façon

inquiétante le métal dont peuvent se servir le commerce et l'industrie.

C'EST LA QU'IL FAUT RECHERCHER LA CAUSE VÉRITABLE DE LA CRISE ACTUELLE.

C'EST LA AUSSI LE BUT DE CE LIVRE.

« Jean-Jacques Rousseau assure que c'était une ancienne tradition passée de l'Égypte en Grèce, qu'un dieu ennemi du repos des humains était l'inventeur des sciences. » La science monétaire confirme à coup sûr et de la façon la plus évidente la vérité de cette antique légende, et l'on peut hardiment appliquer au mono-métallisme, inventé en 1851 par Michel Chevalier, ces quatre vers de Voltaire :

« Fatal présent du Ciel, science malheureuse,
« Qu'aux mortels curieux vous êtes dangereuse!
« Plût aux cruels destins, qui pour nous sont ouverts,
« Que d'un voile éternel nos yeux fussent couverts! (1) »

A partir du moment où on le démonétisa, l'argent fut réduit à ne plus être en réalité qu'une monnaie d'appoint et l'or, servant seul d'agent monétaire international, fut appelé à équilibrer à lui seul aussi, tous les prix dans l'univers.

Aussi les prix dans le monde entier se mirent à décroître puisque le métal international ayant diminué de quantité, on en donnait nécessairement moins pour le même service, pour le même objet ou pour la même propriété qu'avant la démonétisation de l'argent.

En faut-il plus pour caractériser, pour expliquer et pour déplorer la crise générale et universelle qui depuis dix ans pèse sur le XIX^e siècle et ralentit l'essor de tout progrès?

TEL EST LE PLAN GÉNÉRAL ET LE BUT QUE NOUS NOUS SOMMES PROPOSÉS EN PUBLIANT NOTRE TRAVAIL AU MOIS DE JANVIER DERNIER.

Il serait véritablement étonnant qu'après deux mois nous n'ayions découvert aucune lacune ou que nous n'ayions rien à ajouter à ce que nous avons dit alors.

(1) *Œdipe* III. 4.

Nous ne voudrions pas fatiguer notre lecteur, mais nous croyons qu'il nous pardonnera si, comblant quelques unes des lacunes que nous avons constatées, nous lui mettons sous les yeux trois questions qui nous paraissent très intéressantes.

Pendant que nous exposions dans le présent livre la thèse que nous venons de résumer, M. Goschen, l'un des hommes politiques les plus considérables que possède actuellement l'Angleterre, énonçait dans un magnifique discours prononcé devant les banquiers de la cité de Londres, les mêmes idées que celles dont nous nous sommes fait l'apôtre convaincu.

Nous pouvons dire du travail de M. Goschen ce que *M. Tirard*, ministre des finances de France, voulait bien dire au Parlement français en lisant le nôtre :

« Je vous avoue que j'ai éprouvé une véritable satisfaction « d'amour-propre à rencontrer, exprimée d'une façon aussi claire, « une opinion qui s'était formée dans mon esprit. » (1)

Nous avons éprouvé la même satisfaction en lisant le travail de M. Goschen.

Aussi, tout en résumant dans le paragraphe qui va suivre, les idées qu'il professe, avons-nous cru devoir annexer *in extenso* son discours (voir annexe VI, page 189).

Ainsi qu'on voudra bien le remarquer, nous sommes partis, dans notre travail, de la démonétisation de l'argent en 1873 pour en arriver à conclure à la baisse de toutes les marchandises et à la crise actuelle. *M. Goschen*, au contraire, après avoir constaté la baisse et la crise, arrive presque en sens inverse et par d'autres moyens au même résultat que nous, c'est-à-dire à la conviction que cette crise trouve sa source, *tout au moins pour la plus grande partie*, dans les mauvaises lois monétaires, au point même que cet éminent homme d'État ne craint pas d'avouer en pleine Angleterre, en plein foyer du mono-métallisme et devant un pareil aréopage, que « *la vision du bi-métallisme pour l'Angleterre a traversé son esprit.* » (2)

L'on doit se compter heureux et l'on peut se féliciter à juste titre de s'être rencontré, comme nous, avec l'opinion d'un homme

(1) Chambre des Députés, séance du 7 mars 1885.

(2) Voir annexe VI, page 204.

de talent si éminent, désigné d'avance par l'opinion publique comme futur premier ministre d'Angleterre.

L'examen de cette thèse sera donc l'objet du paragraphe qui va suivre.

Dans notre travail, nous avons consacré un chapitre (chapitre XVI) à l'examen des *résultats obtenus par la convention latine pendant 20 ans d'exercice* ; nous n'avions pas pensé, il y a deux mois, qu'une contestation pût naître au moment de *sa liquidation* ou de son renouvellement, qui doit avoir lieu le 1^{er} janvier 1886. C'est la question de cette liquidation que nous donnerons comme troisième paragraphe de nos prolégomènes.

Enfin, nous consacrerons un quatrième et dernier paragraphe à jeter un coup d'œil sur trois discussions récentes auxquelles la question *de la baisse des prix, de la crise et de la monnaie*, a donné lieu dans trois grands pays : la France, l'Allemagne et les États-Unis. Nos lecteurs pourront ainsi se convaincre que les opinions que nous développons chaque jour ont de sérieux retentissements et de puissants échos dans le monde entier. C'est là le signe précurseur de la vérité, et non de l'erreur, qui doit nous confirmer dans les opinions que nous émettons plus loin.

PARAGRAPHE II.

La baisse des prix produite par l'augmentation de la valeur commerciale de l'or.

Le raisin blanc et le raisin rouge. — Le métal blanc et le métal jaune. — Brillante étude de M. Goschen. — Ce paragraphe la résume. — Emploi de l'or. — Augmentation nécessaire. — Saisissant phénomène. — Toute la production des mines d'or pendant 20 ans, a été absorbée d'avance. — Le crédit ne tend pas à remplacer la monnaie en Angleterre. — La baisse des prix en Angleterre. — Milliards perdus. — D'où vient la baisse. — Causes diverses. — C'est surtout la raréfaction de l'or. — Heureux ceux qui ont à en recevoir. — Transition. — Permanence probable. — L'État doit-il intervenir? — M. Goschen entrevoit le bi-métallisme. — C'est notre thèse.

En publiant en janvier notre travail sur *la crise*, comme nous nous trouvons en pleins pays latins, nous avons pris surtout pour objectif la démonétisation du métal argent par l'Allemagne et par nous-mêmes, et nous nous sommes placés plutôt au point de vue des peuples latins qui, de tous temps, s'étant servis des deux métaux comme agents monétaires, avaient commis l'imprudence d'en supprimer un, en démonétisant l'argent.

Nous avons cru à cette époque pouvoir admettre, comme un fait acquis, que le prix de tous les objets et de toutes choses avait baissé, que dès lors le prix de la monnaie avait haussé. Or, depuis lors nous avons eu la preuve que bien des personnes encore doutaient de cette baisse. C'est ce que, de son côté, a remarqué M. Goschen, en Angleterre. Nous ferons donc, comme on dit vulgairement, *d'une pierre*

deux coups. En examinant le travail de M. Goschen nous répondrons en même temps à ceux de nos lecteurs qui n'ont pu encore apprécier toute la gravité et toute l'importance de la baisse des prix, en même temps que nous leur prouverons que cette baisse, origine de la crise actuelle, provient bien, pour la plus grosse part, des causes monétaires.

Notre thèse peut se résumer, comme nous venons de le voir, dans ce trait d'esprit que citait si à propos le délégué italien M. le comte Rusconi :

« *Il y a du raisin blanc et du raisin rouge, mais le jus qu'on en extrait est toujours du vin ; il y a du métal blanc et du métal jaune, mais c'est toujours de la monnaie qu'on en fait ; ôtez-en un, vous bouleverserez tous les prix.* »

C'est à cette conclusion qu'est arrivé M. Goschen, dans la brillante étude dont nous allons nous occuper.

L'Angleterre n'a jamais possédé, depuis bien des années au moins, qu'une monnaie d'or. M. Goschen ne se livre donc qu'à l'examen de la circulation d'or de son pays, et il est amené à cette conviction bien surprenante en vérité que même en Angleterre, avec le monométallisme *or*, la crise et la baisse des prix ne sont pas moins intenses que dans nos pays de bi-métallisme, quoi qu'ils soient cependant les véritables auteurs du mal qu'il constate.

Bien que nous donnions le travail de M. Goschen *in-extenso* (voir VI^e annexe), nous allons nous attacher à le résumer ici, pour la plus grande facilité de nos lecteurs.

L'or en Angleterre, comme ailleurs du reste, dit M. Goschen, a trois fonctions distinctes à remplir (voir page 196) :

- 1^o Il doit fournir ce que l'on peut appeler « l'argent de poche ; »
- 2^o Il doit liquider les grandes transactions de pays à pays ;
- 3^o Il est enfin appelé à demeurer en repos dans les coffres-forts en échange des billets émis et pour les couvrir.

A ces divers titres il doit donc augmenter avec la population aussi bien qu'avec toutes les transactions, sous peine de les paralyser les unes et les autres.

Dans les trente dernières années la population a augmenté de 50 p. c., nous apprend M. Goschen, et il n'est douteux pour

personne, ajoute-t-il, qu'à l'heure où nous parlons il y a plus de gens qui portent 50 francs dans leur poche qu'il n'y en avait autrefois, ce qui prouve surabondamment combien il est nécessaire de voir la monnaie d'or augmenter en quantité chaque jour pour couvrir les besoins de poche des populations croissantes.

Que dire de l'augmentation du commerce de pays à pays, des progrès de l'industrie, des peuples nouveaux conquis à la civilisation, des moyens de transport qui rapprochent les peuples, qui multiplient chaque jour leurs relations, qui développent les transactions du monde et font naître, eux aussi, de nouveaux besoins de monnaie ?

Pour ne citer qu'une seule branche d'affaires, les chemins de fer, un journal financier rapportait dernièrement que depuis leur origine jusqu'en 1873, c'est-à-dire pendant 43 ans, les peuples du monde n'avaient encore créé que 270,000 kilomètres, soit une moyenne de 6,300 kilomètres par an.

En 1883, c'est-à-dire 10 années plus tard, les chemins de fer du monde comportaient 443,500 kilomètres ; c'est-à-dire qu'en 10 ans, on avait construit 173,500 kilomètres, ce qui donne par an 17,300 kilomètres, soit une moyenne trois fois plus forte que l'ancienne et ce qui représente pour les 10 années, au prix de 150,000 francs le kilomètre, l'immense dépense de 25 milliards de francs ou plus de 2 1/2 milliards chaque année pendant chacune des 10 années !

N'y a-t-il pas dans l'énormité seule de ces chiffres un témoignage éclatant du développement prodigieux de l'activité humaine ?

Si nous considérons d'autre part que les chemins de fer ne sont qu'une petite partie des produits de cette activité presque surnaturelle, nous pouvons nous faire une idée du besoin qu'il y a de voir augmenter les monnaies d'or qui en sont le corollaire indispensable ; c'est ce que fait remarquer M. Goschen.

Or, nous dit-il, au lieu de cette augmentation nécessaire, nous nous trouvons devant un « SAISSANT PHÉNOMÈNE » (voir page 189).

L'Allemagne qui a démonétisé l'argent pour prendre de l'or, et l'Italie ainsi que les États-Unis, qui ont eu à retirer leurs billets, ont prélevé à eux trois la quantité d'or énorme de 5 milliards de francs, emploi extraordinaire et exceptionnel d'or qui, en

toute autre circonstance, aurait dû passer inévitablement dans la circulation des autres pays qui se servent de ce métal comme agent monétaire.

M. Goschen nous montre que loin d'avoir augmenté dans la proportion d'aussi immenses besoins, la production des mines d'or dans le monde a diminué tout au contraire presque de moitié, puisqu'elle est tombée du chiffre de 900 millions, qu'elle avait atteint en 1852, au chiffre de 500 millions qu'elle atteignait à peine en 1883.

Or, s'il faut retrancher de ce chiffre d'abord les 250 millions de francs qui, d'après M. Goschen et d'après notre éminent compatriote M. de Laveleye, se trouvent absorbés chaque année dans les manufactures du monde, il est facile de déduire, par un calcul bien simple, cette redoutable conséquence que loin de voir augmenter chaque année, comme il serait nécessaire et indispensable, la quantité d'or circulant sous forme de monnaie, les besoins extraordinaires que nous avons cités ont ainsi, à l'avance, absorbé toute la production de toutes les mines d'or pendant 20 années, en admettant même, ce qui est excessivement problématique, que leur appauvrissement constaté depuis longtemps ne continue pas à se produire.

Ici M. Goschen se pose cette question de savoir si, en présence de cet appauvrissement d'or, les progrès de la civilisation et du crédit n'ont pas amené certaines économies dans l'emploi de ce métal en lui substituant le crédit ou le chèque, économies qui auraient été de nature à contrebalancer jusqu'à certain point la pénurie de ce métal (voir page 196) ?

C'est la même question que nous posons au début de notre chapitre IX (voir page 51) et que nous avons eu l'honneur de résoudre dans le même sens que lui, en prouvant qu'il n'en est absolument rien.

M. Goschen le prouve par d'autres moyens que ceux que nous avons choisis.

En 1870, on évaluait, dit-il, à 103 millions sterling la circulation d'or en Angleterre ; elle était montée à 124 millions en 1880, ce qui veut dire — et c'est un fait significatif, prend-il soin d'ajouter : — « que dans notre pays (l'Angleterre) si bien armé de banques (*so well banked*) il a fallu augmenter la circulation d'or de 20 millions sterling. »

Quelle brèche ces 500 millions de francs n'ont-ils pas dû

faire dans l'approvisionnement total de l'or, après tous les autres besoins dont nous venons de parler (voir page 197).

Cette rareté de l'or, M. Goschen *ne connaît personne qui en puisse ou qui en oserait douter*, a dû occasionner une baisse générale de tous les prix. C'est cette baisse dont il dresse les alarmants tableaux en comparant, pour chacune des principales marchandises et pour chacun des principaux articles du commerce anglais, les prix de 1873 à ceux de 1883.

Dans le cours de ces dix années :

Le sucre brun	a baissé de 27 ^{1/4} pour cent.
Le sucre fin	id. 31 >
Le thé	id. 52 >
Le café	id. 19 ^{1/2} >
Le cacao	id. 1 >
Le froment	id. 25 ^{3/4} >
Le riz	id. 26 ^{1/2} >
L'indigo	id. 15 ^{3/4} >
Le poivre.	id. 21 ^{1/2} >
Le gingembre	id. 16 >
Le fer	id. 61 ^{1/2} >
Le plomb	id. 36 >
Le cuivre.	id. 28 ^{1/2} >
L'étain	id. 31 ^{3/4} >
La laine anglaise	id. 60 >
La laine mohair	id. 47 ^{1/2} >
La laine australienne	id. 8 ^{1/2} >
La laine alpaga.	id. 54 ^{1/2} >
Le coton américain	id. 39 >
Le coton indien.	id. 32 >
La cochenille	id. 65 ^{1/2} >
Les peaux lourdes.	id. 14 ^{3/4} >
Les peaux légères	id. 23 ^{1/2} >
La jute	id. 34 >
Le nitrate de soude	id. 25 >
Le salpêtre	id. 37 ^{3/4} >
La houille	id. 40 >

Le papier	a baissé de 47 ¹ / ₂ pour cent.
La soie	id. 19 »
Le bois	id. 20 »
Les douves	id. 50 »
L'acajou	id. 20 ¹ / ₄ »
Une voiture de chemin de fer.	id. 23 ³ / ₄ »
12 paires de souliers	id. 11 ³ / ₄ »
Le tabac	id. 20 »
Le suif.	id. 9 »
Le bœuf sur pied	id. 4 ¹ / ₂ »

Ces chiffres ne frappent pas suffisamment notre esprit ; cherchons à les appliquer en francs à la quantité de ces marchandises, afin d'apprécier la perte à laquelle cette baisse nous amène.

M. Luke-Hansard Esq. F. S. S. dans une étude sur la baisse des prix, lue le 17 décembre 1884 devant l'Institut des Banquiers de Londres, a cherché à se rendre compte des stocks existant en Angleterre pour ces diverses marchandises et grâce à un travail des plus opiniâtres, s'aidant des évaluations faites chaque année par les courtiers, il est arrivé à établir ce qui restait à vendre en Angleterre à la fin de 1883.

En prenant ces évaluations, et en leur appliquant successivement les prix de 1873 et ceux de 1883, nous parviendrons à apprécier, tout au moins approximativement, l'immensité de la révolution qui s'est opérée en 10 ans dans les relations commerciales du monde, par le chiffre énorme auquel nous arrivons pour l'Angleterre seule.

Nous avons dressé ce calcul dans le tableau suivant :

DÉSIGNATION DU STOCK EXISTANT EN ANGLETERRE FIN 1883.		VALEUR DE CE STOCK EN 1873. (1)		VALEUR DE CE STOCK EN 1883. (2)		DIMINUTION ENCOURUE EN 1883
QUANTITÉS.	ARTICLES.	VALEUR A L'UNITÉ.	VALEUR TOTALE.	VALEUR A L'UNITÉ.	VALEUR TOTALE.	SUR LA VALEUR DU STOCK EXISTANT.
					Francs	
265 000 tonnes.	Sucre, par quintal.	28.66 1/2	151 924 500	20.16	106 848 000	45 076 500
125 039 000 livres.	Thé, bonne qual. des Indes p. liv.	1.20 3/4	150 984 592	0.58	72 522 620	78 461 972
204 800 tonnes.	Café middling Ceylan, par quint.	109.62	449 003 520	88.20	361 267 200	87 736 320
6 680 875 livres.	CACAO, par cwt	74.97	4 471 921	4 434 431	4 434 431	37 490
84 550 271 cwt. (3).	FROMENT, par quart	70.56	1 043 326 716	52.40	775 325 962	268 000 754
131 499 tonnes (4).	Riz de Rangoon, par quintal.	11.97	31 480 860	8.82	23 196 423	8 284 437
150 000 maunds (5).	INDIGO bon Bengale, par livre	9.34 1/2	114 943 500	7.87 1/2	96 862 500	18 081 000
3 230 tonnes.	POIVRE, par livre	0.73 1/2	5 317 872	0.57 3/4	4 178 328	1 139 544
16 704 cwt.	GINGEMBRE, par cwt	63	1 052 352	52.92	883 976	168 376
1 088 105 tonnes.	FER saumons écossais, par tonne.	160.02	174 118 562	61.74	67 179 603	106 938 959
34 507 »	CUivre, par tonne.	2293.20	79 131 452	1638	56 522 466	22 608 986
11 103 »	ÉTAIN étranger, par tonne	3578.40	39 730 975	2343.60	26 020 991	13 709 984
27 000 000 livres.	LAINÉ anglaise 1/2, par livre	2.83 1/2	76 545 000	1.13	31 510 000	45 035 000
303 972 000 »	COTON, par livre.	0.80	243 177 600	0.51	155 025 720	88 151 880
10 784 serons (6).	COCHENILLE, par livre	3.04 1/2	5 746 524	1.05	1 981 560	3 764 964
556 092 livres.	PEAUX, par livre.	0.89 1/4	496 312	0.72	400 386	95 926
96 778 tonnes.	JUTE, par tonne	403.20	39 020 890	264.60	25 667 459	13 413 431
32 000 »	NITRATE de soude, par quintal.	20.16	12 902 400	15.12	9 676 800	3 225 600
2 365 »	SALPÊTRE, par quintal.	38.43	1 817 739	23.94	1 152 362	685 377
156 499 977 »	HUILE, tout-venant, par tonne.	37.80	5 915 699 130	22.68	3 549 419 478	2 366 279 652
3 524 065 livres.	SOIE, par livre.	26.46	93 246 760	21.42	75 485 472	17 761 288
80 432 614 »	TABAC Kentucky, par livre.	12.00	1 013 450 936	9.68	778 587 703	234 863 233
6 973 casks. (7)	SEIF australien, par cwt	55.44	3 285 956	50.40	2 987 233	298 723
	Valeur en 1873		9 650 876 069		6 227 056 673	3 423 819 396
	Id. 1883		6 227 056 673		3 423 819 396	
	Perte fin de 1883 sur le stock anglais					

SOIT EN MOYENNE 35. 47 1/2 P. C. DE BAISSE.
EN 10 ANNÉES.

(1) Les prix de l'unité sont calculés en francs au cours de 25.20 la livre.
(2) Les valeurs sont calculées d'après les prix de Londres à 25.20 la livre.
(3) Le *cwt* hundredweight pèse 112 livres; — *l'Imperial quarter* est une mesure de capacité pesant environ 6,10 livres.
(4) La *tonne* est de 20 cwt ou 2240 livres.
(5) Le *maund* est une mesure indienne équivalant à 82 livres
(6) Le *seron* est une espèce de sac contenant la cochenille dont le poids est environ 170 à 180 livres. Le seron de Guatemala ne pèse guère que 150 à 160 livres.
(7) Le *cash* ou baril pèse environ net 8 1/2 cwt.

En admettant qu'à la fin de chaque année il reste à peu près sur le marché anglais la même quantité approximative de marchandises que celles que nous venons de relever, nous pouvons conclure que sur ce stock seul, et cela depuis dix ans, le commerce anglais a perdu en moyenne chaque année la dixième partie de trois milliards et demi que nous venons de calculer, soit 342 millions de francs.

Il est donc bien exact que la baisse de toutes les marchandises, sans en excepter une seule, s'est produite pendant les dix années examinées par M. Goschen.

Depuis 1883, date à laquelle M. Goschen arrête les chiffres de son étude, cette baisse n'a fait que s'accroître.

Mais M. Goschen, on le sait, n'est pas homme à se laisser prendre aux apparences ou à se laisser tromper par de simples coïncidences de faits. Aussi, continuant ses investigations, se pose-t-il cette question :

« *D'où vient cette baisse ?* »

Nous avons bien vu, dit-il, la raréfaction de l'or ; nous venons de voir, ajoute-t-il, la baisse de toutes choses ; mais, se demande-t-il, y a-t-il bien corrélation entre ces deux faits et cette baisse ne pourrait-elle pas être due à des circonstances absolument indépendantes et étrangères à la raréfaction de l'or ?

M. Goschen, à la recherche d'une solution, examine successivement les différentes causes qui ont pu, à sa connaissance, agir sur la baisse générale de tous les prix ; il admet, comme nous l'avons fait nous-mêmes du reste, que d'autres causes ont pu y contribuer.

Il cite : l'influence de l'accroissement des moyens de communications pour le transport et la commande des marchandises qui ont amoindri les frais ; il cite également la tendance générale qui existe dans le monde entier, chez les producteurs de toutes choses, à se mettre plus directement en relation avec le consommateur, supprimant les banquiers, les courtiers et les autres intermédiaires ; il signale ensuite une grande diminution de la spéculation ; enfin il cite l'abondance inusitée des récoltes à laquelle, à vrai dire, il attache assez peu d'importance à raison de l'augmentation des populations (voir page 198).

Toutes ces causes ont évidemment une influence ; mais n'ont-elles pas existé de tous temps ? Est-ce seulement depuis quelques

années qu'elles agissent et depuis le début des bateaux à vapeur et des chemins de fer n'ont-elles pas exercé leur pouvoir d'une façon permanente?

Une seule chose semble plus sérieusement préoccuper M. Goschen, c'est que les salaires et la main-d'œuvre n'ont pas baissé comme les autres marchandises, et s'il pouvait arriver qu'ils ne baissent pas, nous dit-il, les économistes, qui contestent la raréfaction de l'or, pourraient en tirer un bien sérieux et bien fort argument (voir page 202).

Mais, ainsi qu'il se hâte de nous le faire remarquer, de concert avec M. Giffen (voir page 206), la baisse des salaires ne peut pas être produite aussi vite que la baisse des marchandises; la baisse frappe d'abord le grand, puis le petit commerce, et les salaires ne peuvent s'en ressentir que plus tard.

N'est-ce pas ainsi, en effet, que nous voyons le prix du charbon en baisse partout et l'ouvrier charbonnier luttant et se mettant en grève à l'heure qu'il est, pour tenter de maintenir l'ancien salaire; ne voyons-nous pas de toutes parts la lutte soutenue par les patrons ne pouvant plus payer les mêmes journées et renvoyant leurs ouvriers, début forcé de la baisse des salaires?

En présence de cet examen M. Goschen n'hésite pas à déclarer que l'appauvrissement du stock d'or doit nécessairement avoir exercé son influence sur les prix (voir page 197).

Il va même plus loin. Peu importe du reste, ajoute-t-il, d'où vient la baisse des prix, que ce soit par des causes spéciales qui ont opéré sur les marchandises ou que ce soit par des causes spéciales qui ont opéré sur le métal, *il n'en est pas moins vrai que la livre sterling achète plus aujourd'hui qu'elle n'achetait il y a dix années.* Ce que M. Goschen résume par ces mots :

« *Heureux donc ceux qui possèdent les livres sterling; et malheureux, en revanche, ceux à qui les articles de consommation et des produits invendus restent pour compte.* »

C'est certainement là une position pénible, préjudiciable et compromettante pour l'industrie et le commerce anglais, et M. Goschen, qui ne peut cacher son inquiétude, aborde cet autre ordre d'idées de savoir, si ce ne pourrait pas être une simple phase de *transition momentanée* dans laquelle nous nous trouvons, et si, tôt ou tard, nous ne devons pas nous retrouver dans un équilibre en baisse où nous achèterons tous les produits fabriqués à des prix moins cher.

Si cette phase de transition doit cesser un jour, nous ne voyons pas plus que M. Goschen, comment et quand elle prendra fin.

Il se passe beaucoup de temps avant que le consommateur ne recueille les fruits de la baisse des prix des matières premières. C'est ainsi que, prenant un exemple, M. Goschen nous fait remarquer que les wagons, l'huile, le matériel, le fer, le cuivre, tout ce qui sert en un mot à créer les chemins de fer, a baissé depuis longtemps. Or, peut-on dire quand les tarifs baisseront dans la même proportion? Et jusqu'à ce moment, qui ne paraît pas prochain, les concessionnaires ne se trouveront-ils pas favorisés au détriment du public?

Celui qui prend au chemin de fer un billet de vingt shellings et qui doit payer en or une livre sterling avec laquelle on peut acheter 35 p. c. de marchandises de plus qu'autrefois, ne se trouve-t-il pas lésé chaque jour?

Les recettes en or de la compagnie représentant une valeur plus considérable qu'autrefois, celle-ci s'enrichira donc pendant de longues années encore aux dépens du public (voir page 201).

On pourra lire avec grand avantage à ce sujet comment, en discutant le mémoire de M. Goschen, son interlocuteur M. Giffen, prévoit *la permanence pour l'avenir de cette période de transition* (voir page 207).

M. Goschen passe en revue, les unes après les autres, les différentes classes de la société pour constater la révolution profonde que cet état de choses fait subir à notre société moderne. Il examine successivement la position des prêteurs sur hypothèque, des débiteurs, du propriétaire foncier qui a emprunté sur ses terres, du fermier dont les produits baissent et qui ne peut plus payer son fermage et il établit cette règle que le monde se divisera fatalement en deux catégories d'individus qui subiront l'influence monétaire d'une façon permanente :

« *L'une d'elles est la catégorie des gens qui sont appelés, d'une façon permanente, à recevoir une somme déterminée de livres sterling ; cette catégorie-là sera devenue beaucoup plus riche. »*

« *En revanche la catégorie des débiteurs qui sont tenus de payer une somme déterminée de livres sterling pendant une longue période à venir, sera devenue beaucoup plus pauvre. »*

C'est cette loi qui explique comment il se fait que les fonds d'État et les obligations ont pu monter, alors que tous les articles de consommation évalués en or ont, au contraire, baissé.

Les fonds d'État et les obligations ne sont, en réalité, que de véritables promesses d'or à échéance et la hausse de leur valeur, dans ces conditions, est la preuve nouvelle, évidente et irréfutable de la hausse de l'or.

M. Goschen arrive enfin (voir page 204) à se demander, en finissant, car il aime à procéder par questions, s'il serait bien du devoir de l'État de s'occuper d'une façon quelconque de l'appauvrissement du stock d'or en Angleterre.

En principe il répond NON ! mais dans le cas présent il répond OUI ! par cette raison qu'à son avis ce sont des lois, et non la force et la nature des choses, qui ont détruit l'ancien équilibre des prix et il termine en quelque sorte son étude par ces paroles caractéristiques qui résument son opinion :

« Je ne pense pas au bi-métallisme ; je veux dire que je n'y songe pas EN CE MOMENT, tout en admettant que la vision de ce système ait pu traverser mon esprit. »

Tel est le résumé de la brillante étude de M. Goschen.

Ce qui nous frappe surtout, ce qui n'échappera à aucun de nos lecteurs, c'est l'importance d'un pareil aveu dans la bouche d'un futur ministre anglais, parlant au peuple anglais, en plein foyer du mono-métallisme et avouant, en véritable homme d'État, ne plus tenir à son ancien dogme monétaire ni à la doctrine surannée dont il vient de caractériser si clairement les dangers.

Nous avons été heureux de signaler cette opinion à nos lecteurs, car nous savons combien le témoignage d'un personnage aussi considérable sera de nature à accréditer à leurs yeux les conclusions auxquelles par d'autres voies, par d'autres moyens et par d'autres preuves, nous sommes nous-mêmes arrivés dans les chapitres que nous leur présentons plus loin.

PARAGRAPHE III.

La liquidation de l'Union latine.

Causes des complications. — Le quart d'heure de Rabelais arrive. — 600 millions de perte actuelle sur la circulation des pièces de 5 francs en France. — Qui la paiera ? — 84 millions de perte pour la Belgique. — Le frai est hors question. — Prétention française de rendre les pièces de 5 francs belges contre or. — Le traité de 1865 n'en dit rien. — Motif de ce silence en 1865. — En renouvelant le traité en 1878 on prévoit la liquidation. — Banque de France. — Banque Nationale de Belgique. — M. Léon Say. — Ce qu'auraient pu répondre les délégués italiens et belges pour repousser cette responsabilité. — Pourquoi ils ne l'ont pas fait. — La convention n'a jamais entendu accorder le cours légal aux monnaies étrangères. — La pièce de 5 francs d'argent dépréciée n'est plus qu'une monnaie divisionnaire. — Comme telle elle doit être reprise. — M. Feer-Herzog. — M. Pirmez. — Les pièces de 5 francs d'argent devraient être reprises par l'État à l'égal de la monnaie divisionnaire émise à bas titre, à basse valeur. — Adopter une autre solution, qui laisserait la perte aux porteurs, pourrait être pire, comme conséquences. — La Banque de France déclare la guerre aux écus étrangers. — Le baiser-Lamourette.

La question que nous allons traiter ici aurait dû prendre place à la suite de notre chapitre XVI (voir page 121) alors que nous exposions les résultats auxquels était arrivée la convention latine après vingt années d'exercice, mais au moment où nous écrivions ce chapitre il ne paraissait pas qu'une difficulté dût naître.

Cette discussion a été provoquée surtout par les articles publiés dans le *Siècle* par M. H. Cernuschi. Du reste on ne pouvait prévoir toutes les difficultés que pourraient faire naître les *questions* et les *conventions monétaires*.

Tout ce qui repose sur de fausses bases, tout ce qui s'appuie sur de faux principes, tout ce qui, en un mot, est mal assis et mal établi a bien des chances de donner lieu, tôt ou tard, à des embarras, à des mécomptes, à des difficultés et plus on remet, plus on attend et plus aussi l'imbroglio se complique.

La convention latine paraît être dans ce cas.

Cinq États se sont réunis, ils avaient des opinions et des intérêts monétaires différents ; les uns voulaient des monnaies d'or et d'argent comme la France, les autres tels la Belgique et la Suisse désiraient des monnaies composées uniquement d'un seul métal ; les uns battaient monnaie, les autres n'en avaient jamais frappé ; ils avaient des populations fort disparates, les uns 37 millions comme la France, les autres à peine 3 comme la Suisse ; les uns avaient pour monnaie le papier, comme l'Italie, les autres la monnaie métallique. Ils ont cependant constitué entr'eux un seul État monétaire, un seul ensemble conventionnel, hétérogène il est vrai, et réunis ainsi, ils se sont reconnus des droits égaux et réciproques. Ils ont de plus décrété, et cela pour la première fois depuis que le monde existe, une loi collective qui démonétisait le métal argent dont leurs propres monnaies étaient faites et qui de plus, par répercussion, le démonétisait dans une grande partie du monde ; ils ont empêché le public de faire monnayer ce métal librement comme il l'avait fait de tous temps, et enfin, après avoir ainsi avili leurs propres monnaies, entre leurs propres mains, ils se sont mis eux-mêmes à en battre 450 millions, en s'attribuant les bénéfices prélevés sur les monnaies dépréciées, dont le cours était resté obligatoire et légal.

Quelqu'anormal que cela paraisse et quelque'extraordinaire que cela soit, c'est ainsi qu'on a procédé sans encombre pendant toute la durée de la convention signée en 1865 et renouvelée en 1878, mais elle arrive à échéance le 31 décembre 1885.

Le quart d'heure de Rabelais paraît être arrivé et à ce moment se présente la grave question de savoir à qui devront revenir les pièces ainsi dépréciées et quels sont les peuples qui en doivent supporter la perte ?

Ou bien : 1° Ceux qui les ont battues en s'en réservant le bénéfice après les avoir avilées ?

Ou bien : 2° Ceux qui, par les hasards du commerce, les auront en circulation chez eux le 31 décembre 1885 ?

Telle est la question que nous avons pris à tâche d'examiner avec soin, car elle est des plus graves et des plus contestées.

Nous croyons bien faire en fixant la situation en chiffres dans l'esprit de nos lecteurs afin de leur permettre de saisir toute l'importance qu'elle peut présenter. Nous mettrons en présence à cet effet, deux des États, la France et la Belgique, liquidant leurs intérêts.

La France possède d'après les évaluations les moins exagérées, 3 milliards en pièces de 5 francs, et d'après les triages ordonnés par le gouvernement français sur le milliard de ces écus qui se trouve à la Banque de France, il paraîtrait que les écus d'argent, qui circulent sous forme de 5 francs en France, contiendraient en moyenne 15 1/2 p. c. de pièces belges et presque autant de pièces italiennes.

Il en résulterait que la circulation française serait composée de 2100 millions en pièces françaises, de 465 millions en pièces belges et 435 millions en pièces italiennes.

Par suite de la dépréciation du métal argent, qui a été provoquée par la convention latine, chaque pièce de 5 francs ne valant plus actuellement que 4 francs, les 3 milliards qui circulent en France ne valent guère que 2 milliards 400 millions, et les peuples composant l'Union latine auraient, en se séparant, à se partager et à liquider entre eux cette différence énorme, soit une PERTE ACTUELLE DE SIX CENT MILLIONS, PERTE QUI NE PEUT QUE S'ACCROITRE. (1)

Les 15 1/2 p. c. des pièces circulant en France portent donc l'effigie belge, soit 465 millions; or, d'après les mêmes évaluations, la Belgique n'aurait en circulation chez elle que 275 millions de pièces de 5 francs d'argent, qui, en admettant la même proportion de pièces françaises, ne comporteraient guère que 192 millions (70 p. c.) que la Belgique pourrait ainsi rendre à la France en échange des 465 millions de pièces belges que la France aurait à lui restituer. La différence entre ces deux chiffres constituerait

(1) Il faudra vendre le métal de ces pièces démonétisées et dépréciées, mais où, à qui, à quel prix? (Voir page 135.)

ainsi un excédent de 273 millions que la France aurait à renvoyer en Belgique, sous forme de pièces de 5 francs d'argent dépréciées, et cette dernière aurait à le lui payer en or ou en toute autre valeur équivalente, supportant ainsi une perte de 55 millions. Elle aurait de plus l'obligation de payer une somme de 273 millions en or ou en valeurs équivalentes — ce qui ne serait pas la moindre des difficultés — pour rentrer en possession d'une monnaie superflue et inutile.

Telle est la position qui serait faite aux deux pays dont nous nous occupons, si les États pouvaient être rendus responsables de la moins-value des pièces de 5 francs d'argent portant leur effigie.

Nous ouvrons ici une parenthèse :

Remarquons que dans les calculs des pertes nous ne parlons pas du FRAI, c'est-à-dire de cette usure provoquée par la circulation à l'étranger où ces pièces de monnaie avaient cours.

On s'aperçoit bien vite que c'est là une perte qui résulte directement de la nature de la convention qui n'a d'autre but que de favoriser cette circulation des monnaies de l'un pays dans l'autre. Si en France il circule 15 $\frac{1}{2}$ p. c. de pièces belges, il circule 70 p. c. de pièces françaises en Belgique.

Les parties contractantes n'ont pas pu se dissimuler que cette perte existerait un jour, mais elles l'ont limitée, en assignant pour chaque pièce une tolérance de *frai* en dessous de laquelle les pièces perdent leur pouvoir de circuler ; c'est ainsi que pour les pièces de 5 francs, par exemple, elle l'a limitée à 1 p. c. (article 3).

Le FRAI ne peut donc créer de difficulté à la liquidation et doit rester en dehors des pertes dont nous entretenons en ce moment le lecteur.

Nous revenons à notre sujet principal, la moins-value du métal argent et, partant, de la pièce de 5 francs et la question de savoir à charge de qui doit retomber cette perte.

Les publicistes français à la tête desquels se trouve M. Cernuschi, l'éminent délégué du gouvernement français à la conférence internationale de 1881, aussi bien que le gouvernement français lui-même, comprennent apparemment tout ce que cette situation pourrait révéler de grave pour la Belgique, mais quelque grave qu'elle puisse être, ils semblent être d'opinion qu'en cas de dissolution de l'Union

latine, il n'y aurait nul doute possible sur l'obligation pour chacun des États contractants de reprendre et de rester responsables à l'échéance de la convention des monnaies portant leur effigie.

Nous venons de calculer la perte énorme que cette liquidation ainsi entendue ferait peser sur chacun des États intéressés et l'on comprend aisément combien semblable liquidation doit préoccuper ceux qui seraient appelés à y participer.

Nous croyons qu'il sera intéressant pour nos lecteurs, que nous leur montrions combien, surtout en questions monétaires, de fausses prémisses peuvent entraîner de funestes conséquences.

Nous allons donc dans cette intention examiner de plus près le cas de la Belgique vis-à-vis de la France, au moment de la liquidation de l'Union latine.

Remarquons tout d'abord que la convention de 1865, qui contenait une clause de liquidation par laquelle on réglait en fin de compte l'échange des *monnaies divisionnaires*, ne parle en aucune façon de liquider les *autres monnaies* (celles de pleine valeur), ce qui pourrait permettre de supposer, jusqu'à certain point, qu'elle aurait ainsi entendu à leur égard affranchir réciproquement les gouvernements signataires du traité de 1865 du droit et du devoir de liquider entr'eux ces monnaies à l'expiration de la convention.

Tel ne semble pas être l'avis de M. Pirmez, l'éminent délégué belge, car voici dans quels termes, en 1878, il expliquait ce silence :

« Les États de l'Union n'ont pris en 1865 aucun engagement
« en ce qui touche les monnaies de paiement. *La convention*
« *supposait que l'argent et l'or conserveraient le même rapport de*
« *valeur*, et il n'y avait pas plus d'intérêt, à cette époque, à faire
« l'échange des pièces de 5 francs, qu'il n'y en aurait aujourd'hui
« à faire l'échange des pièces d'or entre deux pays de l'Union. »

C'est, le lecteur voudra bien le remarquer, la preuve que l'intérêt que les États peuvent avoir aujourd'hui à prévoir la liquidation des pièces de 5 francs n'est né et n'a pris sa source qu'au cours et avec l'assistance de l'entente latine, c'est-à-dire depuis 1865, — puisqu'à cette époque cet intérêt n'existait pas. Ce fait est utile à constater pour apprécier la responsabilité des membres de l'Union ; s'il était prouvé qu'ils ont participé au mal ils devraient, en toute justice et en toute équité, participer à le réparer.

M. Pirmez était dans le vrai, car si, depuis 1873, les peuples latins ne s'étaient pas mis d'accord pour avilir la valeur de l'argent, ils n'auraient eu en 1878 aucune raison de se préoccuper de pertes occasionnées par la liquidation des pièces de 5 francs d'argent. Ces pertes n'existeraient pas.

L'argent avait été démonétisé par la convention latine en 1873, et au moment où la dernière conférence de 1878 ouvrait ses travaux, le métal argent perdait déjà 10 à 15 p. c. (Il en perd 20 à l'heure qu'il est.)

Le gouvernement français, qui se préoccupait déjà de cet état de choses, donnait lecture à la conférence monétaire, le 5 octobre 1878, d'une lettre importante du même jour, par laquelle la Banque de France, sur l'invitation qui lui en avait été adressée, exprimait très clairement, très explicitement son opinion sur la façon dont, à raison de cette perte, elle comprenait que la liquidation des écus de 5 francs devrait être faite lors de la rupture de l'Union latine.

La lettre de la Banque de France qui fut annexée au procès-verbal de la séance et qui, de ce fait, était acquise à la discussion, nous paraît assez formelle pour que nous croyions devoir en reproduire les termes :

« Vous désirez aussi, Monsieur le Ministre, disait-elle, connaître l'opinion de la Banque sur la manière dont elle entendrait faire la liquidation de son encaisse de pièces étrangères, au cas de la rupture de l'Union latine. Sous l'empire de la convention de 1865 et des dispositions qui obligent les caisses publiques de chaque État à recevoir les monnaies des autres États contractants, il semble que *la seule manière de procéder, pour les particuliers détenteurs de ces monnaies comme pour la Banque, sera de les verser au Trésor français, à qui incombe le devoir de traiter avec ses associés de l'échange réciproque de leurs monnaies.*

« Il est vrai que la convention de 1865 n'a pas prévu, comme elle l'a fait pour les monnaies divisionnaires, le mode de liquidation des autres monnaies et plus particulièrement des pièces de 5 francs d'argent. Si, en 1865, il était nécessaire de prendre des mesures spéciales à l'égard des monnaies divisionnaires à cause de leur bas titre, on a pu croire inutile de le faire pour les pièces de 5 francs d'argent, car, à l'époque de la conven-

« tion, la proportion établie entre le prix des deux métaux n'avait
« pas encore varié et de plus cette convention supposait que
« la fabrication serait, dans chaque État, en proportion des besoins
« de la population. Mais depuis que l'argent perd relativement
« de 10 à 15 p. c., que la fabrication étrangère a été exagérée,
« que la circulation et nos caisses regorgent de cette monnaie, la
« question de liquidation acquiert une importance capitale et la
« Banque insiste, dans un intérêt général, pour que la conférence
« ne laisse pas cette question sans solution. » (1)

Les délégués des deux États, France et Belgique, réclamèrent des banques d'émission de ces deux pays deux déclarations identiques par lesquelles ces établissements s'engageaient, comme auparavant, à accepter dans leurs caisses les monnaies que les États allaient de nouveau s'obliger à accepter dans les leurs.

Toutefois ces engagements ne devaient se prolonger que pendant la durée de la nouvelle convention, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1885, et après cette date on devait leur reprendre au pair les pièces que les banques possèderaient dans leurs caisses.

Ces engagements ne peuvent être regardés que comme le corollaire de la lettre de la Banque de France dont nous avons donné l'extrait plus haut. (2)

Il paraît donc acquis que lors de la rupture de l'Union latine *la Banque de France entendait bien verser au Trésor français les pièces de 5 francs étrangères, lequel Trésor français aurait à s'arranger avec ses associés au sujet de l'échange réciproque de leurs monnaies.*

Dès la séance suivante, du reste, et reprenant la même question, le *président*, M. LÉON SAY, *s'énonçant au nom du gouvernement français*, faisait siennes les idées émises à cet égard par les banques de Belgique et de France ; il posait la question de la liquidation des pièces de 5 francs dans les termes suivants :

« *La liquidation n'offre aucune difficulté, disait-il, s'il s'agit d'un pays à circulation métallique.* »

Il nous paraît bien difficile, à la suite des documents si expli-

(1) Lettre de la Banque de France au Ministre des Finances, 5 octobre 1878, annexe A, à la troisième séance de la conférence monétaire du même jour.

(2) Voir procès-verbaux des 3^e 9^e et 10^e séances de la conférence de 1878 (annexes).

cites des Banques, de ne pas trouver dans ces paroles l'affirmation bien claire de l'obligation de la reprise des écus de 5 francs par chacun des contractants à l'échéance de la convention, et si l'on pouvait en douter, les commentaires mêmes dont M. LÉON SAY faisait suivre l'affirmation de ce principe, en le discutant dans ses rapports avec l'Italie payant en papier à cours forcé les pièces de 5 francs qui devraient lui être rendues un jour, feraient, nous semble-t-il, disparaître tout doute ou toute hésitation.

Voici ce qu'ajoutait à cet égard M. LÉON SAY :

« Un État qui a le cours forcé se trouverait, pour effectuer
« cette opération, dans une situation embarrassante. Prenons pour
« exemple l'Italie et supposons que, à l'expiration de la convention,
« on présente à l'échange les pièces de 5 francs italiennes. Ces
« pièces ne sont autre chose que des lettres de change payables à
« Rome. L'opération serait facile si le change était au pair, c'est-à-
« dire s'il n'était soumis qu'à de faibles variations contenues dans
« les limites des frais de transport. L'écart du change fait toute la
« difficulté, et cet écart est la conséquence du cours forcé. On peut
« remédier au mal de deux manières : en faisant disparaître le
« cours forcé, ou en tenant compte de la perte de change. »

Ainsi donc M. LÉON SAY, allait même jusqu'à discuter s'il ne fallait pas faire retomber à la charge de l'Italie, non seulement la perte inhérente à la diminution de la valeur de l'argent contenu dans la pièce de 5 francs, mais encore l'intégralité de celle résultant du papier à cours forcé à Rome.

Si à cette prétention de la France explicitement formulée, il y avait eu quelque chose à répondre, c'était le moment pour les délégués des autres États de soulever la question de principe et de droit et de repousser la responsabilité que la France voulait leur imposer.

Il n'y avait qu'une seule réponse à faire ; elle était simple et la voici :

« Cette responsabilité, que vous voulez faire retomber à la
« charge des États qui ont battu les pièces de 5 francs, n'est
« vraie que pour les monnaies divisionnaires émises à leur profit
« et à une valeur supérieure au métal qu'elles contiennent.

« Mais pour les monnaies de paiement, 20 francs d'or ou 5
« francs d'argent, ce principe ne peut être admis.

« Le traité de 1865, qui parle des premières, se tait absolument quant aux secondes et en cela il a fait chose sage.

« Ce n'est point l'État qui a émis les pièces de 5 francs d'argent; ce sont des particuliers qui en ont fait l'émission. En France et en Belgique, le rôle de l'État, à l'égard de la fabrication des monnaies, se réduit à une simple surveillance. L'État constate, dans des formes solennelles, que les pièces de monnaie sortant de la machine ont le poids et le titre voulus par la loi. Les directeurs des Monnaies travaillent d'après un tarif que le gouvernement a déterminé pour les particuliers qui, possédant des matières d'or et d'argent, veulent les faire convertir en espèces. Ces directeurs ne fabriquent point pour le compte de l'État. *Il est de principe, dans les temps modernes, que l'État ne bénéficie pas sur les monnaies.* Dans une pareille situation, l'on n'est pas fondé à dire qu'en France et en Belgique l'État ait rien garanti au public, au sujet des pièces d'argent, hormis l'exactitude du poids et du titre voulus par la loi.

« Les particuliers dès lors n'ont pas le droit d'élever la moindre réclamation contre l'État s'ils apprennent quelque jour que le disque qu'ils ont en poche, qui jusque-là valait 5 francs ne vaut plus que 4 francs.

« C'est sous l'empire de ces principes monétaires que les États de l'Union latine ont conclu le traité de 1865.

« Ce traité ne prévoit pas l'obligation pour les États contractants de reprendre un jour leurs monnaies de paiement; il ne le prévoit que pour les monnaies divisionnaires qui n'ont pas leur pleine valeur; les États ne peuvent être obligés de reprendre ces monnaies de paiement aux étrangers puisqu'ils n'y sont pas même tenus envers leurs propres nationaux. »

Tel est le langage viril qu'auraient pu tenir les délégués *belges* et *italiens*. Mais cette réponse ne pouvait plus être faite alors que les principes monétaires, sur lesquels elle devait s'appuyer, ont été viciés par l'entente commune des peuples signataires de la convention latine.

Nous demandons au lecteur la permission d'ouvrir une nouvelle parenthèse.

Le gouvernement français qui, depuis 1865, avait admis (art. 3)

à titre temporaire le *cours réciproque des pièces de 5 franc d'argent dans les caisses publiques des États contractants* s'était absolument refusé, à plusieurs reprises, à accorder le *cours légal aux monnaies étrangères*, même aux monnaies d'or. M. Léon Say, en présidant la conférence le 1^{er} octobre 1878, a cru devoir de nouveau en faire la déclaration formelle.

L'on comprend toute la portée juridique de cette distinction et de ce refus et toute la différence qui consiste à accepter temporairement dans ses caisses les monnaies étrangères, ce qui implique une liquidation en fin de compte, ou bien à leur *accorder le cours légal*, ce qui les aurait assimilées aux pièces françaises et aurait au contraire exclu toute idée de semblable liquidation.

Le fait que nous signalons ici paraît revêtir une sérieuse importance dans la question qui nous occupe, car si l'on pouvait admettre que les gouvernements français et belge, après l'échéance de la convention latine, pussent être tenus de conserver pour leur compte les pièces étrangères, ce serait d'après nous l'assimilation absolue des pièces étrangères aux pièces nationales, *ce serait précisément pratiquer le cours légal, tandis qu'il a été, au contraire, expressément repoussé dans les conférences.*

Nous fermons notre parenthèse.

Nous disions donc que des actes et des déclarations qui s'étaient produits au cours de la convention avec le concours des États contractants, étaient venus enlever aux signataires de cette convention le droit de s'opposer à la demande du gouvernement français et les amenaient à devoir accepter à son expiration la reprise des écus de 5 francs d'argent.

Depuis 1873, en effet, ce n'étaient plus les particuliers qui faisaient, comme par le passé, l'émission des pièces de 5 francs.

Depuis cette époque le rôle des États ne se réduisait plus à la simple surveillance de la fabrication; seuls, au contraire, ils s'étaient arrogés le droit de faire battre monnaie, et seuls aussi ils encaissaient à leur profit exclusif le bénéfice provenant de la fabrication de pièces de 5 francs, pleinement libératoires, avec un métal déprécié par les propres décisions des peuples latins.

Il nous paraît bien difficile qu'après avoir provoqué cette

dépréciation, ces mêmes États puissent endosser aux porteurs les pertes encourues par la moins value de pièces de 5 francs que la loi ne leur permet pas de refuser.

A partir du jour où les États de la convention se mirent à fabriquer à leur bénéfice des écus de 5 francs qui ne valaient plus leur pleine valeur, la pièce de 5 francs avait perdu sa qualité de monnaie de paiement et devait être assimilée aux monnaies divisionnaires de 2, 1 et 1/2 francs, battues à bas titre, dans les mêmes conditions de bénéfices prélevés par les gouvernements.

C'est ce qui faisait dire à M. Feer-Herzog, disciple du monométallisme et représentant de la Suisse, que :

« La pièce de 5 francs n'est actuellement, pas plus que la pièce de 1 franc, soutenue par sa propre valeur. »

Les pièces de 5 francs d'argent, depuis leur avilissement voté par les peuples latins, étaient devenues pour eux une véritable monnaie divisionnaire n'ayant plus sa pleine valeur et devant par conséquent être retirées aux frais des gouvernements qui les avaient émises.

Il nous semble que M. Pirmez partage absolument cette opinion; voici ce qu'il disait lorsqu'il s'agissait de fixer les contingents des pièces de 5 francs à fabriquer dans l'année 1879 par chacun des États contractants, contingents que la conférence proposait de fixer à 6 francs par habitant :

« Il serait plus avantageux de se rapprocher du taux de 5 francs par habitant, pris comme base du calcul des contingents. Nous avons une somme énorme d'écus de 5 francs qui jouent, à vrai dire, le rôle des monnaies d'appoint; et quand on voit l'Angleterre et l'Allemagne n'avoir par habitant que l'équivalent d'une douzaine de francs de ces monnaies, y compris les pièces de valeur correspondante aux écus de 5 francs (1) on comprend qu'on se plaigne parmi nous d'un excès de monnaie divisionnaire. Ce n'est donc pas le moment d'étendre les limites qui ont été assignées à la fabrication de cette monnaie. La Belgique renoncerait volontiers, si ce principe était adopté, à toute augmentation de son contingent actuel. »

(1) En Angleterre et en Allemagne, les couronnes et les thalers d'argent, correspondant aux pièces de 5 francs chez nous, sont des pièces divisionnaires et non des monnaies de paiement, ces deux peuples n'ayant que l'or comme monnaie de paiement.

C'était la conséquence logique et forcée des premières erreurs de 1873, qui avaient amené la démonétisation de l'argent, en vue de l'établissement de l'étalon d'or unique. — La pièce de 5 francs en argent ne pouvait plus être regardée que comme une monnaie divisionnaire, accessoire, et avait perdu son titre et ses droits de monnaie de paiement.

C'est dans ces termes qu'*adoptant ce principe*, l'art. 9 de la convention du 5 novembre 1878 supprima définitivement le monnayage des pièces de 5 francs, l'assimilant ainsi définitivement à une monnaie divisionnaire ou de billon, n'ayant plus sa pleine valeur ; *assignats métalliques*, comme les appelle M. Cernuschi.

Il nous paraît donc bien difficile, en équité et en droit, que les États, qui par leurs actes ont décrié les monnaies et qui ont même encaissé des bénéfices sur leur fabrication, refusent de s'en reconnaître responsables, et puisque, grâce aux agissements de ces États eux-mêmes et à la baisse de l'argent provoquée par eux, la pièce de 5 francs n'est plus; d'après leur propre témoignage, qu'une monnaie divisionnaire, il est inadmissible de raisonner à son égard comme s'il s'agissait de la monnaie de paiement de pleine valeur. Ce serait justifier le jugement sévère de Michel Chevalier que nous reproduisons plus loin (voir page 93).

Puisque les peuples latins ont voulu tenter chez eux l'expérience de la monnaie unique d'or et de la démonétisation de l'argent, puisque le métal argent est ainsi déprécié par eux, il nous semble impossible qu'ils reculent devant les pertes qu'ils ont ainsi provoquées, pertes qui étaient prévues, logiques, fatales, inévitables pour arriver au but poursuivi.

La pièce de 5 francs est donc devenue une simple monnaie d'appoint.

Or, qu'ont fait les peuples latins en 1878 pour les monnaies divisionnaires italiennes qui, grâce au cours forcé des billets italiens, étaient venues encombrer la circulation des autres États, mais surtout la circulation française ?

Ils ont exigé, avant que la convention ne soit renouvelée, que l'Italie reprenne ses monnaies divisionnaires et retire les billets correspondants qui les avaient chassées de la péninsule italienne.

Il nous semble évident que, lors de la liquidation, les pièces de 5 francs dépréciées devront être traitées exactement comme l'ont

été les monnaies divisionnaires de l'Italie et devront comme celles-ci être reprises au pair par leurs auteurs.

Il est impossible de conserver un doute à cet égard ; et nous sommes, quant à nous, fort perplexes de voir la solution que donneront à cette importante question les gouvernements intéressés.

Si cependant, malgré les raisons que nous venons d'exposer, les gouvernements intéressés, reculant devant la grave responsabilité qui les menace et voulant éviter la lourde perte qui viendrait inévitablement affecter leurs finances, insistaient pour repousser la garantie et la responsabilité vis-à-vis des particuliers et prétendaient laisser au public toute la perte, examinons la position qui serait faite aux porteurs des pièces de 5 francs ainsi décriées. Nous établirons aisément que cette position serait pire encore que si l'État les dégrevaient franchement de cette perte.

La pièce de 5 francs d'argent quoique décriée par les gouvernements qui ont décidé que le métal argent ne conserverait plus son ancienne valeur à partir de 1873, n'en a pas moins, chose étrange, conservé sa pleine valeur libératoire de 5 francs dans tous les pays dont elle porte l'effigie et cela pour n'importe quelle somme, sans limite aucune. Monnaie divisionnaire bâtarde en Belgique, en France, en Italie, en Suisse aussi bien qu'en Grèce, bien qu'en définitive elle ne vaille en réalité que 4 francs, on doit la recevoir pour 5 francs, pourvu qu'elle soit à l'effigie nationale.

Personne ne peut légalement se refuser dans aucun des cinq pays à la recevoir pour n'importe quelle somme, en paiement de toutes les dettes et de tous les services.

Nous avons vu comment, sur la foi de certains engagements, les banques de circulation, en France et en Belgique, sont devenues dépositaires de grosses sommes de pièces de 5 francs, bien qu'elles ne valussent que 4 francs.

S'il pouvait être vrai qu'un jour la Banque de France, *le plus important des particuliers de France*, serait menacée de rester responsable du milliard de 5 francs d'argent qui pourrait lui faire perdre plus de 200 millions de francs, elle se hâterait bien vite, grâce au droit que lui donne la loi, de ne plus payer qu'avec ces pièces françaises décriées, tout ce que le public français aurait à recevoir, de ne payer à l'étranger qu'avec des pièces de 5 francs

étrangères et de retenir avec soin dans ses caisses tout l'or qui passerait à ses guichets et, avouons-le, ce serait de bonne guerre.

Le commerce ne trouvant plus à se procurer la monnaie d'or, qui seule est appelée aujourd'hui à servir ses relations avec l'étranger, et les 5 francs d'argent n'ayant plus aucune valeur au-delà de la frontière, ces relations se trouveraient bien vite arrêtées.

Bientôt, à l'intérieur de tous les États signataires du traité de 1865, nous ne verrions plus en circulation que des pièces de 5 francs dépréciées contre lesquelles chacun se défendrait de son mieux, refusant la vente et refusant les services, de crainte d'être payé avec une monnaie perdant 20 p. c. aujourd'hui, et peut-être 30 p. c. demain. Ces véritables *assignats métalliques*, étant devenus en fait la seule base des transactions, seraient refusés et provoqueraient, à n'en pas douter, une perturbation profonde dans les transactions.

L'énoncé seul du fait montre à l'évidence que la prétention de faire retomber la responsabilité à charge des particuliers, sans compter l'injustice qui serait ainsi consacrée, entraînerait une perte, une révolution, un cataclysme bien autrement grave et bien autrement gros de conséquences funestes et irréparables, que la responsabilité pure et simple de l'État. Dès lors il nous est permis de croire que les gouvernements n'ont aucun intérêt à discuter et à décliner cette responsabilité.

Certes nous pouvons déplorer, et déplorer amèrement, que les gouvernements en soient arrivés à provoquer de pareilles pertes et à devoir les payer, puisque ce sont en définitive les contribuables, chacun de nous en fin de compte, qui devons d'une façon comme de l'autre en supporter les lourdes et coûteuses conséquences, que ce soit l'État ou le particulier qui soit responsable.

Nous venons ainsi de démontrer bien clairement, croyons-nous, ce que nous disions en commençant, que : *les fausses prémisses en questions monétaires amènent fatalement de funestes conséquences.*

Le proverbe dit : *lorsque le vin est tiré il faut le boire.* Le mono-métallisme que les peuples latins ont laissé pénétrer dans leurs décisions depuis 1873, a amené la perte que nous venons d'exposer, et à laquelle on ne pourra se soustraire qu'à la condition de revenir des erreurs qui ont été commises, d'en revenir enfin, après une expérience de 20 ans, au point d'où l'on est parti en

1865, c'est-à-dire à la monnaie bi-métallique d'or et d'argent comme elle a existée en Europe jusqu'en 1873.

Cette évolution de la question monétaire nous rappelle ce sage avis de Pascal : « *les sciences ont deux extrémités qui se touchent : la première est la pure ignorance naturelle où se trouvent tous les hommes en naissant* (1851) ; l'autre extrémité est celle où arrivent les grandes âmes, qui ayant parcouru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien et se rencontrent » (1885) en cette ignorance d'où ils sont partis (1).

Comptons donc sur la grandeur de nos gouvernements pour entrevoir le retour à l'ancien ordre des choses, à ce qui existait lorsque nous ignorions encore, en l'an de grâce 1851, qu'il y eût une question monétaire et ce que pouvait bien signifier le « *mono-métallisme* » parfaitement inconnu jusqu'alors de tous les siècles antérieurs.

Nous avons appris à connaître depuis lors « *cette science nouvelle du mono-métallisme* » et depuis 1873 nous tâchons même de la mettre en pratique, nous lançant à travers les difficultés les plus compliquées, les imbroglios les plus ridicules, les souffrances les plus intenses, les crises les plus aiguës.

La *Banque de France*, au moment même où nous terminons ce paragraphe, voulant sans doute faire saisir par le public à quel résultat ridicule en sont arrivés les peuples latins, vient de prendre une décision qui, bien certainement, sera de nature à prouver combien est fausse la voie dans laquelle se trouve engagée cette *soi-disant union monétaire*.

La Banque de France vient de prévenir les grandes administrations françaises, chemins de fer et autres, qu'elle ne recevra plus en compte-courant, dans ses caisses, aucun versement d'*écus d'argent n'ayant pas cours légal en France* ; ceux-ci seront impitoyablement coupés par elle et remis aux porteurs qui auront ainsi à en supporter la perte, soit plus de 25 pour cent.

Les *écus belges, suisses, grecs et italiens* se trouvent dans ce cas, comme nous l'avons vu plus haut (voir notre parenthèse, page xxxix). Ces pièces n'ont pas cours légal en France et ne

(1) Pascal. Pensée III, 18.

peuvent être versées que dans les caisses de l'État (convention 1878, art. 3); elles n'ont pas réellement, en droit, force libératoire en France. L'usage s'en est simplement répandu à la faveur de la *tolérance* du gouvernement français et de la *bienveillance* de la Banque de France.

Du moment où les alliés monétaires de la France se sont mis tout simplement à soulever *la question du droit de liquidation*, que nous venons de discuter plus haut, la France paraît vouloir, de son côté, se cantonner dans les limites de son *droit strict* et c'est ainsi que *les États de l'Union latine sont aujourd'hui menacés de voir couper, par leur voisin et allié, les pièces de 5 francs d'argent portant leur effigie, du moment qu'elles franchiraient la frontière.*

Ce résultat ainsi atteint par l'*Union latine* nous paraîtrait être le comble de toutes les anomalies auxquelles nous exposent les traités d'union monétaire en cours.

Jamais, avant la convention de 1865, c'est-à-dire alors qu'aucun accord n'existait entre les peuples latins, nous ne les avons vus arriver à de pareils actes de rigueur et à de pareilles dispositions de mauvais gré.

Il ne paraît donc pas, d'après les actes récemment posés en France, que la liquidation de la convention de 1878 se prépare dans des conditions d'entente bien parfaite et nous avons quelque crainte que l'*Union latine* n'en arrive à rappeler le *baiser-Lamourette*.

PARAGRAPHE IV.

Quelques faits monétaires datant d'hier.

Les craintes pour l'avenir sont universelles. — 1° Angleterre. — Discussions au Banker's Institute, 18 mars 1885. — Loi hollandaise en vue de la raréfaction de l'or. — Si l'Amérique était devenue mono-métalliste en 1873 c'était par surprise. — M. Del Mar ancien directeur aux États-Unis. — Origine du *Bland-Bill*. — 2° Amérique. — Nos prévisions se réalisent. — M. Cleveland veut démonétiser l'argent. — Ardeur américaine. — Démonétisation de l'argent. — Arguments contraires. — M. Coke. — Hon. Aylett H. Buchner. — Dilemme posé par l'Amérique. — Il faut choisir. — 3° Allemagne. — Pétitions agricoles et manufacturières. — M. de Kardorff. — Débats au Reichstag. — Rejet de la motion. — 4° France. — Interpellation du baron de Soubeyran. — Gouvernement français. — Bi-métallistes. — 5° Italie. — Retour aux billets à cours forcé. — Crédit de l'État compromis. — Préoccupations pour la Rente Italienne à l'étranger. — 6° République Argentine. — 7° Roumanie. — Anecdotes sur la découverte de la Californie. — Elle développe l'activité, elle fait monter les prix, elle favorise l'industrie humaine. — Elle n'enrichit pas les chercheurs d'or. — Mort misérable de Sutter.

Nous venons de nous rendre compte des lourdes pertes subies et à subir encore par les peuples latins sur l'argent qu'ils sont en train de démonétiser.

M. Goschen nous a montré, d'autre part, les pertes subies en Angleterre par la raréfaction de l'or qui en a été la conséquence immédiate et directe.

Nous avons constaté les sérieuses craintes qui préoccupent cet homme d'État célèbre pour l'avenir de son pays. Nous pensons qu'il ne déplaira pas au lecteur de jeter avec nous quelques furtifs regards sur divers points de l'univers, afin d'acquérir la preuve que ces pertes et ces craintes sont bien universelles et pour nous

persuader combien la crise développée par les lois monétaires, étreint violemment l'essor de la société moderne et étouffe ses plus généreuses aspirations.

Nous ne parlerons que de faits absolument récents et principalement de ceux qui se sont produits depuis la publication de notre première édition.

1° ALLONS EN ANGLETERRE.

De même que dans les autres pays la préoccupation de la raréfaction de l'or provoquant la baisse des prix paraît s'accroître chaque jour.

Nous avons vu au paragraphe II la savante dissertation de M. Goschen. Il n'est presque pas de mois où l'Institut des Banquiers anglais ne se trouve appelé à s'occuper de la grave question que nous traitons ici.

Le 18 mars dernier, M. H. Schmidt Esq. lisait encore un nouveau rapport sur *l'Avenir de l'argent*, et montrait au peuple anglais les dangers évidents de la raréfaction croissante de l'or, produite par les lois monétaires. Il prouvait l'impossibilité matérielle où se trouvent les peuples européens d'achever l'œuvre si imprudemment commencée par eux de la démonétisation de l'argent.

M. Schmidt cite un fait qui nous avait échappé et qui nous paraît un précieux enseignement, car c'est un fait posé par ce peuple si sage, si prudent, si prévoyant qui s'appelle le PEUPLE HOLLANDAIS. Le gouvernement néerlandais préoccupé de la raréfaction de l'or, seul métal international actuel, et inquiet de l'abaissement de l'encaisse or de la Banque des Pays-Bas, s'est fait autoriser par la Chambre, comme mesure *in extremis*, en cas de nécessité urgente, de fondre, de démonétiser et de vendre à perte, contre de l'or, 25,000,000 de florins, c'est-à-dire plus de 50,000,000 de francs.

Il faut que les craintes en Hollande soient bien sérieuses, en vérité, pour penser d'avance à de pareilles mesures !

M. Schmidt explique les pertes subies par le peuple anglais dans ses relations avec les Indes ; il prévoit les dangers dans l'avenir et il conclut, comme nous l'avons fait, en disant que les tentatives infructueuses de mono-métallisme « or, » depuis 20 ans, au mépris

de tous les précédents historiques, doivent cesser, sous peine des plus grands dommages.

Ici se place un incident fort intéressant.

A la séance dont nous parlons, et lorsqu'il s'est agi de discuter les conclusions du rapport que nous venons de résumer, *M. Alex. Del Mar* (ancien directeur du bureau des statistiques des États-Unis) fit part à l'assemblée des singulières circonstances qui amenèrent l'Amérique à décréter le 20 janvier 1873, sans s'en douter en aucune façon, que l'unique unité monétaire serait dorénavant l'or.

Nous avons cité cette décision (voir page 123). Nous complétons la singulière histoire de cette loi en laissant parler l'honorable fonctionnaire américain, qui va nous apprendre comment il en a surpris les secrets. C'était au moment où le peuple américain était livré au cours forcé des billets et n'avait plus aucune monnaie métallique en circulation.

« En 1873, — dit-il, — alors que le peuple avait tout oublié en
« fait de monnaie et s'était relâché de sa vigilance accoutumée
« lorsqu'il s'agissait de lois monétaires, un petit homme qui avait décidé
« dans son petit esprit, par quel motif je l'ignore, que les anciennes
« lois monétaires de l'Union devaient être changées; procéda à ce
« changement en BIFFANT SIMPLEMENT UN MOT DE LA LOI. Il
« persuada le directeur de la Monnaie, un gentleman fort innocent
« et très ignorant de l'histoire monétaire, de rassembler et de
« codifier toutes les lois monétaires pour remplacer les nombreuses
« lois existantes et pour les présenter ainsi codifiées au Congrès.

« Ce code fut accepté et passa au Congrès sans aucun soupçon
« de sa part et sans que le peuple ne fût informé qu'aucune inno-
« vation ou qu'aucun changement allait être fait à la loi.

« Cependant il y en avait un.

« En omettant subrepticement le mot « DOLLAR » dans la liste
« des monnaies d'argent que la Monnaie était autorisée de battre
« sur la demande de porteurs de métal, il avilissait et démonétisait
« honteusement cette monnaie, la seule monnaie d'argent dont le
« monnayage illimité et gratuit était primitivement possible en Amé-
« rique.

« Le code nouveau ne démonétisait pas les dollars d'argent qui
« étaient en circulation. Ils restaient en circulation, comme aupara-
« vant à titre de monnaie libératoire pour toute somme, mais il omettait

« de prévoir le monnayage de tout nouveau dollar d'argent; et
« ainsi il démonétisait réellement l'argent et détruisait le double étalon
« en Amérique.

« L'année suivante, quand cette loi monétaire ainsi mutilée fut
« inscrite dans les statuts revisés des États-Unis, elle fut encore
« mutilée en dégradant subrepticement de ses fonctions libératoires le
« dollar d'argent, en ne permettant plus de s'en servir que pour cinq
« dollars dans le même paiement.

« La démonétisation était alors accomplie définitivement.

« Ces actes ne sont pas le fait de la nation américaine; ce ne
« sont pas les hommes d'État américains qui les ont posés; le peuple
« n'en avait pas connaissance. Ils furent posés par intrigue — une
« intrigue qui, j'en ai bien peur, prenait son origine de ce côté de
« l'Océan.

« En 1875, je fis cette découverte, moi-même, et ayant découvert
« le mal je pris des mesures pour appliquer un remède. Telle fut
« l'origine du BLAND-BILL. »

L'orateur, qui est ingénieur des mines, expose ensuite l'amoin-
drissement des mines d'or et il établit, par des chiffres, l'impossibilité
absolue de trouver assez d'or pour pouvoir démonétiser l'argent, ce
qui l'amène à conclure, tout comme M. Schmidt, à l'obligation et à
la nécessité absolue aux yeux de tous les Américains, ses compa-
triotes, d'en revenir à se servir de l'argent dans les transactions
internationales.

2° PASSONS EN AMÉRIQUE.

Nous disions au mois de janvier qu'il était probable, d'après
l'attitude prise antérieurement par les membres de son parti, que
le Président des États-Unis, M. Cleveland, qui est monté au pouvoir
le 1^{er} mars 1885, insisterait pour suspendre le monnayage de l'argent
en Amérique, et nous montrions ce grand pays disposé à aggra-
ver encore la crise et les maux dont nous souffrons déjà (voir
page 144).

Nous ne nous étions pas trompés, puisque avant même son
entrée au pouvoir, et contrairement aux règles généralement admises,
il manifestait déjà hautement son intention parfaitement arrêtée
d'intervenir au plus tôt dans la question, à ce point qu'au mois

de février dernier une pétition signée par cent sénateurs lui fut adressée pour le supplier de ne pas commettre d'imprudences et de ne faire aucune déclaration à cet égard dans son discours d'ouverture.

Néanmoins le 26 février, et quoique n'étant pas encore entré en fonctions, le nouveau Président écrivait une lettre au Sénat, réclamant la suspension du monnayage de l'argent et le 28 février le *Morning News*, paraissant à Paris, enregistrait la dépêche suivante :

« Des craintes sérieuses existent qu'un conflit entre M. Cleveland et la majorité des démocrates puisse se produire au sujet du monnayage de l'argent. Le nouveau cabinet secondera M. Cleveland en soutenant la suspension de ce monnayage. Mais 44 démocrates ont voté pour la suspension et 116 se sont opposés aux vues du Président; ces derniers sont très démonstratifs. Leur chef, se joignant aux partisans de l'argent contre les républicains, annonce franchement l'ouverture d'hostilités contre M. Cleveland, qui, dit-il, a permis aux banquiers de Wall street d'appuyer le parti de l'or, pour le soutenir. »

L'on voit à quel diapason se trouvent montés les Américains.

C'est qu'apparemment ce peuple si éminemment pratique comprend parfaitement et apprécie à leur juste valeur les graves intérêts qui sont en jeu.

Que l'on ne croie pas, si l'Amérique se décidait à démonétiser l'argent, que ce soit par horreur de ce métal. C'est tout au contraire, nous l'avons prouvé, dans le but d'accentuer le malaise causé par sa démonétisation chez nous et afin de nous ramener plus promptement à lui rendre son pouvoir monétaire (voir page 144). Nous en trouvons la preuve nouvelle dans ce fait, assez original en vérité, que la motion de supprimer le monnayage de l'argent en Amérique a précisément été introduite et soutenue au congrès américain par M. Ingalls, sénateur d'un pays qui produit ce métal.

Ces efforts réunis n'ont pas abouti cependant, et l'Amérique va donc continuer à battre au moins 10 millions de francs chaque mois, suivant les prescriptions du *Bland Bill*, mais tout nous porte à croire, et des renseignements particuliers reçus de personnes fort autorisées nous en donnent l'assurance, que l'année 1885 ne s'écoulera pas sans que ce monnayage soit suspendu.

Deux journaux de New-York, qui jouissent de la plus haute

autorité, l'un, *la Tribune*, du parti républicain; l'autre, *la Nation*, du parti démocratique actuellement au pouvoir, déclaraient il y a quelques jours que la nouvelle chambre qui se réunira le 1^{er} décembre prochain se trouve assurée d'avance d'une majorité parfaitement décidée à voter la suspension de la frappe de l'argent, mesure à laquelle le nouveau président actuel M. Cleveland s'est du reste ouvertement rallié.

L'opinion publique en Amérique s'est hautement prononcée en faveur de cette mesure qui préoccupe tous les esprits, au point de primer chez eux toutes les autres questions; en effet l'encaisse d'or a été sérieusement réduite dans les caisses du Trésor américain et ce pays est, par suite, menacé d'une crise monétaire.

Nous regrettons vraiment de ne pas pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs l'intégralité des intéressants débats qui suivirent la motion faite à la Chambre américaine le 26 février, laquelle tendait :

- 1° Au retrait et au remonnayage du trade-dollar d'argent;
- 2° *A la reprise des négociations entre le Président des États-Unis et les pays de l'Union latine ou autres, en vue d'assurer le libre monnayage de l'argent comme monnaie légale, ayant un rapport fixe avec l'or;*
- 3° *A la suspension indéfinie du monnayage d'argent, pour le cas où l'entente entre les États-Unis et les pays susmentionnés ne s'établirait pas avant le 1^{er} août 1886.*

La décision à intervenir ayant été reculée à la prochaine session de décembre, nous n'avons pas à nous occuper ici de la destinée de ce projet de loi, mais nous ne pouvons nous empêcher de relever quelques réflexions que le débat a inspirées à plusieurs des orateurs qui y ont pris part. Envisageant la question monétaire dans ses rapports avec la baisse des prix des marchandises, ils montrent qu'en Amérique, comme en Europe, la crise monétaire agit de la même façon, que les raisonnements et les constatations que l'on fait de l'autre côté de l'Atlantique à ce sujet sont absolument les mêmes que nous invoquons ici et qu'enfin ils cadrent sans aucune restriction avec la thèse que nous soutenons.

M. Coke démontre l'insuffisance du stock d'or américain. La diminution de l'agent métallique de circulation provoque, dit-il, en Amérique une augmentation évidente de la valeur de la monnaie

comme moyen d'échange, c'est-à-dire une baisse des salaires, une baisse de tous les prix, un accroissement de richesse pour les riches, un accroissement de pauvreté pour les pauvres. Il est, d'après lui, du devoir du gouvernement de faire tout son possible pour éviter un pareil désastre et le meilleur moyen de le prévenir est de poursuivre le monnayage de l'argent, de façon à assurer une base métallique suffisante à la circulation. (1)

Le 28 février, à la Chambre des représentants, l'honorable Aylett H. Buckner, représentant du Missouri, s'exprime dans le même sens, mais en appuyant davantage encore sur la baisse de tous les prix, considérée comme contre-coup de la diminution des quantités monétaires.

Il se demande si l'énorme consommation d'or qui s'est faite depuis quelque temps exerce une influence sur le commerce, sur le prix des objets de nécessité, sur les salaires des *masses laborieuses* ; il recherche si un rapport quelconque existe entre l'absorption croissante de l'or et la crise industrielle qui sévit en Europe et en Amérique ; enfin il se demande si les prélèvements exagérés, qui ont été faits sur la provision d'or dans le monde civilisé, affectent le prix du travail et nuisent en général à la production ?

Sa réponse est très hardiment affirmative sur tous ces points.

M. Buckner réfute ensuite la thèse suivant laquelle la crise serait due à des causes purement locales. La crise est générale, dit-il, elle sévit dans les pays libre-échangistes tout autant que dans les pays protectionnistes ; elle influe sur la production du travail manuel de même que sur les produits des usines ; sur les produits de la ferme comme sur ceux de la mine ou du magasin. La baisse des prix a rigoureusement coïncidé, du reste, avec les prélèvements excessifs d'or par l'Allemagne d'abord, par les États-Unis et d'autres pays ensuite. (2)

Il serait trop long de reproduire ici tous les arguments cités par les orateurs américains, arguments que nos lecteurs trouveront dans les chapitres qui vont suivre, ou qui ne sont que la répétition de ceux produits par M. Goschen et exposés dans le deuxième

(1) *Congressional Record*. Vol. 16, n° 64, fol. 2424.

(2) *Idem*. Vol. 16, n° 67, fol. 2582.

paragraphe de nos prolégomènes. Il nous importait uniquement de montrer ici au lecteur combien les rapports que nous établissons entre la crise et la monnaie ont de retentissement en Amérique.

Bien que les Chambres aient décidé de ne prendre aucun parti avant décembre 1885, le gouvernement américain, reprenant la motion présentée par M. Ingall's, vient de la mettre à exécution de son propre mouvement et de son propre chef.

Une dépêche de New-York du 9 avril disait que :

« En vue de la prochaine réunion en conférence des membres
« de l'Union latine, M. le secrétaire Bayard a donné des instructions
« aux Ministres d'Amérique à l'étranger d'avoir à informer comme
« suit les gouvernements auprès desquels ils se trouvent accrédités :

« Le gouvernement des États-Unis désire s'entendre sur un tarif
« réglant la valeur de l'or et de l'argent pour les besoins du mon-
« nayage ; dès que les gouvernements européens seront disposés à se
« rassembler en vue d'assurer le monnayage illimité et de déclarer les
« deux métaux comme étant monnaie libératoire, dans un rapport
« à fixer internationalement. »

(The Evening Standard.)

Il va donc s'agir pour les peuples latins de choisir sans plus hésiter. Le dilemme est posé :

Ou bien les peuples européens s'entendront avec les États-Unis pour le rétablissement du double monnayage de l'or et de l'argent ;

Ou bien ils verront l'Amérique suspendre, elle aussi, le monnayage de l'argent et augmenter le mal et la crise actuels.

Le problème ainsi posé d'une façon des plus pratiques par les Américains est certainement l'un des plus importants qui puissent s'offrir aux gouvernements et sa solution est sans contredit aussi l'une des plus graves qui puissent s'imposer à l'étude des gouvernants.

3° ARRIVONS EN ALLEMAGNE.

Au même moment où le Parlement américain se préoccupait de ces graves questions, 108 sociétés agricoles, 440 pétitionnaires, demandaient au Parlement allemand de mettre un terme à la crise

actuelle et suppliaient l'Allemagne d'en revenir à son ancien système monétaire, c'est-à-dire au bi-métallisme.

Voici le texte de la pétition des agriculteurs allemands :

« *En présence des grands dommages que l'étalon d'or inflige au développement économique de l'Allemagne, et principalement à l'agriculture et à l'industrie, par l'augmentation de la valeur de l'or, par la diminution progressive de la valeur de l'argent et PAR LA BAISSÉ CONTINUELLE DES PRIX, nous prions Votre Excellence de prendre l'initiative du prompt rétablissement du double étalon.* »

M. le prince de Bismark s'empressa de transmettre ces pétitions au Reichstag où on les discuta le 6 mars. Plusieurs orateurs, à la tête desquels on compte surtout M. de Kardorff et le D^r Frege, en soutinrent le bien fondé.

L'importance, le nombre, la qualité des pétitionnaires indiquent le caractère sérieux de la demande, disait l'un des orateurs, M. de Kardorff; l'établissement du mono-métallisme or a déjà coûté à l'Allemagne 260 millions de francs, et cet énorme sacrifice n'a servi qu'à jeter sur le monde, en guise de linceuil, une baisse générale de tous les produits et à provoquer la crise que nous constatons.

Pendant que la France a 241 francs de monnaie métallique par tête, l'Allemagne en est arrivée à n'en posséder à peine que 83; il y a donc danger pour elle, si la crise continue, et ce péril irait grandissant, surtout si fondant un jour des colonies, comme elle paraît le désirer, elle arrivait à devoir leur fournir une circulation métallique.

Nous ne pouvons donner ici le long discours de M. Bamberger, auteur, comme on le sait, du mono-métallisme en Allemagne, défendant son enfant contre les critiques qu'on lui adresse. Il ne fait du reste que reproduire, sous forme de véritable réquisitoire, les vieux arguments ressassés depuis plus de 20 ans, finissant par des personnalités « *comme la défense de toutes les causes douteuses,* » blâmant les pétitionnaires de jeter à plaisir l'inquiétude dans le pays, reproche auquel le docteur Frege répondait avec beaucoup de calme, de logique et d'à-propos : « que cela leur aurait été parfaitement impossible, si le mouvement ne s'était pas manifesté dans toutes les parties de l'Allemagne d'une manière absolument populaire. »

Nous le voyons, en Allemagne comme en Amérique, comme ailleurs, c'est toujours la baisse des prix provoquée par la diminution de monnaie, à telle enseigne que le docteur Frege, comme conclusion, s'est contenté de lire au Reichstag la fin de notre chapitre VIII (voir page 49).

Malgré ces efforts la motion fut rejetée. Mais que l'on ne croie pas que ce soit parce que le parlement allemand se serait prononcé de nouveau contre le bi-métallisme, bien au contraire. Voici ce que M. Windthorst, chef du centre, disait au nom d'une partie des opposants : « Je ne suis pas contre l'idée qu'on nous présente, « mais je trouve que *nous devons laisser l'initiative au gouvernement.* »

Les pétitionnaires invitaient, en effet, le gouvernement impérial à provoquer une conférence *en vue de remonayer l'argent*; c'était une sorte de mandat impératif inacceptable par le gouvernement: On ne pouvait l'engager à provoquer une conférence ayant ce caractère, car ce n'était plus une conférence, mais une véritable sommation.

Il est hors de doute qu'une grande partie des opposants ont partagé cette opinion et si les pétitions ont été rejetées, on n'en peut pas absolument conclure que les partisans de l'étalon d'or soient encore en majorité au parlement allemand.

4° ARRÊTONS-NOUS EN FRANCE.

En même temps que ces débats avaient lieu aux Chambres Américaine et Allemande, la Chambre des Députés français voyait surgir une interpellation sur le même objet.

« M. le baron de Soubeyran déclarait à la Chambre que la « plus importante des causes de la crise était le désordre monétaire qui règne dans le monde depuis que la France a cessé le « monnayage de l'argent. »

Nous ne pouvons reproduire ici toute l'argumentation de M. le baron de Soubeyran; ce ne serait du reste qu'une superfétation aux yeux de nos lecteurs, car la plupart des arguments de l'éminent député français seront rencontrés par eux dans les chapitres qu'ils liront plus loin.

Le ministre des finances de France, M. Tirard, répondant

à cette interpellation, n'hésita pas un seul instant à en reconnaître le bien fondé, mais il déclara toutefois ne pas pouvoir se rallier à la proposition de M. le baron de Soubeyran, qui consistait, comme en Allemagne, à provoquer immédiatement une conférence monétaire *dans le but de décider la reprise du monnayage de l'argent*. Il lui objectait :

1° Que nous verrions revenir les délégués dans une situation analogue à celle qu'ils avaient prise à la dernière conférence de 1881;

2° Qu'une conférence de l'Union latine devant avoir lieu prochainement, rien n'empêcherait les délégués de sortir de leur sphère restreinte et d'étendre le champ de leurs conversations et de leurs négociations ;

3° Qu'enfin, l'ordre du jour, déterminant au gouvernement un but limité au rétablissement du bi-métallisme, rendrait une conférence très difficile et dans le cas de sa réunion aboutirait à un avortement d'autant plus redoutable qu'il serait plus définitif.

En France, comme ailleurs, la chose n'est pas douteuse, nous voyons le retour au bi-métallisme faisant son chemin et s'assurant des voies pour un avenir prochain.

5° VOYONS EN ITALIE :

Là encore les mêmes inquiétudes, les mêmes préoccupations ; là encore la rareté de l'agent monétaire pèse sur le pays au point de menacer de nouveau la circulation métallique et de lui faire sentir la possibilité du retour au cours forcé des billets.

Nous exposons au chapitre XVI les circonstances qui ont accompagné la reprise des paiements en espèces dans ce pays (voir pages 114 et suivantes).

Le coût des envois d'espèces d'Italie à Paris est d'environ $\frac{1}{4}$ pour cent, de sorte qu'une traite de 100 francs payable à Paris ne peut guère valoir à Gênes beaucoup plus que 100 francs 25 centimes, tandis qu'elle valait ces jours derniers 101 francs 50 centimes, soit $1 \frac{1}{2}$ pour cent de prime, ce qui comporte, en réalité, une prime de $1 \frac{1}{4}$ pour cent en Italie sur l'agent métallique ou, si l'on préfère, $1 \frac{1}{4}$ pour cent de perte sur le billet de banque déjà déprécié.

Mais ce n'est pas tout, et c'est ici que la préoccupation de l'Italie se complique d'un double intérêt d'État :

Nous expliquons au chapitre XVI comment l'Italie a émis un emprunt payable en or, pour racheter ses billets, mais la plus grande partie de cet emprunt est restée à l'étranger, Paris, Londres, Berlin. Il n'y est pas encore classé et pèse de tout son poids sur les Bourses d'Europe, ainsi que l'ont prouvé les dernières liquidations d'avril 1885.

La prime sur l'or en Italie, ou la perte sur le billet de banque italien, — ce qui revient au même, — est une prime évidente offerte à la rente italienne qui tend à venir se vendre à l'étranger, en s'ajoutant à celle existant déjà sur les marchés et en accentuant ainsi la crise que subit depuis longtemps cette valeur non classée.

D'autre part, le poids de la rente italienne, qui n'a pas encore trouvé d'acheteurs en France et ailleurs, menace non seulement le gouvernement italien au point de vue de son propre crédit, mais constitue une véritable épée de Damoclès sans cesse suspendue au-dessus de l'encaisse de la Banque Nationale d'Italie et pouvant l'épuiser d'un moment à l'autre, car si un mouvement de baisse se produisait sur les marchés européens et que les titres fussent subitement renvoyés en Italie, il faudrait immédiatement expédier du numéraire en échange des fortes sommes de rente italienne qui rentreraient ainsi en Italie.

Comprenant tout l'intérêt qu'à ces divers titres le gouvernement italien possède à empêcher la prime du papier sur Paris de s'accroître en Italie, *la Banque Nationale de ce pays vient d'envoyer directement 50 millions de francs d'or à la Banque de France*, afin de se trouver en mesure de donner du papier sur France à bureau ouvert et d'empêcher ainsi les ventes de rente italienne que les banquiers italiens envoyaient à Paris pour remplacer les remises métalliques qui leur manquaient; — la Banque Nationale d'Italie avait en effet refusé depuis quelque temps de donner autre chose que des pièces de 5 francs d'argent, tandis que la Banque de France se refusait à les recevoir en compte-courant et rendait par ce fait les paiements à Paris très difficiles.

N'y a-t-il pas encore là une épreuve nouvelle et indéniable de la pénurie croissante de l'or et l'Italie, qui a songé un moment à devenir mono-métalliste or, n'est-elle pas déjà suffisamment réveillée de ce rêve d'un instant?

Que les peuples latins accentuent encore quelque temps leur politique monétaire, en s'obstinant à poursuivre sans raison l'exclusion de l'argent, et la rente italienne non classée en Europe pourrait donner lieu à une crise intense ; le crédit italien en serait sans doute cruellement affecté et le cours forcé des billets en Italie en serait probablement la conséquence inévitable dans un avenir peu éloigné.

6° VOYONS ENFIN EN ROUMANIE ET A LA PLATA :

Notre travail était sous presse en janvier dernier, lorsque la RÉPUBLIQUE ARGENTINE, manquant de numéraire, fut obligée de donner cours forcé à ses billets de banque, tellement l'or était devenu rare. Le fait s'est confirmé et cette république est allée rejoindre la Russie, l'Autriche, le Brésil, etc., qui n'ont pour monnaies que du papier.

Au moment même où nous écrivons ces lignes la rareté de l'or est telle que l'on offre à Buenos-Ayres 149 francs pour obtenir 100 francs d'or. C'est sur ce seul et même métal que devra dorénavant compter notre commerce et notre industrie, si nous démonétisons définitivement l'argent. Pouvons-nous douter un seul instant des maux que nous réservera l'avenir ?

Au commencement de cette année la rareté de l'or en ROUMANIE, provoquait une crise si intense que l'on y demandait ce métal en offrant des primes énormes. En janvier dernier on payait 117 fr. 60 pour obtenir 100 francs d'or et à l'heure qu'il est on offre encore 112 francs.

Ne sont-ce pas là des enseignements sérieux et ne serait-on pas coupable d'y rester indifférent, alors que le tableau que nous publions plus loin, aux pages 38 et 39, prouve qu'il existe dans le monde 151 millions d'habitants qui n'ont que du papier-monnaie déprécié pour le chiffre formidable de 5 milliards 600 millions ? N'avons-nous pas à nous préoccuper à juste titre de ne pas voir s'augmenter le nombre de peuples qui manquent aussi absolument de monnaie pour nous payer les marchandises que nous pourrions espérer leur vendre avantageusement s'ils avaient une monnaie métallique ?

Nous terminerons ce paragraphe par quelques anecdotes très intéressantes au sujet de la découverte de la Californie en 1847-49, qui feront comprendre bien mieux que les raisonnements et les dissertations, l'action directe que les métaux précieux exercent et ont exercé de tous temps sur la société humaine.

Nous devons ces détails à un livre très intéressant que M. Daniel Lévy a fait paraître, il y a quelques jours à peine, à San-Francisco même. Il a pour titre : « *Relation inédite d'un chercheur d'or.* »

Nous avons déjà raconté (voir page 33) comment John Sutter, ancien capitaine aux Gardes suisses de Charles X, avait découvert, en 1848, la première pépite d'or en Californie.

Quand on reçut en Europe, dit l'auteur, la nouvelle de la découverte faite par l'ancien officier légitimiste, des milliers de gens se décidèrent à partir ; ce fut pendant quelques années un enthousiasme indescriptible. Tous ceux qu'avait ruinés la révolution de 1848 bouclèrent leurs malles ; les uns entreprirent le voyage à leurs frais ; d'autres furent transportés par des compagnies qui s'étaient immédiatement constituées. Steamers et navires à voiles furent réquisitionnés. Ce fut le navire français, la *Meuse*, qui toucha le premier au but ardemment désiré. Il n'y avait alors à San-Francisco que douze Français, dont le plus riche tenait, à l'angle des rues Broadway et Sansome, une buvette de médiocre apparence.

En 1849, il ne s'agissait, bien entendu, que de rechercher de nouveaux filons aurifères. Les descriptions publiées par les journaux avaient enflammé les imaginations ; on croyait, on répétait avec la meilleure foi du monde, qu'il suffisait, en Californie, de se baisser pour ramasser des pépites. Et les pauvres diables, les ambitieux, les décavés, tous partaient, réalisant leurs derniers sous pour acquitter les frais du voyage. Sur un même bateau se rencontraient trois voyageurs, dont l'un, mendiant de la veille, devait réaliser en six mois une immense fortune, tandis que les deux autres, fils de famille ruinés, allaient probablement au-devant d'une fin tragique.

A peine étaient-ils arrivés aux portes de l'eldorado dont l'image hantait leurs rêves, que la plupart de nos émigrants éprouvaient cependant de cruelles déceptions ; la place qu'ils avaient convoitée était occupée par d'autres. Quelques-uns faisant bonne mine à mauvaise fortune, nous raconte M. Daniel Levy, *s'installaient alors*

à San-Francisco, créaient des magasins de nouveautés, vendaient, au poids de cet or que leurs prédécesseurs arrachaient aux entrailles de la terre, les articles de Paris les plus vulgaires et les plus indispensables. M. Charles Guillet, par exemple, ouvrait un atelier de coiffure où l'on payait DEUX DOLLARS pour la coupe des cheveux et pour la barbe UN DOLLAR. L'industrielle Europe prenait sa revanche; non seulement les objets de toute nature et de toute provenance trouvaient, à des prix énormes, de nouveaux débouchés, mais le coiffeur même, cet *artiste* si peu apprécié en Europe, était évalué à vingt fois sa valeur chez nous.

Ces anecdotes ne font-ils pas comprendre clairement comment ont agi et agissent encore les métaux précieux qui se répandent dans le monde et à quel point ils excitent l'activité, font monter les prix, favorisent le commerce et développent l'industrie humaine? Ne prouvent-ils pas en même temps, à toute évidence, qu'en supprimant l'un des deux métaux c'est tout le contraire qui a dû se produire?

Mais ont-ils enrichi ou enrichissent-ils encore, comme on est porté à le croire, ceux qui les exploitent? Le fait est tout au moins douteux, lorsqu'on constate dans les mémoires d'un chercheur d'or la quantité innombrable de gens qui ont échoué et qui sont morts à la peine, eu égard aux rares exceptions qui ont réussi et dont on continue à citer les noms depuis de longues années.

Le livre de M. Daniel Lévy nous en fournit la meilleure preuve: par un cruel retour des choses d'ici-bas, Sutter, qui a découvert l'or en Californie en 1848, est mort en 1880, après avoir lutté, durant toute son existence, contre la plus affreuse misère.

Après avoir mis ainsi nos lecteurs au courant des principaux faits monétaires qui se sont produits depuis deux mois, et leur avoir rappelé l'action que les métaux exercent sur la civilisation, nous n'avons plus rien à ajouter à ce que nous disions, au moment où nous publions notre première édition.

CHAPITRE PREMIER.

Expérience en cours.

Utilité de la monnaie. — Ses progrès parallèles à la civilisation. — L'altérer, c'est fausser tous les rapports sociaux. — Devoir des gouvernements. — Monnaie universelle. — M. Frère-Orban, initiateur des conventions internationales. — Les mono-métallistes. — Expérience monétaire qu'ils tentent.

A part l'air et l'eau il n'y a rien de plus utile que la monnaie, nous disait l'un des délégués que l'Amérique avait envoyés, en 1881, pour convier l'Europe à ouvrir les yeux sur les maux que la question monétaire fait si lourdement peser sur le commerce, sur l'industrie, sur l'activité générale et sur le bien-être du monde.

La monnaie sert, en effet, à acquitter toutes les dettes, à réparer tous les dommages, à acheter tout ce qui se meut dans l'air, tout ce qui existe sur la surface du globe, tout ce que les entrailles de la terre et les profondeurs des fleuves et des mers peuvent contenir de richesses et recéler de valeurs propres au développement de l'humanité ou à la satisfaction des besoins, des jouissances ou des passions bonnes ou mauvaises des hommes.

La monnaie est, avant tout, un instrument universel d'échange; aussi nous est-elle apparue avec la civilisation elle-même, marchant du même pas qu'elle, se ralentissant parfois, mais se précipitant le plus souvent.

Toutes les pénalités, chez tous les peuples du monde, sont basées sur la monnaie.

Tributs et taxes grevant les peuples, émoluments des fonctionnaires qui les gouvernent, salaires du travailleur escomptant la

production future, arrérages du rentier vivant d'un travail accompli et des économies faites, tout, dans la société, se traduit par la monnaie.

Fausser la monnaie, en changer la nature, la rendre plus rare ou plus abondante, c'est fausser, on le comprendra sans peine, les rapports de toutes les lois et de toutes les relations commerciales ou civiles et nous sommes en droit de dire que le développement de la richesse publique, la sécurité du crédit, la facilité des échanges, ces bases fondamentales de l'industrie et du commerce des peuples, sont liées, par les rapports les plus intimes, à un bon système monétaire.

Nous ne voulons pas anticiper sur les chapitres qui vont suivre et qui traiteront de l'influence considérable que la monnaie exerce sur le crédit et sur l'activité sociale; ce que nous venons de dire suffit amplement à faire comprendre l'intérêt actuel de la question qui nous occupe et le devoir qui s'impose à tous les États de la régler de la façon la plus immuable possible.

Plus les moyens de communications augmentent, plus les échanges se multiplient, plus la civilisation en se répandant soumet à ses lois de nouveaux climats et de nouveaux peuples, plus aussi le besoin de monnaies se fait sentir. D'autre part, les nouvelles mines d'or et d'argent ajoutent chaque jour de nouvelles quantités de métal à celles qui ont été déversées sur le monde depuis la création et la monnaie augmente avec la civilisation qui grandit.

Cette double extension de la civilisation d'une part et de la monnaie de l'autre ne s'est pas toujours accomplie sans mal ni douleur; le corps social, comme le corps humain, a ses fièvres et ses maladies; parfois l'une de ses parties est restée en retard, mais, dans ses grands traits, l'histoire nous montre la civilisation et la monnaie se développant ensemble, l'une poussant l'autre, et rendant ainsi chaque jour les peuples plus solidaires les uns des autres. Aussi peut-on dire que : posséder une monnaie ayant cours dans le plus grand nombre possible de pays est le complément indispensable de la liberté commerciale moderne.

Comme nous le verrons dans les pages suivantes, nous sommes bien éloignés de cet idéal qui, un instant, a brillé à nos yeux en 1865, alors que M. Frère-Orban convia le gouvernement français à prendre l'initiative de relier, par une union monétaire, les peuples qui avaient déjà la même monnaie, c'est-à-dire la France, l'Italie, la

Belgique et la Suisse, et qui auraient pu devenir ainsi le berceau d'une monnaie uniforme internationale circulant partout.

Pendant soixante-deux ans, de 1803 à 1865, ces quatre pays avaient émis les mêmes monnaies et bien qu'ils n'eussent entre eux aucune convention qui les liât, ils avaient, par une sorte de consentement tacite, adopté tous quatre la monnaie bi-métallique et s'étaient mis à battre de l'or et de l'argent suivant ce que donnaient les mines ; ils émettaient tous quatre des pièces de cinq francs d'argent et des pièces de vingt francs d'or, en quantités qui n'étaient limitées qu'automatiquement, c'est-à-dire par les besoins du commerce (1).

Jusqu'alors il avait paru que les immenses progrès réalisés par ces peuples, dans la première moitié de notre siècle, progrès inconnus jusqu'à cette époque dans l'histoire, devaient faire désirer le maintien de nos lois monétaires et la continuation de l'influence tutélaire qu'elles exerçaient sur la civilisation moderne.

Nous avons compté sans une nouvelle secte d'économistes, dont Michel Chevalier fut le grand-prêtre, qui répandit la théorie appelée d'abord le simple étalon, dénommée aujourd'hui plus exactement la théorie du monométallisme, laquelle consiste, le mot le dit assez, à supprimer complètement l'un des deux métaux dont se sert le monde depuis la création, soit l'or, comme il en fut question de 1851 à 1865, soit l'argent, comme il en est question depuis tantôt quinze ans (1870-1885).

Tel est l'exposé de la gigantesque expérience tentée depuis vingt ans par les vieux professeurs d'Europe, au mépris des intérêts du commerce, de l'industrie et des finances de notre vieux monde et malgré les protestations énergiques de la jeune Amérique, qui, à deux reprises différentes, a franchi l'Atlantique pour venir les faire entendre devant l'Europe assemblée et convoquée par elle.

C'est cette périlleuse expérience que nous avons pris à tâche d'étudier.

(1) On entend par monnayage *automatique* celui qui s'exécute librement sans aucun concours de l'État, si ce n'est pour la garantie du poids et du titre ; quiconque veut faire transformer les lingots en monnaies le peut à sa volonté, de telle façon que n'usant de cette faculté que lorsqu'il y trouve avantage, ce sont en réalité les besoins mêmes du commerce, qui, par les prix des métaux précieux qu'ils provoquent, déterminent si oui ou non le besoin de monnaie existe, si oui ou non il est utile d'en battre.

CHAPITRE II.

Lenteur des expériences monétaires.

L'expérience actuelle dure depuis vingt ans. — Intermittence d'enthousiasme et de froideur, signe de fièvre. — Avis de Pascal. — Dangers de la précipitation. — Avis de MM. Léon Say et Dumas. — Baisse de l'or, trop tôt prédite en 1851. — Le franc trop tôt abaissé de titre en 1865. — C'était notre base monétaire. — On aurait pu déjà, dès 1870, le relever. — On se sépare au contraire de l'argent en 1873; il baisse. — Cinq francs en argent ne valent plus que quatre francs. — Quatorze cent millions de perte sur la monnaie. — Impossible de continuer ainsi.

Nous venons de voir dans le chapitre précédent que depuis vingt ans notre vieille Europe est livrée à une grande expérience monétaire dont elle subit toutes les chances aléatoires et dont elle paie tous les frais; nous en calculerons plus loin l'importance.

Au premier abord, ce qui nous frappe le plus, c'est que vingt années de travaux assidus, d'enquêtes, de contre-enquêtes, de congrès et de conférences, n'aient apporté aucune solution aux questions en suspens; on dirait même que le monde échauffé par moments par la fièvre monométallique devienne indifférent et ne sente plus toute l'importance de la question qui se débat.

Nous semblons actuellement réduits à cet état d'indifférence momentanée dont parle Pascal :

« La nature de l'homme n'est pas d'aller toujours, elle a ses allées et venues. La fièvre a ses frissons et ses ardeurs, et le froid montre aussi bien la grandeur de l'ardeur de la fièvre, que le chaud même. »

Il est probable que ces alternatives reculent l'échéance des expériences monétaires, mais il est encore d'autres motifs qui expliquent la lenteur avec laquelle elles se poursuivent.

Quand il s'agit d'expérimenter de quel métal on devra continuer à faire les monnaies, ce qu'il s'agit surtout d'apprécier, c'est l'influence des productions d'or et d'argent. Michel Chevalier nous fait remarquer (1) qu'un changement, même notable, dans la production des métaux précieux n'en modifie pas la valeur instantanément et qu'on peut, par conséquent, le passer sous silence quand les observations se bornent à l'espace de temps qu'embrassent les transactions les plus ordinaires; pour les apprécier il faut les envisager dans des périodes plus longues.

Comme le faisait du reste observer M. Léon Say (2), alors ministre des finances de France et président de la commission monétaire internationale réunie à Paris :

« Les questions monétaires sont toutes, sans exception, des questions pratiques qui ne peuvent être, non seulement résolues, mais même abordées et éclairées que par l'étude des faits et de leurs corrélations. »

Il faut donc donner aux faits le temps de se produire.

Lorsque les faits se seront produits, nous nous trouverons alors seulement devant le problème du monométallisme le plus difficile et le plus périlleux qu'il se puisse trouver, problème que M. Dumas, membre de l'Institut, caractérisait par ces sages et éloquentes paroles :

« Les personnes qui abordent cette question pour la première fois la résolvent immédiatement.

« Celles qui l'ont étudiée avec soin hésitent et celles qui sont obligées de la pratiquer doutent et s'arrêtent effrayées du poids de l'énorme responsabilité. »

C'est ainsi qu'en science monétaire il est souvent difficile et toujours imprudent de tirer argument de faits trop récents que l'on constaterait d'une année à une autre et qu'on s'explique, par exemple, que l'illustre Michel Chevalier, propagateur primitif du monométallisme en Europe, ait commis l'erreur d'affirmer la baisse de l'or

(1) Cours d'économie politique. *La monnaie*. Sect. XI, ch. II.

(2) Séance du 10 août 1878.

et de la prédire à bref délai, dès le début de la découverte de la Californie en 1850 et dès les premières avalanches d'or qui inondèrent le monde à cette époque.

Il s'était trop pressé, comme on l'a vu plus tard, mais, quoi qu'il en ait été, cette erreur était toute naturelle, car, en présence de l'énormité des productions californiennes, il semblait certain que l'or devait diminuer de valeur, au point de devenir impropre à ses anciennes fonctions monétaires. — Les nouvelles théories monométalliques de M. Michel Chevalier étaient tellement imposées par sa grande autorité, que l'on ne douta bientôt plus qu'il importait de démonétiser l'or.

Il fallut plus de dix ans pour que le monde revînt de cette erreur. Les mines d'or de l'Australie avaient ajouté leur contingent aux productions californiennes et prouvé enfin que la véritable valeur de l'or n'était pas en rapport exact avec les quantités fournies aux marchés par les mines; il fallut que l'or, malgré les immenses quantités déversées sur le globe, quantités sans précédent jusqu'alors, que l'or n'eût pas baissé pour que l'on acquière la certitude qu'en le démonétisant on aurait voué le commerce, l'industrie et les progrès de l'univers à un violent cataclysme.

Il semblerait que, venant d'éviter un pareil danger, l'expérience faite aurait dû suffire pour engager à ne plus toucher à un système monétaire dont la solidité avait fourni des preuves aussi irrécusables. Il n'en fut rien.

En 1865, l'argent manquait dans la circulation à tel point que la petite monnaie elle-même, si fruste et si usée qu'elle fût, avait disparu sous l'empire des prix énormes que l'Inde et la Chine nous payaient pour se l'approprier contre les richesses que ces pays nous envoyaient.

Trop prompts à s'alarmer, les peuples occidentaux crurent que des mesures devaient être prises, et que la disparition à tout jamais de l'argent dans l'extrême Orient rendrait impossible dorénavant le fonctionnement naturel de la loi monétaire qui nous régissait depuis 1803.

Le *franc*, qui, comme nous le verrons plus loin, formait la clef de voûte de notre édifice monétaire et qui était représenté par cinq grammes d'argent au titre de neuf cent, fut abaissé, d'un seul trait de plume, au titre de huit cent trente-cinq.

C'était la rupture implicite avec notre ancienne unité monétaire. Système bâtard s'il en fût, puisque la pièce de cinq francs d'argent était maintenue et valait six et demi pour cent de plus que cinq pièces de un franc qui, dans notre loi fondamentale, forment seules encore la véritable unité légale monétaire.

C'était là une loi de circonstance et rien n'est plus dangereux, on le sait, que des mesures prises sous l'empire d'émotions momentanées.

Ceci est tellement évident, que cinq ans plus tard, en 1870, on est amené à promulguer des lois complètement opposées à celle qui décréta l'abaissement de la valeur intrinsèque du franc. En 1870 ce n'est plus la rareté de l'argent qui menace, c'est l'abondance de nouvelles mines d'argent dans le Far-West américain, c'est l'Allemagne qui délaisse ce métal et aussitôt, avec une impressionnabilité des moins raisonnées, la France, la Belgique, l'Italie, la Suisse et la Grèce réduisent le monnayage de l'argent en 1873-1874 et finissent par le suspendre complètement en 1878.

La suspension du monnayage de l'argent est un acheminement timide vers le monométallisme or. Depuis que ce premier pas a été fait on n'a trouvé aucun moyen de pousser plus avant la réalisation de ce système et, depuis cette époque, nous avons, dans la circulation intérieure des États bi-métallistes, près de sept milliards de pièces de cinq francs d'argent (1) qui ne valent plus en réalité que quatre francs dix centimes, si elles passent la frontière des pays où elles ont été battues, ce qui constitue pour les États bi-métallistes une perte sèche actuelle de quatorze cent millions.

Nous venons d'expliquer ici les raisons pour lesquelles la grande expérience monétaire, qui se poursuit depuis vingt ans en Europe, a pu durer aussi longtemps.

Il nous reste à démontrer maintenant les caractères véritables qu'elle revêt aujourd'hui, l'état d'acuité qu'elle a atteint et l'impossibilité de la voir durer plus longtemps. C'est ce que nous allons essayer de faire dans le chapitre suivant.

(1) Ou leur unité correspondante : dollars en Amérique, marcs en Allemagne, piastres en Espagne, etc

CHAPITRE III.

État monétaire actuel.

Le délégué envoyé en Europe par l'Amérique constate les désordres monétaires causés par les conférences. — Avis de M. Cernuschi. — Toile de Pénélope, on demande le retour d'Ulysse. — Cet état aggrave la crise actuelle. — La laine baisserait si l'on empêchait de faire du drap. — L'argent baisse depuis qu'on empêche de le monnayer. — Cinq milliards de perte totale subie. — Autres pertes encore. — Indes et pays à argent fermés au commerce. — La crise pourrait s'expliquer. — Développements. — Deux fois l'Amérique fait appel à l'Europe. — Surdité de celle-ci. — Il faut en finir pourtant — monométallisme — ou sinon bi-métallisme.

Jusque dans ces derniers temps, nous l'avons vu, le marché monétaire du monde était basé sur une sorte de consentement mutuel et tacite qui établissait, d'une façon presque immuable, la valeur des métaux précieux chez tous les peuples.

Fortuite ou raisonnée, résultant de la coutume, de la volonté ou des lois, cette entente existait à n'en pouvoir douter.

Le délégué du gouvernement américain auprès de l'Europe assemblée, le 19 mai 1881, M. *Evarts*, le constatait et faisait cette remarque grave que « le premier trouble apporté à cet état de choses est résulté des débats d'une conférence monétaire en 1867. » Sans vouloir aller aussi loin que M. Cernuschi, (1) qui prétend que la « conférence monétaire de 1878 a perpétué l'anarchie monétaire universelle, » nous sommes cependant portés à croire

(1) Conférence monétaire internationale, 13 mai 1881.

que les conférences monétaires peuvent avoir contribué, tout au moins, à compliquer et à perpétuer les débats monétaires.

Semblable état de choses dure depuis vingt ans; espérons que la question monétaire, nouvelle toile de Pénélope, sera bientôt résolue, tout comme la toile ancienne s'est achevée au bout de vingt ans par le retour d'Ulysse.

Cet espoir est d'autant plus fondé que la crise qui pèse actuellement sur notre commerce, notre industrie et nos finances, impose plus que jamais l'obligation d'éloigner de nos lois tout ce qui, directement ou indirectement, peut augmenter le mal dont nous souffrons et aggraver les désastres qui frappent déjà et menacent encore nos intérêts matériels.

Les lois monétaires sont de ce nombre, nous venons de le voir. — La monnaie est, en effet, la marchandise par excellence; chacun la vend, chacun l'achète, chacun en discute le prix en marchandant la quantité de produits qu'il donnera ou recevra en échange. — En réalité chacun de nous est marchand de monnaie et les vices que nous venons de signaler dans les lois monétaires actuelles sont d'un intérêt public des plus évidents, puisqu'ils atteignent directement ou indirectement tous et chacun des membres de notre corps social.

Nous avons vu dans ce qui précède comment, rompant avec nos anciennes traditions monétaires, nous en sommes venus à supprimer le monnayage libre de l'argent.

Tout comme la laine baisserait, si, par un caprice quelconque, les gouvernements convenaient entre eux d'interdire *la fabrication du drap*, le métal argent se mit à baisser à partir du moment où les gouvernements convinrent entre eux de ne plus *battre monnaie en argent*; la chose était prévue, le résultat était fatal.

La baisse n'a cependant pas été aussi énorme qu'on aurait pu le supposer; elle a toutefois été de vingt-cinq pour cent (juillet 1876) et elle se meut en ce moment entre quinze et dix-sept pour cent.

Non seulement cette baisse affecte tout d'abord la masse d'argent qui circule dans le monde et que l'on évalue à trente et un milliards (1), ce qui correspond déjà à une perte sèche de cinq milliards au moins. La grosse partie de cette perte pèse sur les peuples latins qui possè-

(1) En comprenant l'argent monnayé et non monnayé.

dent une part importante du stock monétaire d'argent. Mais cette baisse affecte encore des richesses bien plus importantes, puisqu'elle fait varier, dans la même proportion, tous les produits, toutes les richesses et qu'elle frappe toutes les marchandises, surtout celles des pays à circulation d'argent.

Il est à remarquer qu'en nous exprimant ainsi, nous admettons une relation entre la *raréfaction de la monnaie* causée par la suspension du monnayage de l'argent et la *baisse des prix dans le monde*. Ces relations seront démontrées dans les chapitres suivants. Ce que nous tenons à établir pour le moment, sauf à en administrer la preuve plus tard, c'est que par le fait de la réduction du capital universel, réduction uniquement causée par les lois monétaires relativement récentes, il ne peut être douteux que la consommation a dû se ralentir partout et cela sans profit pour personne.

D'un autre côté, le fait d'avoir empêché le monnayage de l'argent permet de considérer ce métal comme dès à présent supprimé dans les rapports internationaux. Or, quand on considère que l'argent entre pour moitié dans les métaux précieux circulant dans le monde à l'état de monnaie, la suppression de ce métal comme agent monétaire ne doit-elle pas nécessairement enlever la sécurité aux relations et jeter de nouvelles perturbations dans les transactions commerciales, industrielles et financières déjà si éprouvées depuis plusieurs années ?

La baisse de l'argent, provoquée par les lois que nous avons citées, entrave ouvertement l'exportation des marchandises de l'Europe vers tous les pays à circulation d'argent.

Les variations et l'incertitude dans les changes avec ces pays sont devenues si grandes et si imprévues, que nos exportateurs, après avoir lutté pendant plusieurs années et accumulé pertes sur pertes, ont dû cesser leurs relations avec les contrées exotiques les plus importantes, telles que les Indes, la Chine, l'île de Java, le Chili, le Mexique et bien d'autres pays.

Sans vouloir prétendre que la crise actuelle doive être attribuée uniquement à la baisse de l'argent, il n'en est pas moins vrai que cette baisse suffirait à expliquer les souffrances de l'industrie, l'immobilité des capitaux et l'inactivité du commerce.

C'est là un des signes les plus caractéristiques de la crise actuelle d'affecter le monde entier ; il faut donc écarter les causes locales et rechercher dans des causes générales, comme celle par

exemple procédant de la monnaie, les véritables raisons d'un mal quasi universel.

Il est clair, en effet, que la baisse énorme et inconnue, même dans les temps les plus reculés, du métal argent, enlève aux nations que nous venons de citer et qui n'ont d'autre monnaie que l'argent, tout moyen de venir nous acheter nos marchandises. A nous, vieux peuples européens, on nous enlève du même coup la possibilité de continuer à les alimenter, comme nous en avons la coutume, paralysant ainsi notre industrie et ralentissant notre essor commercial, dans l'intérêt de qui?..... dans l'intérêt de la théorie du monométallisme. C'est payer bien cher un principe, fût-il excellent et le cas ici est tout au moins douteux.

Nous l'avons vu plus haut, tous les peuples du monde subissent l'influence générale de la baisse de toutes les marchandises, de toutes les richesses, de toutes les valeurs mobilières et foncières, tous souffrent d'un état général d'anémie qui jette le corps social dans la prostration que nous constatons.

Plus l'activité d'un peuple était grande et plus il sent aujourd'hui le mal qui l'envahit.

L'Amérique devait s'en ressentir en première ligne; elle produit l'argent, nous le savons bien. Mais comme nous le verrons plus tard, au cours de ce travail, c'est là le moindre des fleurons de sa couronne.

Deux fois, nous l'avons dit, la Confédération Américaine, traversant les mers, vint appeler l'attention de l'Europe sur toute la gravité des intérêts en jeu.

Jeune et intelligente comme elle l'est, pratique et entreprenante comme elle s'est toujours montrée, l'or et l'argent pour elle sont bien moins préoccupants que les grains, le coton et tous les autres produits agricoles, bien moins importants même que les produits de son industrie.

Deux fois l'Europe resta sourde à son appel. Le mal s'aggrave de jour en jour au point de préoccuper même les États monométallistes comme l'Angleterre, car aujourd'hui les peuples sont solidaires et dans ce pays, où, il y a quelques années, on aurait pu compter à peine quelques bi-métallistes, un mouvement dans ce sens se produit avec énergie. Au centre de l'industrie, la Chambre de commerce de Manchester réclame la restauration de l'argent ;

au centre du commerce, la Chambre de Liverpool supplie de revenir à la monnaie d'argent ; au siège enfin des affaires financières, à Londres même, les partisans du monnayage libre de l'argent augmentent tous les jours et vont même aujourd'hui jusqu'à compter dans leurs rangs et parmi les plus militants des directeurs de la Banque d'Angleterre (1).

Il est clair que la situation actuelle, que nous venons d'esquisser à grands traits, complique mal à propos la situation des affaires commerciales et financières du monde et qu'il serait désirable que les gouvernements s'entendissent et prissent des mesures pour faire cesser un état de choses aussi intolérable.

Le *statu quo* ne peut pas s'éterniser ; ce n'est du reste pas une solution au problème dont le monde souffre depuis tantôt vingt ans.

L'incertitude paralyse, arrête et tue les transactions et l'incertitude du présent n'est rien, comme nous le verrons, auprès de l'incertitude de l'avenir, si nous devons voir l'Amérique nous imiter, somme permettent de le supposer des nouvelles récentes.

De deux choses l'une :

ou bien : le monométallisme est un principe juste, équitable, pratique ; dans ce cas, il faut en poursuivre la réalisation,

ou bien : on doit reconnaître l'impossibilité matérielle de réaliser le monométallisme, après vingt ans d'expérience et il n'est plus permis, dans ce cas, de prolonger la crise dont nous souffrons et cela uniquement afin de poursuivre un rêve irréalisable.

Telle est la question qui se présente à nous et que nous allons résoudre le plus clairement possible dans les chapitres qui vont suivre. Nous tenons à la discuter d'une façon complète et approfondie.

Nous passerons en revue la production des métaux précieux dans l'univers, les origines et l'influence de la monnaie sur les prix, le crédit, l'activité sociale et la fortune publique et privée. Après un court examen de l'origine et du fonctionnement paisible pendant soixante-dix ans de la loi de l'an XI, nous exposerons l'histoire de la convention latine, les instances faites par la France et par l'Amérique auprès des peuples européens et nous en arriverons enfin à conclure que la force des choses doit indubitablement nous ramener au bi-métallisme, duquel nous n'eussions jamais dû nous écarter.

(1) M. Gibbs entre autres.

CHAPITRE IV.

Aperçu historique des monnaies:

Utilité de l'histoire. — Noé invente la monnaie. — Son petit-fils s'en sert. — Les Israélites la connaissaient. — Abraham. — Sarah, 2400 Av. J-C. — Le sicle. — Système décimal dans l'ancienne Égypte. — La monnaie devance la civilisation. — Jules César. — Caracalla. — Alexandre Sévère. — Gallien. — Falsifications. — L'empereur Constantin combat le premier le faux monnayage. — La livre passe de Rome dans les Gaules. — Saint Louis. — Philippe IV le faux monnayeur. — Falsification des monnaies par patriotisme, sous Charles VI et VII. — Souffrances du peuple. — Henri III. — Louis XIV. — République de 1789.

La lumière que nous tâchons de répandre sur le sujet qui nous occupe nous entraîne à jeter un rapide coup d'œil sur l'origine de la monnaie.

Cette recherche présentera surtout l'avantage de nous initier aux usages anciens et aux coutumes qui influent et agissent encore à l'heure qu'il est sur la science monétaire moderne.

L'origine de l'art qui consiste à transformer les métaux précieux en monnaies ne date pas d'hier, comme bien on pense; elle se perd dans la nuit des temps et il est assez difficile d'en retrouver la trace dans l'histoire.

L'Écclésiaste nous apprend que Noé, qui vivait, on le sait, en l'an 3900 avant Jésus-Christ, fut choisi pour être le dépositaire des arts, des inventions, et ce fut lui qui proposa à ses descendants l'usage des mesures, des poids *et de la monnaie*.

Le premier qui s'en servit fut, paraît-il, un petit-fils de Noé, nommé Mogog, père des Scythes, duquel les païens ont fait leur

Prométhée, qu'ils représentent enlevant le feu du ciel, parce qu'il établit la science de fondre le cuivre, le fer et les autres métaux (1).

Bien que l'histoire de l'ancienne Égypte soit insuffisante pour nous permettre de remonter à l'origine des monnaies dans la civilisation antique, l'Écriture nous apprend (2) que les Israélites, au moment où ils sortirent de l'Égypte, emportèrent une grande quantité de vases d'or et d'argent. L'orfèvrerie étant déjà connue chez ces peuples, nous permet de supposer que, bien longtemps auparavant, l'art monétaire avait dû s'exercer chez eux.

Néanmoins la Bible n'en fait mention que vers l'an 2400 avant Jésus-Christ, lorsqu'elle parle des mille pièces d'argent données par Abimelech à Sarah et des *quatre cents sicles de bonne monnaie qui avait cours entre marchands* (3).

L'histoire rapporte encore qu'Abraham donna aux enfants d'Ephron cent keschitahs ou agneaux, c'est-à-dire cent pièces de monnaie d'argent marquées d'un agneau, ce qui nous prouve qu'à cette époque reculée les monnaies portaient déjà une empreinte; il y a de cela bientôt cinq mille ans.

Le sicle était, au temps des Égyptiens, un poids de métal de vingt gerahs ou de trois cent vingt grains d'orge, base bien douteuse assurément pour servir de mesure exacte à la valeur dans les transactions; mais il n'est pas étonnant qu'à cette époque il n'existât aucun autre moyen plus précis, le conservatoire des arts et métiers, poids et mesures ayant été établi pas mal de milliers d'années plus tard.

Le grain d'orge égyptien, d'après les recherches qui ont été faites, devait peser approximativement les quatre cinquièmes du grain de marc du dernier siècle. ce qui donne, disons-le en passant, une excellente opinion de la puissance des terres en Égypte *en ce temps-là*.

Le talent valait alors cinquante mines et la mine représentait cinquante sicles; et ici l'on remarquera, en effet, non sans intérêt, que *le système décimal était déjà mis en pratique par la civilisation égyptienne*.

Ce serait nous éloigner de notre sujet et de notre but que de suivre pas à pas les transformations successives de la monnaie chez les Grecs et chez les Romains. Ce que nous voulions établir surtout, c'est que

(1) Abot de Bazinghen, 1764 (De la monnaie).

(2) Exode, chap. XII, v. 37.

(3) Genèse chap. XX, v. 16.

la monnaie est née avec la civilisation elle-même et que dès ses débuts elle se trouvait composée, non seulement d'or, qui s'est toujours présenté à l'état natif et avec sa couleur propre, mais aussi d'argent, métal qui n'a pu être connu de l'homme que bien plus tard, puisqu'on ne le trouve dans la nature qu'à l'état de combinaison, lui enlevant tout aspect métallique.

Nous pouvons donc dire que dès la naissance du monde, nous entendons parler du monde civilisé, bien entendu, il existait des monnaies d'or et d'argent.

Pour ne pas nous attarder, nous franchirons quelques milliers d'années pour nous rapprocher davantage de l'ère chrétienne.

Les Romains attiraient les métaux précieux dans leurs États par toutes sortes d'artifices et défendaient absolument chez eux le cours des espèces étrangères. Ils employèrent, on le sait, un art infini à représenter leurs empereurs sur leurs monnaies et gravèrent au revers l'histoire de leurs triomphes, les marques de leurs libéralités, les monuments de leurs vertus et la trace de leurs bienfaits.

Nous trouvons Jules César qui, après être passé des Gaules en Angleterre et s'être jeté à la poursuite de Pompée jusqu'en Égypte aux pieds de Cléopâtre, qu'il couronne reine, revient à Rome et y établit la première police des monnaies dont parle l'histoire.

Le vainqueur de Pharsale comprit immédiatement le lien indissoluble qu'il était souhaitable d'établir entre un gouvernement fort et une monnaie abondante. Il décida que, indépendamment de l'or si difficile à acquérir, le denier d'argent serait taillé de quinze à la livre, c'est-à-dire qu'une livre pesant d'argent vaudrait quinze deniers (1).

Bien que sage cette loi ne fut pas éternelle ; il nous est impossible de suivre les modifications et les altérations que subirent les monnaies romaines ; qu'il nous suffise de dire qu'on alla jusqu'à tailler quatre-vingt-seize pièces d'un denier dans la même livre, qui au temps de César ne donnait lieu qu'à quinze pièces.

L'altération des monnaies a été poussée très loin chez les Romains ; en l'an 212, sous Caracalla, elle était telle que les monnaies contenaient moitié d'alliage ; en l'an 222, sous Alexandre Sévère, elles en contenaient les deux tiers et sous Gallien, en l'an 260,

(1) Suétone, chap. LIV.



le denier d'argent en était arrivé à n'être plus que du cuivre argenté. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'empereur Constantin promulgua la première loi contre le faux monnayage et que, lorsque Rome fut prise par les Gaulois, ils n'y trouvèrent en circulation qu'une monnaie de cuivre.

Tite-Live raconte que les sénateurs romains s'étant imposé une taxe pour fournir aux besoins de l'État, ils en firent porter la valeur en lingots de cuivre dans des chariots au Trésor public.

Nous voyons donc le peuple le plus important de cette époque luttant déjà contre les difficultés monétaires et la civilisation se débattant dans des convulsions causées par le manque de monnaie.

L'histoire, du reste, est, en général, assez sobre de détails au point de vue des émissions monétaires ; ce n'est que bien plus tard, et alors seulement que l'économie politique commençant à devenir une véritable science, se livrait à ses premières observations, que nous pouvons retrouver des points de repères, pour nous guider dans l'obscurité des commencements de l'histoire monétaire.

C'est ainsi que l'histoire est muette sur les monnaies de la première race des rois de France ; la seule chose que nous puissions y recueillir, c'est que, à l'égal du sicle égyptien, de la mine romaine, les dénominations monétaires restèrent presque toujours réglées sur le poids principal qu'elles avaient, à l'origine, pour but de représenter ; c'est ainsi que la livre passa de Rome dans les Gaules, où elle persista, comme unité monétaire, jusqu'au commencement de notre siècle.

C'est seulement sous le règne de Saint Louis que l'on commence à avoir quelque certitude sur la monnaie en France ; il semble que, par les règlements qu'il fit, il doive être regardé comme le premier qui l'ait établie en France d'une façon bien positive.

L'exactitude du poids, du titre et de la valeur des monnaies, aussi bien des monnaies d'or que des monnaies d'argent, était telle, sous ce règne, que dans la suite et lors des affaiblissements (1) des

(1) On entend par *affaiblissement*, la réduction de poids ou de titre que les rois de France faisaient subir aux monnaies en leur laissant la même valeur nominale et on appelait *surhaussement* l'augmentation que, parfois, ils décrétaient de la valeur nominale de ces mêmes monnaies, tout en leur laissant le même titre et le même poids.

On voit donc que, bien que ces deux mots semblent être le contraire l'un de l'autre, les deux opérations revenaient exactement au même, portant préjudice au peuple au bénéfice du trésor royal.

monnaies, le peuple demandait toujours : « *qu'on les remit dans le même état où elles se trouvaient du temps de MONSIEUR SAINT LOUIS.* »

Nous ne pouvons suivre, dans tous leurs détails, les abus auxquels donnèrent lieu les affaiblissements et les surhaussements de la monnaie dans la suite ; nous nous bornerons à en signaler quelques-uns qui suffiront à faire comprendre les abus contre lesquels notre civilisation moderne eut à se prémunir, ce qu'elle fit en créant la loi de l'an XI qui nous régit encore aujourd'hui.

A tout seigneur tout honneur :

Nous rappellerons le règne de Philippe IV, dit le Bel.

On ne peut imaginer à quels excès, à quelle audace, à quel degré d'abaissement il a, monétairement parlant, livré la couronne de France. Aussi l'histoire lui a-t-elle imprimé au front le titre indélébile de *faux monnayeur*.

Le nombre des édits et ordonnances qu'il proclama, de 1285 à 1314, date de sa mort, est incalculable ; il en inventait chaque année, chaque mois et quelquefois même à quelques jours d'intervalle, les uns contredisant et détruisant ceux de la veille.

Il les embrouillait à plaisir, afin que personne ne pût y voir clair et que tout le monde s'y laissât prendre.

Le gros tournois, par exemple, qui devait être à la taille de cinquante-huit au marc, fut taillé par cent seize pièces dans chaque marc et comme la Couronne s'était préalablement créée la grosse débitrice du peuple, le Roi s'attribuait, par le fait, le droit de s'acquitter avec la moitié seulement du poids d'argent dont il avait accepté la dette.

D'autres fois il fabriquait, en même temps, des monnaies fortes et des monnaies faibles et poussait le scandale jusqu'à prétendre n'en recevoir que de fortes lorsque son peuple avait à lui payer et de ne s'acquitter envers lui qu'avec des monnaies faibles.

On a peine à croire aujourd'hui que de pareils abus aient pu durer et cependant ils ne se sont que trop réellement perpétrés pendant de longues années. Parmi tous les excès qui se sont produits, les deux arrêtés que Philippe le Bel signa au mois de février 1308, à douze jours d'intervalle, constituent l'un des faits les plus exorbitants de l'histoire monétaire ; le décret du 16 février 1308 forçait le peuple à ne se servir que de monnaies faibles que la

Couronne avait alors à payer, mais douze jours après (28 février 1308), un autre édit força le peuple à ne plus se servir que de monnaies fortes ; la Couronne avait alors à recevoir au contraire ; c'était un véritable dépouillement exercé à charge de ses sujets.

On comprend que dans de pareilles conditions les monnaies devaient devenir rares en France à cause de la méfiance que les pratiques royales suscitaient, mais le roi faux monnayeur était fécond en expédients, — comprenant que si la monnaie disparaissait, ses profits, ses spéculations et ses exactions disparaîtraient avec elle. A peine fut-il roi qu'il prenait déjà à cet égard les mesures les plus iniques.

Une ordonnance de 1294 oblige tous ceux qui n'avaient pas six mille livres tournois de rente à porter toute leur vaisselle d'or et d'argent aux hôtels des monnaies et prévoyant que les propriétaires auraient pu clandestinement l'exporter de France, la même ordonnance défendait, sous la menace de peines sévères, le transport hors du royaume de l'or, de l'argent et même, le croira-t-on, du billon.

L'avidité de ce prince le poussa aux derniers excès, qui ne cessèrent qu'avec sa vie.

L'année qui précéda sa mort, il avait encore, par lettres adressées au sénéchal de Nîmes, à la date du 1^{er} octobre 1313, ordonné à tous ses sujets de porter à l'hôtel des monnaies la dixième partie de leur vaisselle d'argent, quelle que soit l'importance de leurs revenus, déclarant confisquée celle que l'on cacherait.

Nous venons de voir comment l'avidité d'un prince abusait des monnaies ; mais toutes les passions, depuis les moins honorables jusqu'aux plus nobles, servirent plus tard d'excuse à des excès du même genre.

Charles VI et Charles VII nous donnent le singulier exemple de *l'affaiblissement des monnaies par patriotisme* ; le pauvre insensé de la forêt du Mans, livré aux luttes des Armagnacs et des Bourguignons et aux conquêtes de Henri V d'Angleterre, manquant de tous moyens de résistance contre l'étranger, et son fils, surnommé le Victorieux, ayant trouvé la France affaiblie au delà de toutes limites, on peut expliquer, sinon excuser, les faits qu'on leur reproche, en les attribuant à leur patriotisme et à leurs sentiments chevaleresques bien que chez ce dernier prince, ils n'allèrent pas

jusqu'à sauver Jeanne d'Arc ni jusqu'à abandonner Agnès Sorel.

« Charles VII, » nous dit Abot de Bazinghen (1), « dans le « grand besoin d'argent où la longueur des guerres qu'il eut à « soutenir l'avait réduit, poussa l'affaiblissement des monnaies si « loin et leva sur celles-ci un si gros droit, qu'il retenait les trois « quarts d'un marc d'argent, pour son droit de seigneurage et pour « les frais de fabrication : il prenait encore une plus grosse traite « sur le marc d'or. Ce prince ayant chassé les Anglais du royaume, « commença à y rétablir l'ordre par le règlement des monnaies. »

On le voit, c'est le patriotisme seul qui expliquait alors les spéculations et les variations des monnaies mais, mauvaises ou bonnes, méprisables ou respectables, inavouables ou connues de tous, ces pratiques monétaires retombaient en lourdes charges sur le peuple et sur les travailleurs. Le même auteur, que nous avons cité plus haut, nous en rapporte une preuve bien curieuse :

« On lit, dit-il, dans un ancien manuscrit de ce temps-là, « que le peuple en présence de l'incommodité et des dommages « infinis qu'il avait reçus de l'affaiblissement des monnaies et « du fréquent changement du prix du marc d'or et d'argent, pria « le roi d'abandonner ce droit, consentant qu'il imposât les « tailles et les aydes, ce qui leur fut accordé. »

Nous prions le lecteur de bien vouloir se souvenir que, dès le commencement du XV^e siècle, nous lui aurons ainsi montré le peuple suppliant le pouvoir d'abandonner ses anciennes pratiques et de renoncer au droit de toucher aux monnaies, préférant toutes les autres taxes, *tailles* et *aydes*, aux variations auxquelles le prince les soumettait perpétuellement.

Nous aurons l'occasion de voir, dans l'un des chapitres suivants, comment la loi de l'an XI de la République Française, qui nous régit encore aujourd'hui, s'est assurée contre le retour de ces abus, qu'il était utile par conséquent de passer rapidement en revue.

Ce fut Henri III, par ordonnance du 30 mai 1575, qui donna, le premier, le nom de *franc* à une pièce d'argent au titre de dix deniers d'argent fin et à la taille de 17 1/4 pièces par livre. C'est cette dénomination qui devint celle de notre unité monétaire actuelle.

(1) *Traité des monnaies*. Tome I, page 40.

Ce serait développer le présent travail dans une proportion qu'il ne comporte pas, que d'exposer en détail les modifications multiples sur les monnaies, mais dans leur ensemble il en est résulté que la livre, instituée au temps de Charlemagne, ne comportait plus au dernier siècle que $1/66$ de son poids.

Le surhaussement du prix des monnaies, qui avait causé tant de désordres sous les règnes précédents, continua sous celui du grand roi Louis XIV, à ce point que l'on dût permettre le cours des monnaies étrangères et particulièrement des réaux du Pérou. Le peuple, dont le pouvoir avait grandi, s'était déjà attribué depuis longtemps le droit et la liberté d'apprécier et de tarifer les espèces royales; le désarroi fut d'autant plus complet, que nous savons combien la France était obérée à la mort de ce monarque.

Le fameux système de Law apparut en 1717 et vint mettre le comble à tous les désordres anciens.

Le règne de Louis XVI arriva, suivi de près par la Révolution de 1789. Les excès de 1793 sapèrent la société dans ses plus solides fondements et ce n'est qu'en 1803 (an XI de la République), que l'édifice monétaire, sous l'égide et sous la protection duquel nous avons vécu jusqu'ici, qui a protégé et soutenu les progrès immenses de la civilisation du XIX^e siècle et qui nous régit encore aujourd'hui, bien que d'une façon incomplète en ce moment, ce n'est qu'en l'an XI que notre régime monétaire actuel fut institué. Nous aurons à voir les bienfaits produits par cette institution moderne et les dangers auxquels on s'exposerait si l'on commettait l'imprudence de s'en écarter.

Toutefois nous devons, au préalable, jeter un regard rétrospectif sur la production des métaux précieux dans le monde, car, ainsi qu'on peut bien le penser, les mines d'or et d'argent répandues dans l'univers et que la nature a distribuées d'une main si discrète et si parcimonieuse, n'ont pas, dès leur découverte, été exploitées dans la même proportion relative pour les deux métaux. Elles répandaient l'or et l'argent en quantités variables chez des nations qui allaient sans cesse en grandissant, de telle façon que, de tout temps et jusqu'au siècle actuel, on a constaté des fluctuations dans la valeur relative des deux métaux.

Ce sont ces fluctuations que nous allons exposer rapidement,

CHAPITRE V.

Les métaux précieux dans l'antiquité.

L'or donné à l'homme dans le paradis terrestre dès la création. — Moïse économiste. — L'arche de Noé révèle la connaissance et les progrès de l'art de fondre les métaux. — Josué emploie l'argent à payer ses tributs. Salomon mono-métalliste or, se fait bi-métalliste par sagesse. — La reine de Saba. — Nabuchodonosor paie en argent. — Argent très abondant en Grèce, d'après Démosthène.

L'or paraît avoir été connu par l'homme en même temps que la création du monde; suivant les traditions rapportées par Moïse (1), au moment où l'Éternel Dieu installait le premier homme dans l'Éden, il lui indiquait *un fleuve qui en sortait et qui allait au pays de Havila où l'on trouvait de l'or, lequel or était bon.*

Moïse avait-il l'intention de faire de l'économie politique? On serait tenté de le croire; est-ce, au contraire, inconsciemment qu'il a écrit ces lignes, qui lui ont été inspirées par la révélation? Il n'en est pas moins vrai qu'au même moment où le Créateur plaçait à la portée des mains de l'homme tous les produits, toutes les richesses et toutes les splendeurs terrestres, il semble lui avoir indiqué le métal précieux si nécessaire pour effectuer l'échange, qui deviendrait si indispensable à la civilisation.

L'humanité devait en effet démontrer par la suite l'utilité du métal précieux qui lui permet de jouir des biens de l'univers.

Du reste l'art de fondre et d'affiner l'or, l'argent et le cuivre,

(1) Genèse, Livre 1^{er} chap. II, v. XI.

semble aussi vieux que le monde et paraît remonter aux temps préhistoriques.

L'arche, qui fut fabriquée dans le désert, était couverte d'or très pur provenant de bijoux, de vases et de meubles égyptiens (1).

Dans les premiers siècles on devait ordinairement trouver les métaux à la surface de la terre, ou du moins à peu de profondeur et l'exploitation des gîtes, — au fur et à mesure de l'épuisement des premières couches, — a dû nécessairement souffrir, se ralentir par moments, et attendre de nouveaux progrès scientifiques venant disputer à la nature les trésors qu'elle lui cachait.

Déjà au temps de Josué (1600 ans AV. J.-C.), celui-ci ne payait plus en or, mais en argent, les tributs de son passage et la nourriture de son armée (2).

Nous voyons ainsi dans les plus antiques civilisations l'or succédant à l'argent et l'argent succédant à l'or, fournissant alors alternativement à la civilisation le moyen de progresser.

Déjà, — au temps dont nous parlons, — la civilisation était fort avancée, puisque Hog, roi de Basan, couchait dans un lit en fer (3), ce qui prouve que l'industrie du fer elle-même, si importante aujourd'hui, était connue déjà l'an 1600 AV. J.-C.

Six cents ans plus tard, au temps du roi Salomon, ce n'est plus l'argent que l'on recherche, c'est l'or ; *toute la vaisselle de ses buffets était d'or, il n'y avait pas d'argent ; l'argent n'était pas estimé pendant la vie de Salomon* (4), *l'or et l'argent lui venaient tous les trois ans par la flotte de Tarsis avec de l'ivoire, des singes et des paons* (5) ; *l'argent était aussi commun à Jérusalem que des pierres* (6).

Arrêtons-nous un moment sur ce détail historique pour faire remarquer que 1000 ans AV. J.-C., il y a, par conséquent, bien près de 3000 ans, la théorie du monométallisme, dont notre siècle s'attribue volontiers la découverte, avait déjà attiré l'attention de Salomon à ce point que son temple fut orné d'or à l'exclusion de l'argent (7),

(1) Exode, chap. XXXV, v. 30 et 31.

(2) Deutéronome, chap. II, v. 28.

(3) Id., chap. III, v. 11.

(4) Livre des Rois, chap. X, v. 21.

(5) Id., chap. X, v. 22.

(6) Id., chap. X, v. 27.

(7) Id.

et que la reine de Saba ne lui apporte, comme présent d'arrivée, que de l'or et des pierres précieuses (1), ce qui ne l'empêche pas — son temple une fois terminé — d'y faire mettre l'argent consacré par David, son père (2).

C'était le bi-métallisme sagement pratiqué par Salomon et, une fois de plus, la preuve qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Les évolutions entre l'or et l'argent se produisaient lentement dans l'antiquité ; le fait s'explique d'autant plus facilement que les mines se trouvaient éloignées des foyers de la civilisation, que les voyages et les transports étaient difficiles, puisque Salomon attendait trois ans pour recevoir un envoi, et qu'enfin la civilisation à cette époque avançait à pas lents, comme l'enfant qui essaie de marcher.

Salomon, disions-nous, tout en appréciant l'or ne dédaignait pas l'argent, et la suite des temps établit ainsi combien sa sagesse était grande.

Sous le règne de Nabuchodonosor, en effet, l'argent semble être redevenu la seule monnaie en cours (600 ans AV. J.-C.).

Hanaméel exerçant son droit de retrait lignager (3), donne en échange sept sicles d'argent qu'il pèse et y ajoute dix pièces d'argent (4).

La loi de cette époque ordonnait que la terre fut payée en argent, preuve de plus que ce métal avait de nouveau, pour le moment, remplacé l'or dans les transactions.

Il est remarquable encore que malgré les difficultés que présentaient les échanges entre les peuples dans les temps où les transports étaient si difficiles et les transactions si lentes et si laborieuses, il est remarquable, disions-nous, que cette substitution d'un métal à l'autre se produisit dans tous les pays à la fois.

Ainsi, en Grèce, nous rapporte Démosthène, l'argent était devenu si abondant que l'on ne voyait plus que ce métal dans la circulation du pays.

(1) Livre des Rois.

(2) idem. chap. VII, v. LI.

(3) Action par laquelle un parent du côté du vendeur pouvait reprendre, dans un délai fixé, moyennant remboursement, l'héritage vendu.

(4) Jérémie, chap. XXXII.

N'est-ce pas là un argument ajouté à tous ceux que nous avons déjà énumérés, d'où il résulte que le concours des deux métaux dans la circulation commerciale et monétaire du monde, loin d'être le résultat d'un caprice, d'une entente ou, comme le prétendent quelques-uns, d'une maladresse, est simplement le résultat de la force même des choses, base de toutes les lois qui nous régissent, comme le disait Montesquieu, et d'un besoin universel et inévitable? Nous croyons que le court examen qui précède aura servi à démontrer que cette vérité indéniable est aussi vieille que le monde.

CHAPITRE VI.

Les métaux précieux dans les temps anciens.

Mésintelligence perpétuelle entre la nature et l'industrie humaine comme production et emploi des métaux or et argent. — Les mâles et les femelles. — Variations constantes. — Jules César. — Que veut dire la proportionnalité de l'or à l'argent? — Arcade et Honorius. — Parenthèse pour le cuivre. — Christophe Colomb. — Améric Vespuce. — Fernand Cortez. — Pizzare. — Potosi. — Hausse des prix dans le monde. — Les alchimistes. — La pierre philosophale.

Les variations que nous avons fait remarquer, au chapitre précédent, dans la marche de la production des métaux précieux et les alternatives que nous avons constatées entre la production de l'or et celle de l'argent, n'ont rien que de naturel, car, pour qu'il en fût autrement, il eût fallu, chose impossible, que la nature et l'industrie humaine se missent d'accord, l'une pour révéler l'or et l'argent par quantités égales, l'autre pour exploiter l'or dans la même proportion que l'argent.

Il n'en pût jamais être ainsi, et, depuis la création du monde jusqu'à nos jours, l'or et l'argent se produisirent par alternatives. Lorsqu'on avait découvert beaucoup d'argent, l'or venait à manquer et l'expression même de la demande qu'il provoquait ainsi que la recherche dont il était l'objet éveillaient sans doute la vigilance de l'humanité, et vice-versa dans le cas d'une trop grande production d'or; car il est à noter que la civilisation prise dans ses grandes périodes et dans son ensemble n'a jamais manqué ni de l'un ni de l'autre de ces métaux.

C'est ce que M. Dumas, membre de l'Institut (1), exposait d'une façon tout humoristique en disant que : « si l'on envisage « l'ensemble d'une population, les mâles et les femelles naissent « en quantités à peu près égales ; pourtant, à telle époque, dans « tel village, il ne sera né que des filles pendant plusieurs années. « Ce phénomène ne s'est jamais réalisé quand on considère un « département tout entier ; à plus forte raison, quand on opère « sur l'ensemble d'une nation. Eh bien, de même, le rapport entre « la production de l'or et celle de l'argent, dans certains lieux et « dans certaines époques, peut présenter des résultats variables, « tandis que la production de cette époque allant se noyer dans « l'ensemble de ce que possédaient déjà les nations réunies, les diffé- « rences disparaissent et s'atténuent. »

Il n'en est pas moins vrai que les variations de valeur entre l'or et l'argent furent grandes à certaines époques, d'autant plus grandes, que le stock de métaux précieux que les nations possédaient dans les temps anciens, était plus restreint et que des évènements plus violents, plus imprévus et plus irréguliers avaient ainsi plus d'action.

L'histoire rapporte que César étant entré dans Rome tira du trésor deux mille six cents tuiles en lingots d'or et trois cent mille livres pesant en cette monnaie ; jamais la République n'avait été et ne fut si riche. En outre de cette quantité il en avait tant apporté des Gaules, que la livre d'or en Italie ne valut plus que $7 \frac{1}{2}$ livres d'argent (2).

Pour exprimer ce même fait aujourd'hui, on dirait, en langage monétaire, que la valeur de l'or était, à ce moment à Rome à la valeur de l'argent, comme 1 est à $7 \frac{1}{2}$, ou pour parler d'une façon plus technique encore, sinon plus compréhensible, on dirait aujourd'hui que l'or était à l'argent : : $1 : 7 \frac{1}{2}$.

Nous ne cherchons ici qu'à établir quelques points de repère pour ne pas perdre le fil d'Ariane qui doit nous faire sortir du labyrinthe des principes et des lois monétaires, dans lequel nous avons entraîné le lecteur ; notre but n'est absolument pas de faire un traité complet de ces matières,

(1) Congrès monétaire international, séance du 4 juillet 1881.

(2) Suetone, chap. LIV.

Ce que nous voulons établir c'est que la civilisation n'a jamais pu se priver du service des deux métaux, encore bien même que ceux-ci n'aient jamais cessé de varier de valeur entre eux.

Le 12 avril 395 de notre ère, Arcade et Honorius, qui s'étaient partagé l'empire d'Orient et d'Occident, publièrent une loi établissant les relations de valeur entre l'or et l'argent.

La valeur de l'or avait augmenté à cette époque et une livre d'or valait $14 \frac{4}{10}$ livres d'argent, au lieu de $7 \frac{1}{2}$ au temps de César.

Ici nous devons ouvrir une parenthèse pour signaler un fait assez curieux, c'est que déjà à cette époque on se préoccupait moins de la variabilité des deux métaux entre eux, que des services que tous deux ensemble étaient appelés à rendre. Il y avait des sujets de l'empire, rapporte l'histoire, qui demeuraient dans des provinces fertiles, comme était l'île de Chypre, et qui ne pouvaient fournir que du cuivre; n'admettre que l'or et l'argent pouvait nuire à ces provinces et cette considération suffit pour décider l'empire romain à accepter ce troisième métal, dans la proportion de une livre d'argent pour cent vingt-cinq livres de cuivre (1).

Un second fait qui prouve encore combien les Romains se préoccupaient moins de la variabilité des métaux que des quantités indispensables aux besoins du développement de leur civilisation, c'est qu'au moment même où, comme nous l'avons constaté plus haut, l'or avait monté de valeur relativement à l'argent et était par conséquent devenu plus rare, Pline (2) nous fait observer que les tributs imposés par les Romains aux peuples vaincus se prélevaient toujours en argent. Les Romains comprenaient évidemment à cette époque, ce qui semble peu compris aujourd'hui, comme nous le verrons plus tard, que pour rendre solides les dettes des peuples avec lesquels on se trouve en relations, il est intéressant avant tout de leur réclamer cette dette dans une matière, dans un métal assez abondant pour être bien certain d'être payé.

Nous verrons plus loin que l'Amérique est venue tout récemment proposer la même politique monétaire à l'Europe.

Nous fermons notre parenthèse et nous arrivons d'emblée au

(1) *La monnaie*. Abot de Bazinghen, tome II.

(2) Liv. XXXIII, chap. III.

commencement du XVI^e siècle, au moment où Christophe Colomb et Americ Vespuce découvraient le nouveau monde, où Fernand Cortez (1519) entrait à Mexico, où Pizarre (1527) abordait au Pérou et où ce grand explorateur (1533) devenait maître du puissant empire des Incas.

A dater de cette époque le nouveau monde commença à enrichir l'ancien continent de ses trésors et à verser sur la vieille civilisation une quantité de métaux précieux inconnue jusqu'alors et dont la crédulité populaire exagérait encore l'importance.

L'Europe ne produisait guère, avant la découverte de l'Amérique, que neuf mille livres d'argent et les historiens évaluent à onze cent vingt-cinq livres d'or la première prise faite à Mexico, à cinq mille neuf cent onze livres d'or la rançon d'Atahualpe et à six mille livres d'or le butin fait à Cuzco, en même temps que les mines d'Amérique produisaient soixante-dix mille livres d'argent.

On sait comment, à quelque temps de là, un Indien voulant monter sur des rochers couverts d'arbres et de buissons, s'accrocha à une branche sortant d'une fente de rocher; l'arbre fut déraciné et l'Indien constata que le rocher était formé par du minerai d'argent.

Il venait de découvrir la fameuse mine de Potosi qui, dès 1559, envoya chaque année en Europe deux cent mille livres d'argent et y produisit une énorme révolution, que nous aurons l'occasion d'examiner de plus près lorsque nous étudierons l'influence produite par la monnaie sur les prix, sur la civilisation et sur la fortune publique et privée. Si ce n'est pas là la seule révolution qu'aient subi les métaux précieux, c'est bien assurément la plus rapide, la plus grande et en même temps celle qui a pour nous le plus d'intérêt, parce qu'elle se rapproche de notre siècle et qu'elle se rapporte davantage aux questions qui nous préoccupent aujourd'hui : la découverte de la Californie, celle de l'Australie, celle enfin plus récente des mines d'argent aux États-Unis.

Au milieu du désarroi que jeta dans la civilisation du XVI^e siècle la découverte de l'Amérique, en présence des fautes politiques énormes commises par les pouvoirs publics, du surhaussement et de l'affaiblissement qui altéraient les monnaies, il est assez difficile d'établir la relation, même approximative, qui pouvait exister réellement entre l'or et l'argent. D'après les auteurs qui

paraissent les mieux informés à cet égard, il semblerait qu'avant la découverte de l'Amérique, au commencement du XVI^e siècle, une once d'or équivalait à douze onces d'argent et qu'après l'inondation de métaux précieux causée par la découverte du nouveau monde une livre d'or équivalait en Europe à quatorze ou quinze livres d'argent et à quatorze et demie en France (1).

Au XVII^e siècle (en 1641, sous Louis XIII) nous retrouvons en France à peu près la même proportion; une livre d'or équivalait à quatorze livres et quart d'argent, au moment où, en Flandre, elle ne valait que douze livres et demie d'argent, en Angleterre et en Espagne treize livres et quart.

La France se plaçait insensiblement à la tête de la civilisation moderne et, au point de vue monétaire, elle fut bientôt le plus vaste réservoir de métaux précieux dans lequel venait puiser ou verser, suivant les circonstances, le commerce européen. Louis XIV fit battre, dans le seul hôtel des monnaies de Paris, près de trois cent millions de livres. Nous voyons par ces quantités que nous sommes bien loin des temps anciens et combien le volume monétaire au XVII^e siècle était devenu chose plus importante. La proportion entre le louis d'or et les écus blancs, comme on les appelait de ce temps-là, était de 1 à 13 1/2.

Les alchimistes, à cette époque, s'occupaient du rêve absurde de la transmutation des métaux, ils distinguaient ceux-ci alors par le nom des planètes : l'or était dédié au soleil, l'argent à la lune, le cuivre à Vénus et ainsi de suite; le vif-argent seul, dédié à Mercure, conserva son nom et de la pierre philosophale, qui devait tout changer en or, il n'est resté que la chimie, cette science moderne si intéressante, fruit d'un rêve du XVIII^e siècle.

En face de cette obligation constante et constatée, dans laquelle se sont trouvés les peuples de tous les temps d'employer les deux métaux, l'or et l'argent à la fois, dans leurs usages monétaires, et devant l'impossibilité, qui en résulte, de se passer de l'un de ces métaux, il est véritablement à regretter que les alchimistes n'aient pas mieux réussi dans leurs tentatives, l'argent existant dans le monde aurait pu se changer subitement en or et par suite le problème posé par ceux qui réclament à grands cris l'adoption de

(1) Abot de Bazinthen. *Matières d'or et d'argent*, tome II.

l'or comme seule monnaie universelle, eût reçu une solution des plus faciles dans la pratique.

Nous verrons qu'économiquement parlant, aussi bien qu'alchimiquement, la chose est tout aussi impossible.

Nous en sommes arrivés à l'examen des métaux dans les temps modernes; nous allons traiter cette question dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VII.

Les métaux précieux dans les temps modernes, leur répartition actuelle dans le monde.

Affluence d'argent en 1840. — Anecdote de la découverte singulière de l'or en Californie par un officier français. — La fièvre du gain. — Le comte de Humboldt. — Sa haute science méprise les trésors d'ici-bas. — Anecdote de la découverte de l'or en Australie. — Énormité des productions. — Aucun désordre ne se produit. — Tableau de la répartition des métaux dans le monde à l'heure actuelle. — Tableau de leur production depuis le XV^e siècle. — Tout a trouvé à se placer. — Précieux avis de M. le baron de Rothschild.

Le XIX^e siècle débuta, comme le XVIII^e avait fini, en voyant peu à peu les mines d'or s'épuiser et les mines d'argent augmenter.

En 1840, la circulation monétaire était presque complètement composée d'argent et en 1845 les Chambres Françaises eurent même à s'inquiéter de ce que les pièces d'argent en cours étaient tellement usées et frustes, qu'il allait falloir se livrer à leur refonte très coûteuse et à la restauration à grands frais de leur effigie.

L'or, à ce moment, avait presque entièrement disparu.

La Californie et l'Australie allaient aider à rétablir l'état des choses et bientôt c'était l'or qui, de nouveau, allait s'emparer de la circulation monétaire; sorte de mouvement perpétuel que nous avons vu se produire depuis l'origine des temps.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici dans quelles bizarres circonstances se fit et à quel singulier hasard nous devons la découverte des trésors aurifères de la Californie.

Au commencement de l'année 1848, la Haute-Californie, pro-

vince mexicaine, venait d'être cédée aux États-Unis ; quinze mille habitants tout au plus la peuplaient, dont deux mille à peine habitaient à cette époque un village appelé San-Francisco. Des plaines fertiles mais désertes, quelques misérables fermes, où l'on élevait de rares troupeaux, produisant à peine un peu de laine, de cuir et de suif, telles étaient les seules exploitations de ce pays si éloigné alors de la civilisation moderne.

A deux cents kilomètres de San-Francisco, au confluent de la rivière Américaine et du Sacramento, se trouvait la principale de ces exploitations qui appartenait à un certain capitaine Sutter, ancien officier de la garde Royale de France, que la révolution de 1830 avait amené à chercher fortune à l'étranger et cela, fort heureusement pour lui, puisqu'il devint le premier bénéficiaire des mines californiennes, ce qui n'est pas peu dire. Il n'eut donc pas à regretter son exil et dut répéter plus d'une fois le proverbe « à quelque chose malheur est bon ».

Au mois de février 1848, le capitaine Sutter voulant établir une scierie de bois s'aperçut, avec stupéfaction, que le lit du ruisseau auquel il allait emprunter la force dont il avait besoin était parsemé de paillettes d'un jaune brillant et que ces paillettes n'étaient autres que de l'or le plus pur.

Pareille découverte ne pouvait rester secrète ; elle se répandit de proche en proche, la fièvre du gain s'empara de toutes les populations, tous les autres travaux furent abandonnés ; on ne pouvait garder ni ouvriers ni serviteurs et l'on raconte que, de tous les habitants de Monterey, le gouverneur et quelques officiers étaient seuls restés à leur poste. Un vaisseau abordait-il, que marins et mousques disparaissaient aussitôt pour ne plus revenir et dès la fin de l'automne 1848 plus de dix navires étaient ainsi, faute d'équipages, retenus aux rivages californiens.

Les choses en arrivèrent au point que le gouvernement français dut prévenir les baleiniers dans tous les ports de l'Océanie et les engager à éviter les dangers de cette côte californienne où la nouvelle sirène du lucre faisait disparaître tous ceux qui avaient l'audace d'y aborder.

Le charme était puissant, en effet, si nous en jugeons par l'énorme quantité d'or qui afflua en Europe, mais ce n'est pas tout. Ici nous tenons à citer un fait bien extraordinaire et bien

curieux qui prouve jusqu'à quel point la science a le don de nous détacher des biens de ce monde.

Le célèbre comte de Humboldt (1) avait en 1825 traversé les plaines de la Californie et il racontait à cette époque, c'est-à-dire plus de vingt ans avant la découverte de Sutter, avoir vu des plaines entières remplies d'or dont il n'avait pas jugé utile ni intéressant de faire son profit personnel. Cet aveu a dû rendre bien sceptiques la totalité de ses lecteurs et ce scepticisme a eu certainement pour conséquence de retarder de vingt ans l'exploitation de ces richesses.

Presque au même moment l'Australie allait doubler les effets de cette première découverte du capitaine Sutter, due au hasard. Cela se produisit à la suite d'une autre découverte de même nature dont nous allons raconter brièvement les singulières circonstances, que nous résumons d'après le numéro du *Morning Herald* du 18 juillet 1851 :

Bathurst se trouvait en proie à la fièvre et au délire de l'or. On y parlait vaguement d'un individu qui, en un jour, retirait des placers une valeur de quatre mille livres d'or (cent mille francs).

Le bruit s'étant répandu que le lendemain l'heureux mineur devait arriver en ville avec une capture importante, la population se porta à sa rencontre, le conduisit en triomphe jusqu'au bureau du *Frey Press*, où deux pépites d'une prodigieuse grosseur restèrent *généreusement* suspendues à l'étonnement, à la surprise, à l'incrédulité, à l'admiration, mais surtout à l'envie de la population australienne.

L'heureux propriétaire de ces premières richesses et de cette découverte était le docteur Kerr et, ce jour-là, il apportait au marché la bagatelle de cent cinquante mille francs, joli denier pour bien peu de travail.

C'est alors qu'il raconta, paraît-il, à quel hasard il dut cette singulière découverte.

Un indigène civilisé à son service, en conduisant son troupeau à travers champs, rencontra au milieu d'un amas de quartz une masse d'or considérable. La curiosité de cet enfant des forêts fut naturellement excitée; il s'amusa à explorer la contrée appartenant

(1) *Nouvelle Espagne*, Paris, 1827.

à son maître et, armé d'un tomahawk, découvrit qu'elle se trouvait tout entière dans les mêmes conditions.

A partir de ce moment un grand mouvement se produisit, la production annuelle d'or qui, en 1846, ne se montait guère qu'à 214,265,000 francs et qui, en 1800, ne s'élevait même qu'à 77,078,400 francs, arriva en 1851 à 510,644,400 fr. et en 1853, à l'apogée de ce que rendirent jamais les mines d'or, elles produisirent la somme fabuleuse de 868,678,600 francs (1).

Jamais, à aucune époque, même lors de la découverte de l'Amérique, on n'avait vu richesse pareille se répandant dans le monde.

Cependant, à dater de ce moment (1853), la production des mines d'or commença à décroître, suivant en cela la loi géologique qui s'est toujours vérifiée en semblable matière et petit à petit aussi l'esprit public commença à se tranquilliser sur cette baisse de la valeur de l'or qui lui avait été prédite et qui cependant ne s'est jamais réalisée.

En même temps que les productions des mines d'or allaient en décroissant, celles des mines d'argent allaient, au contraire, en augmentant, les mines subissant en cela les lois géologiques qui ont été exposées il y a déjà un quart de siècle (2) et qui se sont vérifiées de tous temps. Il ne fallait donc pas être bien grand prophète pour les prédire ; il semble, en effet, que le monde à sa création, en nous donnant les deux métaux monétaires, ait voulu en alterner la production, établissant ainsi une sorte de balancier compensateur pour régler la distribution équitable de ses richesses.

En 1884, la production se réduit à 493,665,000 francs d'or, mais au lieu de produire 212,010,000 francs en argent comme en 1849, la production totale d'argent en 1884 se chiffre par 599,630,000 francs.

En examinant ces chiffres nous constatons, on le voit, de très grandes variations, mais il est un fait sur lequel nous attirons tout particulièrement l'attention du lecteur : c'est que depuis les exploitations californiennes, la production totale des deux métaux est à peu de chose près assez stable et représente environ un milliard

(1) *La question monétaire*, par M. J. Malou, ministre des finances, 1^{re} série, 6^e fascicule, page 164.

(2) *L'or, l'argent et le commerce belge*, 1861, par l'auteur.

chaque année ; ce doit être là une bien grande raison pour employer les deux métaux, plutôt qu'un seul, puisque l'ensemble des deux présente plus de fixité qu'un seul.

Dans les dix-sept années qui ont suivi les découvertes de la Californie, les deux métaux ont augmenté la circulation du monde de 17 milliards et demi, dont 4 milliards 800 millions en argent et 12 milliards 700 millions en or.

Dans l'année finissant au 30 juin 1884 la production a été de 493 millions d'or, 599 millions d'argent, soit en tout près de 1,100 millions un chiffre très approximatif de celui de l'année 1853, à cette seule différence près que les craintes de voir baisser l'or en 1853, qui fort heureusement sont restées à l'état de rêve, n'ont donné lieu à aucun mécompte regrettable, tandis qu'au contraire, à l'exemple du fameux Gribouille et de crainte de voir baisser l'argent, on s'est empressé de lui enlever aujourd'hui le pouvoir d'être transformé en monnaies, ce qui l'a précipité, par voie légale, dans une baisse et une dépréciation qui n'existaient pas avant la mesure prise ; nous aurons à en apprécier plus loin les déplorable effets et les funestes conséquences.

Nous avons voulu nous rendre compte, arrivé à ce point de notre tâche, de la répartition des métaux précieux dans le monde. Nos lecteurs en trouveront le tableau ci-contre.

Ce tableau nous paraît plaider, avec éloquence, en faveur de l'emploi des deux métaux ; il comprend les quarante et un pays commerciaux du globe peuplés de 766,591,000 habitants, sans parler de la Chine et de l'Afrique où l'argent seul circule et dont nous ne pouvons apprécier la circulation faute de documents statistiques.

Le tableau ci-contre nous montre de plus, colonnes F G et H :

7 peuples *monométallistes or* avec 56,455,000 habitants ;

24 peuples *bi-métallistes* avec 288,132,000 habitants ;

7 peuples *monométallistes argent* avec 404,573,000 habitants.

Il nous montre encore, colonnes G et I :

9 de ces peuples *bi-métallistes* se débattant avec 6 milliards 749 millions 760 mille francs d'*argent déprécié à vendre*.

Et 5 peuples avec 151,022,000 habitants, sans monnaie, possédant 5 milliards 637 millions 815 mille francs de *papier à cours forcé*.

Ce même tableau nous montre enfin, que si, en nous séparant de l'argent (1873-1878), en en suspendant le monnayage nous nous

Répartition des Métaux précieux dans le monde entier, au

D'après les documents joints au 6^{me} rapport légalement fait au Secrétariat de la Trésorerie des États-Unis, par
comprenant 41 pays : 766 591 000 habitants, non compris la Chine, qui

CONTRÉES A	PRODUCTION ANNUELLE B			CONSOMMATION ANNUELLE PAR LA MONNAIE								
				Mono-métallisme Or C			Bi-métallisme D			Mono-métallisme Argent E		
	Population	Or	Argent	Population	Or	Argent	Population	Or	Argent	Population	Or	Argent
	Hab.	Fr.	Fr.	Hab.	Fr.	Fr.	Hab.	Fr.	Fr.	Hab.	Fr.	Fr.
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Afrique		10 470										
Algérie												
Allemagne	45 235	1 595	50 340				45 235	110 265	3 120			
Amérique centrale												
Angleterre et Irlande				35 246	35 860	32 560						
Australie	2 798	139 125	420	2 798	83 495							
Autriche-Hongrie	35 839	5 720	10 630							35 839	11 310	29 150
Belgique												
Bolivie	2 325	380	84 000									
Brésil	11 831	3 325					11 831	280	125	2 325		8 400
Canada	4 506	5 010	355									
Cap de Bonne-Espérance												
Ceylan												
Chili	2 420	855	27 955									
Colombie	3 000	20 245	3 990							3 000		36 70
Cuba												
Danemark												
Espagne	16 625		16 255				16 625	17 465	55 245			
États-Unis	50.155	157 500	242 550				50 155	153 520	153 540			
France												
Grèce												
Guadeloupe												
Haïti												
Hollande												
Iles Hawaïennes							4 172		425			
Indes										252 541	350	130 865
Italie	28 452	380	95				28 452	4 120				
Japon	36 700	630	1 860				36 700	5 065	39 815			
Luçon ou Manille												
Mexique	9 787	5 020	155 235									
Pérou										9 787	2 142	126 440
Perse												
Portugal							11 000	245	3 180			
République Argentine	2 540	415	2 205	4 550	1 140							
Roumanie							2 540	23 780	9 005			
Russie	98 323	125 305	1 695							98 323	67 170	
Suisse							2 846	5 065				
Suède et Norvège	6 479	130	1 575	6 479	3 300	1 510						
Turquie	24 987	35	470				24 987	7 060	230			
Uruguay												
Vénézuéla	2 075	17 525										
Total	384 077	493 665	599 630	49 073	123 795	34 070	234 543	326 865	264 685	401 815	80 972	298 525

NOTA. — Les pays marqués d'un astérisque discutent le bi-métallisme et

30 juin 1884, évalués en milliers de Francs et d'Habitants.

M. HORATIO C. BURCHARD, directeur de la Monnaie, le 14 Octobre 1884; dressé par M. ALPHONSE ALLARD; absorbe l'argent, et l'Afrique qui n'a pas d'or (460 000 000 habitants).

STOCK EXISTANT									PAPIER	
Or seul F			Bi-métallisme G			Argent seul H			Cours forcé I	
Population Hab.	Or Fr.	Argent Fr.	Population Hab.	Or Fr.	Argent Fr.	Population Hab.	Or Fr.	Argent Fr.	Population Hab.	Papier Fr.
(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)
.....
.....	8 267	48 825	31 055
.....	* 45 235	1 755 705	1 110 270
.....	2 891	12 170	1 965
35 246	3 063 375	498 750
2 798	340	26 250
.....	* 5 585	336 000	312 375	35 839	236 250	393 750	35 839	1 636 140
.....	2 325	28 350
4 506	48 960	23 625	11 831	734 320
780	157 500	12 815
.....	2 420	31 500	2 758	4 055
.....	1 394	147 950	3 000	21 000
2 096	73 165	26 030
.....	16 625	682 500	367 500
.....	* 50 155	3 205 125	1 375 500
.....	* 37 672	4 452 000	3 123 225
.....	* 1 979	14 185	14 185	1 979	124 630
.....	185	2 000	1 475
.....	572	21 000	4 095
.....	* 4 172	147 000	299 250
.....	66	2 885	4 985
.....	* 28 452	735 000	378 000	252 541	5 444 250
.....	36 700	483 000	232 755
.....	4 450	4 000	11 740
.....	3 050	325	9 555	9 787	52 500	210 000	3 050	400 000
4 550	157 500	52 500
.....	2 540	52 500	56 280
.....	* 5 376	855	59 780
.....	* 2 846	89 250	77 175	98 323	651 040	98 323	2 742 725
6 479	75 060	26 975
.....	24 987	207 900	184 800
.....	438	24 155	5 250
.....	2 075	10 500	645
56 455	3 575 900	666 945	288 132	12 434 830	7 693 360	404 573	939 790	6 101 405	151 022	5 637 815

forment les chiffres suivants :

181 472	10 735 120	6 749 760
---------	------------	-----------

sommes RAPPROCHÉS DES CINQUANTE-SIX MILLIONS D'HABITANTS qui n'ont que l'or pour monnaie (colonne F), nous nous sommes par contre ÉLOIGNÉS DES QUATRE CENT QUATRE MILLIONS D'AMES qui n'ont que de l'argent (colonne H).

Ce tableau présente l'image exacte de la circulation monétaire dans l'univers au moment même où nous écrivons.

On serait porté à croire à la possibilité d'un véritable cataclysme en voyant le développement vraiment fantastique de la production des métaux précieux dans le monde, surtout si l'on compare les moyennes annuelles produites depuis le XV^e siècle, comprenant même la découverte de l'Amérique, aux quantités extraites récemment sous l'empire de nos nouvelles découvertes.

Nous publions à la page suivante un résumé de la production de l'or et de l'argent depuis la découverte de l'Amérique, d'après M. Alexander Mardle M. E., ancien directeur du Bureau de Statistique aux États-Unis.

Au XV^e siècle on découvre annuellement à peine 11 millions de francs d'or et 21 millions de francs d'argent.

Au XIX^e siècle on extrait chaque année jusqu'à 700 millions d'or et 400 millions d'argent.

On a peine à comprendre comment la civilisation moderne a pu absorber une telle quantité de monnaie dans son service de circulation et comment il se fait surtout que ces quantités fabuleuses de monnaies soient allées se déverser dans le commerce, sans que l'on se soit aperçu d'aucune variation, d'aucun trouble quelconque dans les rapports des métaux entre eux ni d'aucun inconvénient grave dans les transactions commerciales.

La Commission chargée d'étudier la situation monétaire par le gouvernement français affirmait cependant, dans son rapport du 22 février 1858 que, malgré le développement énorme de sa production, l'or n'avait pas baissé. Nous en rencontrerons plus loin les raisons et les causes.

L'or n'avait, en effet, subi aucune baisse même douze années plus tard. A cette époque, le 17 février 1870, M. le baron de Rothschild appelé, comme régent de la Banque de France, à donner son avis sur cette grave matière dans l'enquête qui se faisait sur la question monétaire, déclarait, avec l'autorité de son expérience, que non seulement l'or n'avait pas baissé malgré les découvertes récentes, mais

ANNÉES	NOMBRE DES ANNÉES	PRODUCTION ANNUELLE MOYENNE		PRODUCTION TOTALE	
		Par valeur en Francs		Par valeur en Francs	
		OR	ARGENT	OR	ARGENT
1493 — 1580	88	11 260 000	21 850 000	911 000 000	1 923 000 000
1581 — 1600	20	15 150 000	70 650 000	303 000 000	1 413 000 000
1601 — 1620	20	12 600 000	58 000 000	252 000 000	1 160 000 000
1621 — 1640	20	14 650 000	63 500 000	293 000 000	1 271 000 000
1641 — 1660	20	14 650 000	63 500 000	293 000 000	1 271 000 000
1661 — 1680	20	14 100 000	61 600 000	282 000 000	1 231 000 000
1681 — 1700	20	26 000 000	59 800 000	520 000 000	1 196 000 000
1701 — 1720	20	60 500 000	53 000 000	1 211 000 000	1 059 000 000
1721 — 1740	20	113 500 000	63 000 000	2 270 000 000	1 261 000 000
1741 — 1760	20	78 200 000	88 300 000	1 564 000 000	1 766 000 000
1761 — 1780	20	50 400 000	111 000 000	1 009 000 000	2 220 000 000
1781 — 1800	20	50 400 000	151 300 000	1 009 000 000	3 027 000 000
1801 — 1810	10	50 900 000	176 700 000	509 000 000	1 767 000 000
1811 — 1820	10	36 300 000	113 400 000	363 000 000	1 134 000 000
1821 — 1830	10	53 500 000	107 500 000	535 000 000	1 075 000 000
1831 — 1840	10	72 100 000	106 400 000	721 000 000	1 064 000 000
1841 — 1850	10	210 300 000	164 900 000	2 103 000 000	1 649 000 000
1851 — 1855	5	737 200 000	204 600 000	3 686 000 000	1 023 000 000
1856 — 1860	5	695 100 000	205 600 000	3 478 000 000	1 028 000 000
1861 — 1865	5	577 400 000	240 000 000	2 887 000 000	1 200 000 000
1866 — 1870	5	564 000 000	256 200 000	2 820 000 000	1 281 000 000
1871 — 1875	5	496 400 000	340 800 000	2 482 000 000	1 704 000 000
1876 — . . .	»	454 000 000	383 000 000
1877 — . . .	»	487 200 000	371 000 000
1878 — . . .	»	421 000 000	330 000 000
1876 — 1878	3	454 000 000	361 000 000	1 362 000 000	1 084 000 000
1493 — 1600	108	11 200 000	30 200 000	1 214 000 000	3 336 000 000
1601 — 1700	100	16 400 000	61 300 000	1 640 000 000	6 129 000 000
1701 — 1800	100	70 600 000	93 300 000	7 063 000 000	9 333 000 000
1801 — 1850	50	84 600 000	133 800 000	4 231 000 000	6 689 000 000
1851 — 1878	28	597 000 000	261 400 400	16 715 000 000	7 320 000 000
1493 — 1878	386			30 863 000 000	32 807 000 000

qu'il constatait ce fait bien plus extraordinaire, que malgré l'augmentation énorme subie par le stock monétaire dans le monde, les progrès avaient été tellement proportionnels que loin de produire un trop plein il y avait des *preuves récentes de pénurie de monnaie*. Il citait notamment, qu'en 1861, en 1863 et en 1864 il s'était produit à la fois une prime sur l'or et une prime sur l'argent, c'est-à-dire que le public, qui sentait le besoin de se procurer aussi bien des monnaies d'or que des monnaies d'argent, offrait une valeur supérieure au prix de la monnaie elle-même.

Nous devons tirer de ce fait, relevé par M. le baron de Rothschild, ce grand enseignement qu'en matière de monnaie les quantités extraites de métal précieux sont d'une importance bien relative et que la valeur de la monnaie git en somme dans les services qu'elle est appelée à rendre.

Ce sont ces relations que nous essaierons d'établir le plus clairement possible dans les chapitres suivants, en exposant l'influence tutélaire ou néfaste de la monnaie, selon la nature des lois qui la régissent, sur les prix, sur le crédit, sur le commerce, sur l'industrie et enfin sur la fortune privée.

Cette partie de notre travail ne sera pas, nous l'espérons, la moins intéressante, car elle touchera aux symptômes généraux qui se révèlent en ce moment dans les sphères de l'activité sociale.

CHAPITRE VIII.

Influence de la monnaie sur les prix de toutes choses.

Erreur de regarder la monnaie comme simple mesure de la valeur. — C'est une véritable valeur d'échange. — Qu'est-ce que le prix des choses ? — L'augmentation des métaux provoque la hausse des prix. — Leur amoindrissement, la baisse. — Tout changement est un événement considérable. — Exemples historiques. — Jules César. — Alexandre. — Edouard III. — Saint Louis. — Hausse des prix à la découverte de l'Amérique. — Charles VI. — Économistes modernes. La suppression du monnayage de l'argent réduit la monnaie utile. — Baisse des prix dans l'univers entier. — Le bi-métallisme faisant hausser les prix. — Opinion de la Banque de France. — M. Rouland, son gouverneur. — M. le baron de Rothschild, son régent. — On favorise la crise. — Opinion des économistes à cet égard.

Il est une erreur que l'on a tenté de répandre et contre laquelle nous ne saurions assez nous élever, c'est celle qui consiste à regarder la monnaie comme une mesure de la *valeur* et de l'assimiler au mètre, mesure de la *longueur*.

On conçoit aisément tout ce que cette définition comporte de fausses conséquences. « La valeur des choses vénales est une quantité « éminemment variable, qui dépend d'un rapport variable lui-même « et comme on ne saurait mesurer les semblables que par leurs « semblables, on ne peut spécifier la valeur qu'à l'aide des « valeurs : donc il ne saurait y avoir une mesure fixe des valeurs, « comme il y a une mesure fixe des choses pesantes ou des choses « étendues. » (1)

(1) *Rapport du Marquis de Laisier*, au nom de la commission de l'étalon monétaire. — Paris, 24 mai 1867.

On ne saurait plus clairement caractériser l'erreur que nous signalions.

L'or et l'argent sont, en effet, avant tout, des valeurs d'échange, et voici dans quels termes le même rapport le reconnaissait : « L'or et l'argent, qui servent de mesure, sont des marchandises et comme telles ils sont exposés aux diverses variations de la hausse et de la baisse. En réalité donc il n'y a pas de mesure absolue et invariable de la valeur, parce qu'il n'y a pas de valeur absolue et invariable. »

Pour exprimer la même idée d'une façon évidemment plus vulgaire, mais qui n'en sera pas moins saisissable, il serait tout aussi impossible de mesurer *la longueur* variable d'un cordon élastique que de mesurer *la valeur* des marchandises variant sans cesse, avec de l'or et de l'argent, qui sont des marchandises subissant également des variations diverses.

C'est dans le même sens que, le 7 avril 1870, devant la Commission d'enquête monétaire ouverte en France, s'exprimait le célèbre économiste Wolowsky. Il démontrait clairement, à la suite de ses nombreux devanciers, que les métaux précieux étaient une véritable valeur d'échange et non pas une simple mesure.

Cette erreur étant ainsi redressée, laissons encore cet éminent économiste nous expliquer ce que signifie, à proprement parler, le *prix des choses*, question dont nous allons nous occuper plus loin :

« Le prix des choses représente leur valeur commune, exprimée au moyen d'une marchandise tierce appelée à s'échanger contre tous les produits et tous les services; cette marchandise, ce sont les métaux précieux, destinés par la nature des choses à cet office, et, pour parler comme l'illustre Turgot, nés *monnaie* tous les deux, et *monnaie universelle*.

« Le *prix* est donc le résultat du rapport entre la masse des échanges et des travaux accomplis d'un côté, et la masse des métaux précieux d'autre part. »

Il est bien clair que si la masse des échanges doublait, la quantité de métaux restant la même, on donnerait la moitié du métal pour le même service.

Tout comme si les marchandises échangeables et les services réclamés restant les mêmes, les métaux venaient à doubler de

quantité, on donnerait le double de métal en paiement des mêmes services et des mêmes marchandises.

Par conséquent, des deux suppositions que nous venons de faire, pour mieux faire comprendre notre pensée, on doit conclure d'une part que l'augmentation des métaux précieux tend à provoquer la hausse de toutes les marchandises, de toutes les valeurs et de tous les services de ce monde et, d'autre part, que tous les prix iraient en s'amointrissant au cas où le métal se raréfierait.

Aussi, comme nous le dit M. Michel Chevalier, dans les lignes dont il a fait précéder la traduction du travail de M. de Humboldt sur l'or et l'argent : « A cause du rôle que jouent l'or et l'argent « dans toutes les transactions des hommes, dans les transactions « des États vis-à-vis des individus... etc., *tout changement notable* « dans la valeur de l'or et de l'argent est un évènement considé- « rable, une sorte de révolution. »

Du reste si le témoignage des économistes les plus distingués pouvait laisser quelque doute, l'histoire est là qui viendrait les faire disparaître à l'instant.

L'histoire grecque rapporte que, vers l'an 400 Av. J.-C., l'or et l'argent étaient devenus tellement abondants que le prix de toutes choses, à Athènes, avait quintuplé.

Jules César force l'*Erarium*. Il en répand autour de lui les trésors et produit immédiatement une hausse énorme sur toutes les marchandises (1); Alexandre vide les immenses trésors de Cyrus et détermine les mêmes phénomènes de hausse sur tous les prix (2).

Citerons-nous, en sens inverse, d'autres exemples dont l'histoire fourmille.

En voici deux très caractéristiques :

A la suite de la chute de l'empire romain, nous avons vu jusqu'au XV^e siècle que l'or et l'argent allèrent en se raréfiant en Europe. Or, les prix s'en ressentirent par une baisse tellement accentuée et continue, que l'histoire rapporte qu'Édouard III, le puissant roi d'Angleterre, vainqueur à Crécy et à Poitiers, organisateur des Postes, fondateur de l'Ordre de la Jarretière, ayant à marier sa fille au milieu du XIV^e siècle, lui donna à titre de

(1) *Économie politique chez les Romains*, par M. Dureau de la Malle.

(2) *Idem*.

rente une somme équivalente à deux mille sept cents francs (1) de notre monnaie.

Un siècle auparavant Saint Louis, dans une circonstance analogue, avait donné en dot un capital de six mille livres représentant poids pour poids cent quatorze mille francs (2).

Pendant un espace de deux cent trente-sept ans la monnaie de Londres frappait si peu de métal que la moyenne annuelle ne ferait que le poids de 175.000 de nos francs, nous rapporte M. Michel Chevalier, établissant ainsi, par le fait, ce principe : que *l'inactivité des presses monétaires avait amené la baisse du prix de toutes choses* (3).

Arrive ensuite le grand fait, dont nous avons fait l'historique : la découverte de l'Amérique au XVI^e siècle.

Les prix des marchandises les plus communes comme les plus rares ont considérablement augmenté après l'apparition en Europe des trésors américains.

Un chapon qui, en 1501, était payé quatre sous, en valait quinze en 1598; une pinte de vin, qu'on trouvait aisément pour quatre deniers au commencement du siècle, était taxée à trois sous par ordonnance de 1577 et aucun marchand ne voulait en donner à ce prix.

De dix-huit sous et quatre deniers la voie de bois s'était élevée, dès 1575, à quatre livres quinze sous.

La livre de chandelles avait valu un sou en 1502; elle en valait plus de cinq, en 1589, et sept à la fin du siècle.

Voici pour cette période qui s'étend de 1559 à 1589, c'est-à-dire durant trente ans, quelles ont été les moyennes décennales du prix du blé :

de 1560 à 1569 l'hectolitre de blé a été payé 28 gr. 43 d'argent.

» 1570 » 1579	»	»	»	»	73	»	55	»
» 1580 » 1589	»	»	»	»	79	»	78	»

Les métaux continuent cependant à affluer et l'hectolitre de blé se paie à Paris :

de 1620 à 1629 en moyenne à 124 gr. 36 d'argent.

(1) Jacob. *On the precious metals*, tome I, page 336.

(2) Boisguilbert. *Factum de la France*, tome I, chap. IV, page 293.

(3) Michel Chevalier. *La monnaie*, page 434.

Peut-on douter un seul instant, devant cette abondance de preuves, de l'influence décisive qu'ont exercé de tous temps l'augmentation ou la diminution des quantités de métaux sur les prix de toutes choses.

Charles VI, dans une de ses Ordonnances, déclare: qu'« *il est obligé d'affaiblir ses monnaies pour résister à notre adversaire d'Angleterre et obvier à sa damnable entreprise..... attendu qu'à présent nous n'avons aucun autre revenu de notre Domaine dont nous nous puissions aider.* »

C'était, on le comprend, enlever à la monnaie une partie de sa valeur échangeable et cet affaiblissement devait, par le fait même, se traduire par une hausse de toutes les marchandises à l'égal de ce qui se produirait si la monnaie était dépréciée par tout autre moyen.

Aussi lit-on dans l'abrégé de l'histoire de Charles VI, de Juvénal des Ursins, « *que du tems qu'icelles monnoies avoient cours pour si grand prix, cela étoit fort au préjudice des Seigneurs, car les censiers qui leur devoient argent, vendoient un septier de bled dix ou douze francs, et pouvoient ainsi payer une grande cense par le moyen et la vente de huit ou dix septiers de bled seulement : de quoi plusieurs Seigneurs et pauvres Gentils-hommes reçurent de grands dommages et pertes. Cette tribulation dura depuis l'an 1415 jusqu'à l'an 1421, que les choses se remirent à un plus haut point, touchant les monnoies, car un écu fut remis à vingt-quatre sols.* »

Le doute n'est pas possible : toute variation dans les monnaies a une action directe sur les prix et sur le change, qui se charge d'unifier les monnaies et les prix de toutes choses dans le commerce extérieur; défiant toute espèce de subterfuges, il porte cette action au loin et finit par la généraliser, pour peu qu'elle soit durable.

Quoi de plus naturel, du reste. La monnaie n'a-t-elle pas été inventée tout exprès, disait M. Cernuschi, à la conférence du 19 mai 1881, pour servir d'intermédiaire et d'échange entre toutes les marchandises? Donc, en raréfiant la monnaie en 1873 et en diminuant ainsi sa quantité d'une façon toute capricieuse bien que légale, ne renouvelait-on pas en quelque sorte les pratiques des siècles antérieurs?

Déjà le 21 janvier 1879, M. Robert Giffen lisait devant la *Société de Statistique* de Londres une étude sur la baisse des prix qui se produisait partout, baisse qu'il attribuait, pour la plus grande part, à la rareté de l'or et à la suppression du monnayage de l'argent qui ont restreint les moyens d'échange dans ces dernières années.

Il y avait équilibre jusqu'en 1873 entre la masse des transactions à accomplir et la masse des instruments métalliques qui servaient à leur accomplissement. Le parallélisme avait été jusqu'alors heureusement maintenu. La masse des instruments d'échange avait marché dans la même direction que l'accroissement bien plus rapide des transactions. C'est ce qui explique pourquoi l'immense exploitation de l'or nouveau, dont nous avons pu mesurer la fabuleuse importance, n'a pas exercé d'influence sur les prix.

S'il en est ainsi, comment pourrait-on douter un seul instant que plusieurs peuples ayant pu se mettre d'accord en 1873 pour enlever subitement la moitié des instruments métalliques d'échange sur lesquels les transactions annuelles étaient en droit de compter, il ne se soit pas produit une baisse générale semblable à toutes celles qui se sont toujours produites et dont nous avons cité bien des exemples ?

N'a-t-on pas répété cent fois que le bi-métallisme, c'est-à-dire l'entrée des deux métaux dans la circulation monétaire, favorisait le renchérissement de tous les prix. C'est très exact en fait, mais c'est absolument immérité comme reproche. Nous reviendrons plus tard à ce reproche que les mono-métallistes, partisans de la démonétisation de l'argent, font à l'emploi simultané des deux métaux.

Mais si l'emploi des deux métaux favorisait la hausse permanente des prix, la logique la plus élémentaire y trouverait la preuve que les mesures prises en 1873 contre l'argent ont dû favoriser la baisse de tous les prix, telle que nous la constatons aujourd'hui.

Nous ne sommes pas seuls à critiquer cette mesure; qu'il nous soit permis, en terminant, de rappeler que, bien avant qu'elle ne fut prise, la Banque de France (la plus importante de toutes les institutions françaises), par l'organe de M. Rouland, son gouverneur, et de M. le baron de Rothschild, son régent, consultés tous deux pour savoir s'il convenait de prendre des mesures contre l'argent

pour arriver à l'emploi unique de l'or, venait déclarer à l'enquête de 1870 : « *qu'il y aurait danger à prendre des mesures préventives « en vue d'une éventualité aussi problématique que peu redoutable.* »

La Banque de France ne doutait pas un seul instant de la perturbation profonde que cette mesure pouvait produire dans les prix de toutes choses dans le monde entier et elle en redoutait les funestes conséquences.

Un dernier mot pour finir ce chapitre :

Si entre 1803 et 1873 nous n'avons, malgré les productions énormes de la Californie et de l'Australie, constaté aucune variation suffisamment sensible dans les prix des choses, c'est qu'aucune loi n'est venue, pendant ce temps, modifier d'une façon quelconque les conséquences naturelles de la libre production des métaux précieux, c'est que la masse des transactions s'étant développée dans la même proportion, l'équilibre ne s'est pas trouvé rompu.

La loi de 1873, qui détermina une baisse sensible du métal argent, dont on abandonnait subitement l'usage séculaire, a rompu cet équilibre et a favorisé, sinon provoqué, la baisse de tous les prix dans le monde, que chacun constate et déplore depuis lors. — Nous sommes donc en droit de penser que cette suspension du monnayage de l'argent a, tout au moins, sa grande part d'influence dans la crise qui sévit d'une façon si intense et si générale depuis quelques années et nous croyons qu'en reprenant aujourd'hui l'étude de cette grave question les pouvoirs publics rendraient à l'humanité un service signalé.

Nous avons à cet égard la précieuse opinion émise par M. Luzzatti, délégué de l'Italie (7 mai 1881). Cette appréciation terminera utilement notre chapitre en prouvant combien, dans l'opinion de ce célèbre économiste, il y a de relations intimes entre la raréfaction du métal utile monétaire produite par nos lois de 1873 et la crise d'abaissement de tous les prix, dont nous constatons les funestes effets :

« Certains économistes, » disait-il, « font observer que si, par « la suppression du métal blanc, le métal jaune vient à se raréfier, « son prix haussera, que celui des marchandises baissera en pro- « portion et qu'ainsi l'équilibre sera établi sur des bases nouvelles (1),

(1) Ces économistes sans doute qui admettent le *trouble* prétendent que : trouble ne veut pas dire *appauvrissement* ou *perte* ; ce n'est pas l'opinion de M. Luzzatti.

« mais ce rétablissement d'équilibre, si facile à supposer dans un
« discours ou dans un livre, sait-on bien quel est son véritable
« nom ? *Dans la réalité, il s'appelle* CRISE, *c'est-à-dire* RUINE *pour*
« *l'industriel*, MISÈRE *pour l'ouvrier*, MALAISE *et* SOUFFRANCE *uni-*
« *versels.* »

CHAPITRE IX.

Influence de la monnaie sur le crédit.

Erreur de croire que l'utilité de la monnaie diminue et tend à être remplacée par les titres de crédit. — Dangers. — Phénomènes de fortes encaisses métalliques des banques. — Le billet de banque n'augmente pas plus les quantités monétaires que les portraits de photographies n'augmentent la population. — Penser autrement amène des catastrophes. — Services rendus par le chèque. — Ses limites. — Son développement insuffisant. — Effet de commerce. — Hausse d'escompte. — Impossibilité d'effets de commerce sur les pays à argent. — Relations avec la moitié de la population du monde ancients

Nous croyons tout d'abord devoir relever une nouvelle erreur que les monométallistes ont de tous temps essayé de répandre et de populariser, c'est celle qui consiste à faire croire que, dans la grande évolution qui s'opère vers les progrès présents et à venir, l'utilité de la monnaie doit évidemment tendre à diminuer de jour en jour et être remplacée par le crédit sous forme de billets de banque, de chèques ou d'effets de commerce; qu'une fois ce système admis, le besoin de monnaie se fera de moins en moins sentir et que dès lors il ne sera plus impossible de supprimer l'un des deux métaux monétaires.

Ainsi que le faisait remarquer fort justement M. Pirmez à la Conférence monétaire internationale du 26 août 1878, « rien n'est « plus dangereux que de confondre les questions de crédit et les « questions de monnaie. » En effet, le crédit n'est qu'une marchandise qui, comme toutes les autres, s'échange et est représentée par

la monnaie; le crédit n'est qu'une promesse de livraison dans un temps et sous certaines formes définies, d'une certaine somme de monnaie, mais n'est pas de la monnaie elle-même. — Le crédit, comme nous le disions, il y a quatre ans, est un instrument précieux entre des mains prudentes, il éclate aux mains des inexpérimentés et frappe de mort les audacieux qui en abusent (1).

Comme le faisait remarquer M. Wolowski (2), le billet de banque constitue une espèce de *warrant* métallique et donne le moyen de faire circuler rapidement le métal maintenu en caisse et si l'on compare aujourd'hui les situations des banques à leur situation d'autrefois, on remarque surtout que l'écart entre le métal en caisse et les billets de banque émis tend successivement à décroître.

L'accumulation des stocks métalliques dans nos banques prouve que les centaines de millions que renferment leurs caisses ne restent pas inactifs puisqu'ils circulent, sous la forme de billets de banque, avec d'autant plus d'activité et de sûreté que cette circulation fiduciaire est couverte par le métal qui la représente.

Ne nous y méprenons donc pas si le billet de banque, cet instrument de crédit si utile, est appelé à représenter le métal; il n'a jamais été appelé à le remplacer, si ce n'est bien entendu dans les pays à cours forcé.

En d'autres termes, jamais *la promesse de payer ne remplacera* virtuellement le paiement lui-même.

On remarquera, a fort spirituellement dit un des économistes les plus distingués de notre siècle (3), que :

« *Les titres (billets) émis par les banques représentent ou supposent*
« *la valeur, ils ne la créent pas plus qu'un photographe n'augmente*
« *la population en multipliant les portraits.* Aussi la circulation
« fiduciaire est-elle essentiellement limitée ; son développement
« dépend du développement parallèle de la richesse qu'elle aide
« à exprimer ainsi que de l'accroissement correspondant de l'encaisse
« métallique qui lui sert de garantie. On ne saurait donc l'exa-
« gérer outre mesure sans s'exposer à l'une de ces catastrophes

(1) Discours prononcé au congrès international du commerce et de l'industrie (9 septembre 1880).

(2) Enquête monétaire française, séance du 7 avril 1870.

(3) M. le professeur Luzzatti, représentant l'Italie à la conférence monétaire internationale, le 10 mai 1881.

« que le monde commercial n'a déjà que trop connues et sur
« le souvenir desquelles il n'est pas besoin d'insister. »

Tout le monde semble du reste, par moments, — comme le faisait remarquer le célèbre Wolowski (1), — partisan et défenseur des banques, adversaire et détracteur de la monnaie de papier; tout le monde est de l'école métallique et convient que la base du papier et du crédit ne se trouve que dans le métal.

Il en résulte à toute évidence que l'augmentation du métal est de nature à seconder, à protéger et à assurer le développement sage et prudent du crédit.

Si la proposition à laquelle nous sommes ainsi arrivé est vraie, et nous pensons qu'aucun doute ne peut subsister à cet égard, il est tout aussi vrai de conclure qu'en diminuant la quantité de monnaies qui de tous temps a favorisé les relations, on porte une atteinte directe au développement sage, solide et prudent du crédit.

Mais, dira-t-on, il n'en est pas moins vrai que si l'usage du chèque (2) venait à se répandre, comme il s'est répandu en Angleterre et principalement à Londres, l'emploi de la monnaie deviendrait bien plus restreint. Nous devons avouer qu'au premier abord cette observation paraît fort judicieuse et offre un certain attrait auquel on se laisserait facilement prendre.

Nous avons voulu pousser assez loin nos investigations pour nous garer du danger de pareils mirages.

Nous devons à l'obligeance de M. John Lubbock, l'honorable secrétaire de la Société des banquiers de Londres, le tableau suivant des opérations du Clearing-House de 1867 jusqu'en 1884; voici ce relevé:

	£		£
1867-1868	3,257,411,000	1876-1877	4,873,000,000
1868-1869	3,534,039,000	1877-1878	5,066,533,000
1869-1870	3,720,623,000	1878-1879	4,885,091,000
1870-1871	4,018,464,000	1879-1880	5,265,976,000
1871-1872	5,359,722,000	1880-1881	5,909,989,000
1872-1873	6,003,335,000	1881-1882	6,382,654,000
1873-1874	5,993,586,000	1882-1883	6,189,146,000
1874-1875	6,013,299,000	1883-1884	5,838,158,000
1875-1876	5,407,243,000		

(1) Enquête monétaire française, séance du 7 avril 1870.

(2) On sait que le chèque est une délégation à vue tirée sur un compte-courant disponible à l'heure même où la délégation est créée. Ce n'est donc plus déjà une promesse, un titre de crédit, c'est presque de la monnaie puisqu'il est transformable, sur l'heure, en monnaie.

Nous remarquons immédiatement que l'usage du chèque, même à Londres, ne suit pas et de bien loin, la proportion de l'augmentation des affaires générales puisque, tout au contraire, le chiffre de chèques passé au Clearing-House, en 1879, est considérablement inférieur à celui qui y avait passé en 1872.

La substitution du chèque à la monnaie nous semble donc un espoir bien mensonger, qu'on fait briller à nos yeux dans un avenir plus ou moins prochain, puisque à Londres même, où il a pris naissance, cette substitution ne tend même pas à s'opérer dans la proportion, bien entendu, du développement du commerce.

En effet, ainsi que nous le disions lors du congrès international de 1880 à Bruxelles (1), l'univers, dans les vingt ans qui se sont écoulés de 1852 à 1872, a vu ses transactions annuelles passer de 30 à 72 milliards de francs (2) et s'augmenter de cent quarante pour cent.

Il faudrait qu'annuellement le chiffre des chèques échangés au Clearing-House de Londres eût atteint 9 milliards de livres pour que nous puissions dire qu'il s'est maintenu dans la même proportion et, en 1884, nous sommes à peine à 6 milliards.

Le chèque ne se développe donc pas dans la proportion que ses propagateurs semblaient espérer ; nous pouvons même prétendre que, proportions gardées, il décroît plutôt et force nous est d'abandonner à lui-même ce mirage tentateur et cet argument sans valeur créé uniquement pour les besoins de la cause du monométallisme et de la démonétisation de l'argent.

Il est donc parfaitement établi que le crédit ne pourrait, pour se développer, se passer de la monnaie et qu'il en a un besoin absolu.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que du crédit sous forme de billets de banque et de chèques, sortes de suppléants, de substituants, de représentants immédiats de la monnaie ; il nous reste à dire quelques mots de ces autres moteurs du crédit qui s'appellent les effets de commerce.

Un effet de commerce n'est autre chose qu'une promesse de livraison d'une certaine somme de monnaie, qui représente, en fin de compte, une quantité de métal.

(1) Discours sur la monnaie, 9 septembre 1880.

(2) Chiffres donnés par « *l'Économiste français* » d'après Neumann.

Si, au lieu d'attendre patiemment le paiement de la dette contractée; le tireur d'un effet de commerce vient nous demander d'attendre à sa place, pendant trois mois, le remboursement du métal et de le lui payer comptant de nos écus, il est évident que si, par suite de l'abondance de la monnaie, il y a au marché un capital flottant important, nous ne pourrons guère lui faire payer bien cher le service qu'il nous réclame. Cela ne revient-il pas à dire, en d'autres termes, que l'abondance du métal provoque et favorise l'abaissement de l'escompte et, par conséquent, que la raréfaction de l'agent monétaire est de nature à favoriser la hausse de l'escompte.

Prenons un exemple : pendant 70 ans, l'Angleterre n'avait qu'un seul métal en circulation, tandis que la France employait les deux; en Angleterre, simple métal *or*, limité comme quantité; de l'autre côté, en France, double métal *or* et *argent*, double réservoir offert au crédit français; les relations des deux peuples s'étendaient dans les mêmes régions, sous l'empire des mêmes circonstances, subissaient les mêmes impressions et étaient soumises aux mêmes influences. L'expérience, comme on voit, devait être en tous points concluante et il est aisé, par un simple rapprochement, une simple comparaison, de savoir de quel côté le crédit s'est montré le plus stable et le plus solide.

Eh bien! pendant ces 70 ans, l'escompte a eu deux fois plus de variations en Angleterre qu'en France et de plus ces variations se sont produites, entre le plus bas et le plus haut taux d'escompte, avec un écart deux fois plus grand en Angleterre qu'en France.

N'est-ce pas là la preuve évidente que l'abondance de la monnaie et que l'emploi des deux métaux sur lequel, du reste, nous aurons à revenir, consolide le crédit, en maintenant plus facilement l'encaisse des banques, diminue les écarts dans le taux de l'escompte et, par conséquent, atténue singulièrement les crises?

Mais ce n'est pas tout encore. Nous n'avons parlé que de l'escompte des effets de commerce, ce qui implique l'idée des effets de commerce nationaux. Il nous reste à dire un mot des effets de commerce internationaux.

Au temps où le pouvoir monétaire appartenait, dans nos pays, aux deux métaux, il importait peu que le capital des effets de commerce, dont il fallait aller chercher le remboursement, se

trouvât en Angleterre, en Danemark ou en Portugal, pays qui ne payaient qu'en or (1), ou bien aux Indes ou au Mexique, pays qui ne payaient qu'en argent. Notre commerce pouvait alors user du crédit avec ces consommateurs lointains, qu'ils nous payassent en *or* ou *argent*, ou dans les deux métaux à la fois, puisque l'un et l'autre trouvaient dans notre pays leur place dans la circulation nationale.

A partir de 1873, date de la limitation du monnayage de l'argent, ce métal est en proie à toutes les incertitudes d'une baisse sans précédent.

Un capital de mille piastres à recevoir à Vera-Cruz n'équivalait plus, à certains moments, qu'à sept cent cinquante piastres, l'argent ayant perdu vingt-cinq pour cent de sa valeur.

Un commerçant, qui risquait d'envoyer ses marchandises dans ces contrées à argent, n'avait aucune base pour établir ses prix et commettait-il cette imprudence, son audace n'était pas récompensée, car il lui était impossible de placer un effet à trois mois à cause des incertitudes sur la véritable valeur de la somme d'argent que l'on rapporterait de ces parages lointains après l'échéance de ce même effet.

Nous pouvons donc hardiment conclure que la limitation du monnayage de l'argent en 1873 a porté un coup fatal et décisif aux relations de crédit qui nous reliaient aux quatre cent quatre millions d'habitants (2) qui ne possèdent d'autre monnaie que la monnaie d'argent.

(1) Voir tableau chap. VII, page 38.

(2) Idem, col. 20.

CHAPITRE X.

Influence de la monnaie sur l'activité sociale.

Opinion américaine. — M. Dana Horton. — Opinion du Ministre des Finances français. — L'activité sociale s'est développée chaque fois avec l'abondance métallique. — Le wagon transporte le poids, la monnaie transporte la valeur. — Abondance de l'un et de l'autre est profitable. — Prophétie américaine. — Exemple vulgaire tiré de l'achat d'un chapeau. — La circulation monétaire est le sang du corps social. — Appréciation de la Banque de France. — Les membres et l'estomac.

Après ce que nous venons de dire dans les deux chapitres précédents, il nous paraît, qu'implicitement du moins, celui que nous abordons en est la déduction naturelle.

« Être sociable par privilège, plus l'homme pratique l'échange » et plus il est fidèle à la destination que lui a assignée le Créateur (1), » et plus, ajouterons-nous, il gravite vers l'idéalité du progrès.

Nous avons vu comment une monnaie abondante augmente les prix, consolide et développe le crédit et comment, au contraire, un instrument monétaire restreint, diminue les prix et ébranle le crédit.

Le délégué que les États-Unis avaient envoyé à l'Europe, au Congrès de 1881 (2), M. Dana Horton résumant ses idées sur l'inactivité des transactions universelles, expliquait celles-ci d'une façon

(1) Michel Chevalier. *De la monnaie*, page 1.

(2) Séance du 19 mai 1881.

très pratique et en rejetait la faute sur la mauvaise politique monétaire suivie depuis quelques années.

Le monde d'affaires (commerçants, entrepreneurs, industriels, tout homme actif) a, pour motif de produire, l'espoir de recevoir plus qu'il ne donne. C'est la différence entre le prix de production et le prix de vente qui est le grand ressort communiquant le mouvement aux mille rouages qui s'entrecroisent pour former l'organisme social.

Quand les prix haussent, la différence entre le prix de production et le prix de vente est continuellement forte et favorable au producteur ; les bénéfices l'encouragent d'une façon constante et développent l'activité et la prospérité sociales.

Quand, au contraire, tous les prix baissent, et c'est le cas qui se présente depuis la première atteinte portée à la monnaie d'argent, en 1873, le producteur trouve de moins en moins des prix de vente rémunérateurs, sa production diminue ; chacun subissant la même influence réduit sa consommation, le mouvement général des affaires se ralentit, l'activité disparaît, le malaise augmente et finit par déterminer une crise intense.

M. P. Magne, ministre des finances, dans son rapport à S. M. l'Empereur, le 9 novembre 1869, était d'accord à cet égard sur le rapport intime de la monnaie avec l'activité sociale, aussi disait-il :

« La question des monnaies intéresse toutes les branches de
« l'activité sociale, le commerce, l'industrie, l'agriculture, la banque,
« le crédit, la propriété, les besoins courants et journaliers de
« la population.

« C'est une question essentiellement pratique. »

M. Wolowski était d'avis, lui aussi, que les progrès de la civilisation et de l'activité sociale réclamaient l'emploi de deux métaux pour soutenir le mouvement acquis actuel et le développement grandissant des transactions. Il traduisait sa pensée par la comparaison suivante :

« Les affaires grandissent, la production augmente, les trans-
« actions se multiplient, le capital des nations grossit et de même
« qu'une machine, pour être mise en mouvement, a besoin de
« vapeur comme moteur, de même il faut, pour moteur de la
« circulation générale, l'or et l'argent devenus plus abondants. »

Personne ne reçoit la monnaie pour la conserver; tout le monde la reçoit, au contraire, pour l'utiliser et l'employer au plus tôt. La monnaie rappelle assez, par la nature de ses services, les wagons de chemins de fer que nous voyons circuler de station en station pour y transporter les marchandises; elle sert exactement de la même façon à transporter la valeur de proche en proche.

Peu importe d'ailleurs la nature du véhicule, pourvu qu'il ait la capacité voulue pour le transport et que le public lui accorde la valeur voulue pour le service qu'il doit rendre.

La véritable richesse et la vraie valeur, que le wagon ou la monnaie lui serve de véhicule, n'est pas l'engin qui sert à ce transport, mais les valeurs qui sont transportées. C'est le maintien de cette richesse qui mérite toute notre sollicitude; quant à la monnaie, son principal mérite sera d'être toujours assez abondante pour que les transactions et l'activité sociales n'aient pas à souffrir de son insuffisance.

Ce rapprochement suffit à faire comprendre en quoi la suppression du métal argent, comme moyen d'échange international, a ralenti et paralysé les rapports sociaux.

Tous les économistes les plus distingués, Macculloch, Rosher, Michel Chevalier et bien d'autres sont d'accord pour reconnaître que l'abondance de monnaies est bien préférable à leur pénurie, parce que la hausse des prix dans le premier cas favorise le travail et le progrès, tandis que dans le second la baisse des prix n'amène que le découragement, la ruine et la crise.

Le 22 août 1878, le général Walker, délégué par les États-Unis, parlant des lois qui ont supprimé le monnayage de l'argent, prononçait ces graves paroles: écoutons-le avec l'attention que mérite le représentant d'un peuple puissant, riche et surtout clair voyant:

« La démonétisation de l'argent en Europe, disait-il, aurait, sur la production de la richesse, des effets encore plus graves.

« Une diminution du stock monétaire est un des plus grands maux dont l'humanité puisse être menacée.

« En premier lieu, elle blesse au vif l'intérêt de l'entrepreneur, dont les profits dans la société industrielle moderne sont la cause déterminante de la production de la richesse. En second lieu, elle augmente le poids de toutes les dettes et charges pu-

« bliques, municipales et privées, dont l'ensemble constitue une
« sorte d'hypothèque mise par la production des générations passées
« sur l'industrie des générations présentes. Deux fois, dans le cours
« de l'histoire, l'Europe a été en proie aux désastres causés par
« une circulation restreinte, provenant soit de l'épuisement des
« mines, soit d'invasions étrangères, soit de dissensions intestines.
« Il était, à ce qu'il paraît, réservé à la génération actuelle de
« voir ces désastres attirés sur l'Europe par le fait réfléchi des
« gouvernements, sur le conseil des économistes. »

Souvent un exemple vulgaire rend plus compréhensible et mieux appréciable la portée d'un raisonnement et l'étude d'un fait, qui se présente tous les jours, jette plus de clarté dans l'esprit que tous les raisonnements que l'on pourrait faire.

Parlons donc un instant de l'achat d'un de ces mille articles qui se vendent chaque jour, un chapeau par exemple.

Si j'achète un chapeau et que je le paie vingt francs au chapelier, celui-ci a, tout d'abord, essayé d'obtenir vingt-deux francs, c'est-à-dire qu'il a cherché à me persuader que la pièce de vingt francs que je lui offrais n'avait pas la puissance d'acheter son chapeau. Le marchand de chapeaux me constituait ainsi marchand de métaux précieux, puisqu'il marchandait ma pièce de vingt francs, comme moi-même je marchandais son chapeau ; *tout le monde, et chacun, vend donc en fait la monnaie.*

Mais ce n'est pas tout :

En lui payant vingt francs, je lui paie non seulement ses frais de production mais aussi *son bénéfice* et comme le chapelier ne prend pas la pièce de vingt francs pour la thésauriser, il cherche immédiatement à acheter la marchandise nécessaire à fabriquer un nouveau chapeau en y employant son bénéfice. La possession de la pièce de vingt francs active ainsi sa production et plus la pièce de vingt francs se renouvellera entre ses mains, plus elle transférera avec elle les bénéfices commerciaux de proche en proche.

La circulation monétaire dans l'économie sociale, allant ainsi prendre les richesses au siège de la production, ne rappelle-t-elle pas la circulation du sang dans le corps humain lui transmettant la chaleur, l'activité et la vie ?

La monnaie joue en somme dans la circulation du monde, le rôle que joue le globule de sang dans le corps humain, allant sans

cesse prendre aux poumons et à l'estomac les principes de la vie pour les transmettre à tous nos organes.

Or, toute maladie prenant sa source dans un vice du sang, atteint en même temps tous les organes, de même qu'un vice dans la circulation atteint tous les rapports sociaux.

Une forte diminution dans le sang qui alimente le corps humain conduit à l'anémie et à la mort comme une diminution de l'agent monétaire amène le découragement, l'inactivité, la crise dans l'ensemble social.

C'est ce qui faisait dire à M. le baron de Rothschild, le 17 février 1870 :

« Quant à moi, je suis d'avis que plus il y aura de métaux
« précieux, soit or, soit argent, mieux cela vaudra, car plus le
« travail se développera. — Les métaux précieux ne constituent
« pas la richesse proprement dite, mais ils sont le nerf et l'aliment
« du travail. La meilleure preuve en est dans le développement
« merveilleux de l'industrie et du commerce à la suite des découvertes
« de la Californie. C'est à ces mines d'or que nous devons d'avoir
« pu accomplir tous ces grands travaux, qui sont la gloire de notre
« époque. »

C'est cette gloire que nous avons gravement atteinte en portant le premier coup à l'argent en 1873. Aucun doute ne peut subsister à cet égard.

On peut appliquer à la circulation monétaire, à cette partie si intéressante de la richesse publique, richesse trop méconnue, trop facilement regardée comme un outil superflu et improductif, le fameux apologue des membres et de l'estomac :

« Bientôt les pauvres gens tombèrent en langueur,
« Il ne se forma plus de nouveau sang au cœur ;
« Chaque membre en souffrit ; les forces se perdirent.
« Par ce moyen les mutins virent
« Que celui qu'ils croyaient oisif et paresseux
« A l'intérêt commun contribuait plus qu'eux. »

CHAPITRE XI.

Influence de la monnaie sur la fortune publique et privée.

Bienfaits répandus dans le monde par l'augmentation métallique. — Heureux facteur du progrès. — Confortable et luxe de la vie. — Bénéfice du travailleur. — Perte pour l'oisif. — Allègement des dettes publiques. — 12 milliards dûs par la France. — 2 1/2 milliards de perte actuelle pour les Français. — Que perd l'univers ? — Banque de France. — Effroyables perturbations qu'elle prévoit. — La proscription de l'argent les réalise. — Crise actuelle. — Elle ne provient pas autant qu'on le pense d'excès de production. — Elle se développe dans l'univers par la baisse des prix produite par le métal.

Nous avons vu comment, depuis la création du monde, l'or est venu s'ajouter à l'or et l'argent à l'argent, et comment ce flux grandissant de métaux précieux, perdant successivement sa valeur et sa puissance, favorisait des hausses successives dans les prix de toutes choses et dans le coût général de la vie humaine.

Nous avons vu, d'autre part, les progrès de la civilisation, les perfectionnements du commerce et de l'industrie, les découvertes de nouvelles matières échangeables, l'augmentation, en un mot, de toutes les transactions humaines, tendant toujours à rétablir l'équilibre des prix constamment rompu par les métaux précieux et sans cesse rétabli, dans une certaine proportion du moins, par les progrès et par le développement de la civilisation nécessitant de nouveaux instruments d'échange.

Toutefois nous avons constaté, en fin de compte, que dans cette lutte les métaux précieux avaient toujours et de la façon la plus constante, provoqué, depuis les origines de la société humaine,

la hausse des prix de toutes choses, et nous avons eu également l'occasion de nous rendre compte que l'influence perpétuelle de la dépréciation des métaux précieux a été un facteur des plus heureux et des plus avantageux pour les progrès, les conquêtes et le développement de la société moderne.

Il nous est donc permis d'espérer que les 151 millions d'habitants, qui se trouvent absolument privés des bienfaits d'une bonne monnaie et sont actuellement livrés aux incertitudes et aux doutes d'un papier à cours forcé pour un chiffre de 5,657 millions, (1) arriveront, dans un temps plus ou moins prochain, si l'abondance des métaux précieux persiste, à se procurer la monnaie qui leur manque pour renouer avec les autres peuples des relations qui leur permettraient de marcher vers le but commun : le progrès.

Nous avons vu déjà comment ce mouvement des métaux précieux avait contribué à augmenter le confortable et le luxe de la vie et comment il avait accru et développé l'activité et les transactions dans l'univers.

Il nous reste à prouver que cette croissance constante de la quantité de métaux précieux constitue un profit permanent pour ceux qui vivent du travail présent, et puisque les plus belles médailles ont leur revers, s'il y a perte pour quelqu'un, elle ne frappera que ceux qui, se prélassant dans l'indifférence et l'oisiveté, vivent de la rente produite par l'économie d'un travail passé. (2)

L'étude de M. R. Giffen sur cette importante question ne laisse aucun doute à cet égard ; il prouve à l'évidence que la hausse des prix ou l'affaiblissement de la valeur des métaux précieux, ce qui revient au même, a été au fond un allègement graduel des dettes contractées, allègement profitable à la classe des débiteurs et des travailleurs, puisqu'ils pouvaient s'acquitter avec un métal en baisse, qui leur permettait de sacrifier moins de journées de travail pour s'affranchir de leurs créanciers. (3)

(1) Voir tableau de la répartition des métaux précieux, page 39, dernière colonne.

(2) Nous n'entendons pas ici confondre avec les oisifs, le propriétaire foncier, les propriétaires d'actions, d'immeubles, etc., dont les capitaux participent activement à la production, mais le rentier de l'État, les pensionnés, les rentiers viagers, etc., qui ne se trouvent pas dans le même cas.

(3) Étude sur la baisse des prix des denrées dans ces dernières années, lue devant la Société de statistique de Londres, le 21 janvier 1879.

Nous ne croyons pas devoir répéter ici ce que nous avons dit dans le chapitre précédent sur l'avantage permanent que retirait le travailleur de cet état de choses, mais nous ne pouvons nous empêcher de le rappeler.

Ce mouvement a donc été à toute évidence profitable au progrès du travailleur qui forme, bien certainement, la classe la plus intéressante de notre ordre social et celle pour laquelle les pouvoirs publics ont toutes les raisons possibles de montrer le plus de sollicitude.

Il est clair que l'accroissement des métaux précieux, tel qu'il s'est produit librement jusqu'en 1873, a été profitable au bien-être du travailleur. En arrêtant cet accroissement et en enlevant à l'argent le pouvoir d'être converti en monnaie, on a porté un coup terrible, sinon fatal, à la fortune de tous ceux qui, sous l'empire des circonstances anciennes, s'étaient constitués débiteurs d'une somme de monnaie qui allait continuellement diminuer de valeur et qui, au moment du remboursement, représenterait une somme de jouissance plus forte que celle sur laquelle le débiteur avait compté. En effet, la loi de démonétisation de l'argent est venue augmenter la puissance de l'agent monétaire libérateur et la baisse de tous les prix en est la preuve évidente.

Mais parmi les débiteurs, surtout parmi les débiteurs à longue échéance, il en est un bien plus intéressant que tous les autres, car il représente tout le monde. Nous voulons parler des dettes contractées par les gouvernements, dettes énormes, comme on sait.

La dette publique de la France seule, s'élevait, en 1870, à environ douze milliards. C'est le trésor public, c'est-à-dire la France entière, qui a emprunté cette somme énorme et qui s'est engagé à la restituer à longue échéance ou à en payer la rente perpétuellement, le débiteur aussi bien que les créanciers sachant parfaitement que lors du remboursement de ce capital et des paiements successifs des rentes, l'augmentation du stock monétaire produite par l'affluence de deux métaux à la fois, or et argent, devait incontestablement alléger pour le Trésor public, et par conséquent pour les 38 millions de Français qui l'alimentent, la charge si lourde du remboursement.

Ce profit prévu, légal, certain, ce profit serait évidemment réduit

si, comme en 1873, une loi empêchant la liberté du monnayage de l'argent venait restreindre et contrarier dans son cours naturel l'accroissement du stock monétaire.

Que l'on ne croie pas que cette réduction produite dans la fortune publique soit de peu d'importance dans le grave problème que nous agitions en ce moment; cette perte est évidemment difficile à calculer, mais voici dans quels termes Wolowski la portait, pour la France seule, à deux milliards quatre cent millions.

« C'est le Trésor public; c'est l'État qui paie la rente. La dette publique s'élève aujourd'hui à douze milliards environ. Si la valeur du métal avec lequel elle devra payer s'accroît dans une certaine proportion, quelle perte pour tous les contribuables, débiteurs solidaires! Telle qu'elle m'apparaît, la proportion de cette perte sera énorme, je ne veux pas en articuler le chiffre; il éveillerait peut-être les susceptibilités de beaucoup de ceux qui ne partagent pas mes convictions; je veux parler simplement d'une proportion minime de dix à douze pour cent; c'est l'accroissement de la valeur de l'or que beaucoup paraissent admettre; d'autres la portent plus haut, *quant à moi je pense qu'il faudrait l'évaluer au moins au double.* »

« C'est ce qui faisait dire à la commission monétaire française (1) : l'État a la faculté de se libérer à son gré, soit en or, soit en argent. »

« L'État, en d'autres termes, est débiteur d'une alternative; dès lors non seulement la délicatesse ne l'oblige pas à se libérer avec la matière la plus chère, mais il y aurait une injustice flagrante à l'y contraindre. Ce sont les principes mêmes du code Napoléon. »

Si à cette perte de deux milliards et demi subie par les trente-huit millions de Français, nous devons ajouter celles que subissent les autres sept cent vingt-huit millions d'habitants, relevés dans notre tableau de la répartition des métaux précieux dans le monde, et dont les quarante gouvernements qui les régissent se trouvent tous avoir, comme la France, contracté des dettes à longue

(1) 22 février 1858.

échéance, à quelle somme colossale arriverions-nous comme réduction et comme perte subie par la fortune publique ?

Mais ce n'est pas tout encore. Que dire de la masse énorme de dettes à longue échéance contractées dans des conditions identiques dans le monde entier par les sociétés de chemins de fer émettant des obligations, par les provinces, les villes et les communes empruntant comme les États, par ce nombre d'emprunteurs dont la nomenclature est impossible.

Aussi comprend-on l'inquiétude immense manifestée par la Banque de France, alors qu'en 1869 les gouvernements de l'Union latine manifestaient déjà quelques velléités de rapprochement vers le mono-métallisme par la suppression de l'argent !

Voici ce que M. Rouland, son honorable gouverneur, disait déjà, en son nom, à cette époque : (1)

« Quel besoin y a-t-il de déranger notre excellente circulation ?

« Laissez l'argent s'employer comme il peut s'employer ; laissez le monde se servir en paix de ce métal.

« Dois-je rappeler l'effroyable perturbation qui, tout dernièrement à New-York, a édifié et abattu en un jour plus de fortunes qu'une année entière n'en pourrait remuer.

« Et d'où venait-elle ? De la spéculation sur l'or, considéré comme unique monnaie du pays.

« Nous nous bornons à une seule prière :

« Étudiez beaucoup, n'ayez ni trop de confiance ni trop de hâte, n'oubliez pas que la modification des monnaies est ce qu'il y a de plus difficile et de plus grave pour les intérêts du monde entier.

« Il s'agit tout simplement du renversement de notre système monétaire, tel qu'il est organisé par la loi de l'an XI, et je n'étonnerai personne en affirmant qu'on soulève ainsi une question énorme. »

Ni ces sages et clairvoyantes paroles, dictées par l'expérience, ni les conseils qui en résultaient, ni même la prière qu'elles contenaient ne furent écoutés, et dès 1873 commença la limitation du monnayage de l'argent, suivie bientôt (1878) de la suspension com-

(1) Enquête monétaire, 10 février 1870.

plète et de la rupture absolue, bien que provisoire, avec la loi de l'an XI qui nous régissait.

Nous venons de voir quelle influence cette rupture a eue sur l'humanité, comment se sont réalisées les prédictions faites par le gouverneur de la Banque de France, qui ne s'est jamais dissimulé que :

« Modifier le système des monnaies, c'est toucher, toujours
« plus ou moins directement, au système établi des transactions,
« des contrats et des échanges et à l'immense mouvement des
« capitaux. Aussi, lorsqu'il s'agit de ce point si grave et si essen-
« tiel, les nations doivent y regarder de près et n'agir qu'avec la
« certitude des résultats. » (1)

Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer, dans un des chapitres précédents, le singulier caractère que présente la crise actuelle; elle frappe en même temps tous les peuples du monde, et chacun s'en étonne; les prix baissent partout, l'activité décroît, le crédit se resserre et il n'est pas un coin de l'univers qui ne soit soumis à cette influence morbide sur les richesses.

N'y a-t-il pas là un indice qui tend à prouver que la cause réelle du mal provient d'une cause générale, qui exerce son influence néfaste dans le monde entier, et n'est-il pas permis de présumer que les lois monétaires, la baisse du métal argent et la raréfaction de l'agent monétaire ne sont pas étrangers à ce mal persistant?

Nous entendons ici nos contradicteurs s'écrier: « Mais vous vous trompez, cette baisse dont vous vous apercevez et que vous constatez ne provient pas, comme vous le pensez, de l'influence de la monnaie sur les prix, c'est tout simplement, sans aller chercher midi à quatorze heures, un excès de production qui ne trouve plus la consommation sur laquelle les dernières années de prospérité industrielle avaient permis de compter. »

Qu'il nous soit permis de répondre que nous ne sommes absolument séparés que par de simples mots, mais qu'au fond le plus parfait accord existe entre nous.

Si la baisse des prix de toutes choses doit se produire, c'est évidemment parce qu'il faudra donner moins de monnaie pour le

(1) Déposition de M. Rouland, gouverneur de la Banque de France. Enquête monétaire, 10 février 1870.

même service, pour le même produit industriel; il est dès lors clair que cette baisse ne se produira qu'à la suite d'une lutte entre l'acheteur et le producteur récalcitrant.

Il est clair aussi que la résistance qu'opposera le producteur, l'industriel ou le commerçant aura pour effet de lui faire garder sa marchandise en magasin, parce qu'il ne trouvera plus de consommateurs A SES ANCIENS PRIX, et aussi longtemps que l'équilibre définitif ne se sera pas rétabli entre la somme générale des richesses et des services rendus dans le monde, d'une part, et la quantité de métal précieux devenu plus rare, d'autre part, il est également clair qu'il continuera à se créer des stocks de marchandises invendues. Cette situation ne devra et ne pourra prendre fin que lorsque l'équilibre aura cessé d'être rompu et que les prix seront fixés en baisse définitive.

On ne peut nier que cette action de baisse sur tous les prix n'exerce en ce moment son influence chez tous les peuples et sur toutes les richesses.

Nous ne voulons pas prétendre cependant que la monnaie en soit la seule cause; il peut y avoir, il y a même à notre connaissance, d'autres causes que celle-là, mais ce n'est pas une raison pour ne pas faire disparaître au plus vite ce contingent d'influence, ce coefficient néfaste, que le mauvais état de nos lois monétaires vient apporter à la crise actuelle.

On n'eut jamais dû rompre avec les saines traditions de la loi monétaire de l'an XI; nous avons beaucoup parlé de cette loi et si la plupart de nos lecteurs la connaissent, plusieurs d'entre eux se demandent quels sont ses traits principaux, quels sont ses véritables mérites dans l'application qui en a été faite pendant 70 ans. Pour leur permettre d'apprécier en parfaite connaissance de cause, comme nous le faisons nous-mêmes, la portée réelle de cette loi, nous reconnaissons d'autant plus volontiers que nous leur devons quelques renseignements à cet égard, que cet examen sera de nature à éclairer le débat.

Tel sera le but du chapitre qui va suivre.

CHAPITRE XII.

Origine et principes de la loi monétaire de l'an XI.

L'édifice de la société française s'est écroulé. — Mirabeau en l'an III. — Institution du mono-métallisme argent. — Essai malheureux. — An VI, constatation du mal. — On demande un remède. — Emploi des deux métaux. — Le franc d'argent créé comme point de repère contre les anciennes fraudes. — Daru. — Le Breton. — Le rapport de 1 à 15 1/2 a été créé par la loi. — Il n'existait nulle part. — Un avis américain.

Nous nous rappelons qu'en traçant, dans l'un des chapitres précédents, l'histoire et l'origine des monnaies, nous étions resté au moment où la Révolution française de 1789 venait de rompre violemment avec les anciennes traditions et où les excès de 1793 allaient saper jusque dans ses fondements l'édifice séculaire de la société française.

La violence des passions déchainées, l'ardeur de la lutte, l'effervescence des esprits semblent avoir donné aux hommes de cette époque une sorte d'intuition, de clairvoyance et de sentiment du but vers lequel le mouvement rénovateur devait tendre.

Dès l'an III de la République, l'importance de la réglementation des monnaies préoccupa le comte de Mirabeau, et l'on vit alors ce Démosthène français mettre au service du mono-métallisme argent cette éloquence persuasive qui entraînait avec tant de facilité, à cette époque, le peuple enthousiaste et de sa fougue et de son énergie.

En l'an III de la République, la Convention nationale adopta (1)

(1) Loi du 28 thermidor an III.

la monnaie mono-métallique en argent avec le franc pour unité monétaire, mais reconnaissant en même temps l'imprudence qu'il y aurait à rompre totalement avec l'or et à se priver des services que ce métal avait rendus, rendait encore et pouvait rendre dans l'avenir, la même loi décrétait comme monnaie additionnelle, une pièce d'or de dix grammes, sans aucun rapport légal avec la monnaie d'argent, laissant aux soins du commerce la tarification de cette monnaie.

Notons-le donc avec soin, car le fait est important à constater, la République française qui fonda notre loi bi-métallique actuelle, en l'an XI, ne le fit qu'après avoir essayé du mono-métallisme pendant huit années.

Que l'on ne dise donc plus que la loi de l'an XI, qui a institué chez nous la monnaie parallèle d'or et d'argent, qui a fait entrer les deux métaux dans notre régime monétaire et qui les a employés tous deux au développement des transactions commerciales, que l'on ne dise plus qu'elle est le résultat d'une erreur comme on l'a prétendu et comme bien des gens le prétendent encore.

Les hommes essentiellement pratiques de l'époque ne se courbèrent devant le bi-métallisme que forcés par l'expérience malheureuse de l'emploi d'un seul métal, décidé par la loi de l'an III.

Les résultats de cette épreuve sont connus, et cette expérience ne suscita dès le principe que cruels embarras et inconvénients sans nombre.

La principale raison qui avait poussé les hommes de cette époque à n'avoir qu'un seul métal, prenait sa source dans la variabilité constante qui avait existé de tous temps entre les deux métaux et la facilité avec laquelle les gouvernements de l'avenir auraient pu se laisser entraîner de nouveau dans les fraudes, les affaiblissements et les surhaussements pratiqués dans le dernier siècle, abus dont nous avons esquissé l'histoire bien connue par les hommes de 1789.

Il était notoire, dit un des rapports de l'époque, que les fraudes et les violences commises par les Rois faux-monnayeurs avaient été favorisées par la variabilité des deux métaux qu'alternativement on rapportait l'un à l'autre.

Avec la loi de l'an III ces abus devenaient évidemment impossibles, mais si les intentions à cet égard étaient bonnes nous

verrons par la suite que les moyens employés étaient nuisibles et peu praticables.

Ce premier essai de mono-métallisme n'eut aucun succès, et déjà en l'an VI, c'est-à-dire trois ans plus tard, le conseil des Cinq-Cents proposait de régler le taux auquel les pièces d'or de dix grammes seraient reçues dans les caisses publiques et par les particuliers afin, disait-il, de prévenir les abus et d'enlever les entraves.

Il avait été constaté, en effet, que malgré tous les moyens employés pour développer la fabrication des monnaies d'or, l'incertitude que jetait dans les relations la valeur toujours variable de la pièce d'or de dix grammes eut pour résultat qu'il n'en fut pas frappé un seul kilogramme à l'hôtel des monnaies, le public refusant de s'en servir. La pénurie de monnaie fut alors le seul résultat qu'avait atteint la loi de l'an III, ce qui explique qu'en l'an VI on demandait déjà la fixation d'un rapport légal entre la valeur du franc d'argent et celle de la pièce d'or de dix grammes.

Dans le cours de la délibération qui s'en suivit, le conseil dut reconnaître tout ce qu'il y avait d'incomplet dans sa proposition; il la retira, tout en déclarant cependant qu'il se proposait de présenter plus tard une loi qui pourvoirait au moyen d'employer les deux métaux précieux, en réglant leur valeur dans la circulation.

C'est dans ces conditions, et après les rétroactes que nous venons de rappeler, que nous arrivons, cinq ans plus tard, à la promulgation de la loi de l'an XI.

Le législateur de l'an XI tint à cœur de respecter les bonnes intentions dont s'était inspiré celui de l'an III. Il fallait à tout prix, en assignant à chacun des deux métaux une valeur monétaire, arracher pour toujours les gouvernements futurs à la pente funeste sur laquelle les autres s'étaient laissé entraîner. (1)

(1) Daru, se prononçant sur le projet relatif aux monnaies, disait : « que les gouvernements antérieurs s'en réservèrent exclusivement la fabrication, mais que le métal tira bientôt son crédit, moins de la valeur intrinsèque que du signe dont il était revêtu et, peu à peu, se voyant les maîtres de donner une valeur arbitraire à la monnaie, les gouvernements déterminèrent, suivant leurs convenances, les rapports réciproques de la valeur des divers métaux, c'est-à-dire qu'ils se réservèrent le privilège de faire eux-mêmes ce qu'ils s'étaient chargés d'empêcher. Ces altérations successives dans le poids des monnaies amenèrent un autre changement. On cessa d'indiquer les sommes par livre pesant de cuivre, d'argent ou d'or. On compta les pièces de monnaie sans avoir égard à leur poids, et on n'eût bientôt

Aussi le législateur de l'an XI fit-il précéder la loi d'une disposition générale qui la domine tout entière ; cette disposition dit textuellement : *cinq grammes au titre de neuf dixièmes de fin, constituent l'unité monétaire qui conserve le nom de FRANC.*

Arrêtons-nous un instant ici pour faire remarquer qu'en agissant ainsi on entendait créer un point de repère immuable, auquel devrait toujours se rattacher la valeur relative des deux métaux dans les nombreuses vicissitudes qu'ils étaient appelés à subir par la suite, et qui devait inévitablement se produire quand on voit ce qu'elles ont été dans les siècles antérieurs.

Après l'expérience de l'an III et après huit années qui venaient de s'écouler, il n'y avait plus à hésiter : l'or à l'état de marchandise tarifée n'était pas *monnaie*. Puisqu'il était prouvé que la suppression de l'or était un mal dont on venait d'éprouver les effets, la force des choses, cette loi de la nature contre laquelle toutes les lois humaines ne sauraient prévaloir, amena le législateur de l'an XI à décider qu'un kilogramme d'or à neuf cent millièmes de fin serait divisé en cent cinquante-cinq pièces de vingt francs, qui chacune, par conséquent, pèserait six grammes et quatre cent cinquante et un millièmes.

Il est intéressant de constater dans quels termes énergiques et nerveux les orateurs qui présentèrent et soutinrent la loi au Tribunal reconnurent l'impossibilité de se passer de l'un des deux métaux, après une expérience de huit années qui comptaient certainement double à cette époque où le vent de la tempête hâtait la solution de tous les problèmes sociaux.

Voici ce que disait le rapporteur de la loi au Tribunal :

« plus, pour exprimer les sommes, que des dénominations insignifiantes de livres, d'onces, etc., qui démentaient leur étymologie. »

Il fallait, comme le disait Le Breton, orateur du gouvernement au Tribunal, « que, quand le temps ou les circonstances auraient rompu l'équilibre et que les variations auraient produit quelques désordres dans le système, on puisse le rétablir suivant des formes et des dimensions rigoureusement exactes, » c'est-à-dire qu'ayant les deux métaux comme moyen de circulation, les gouvernements n'arrivassent plus, sous le vain prétexte de faciliter la fabrication de l'un, plutôt que la fabrication de l'autre, à n'avoir plus qu'un franc, pesant quatre grammes d'argent, au lieu de cinq, comme Louis XV en était arrivé, après une longue suite d'événements, à avoir pour étalon monétaire la livre argent, ne valant que la cent soixantième partie de la même livre créée par Charlemagne. (Extrait de : *L'or, l'argent et le commerce belge*, publié par l'auteur en 1861.)

« Ce n'est point un service officieux que l'or est appelé à rendre, mais un service de nécessité; l'argent serait-il suffisant pour la circulation qui déjà n'a point assez de mouvement et d'étendue? »

On lira avec intérêt le discours de M. Le Breton, dans la séance du 3 germinal an XI. C'est celui de tous les discours qui expose le plus clairement les motifs qui ont provoqué l'établissement de la loi bi-métallique dont nous étudions l'origine. Ce discours nous l'avons retrouvé dans le seul exemplaire du *Moniteur français* existant encore, et nous l'avons publié en 1861. (1) Quelques années plus tard M. Wolowski, et après lui M. Dana Horton, délégué des États-Unis, en tirèrent les mêmes arguments que nous, dans leurs travaux sur la même matière.

Il est un fait bien important à constater ici, c'est que, de science certaine et en se rendant parfaitement compte de l'état des marchés à cette époque, le rapport qui fut ainsi établi le 3 germinal an XI de la République ne prit absolument sa source que dans la loi qui le créait.

Ce rapport n'existait ni dans la nature qui produisait à cette époque un kilogramme d'or contre vingt-neuf kilogrammes d'argent (2), ni dans le prix moyen du marché (3), lequel établissait au même moment la relation de un à quatorze trois dixièmes, ni dans le prix des marchés étrangers qui établissaient qu'en Espagne et en Portugal, d'où les métaux arrivaient alors en Europe, la relation de valeur qui existait entre eux était de un à seize. Ce dernier chiffre s'explique par les frais de transport.

Le rapport de un à quinze et demi n'étant donc produit ni par la nature, ni par le prix des marchés d'alors constitue tout simplement un rapport créé et imposé par la loi de l'an XI.

On se demande, non sans étonnement, comment il se peut que l'on prétende aujourd'hui que la loi est impuissante à régler la valeur relative de l'or et de l'argent. N'est-ce pas là vouloir nier un fait évident, alors que nous allons prouver, dans le chapitre suivant, que la proportion de un à quinze et demi s'est maintenue

(1) *L'or, l'argent et le commerce belge.*

(2) Voir le rapport de M. Daru, *Moniteur* de l'époque, 3 germinal an XI.

(3) Discours de M. Le Breton, cité plus haut. Voir annexe II.

immuable pendant 70 ans, sous l'empire des circonstances les plus diverses et malgré des productions d'argent et d'or en quantités telles que la découverte de l'Amérique elle-même n'en avait jamais offert de précédent.

Voici, du reste, comment un délégué américain appréciait cette prétention au point de vue pratique (1) :

« M. Pirmez a dit que régler la valeur relative de l'or et de l'argent n'est ni dans le droit ni dans le pouvoir du législateur. Mais comment peut-on soutenir une telle thèse? *Quant au droit*, comment peut-on prétendre qu'on a le droit d'imposer sur la population un seul métal comme monnaie, quelle que soit la préférence du commerce pour l'autre; et qu'on n'a pas le droit de lui permettre la possibilité de se servir des deux métaux dans une relation fixe, si cela favorise ses intérêts? *Quant au pouvoir*, est-il admissible qu'on puisse donner une valeur arbitraire ou conventionnelle, si vous le voulez, à l'or ou à l'argent et qu'il n'y aurait pas moyen d'établir et de régler leur relation? »

Il nous reste à voir maintenant comment a fonctionné cette loi pendant 70 ans, depuis 1803 jusqu'en 1873, date à laquelle commencèrent les restrictions apportées au monnayage, et alors qu'elle s'est trouvé en 1840 devant une extrême abondance d'argent et en 1850 devant un véritable déluge d'or causé par la Californie et par l'Australie.

En effet, si la loi monétaire doit, comme on le prétend, rester impuissante à régler la valeur des métaux, nous devrions à toute évidence trouver la trace de cette impuissance au cours de cette période de 70 ans, qui a vu s'accomplir des modifications aussi considérables que celles que nous venons de rappeler.

Le chapitre suivant prouve absolument le contraire.

(1) Sir Louis Mallet, congrès monétaire (14 mai 1881).

CHAPITRE XIII.

Fonctionnement paisible du bi-métallisme pendant trois quarts de siècle (1803-1873).

La France impose sa loi. — L'univers la subit. — 7 milliards d'argent (1840). — 20 milliards d'or (1850). — Les mono-métallistes à l'assaut. — Leur rêve anéanti. — Questions de chiffres. — Constance de l'équilibre. — Influence prépondérante de la proportion française à l'étranger. — Vaste réservoir du monde. — Escompte deux fois plus facile en France qu'en Angleterre. — Flagrant délit des mono-métallistes. — Banque de France. — Banque de Hollande. — Chorus général à la louange du bi-métallisme. — Note discordante belge. — Étrange conversion au bi-métallisme d'un directeur de la Banque d'Angleterre. — Folie sacrée de l'or. — Le Pérou. — Appel désespéré au bi-métallisme par sir Gibbs, directeur de la Banque d'Angleterre. — Amérique et bi-métallisme.

Nous nous rappelons que le rapport établi et imposé par la loi de l'an XI de un kilogramme d'or valant quinze kilogrammes et demi d'argent n'existait en aucune façon ni dans la nature, ni dans les transactions intérieures, ni enfin dans le vaste marché de l'univers.

C'était donc la France, la France agissant avec la puissance et l'énergie qu'elle mettait en toutes choses à cette époque, qui se sentait la force à elle seule de l'imposer au monde.

Cet essai eut paru bien audacieux à certains économistes de nos jours, qui se font de plus en plus rares il est vrai, mais dont quelques-uns prétendent encore que pareil pouvoir n'est en la puissance d'aucun gouvernement.

Et cependant nous allons voir que ce rapport ou cette proportion fut, pendant trois quarts de siècle, celle qui s'imposa partout par la force seule de la loi française.

Il est à remarquer que cette proportion n'a pas été rompue, bien que nous ayons vu, dans les chapitres précédents, que la production des métaux précieux, pendant toute cette période, ait varié dans des proportions inconnues jusqu'ici. L'argent devenu maître en 1840, après avoir versé de six à sept milliards dans la circulation, fut vers les Indes en 1850, cédant la place à l'or qui, à son tour, verse dans cette même circulation de dix-neuf à vingt milliards.

Pendant ces 70 ans, où le rapport créé en l'an XI a été maintenu, nous avons vu tour à tour l'or succéder à l'argent, inondant le monde entier de flots métalliques dont l'histoire ne présentait pas d'exemple jusqu'alors et qui certes eussent dû rompre l'équilibre légal.

Jamais il ne s'était vu d'avalanche pareille. La nature, secondée par l'activité humaine, mettait la loi de l'an XI à la plus cruelle, à la plus dure, mais aussi à la plus concluante des épreuves auxquelles les vicissitudes monétaires fussent capables de soumettre la loi du bi-métallisme qui nous régissait alors.

Tous les partisans du mono-métallisme prirent part à l'assaut ; la brèche était, pour eux, chose faite ; la baisse de l'or était certaine, la proportion de un à quinze et demi deviendrait mensongère et le mono-métallisme vainqueur allait hisser son pavillon sur les créneaux de la citadelle du bi-métallisme, conquise aux applaudissements de la civilisation reconnaissante !!

Malheureusement pour les mono-métallistes, rien de ce beau rêve, conçu par eux dans l'entraînement de la lutte, ne devint réalité. La loi de l'an XI poursuivit sa carrière paisible et tranquille ; la proportion de la valeur de l'or à celle de l'argent continua si bien à se perpétuer que les considérables événements que nous avons vu s'accomplir vinrent échouer devant elle, comme la vague contre le rocher. Cette résistance de la loi monétaire de l'an XI fut telle et se manifesta d'une façon si évidente qu'ayant failli céder *en 1850 à la baisse probable de l'or*, c'est à la *baisse probable de l'argent* conçue tout au contraire par les mono-métallistes, que nous devons les mesures préventives contre lesquelles nous nous élevons aujourd'hui.

Les chiffres ont une éloquence que n'auront jamais les meilleurs arguments. Nous eussions voulu les épargner à nos lecteurs, mais c'eût été bien difficile en semblable matière et ce sera notre excuse à leurs yeux.

Voici pendant les dernières cinquante-deux années, les prix moyens de l'once d'argent fin à Londres (1);

1833	59 $\frac{3}{16}$	1846	59 $\frac{5}{16}$	1859	62 $\frac{1}{16}$	1872	60 $\frac{5}{16}$
1834	59 $\frac{15}{16}$	1847	59 $\frac{11}{16}$	1860	61 $\frac{11}{16}$	1873	59 $\frac{1}{4}$
1835	59 $\frac{11}{16}$	1848	59 $\frac{1}{2}$	1861	60 $\frac{13}{16}$	1874	58 $\frac{5}{16}$
1836	60	1849	59 $\frac{3}{4}$	1862	61 $\frac{7}{16}$	1875	56 $\frac{7}{8}$
1837	59 $\frac{9}{16}$	1850	60 $\frac{1}{16}$	1863	61 $\frac{3}{8}$	1876	52 $\frac{3}{4}$
1838	59 $\frac{1}{2}$	1851	61	1864	61 $\frac{3}{8}$	1877	54 $\frac{13}{16}$
1839	60 $\frac{3}{8}$	1852	60 $\frac{1}{2}$	1865	61 $\frac{1}{16}$	1878	52 $\frac{9}{16}$
1840	60 $\frac{3}{8}$	1853	61 $\frac{1}{2}$	1866	61 $\frac{1}{8}$	1879	51 $\frac{1}{4}$
1841	60 $\frac{1}{16}$	1854	61 $\frac{1}{2}$	1867	60 $\frac{9}{16}$	1880	52 $\frac{1}{4}$
1842	59 $\frac{7}{16}$	1855	61 $\frac{5}{16}$	1868	60 $\frac{1}{2}$	1881	51 $\frac{11}{16}$
1843	59 $\frac{3}{16}$	1856	61 $\frac{5}{16}$	1869	60 $\frac{7}{16}$	1882	51 $\frac{5}{8}$
1844	59 $\frac{1}{2}$	1857	61 $\frac{3}{4}$	1870	60 $\frac{9}{16}$	1883	50 $\frac{9}{16}$
1845	59 $\frac{1}{4}$	1858	61 $\frac{5}{16}$	1871	60 $\frac{1}{2}$	1884	50 $\frac{3}{8}$

L'examen seul de ce tableau suffit à première vue à prouver que le prix relatif des deux métaux, de 1833 à 1873, a été maintenu dans une stabilité telle qu'il est impossible de se rendre compte de l'influence exercée sur le marché, soit par les grandes découvertes d'argent (1840), soit par les immenses inondations d'or (1850-1861). Ces influences ont été nulles.

Pendant tout ce temps la proportion relative entre l'or et

(1) L'once d'argent marchande à Londres pèse gr. 31,100 et contient gr. 28,767 de fin. Le penny anglais est la 240^e partie d'une livre sterling en or, de telle façon que quand le cours de l'argent à Londres est, par exemple, de 59 pence, cela veut dire que pour une once d'argent on vous donne les $59/240$ d'une livre sterling, laquelle, on le sait, contient gr. 7.321 de fin, de telle façon que pour gr. 28,767 d'argent fin, on vous donne gr. 1,799 d'or fin, ce qui établit, pour le cours de 59 pence, un rapport entre l'or et l'argent de 1 à 15,98.

En établissant le même calcul sur chacun des chiffres dont nous parlons, on trouvera les variations minimales de la valeur de l'argent fin, à Londres, pendant le temps qui nous occupe.

l'argent n'a pas varié au-delà de 1 à 15,91 (1845) au plus haut, et 1 à 15,25 (1861) au plus bas.

Du moment, au contraire, où le monnayage libre de l'argent fut interdit (1873-1878) ce métal baissa et fut précipité de telle sorte que de 61 $\frac{13}{16}$ il ne valait déjà plus en 1884 que 50 $\frac{3}{8}$ ou 19 % de baisse; il ne vaut plus que 49 $\frac{1}{2}$ aujourd'hui. Il en résultait que pour 1884 il fallait donner en moyenne 18 $\frac{2}{3}$ kilogrammes d'argent pour obtenir un seul kilogramme d'or, lequel ne valait auparavant que 15 $\frac{1}{2}$ kilogrammes d'argent fin.

Il a donc fallu la loi de 1873 et l'interruption du monnayage de l'argent en 1878 pour provoquer la rupture de l'équilibre maintenu par la loi de l'an XI.

C'est ce qui se passait à Londres et l'on voit par là combien l'influence du marché français était prépondérante sur le principal marché des métaux précieux du monde; c'était en effet la proportion française qui s'imposait à l'univers.

Il est du reste aisé de comprendre qu'il n'en pouvait être autrement.

La loi de l'an XI, en ouvrant l'hôtel des monnaies au monnayage libre de tout commerçant *français* ou *étranger* qui voudrait y faire battre, soit de l'or, soit de l'argent, avait décidé que contre un kilogramme d'argent, présenté au bureau du change, le commerçant recevrait toujours fr. 222,22 et contre un kilogramme d'or 3,444,44 fr. (proportion de 1 : 15 $\frac{1}{2}$).

A partir de ce moment quiconque avait à vendre l'un de ces métaux n'eût jamais consenti à vendre un kilogramme d'or contre une quantité moindre que 15 $\frac{1}{2}$ kilog. d'argent, puisqu'il lui suffisait de l'envoyer à la monnaie française pour obtenir ces conditions.

Personne non plus, à partir de ce moment, n'eût jamais consenti à donner quinze kilogrammes et demi d'argent pour une quantité d'or moindre qu'un kilo.

C'est ainsi que peu à peu la France, sous l'empire du bi-métallisme, devint le réservoir où toutes les nations du monde, pour faciliter leurs opérations commerciales, venaient tour à tour déverser ou puiser les métaux monétaires selon leurs besoins.

Tel est le principe qui a maintenu, jusqu'en 1873, le rapport

légal adopté en France et qui devint ainsi la loi régularisatrice du monde entier (1).

En résumé, malgré certaines fluctuations passagères, la relation légale établie par la loi de l'an XI (1803) a empêché, pendant 70 ans, tout écart notable de se produire entre l'or et l'argent et a exercé, comme nous venons de le voir, une influence décisive non seulement en France mais dans le monde entier, voire même en Angleterre où l'argent n'était pas monnaie.

Cette influence a été telle sur l'industrie et sur le commerce français qu'il fut bientôt évident, pour tous ceux qui étudiaient la question, que c'était la France qui en retirait tout le fruit. Nous allons rapidement passer en revue quelques-uns des faits les plus notoires à cet égard.

De 1844, date à laquelle Robert Peel plaça la Banque d'Angleterre sous le régime qui la régleme actuellement, jusqu'en 1878, date à laquelle la France a rompu, pour ainsi dire, avec le bi-métallisme, nous avons des deux côtés du Pas-de-Calais deux systèmes monétaires complètement différents.

Un seul métal, *l'or*, chez les Anglais.

Deux métaux, *l'or* et *l'argent*, chez les Français.

Lequel des deux systèmes a offert le plus d'avantages? Le système anglais, répondront évidemment les partisans quand même du mono-métallisme. Mais nous allons établir leur *erreur* et constater en quelque sorte leur *flagrant délit*.

Pendant ces trente-quatre années il a fallu que la Banque

(1) Ce principe se modifie naturellement dans la pratique, mais nous n'avons pas voulu compliquer nos raisonnements; il faudrait, en effet, tenir compte quand on va puiser au réservoir métallique de la circulation française de ce fait que les pièces se sont usées et ont perdu de leur poids, que la circulation française peut, dans certains cas, avoir plus besoin de métal que dans d'autres et qu'il faudra payer une prime pour que les porteurs le cèdent. C'est ainsi qu'en 1856 les deux métaux faisaient prime à Paris: l'or six pour mille, l'argent vingt-quatre pour mille, — et qu'en octobre 1871, l'or y était demandé à vingt-trois pour mille de prime et l'argent à trente-quatre pour mille.

Il se conçoit aisément qu'au moment où le métal arrive il faut ajouter tous les frais, tandis que lorsqu'il s'en va vers les Indes il faut les déduire; il résulte de cette différence que l'expression marchande sur la place de Londres exprime ces doubles écarts, qui ne représentent pas tant l'écart réel de valeur entre les métaux que les frais auxquels momentanément les opérations et les besoins du commerce donnent accidentellement lieu pendant la transformation monétaire.

d'Angleterre, pour défendre son métal unique, fit varier cent quatre-vingt-seize fois son escompte, avec un écart de huit pour cent (deux pour cent au plus bas et dix pour cent au plus haut).

Pendant le même temps la Banque de France, sous l'empire du bi-métallisme, ayant les mêmes conditions commerciales et financières que l'Angleterre, ne dut, pour maintenir son encaisse métallique, avoir recours qu'à quatre-vingt-sept variations dans l'escompte, ne présentant qu'un écart de quatre pour cent (trois pour cent au plus bas et sept pour cent au plus haut) (1).

Ainsi, avec l'emploi des deux métaux, nous voyons l'escompte deux fois plus stable et l'amplitude des variations moindre de moitié qu'en Angleterre avec un seul métal.

A moins que nos contradicteurs aillent jusqu'à prétendre, — ce que nous ne leur ferons pas l'injure de supposer, — que les nombreuses fluctuations et les grands écarts dans le taux de l'escompte puissent être profitables au commerce d'un pays et qu'il faille les désirer, on doit reconnaître que le bi-métallisme en France, en Belgique et partout où il a été maintenu a servi à consolider l'encaisse métallique des Banques, à favoriser la stabilité de l'escompte et à en empêcher les trop grands, les trop fréquents et les trop brusques écarts.

Il faut lire avec quelle énergie M. Rouland, gouverneur de la Banque de France, entendu en cette qualité le 17 février 1870 par le gouvernement français, s'élève contre l'accusation portée par les mono-métallistes contre notre système monétaire, qui, d'après eux, aggraverait les crises.

Loin de partager cette opinion, il la réfute par le tableau qu'il fait des crises plus intenses qu'ont eu à subir les peuples mono-métallistes et dont la France n'a, d'après lui, évité les funestes contre-coups qu'à cause de l'emploi des deux métaux.

M. de Normandie, gouverneur de la Banque de France, reprenant onze ans plus tard (14 mai 1881), la même thèse devant le congrès monétaire international, fait, lui aussi, le tableau des crises qui ont sévi à l'étranger et dont la France, grâce aux ressources du bi-métallisme, a pu atténuer les effets.

Non seulement il prouve les mérites du bi-métallisme qui nous

(1) Tableau de M. J. Malou, ministre des finances de Belgique. Supplément au sixième fascicule XLVIII.

a régi jusqu'en 1873, mais il montre à toute évidence que le bi-métallisme établi en France a même servi au soulagement et à l'atténuation des crises dans les pays livrés aux incertitudes du mono-métallisme. Nous croyons jeter un grand jour sur la question en rappelant certains de ces faits.

C'est ainsi qu'en 1839, la Banque de France prête cinquante millions *d'or* à la Banque d'Angleterre pour conjurer chez elle les funestes effets de la crise américaine.

C'est encore ainsi qu'en 1847 une crise produite par les blés en Angleterre amène des faillites, un ébranlement général, la limitation des échéances, l'élévation de l'escompte à huit pour cent; tandis que l'escompte en France reste tranquillement à cinq pour cent parce que la Banque de France avait emprunté cinquante millions *d'argent* à la Russie. La Banque d'Angleterre avec le mono-métallisme était dans l'impossibilité de faire semblable opération.

En 1860, le métal manque de nouveau à la Banque d'Angleterre; c'est encore la Banque de France qui lui vient en aide en lui envoyant cinquante-deux millions *en or*, toujours grâce au bi-métallisme.

En 1861, c'est *l'argent* qui cette fois manque en Russie. La France trouvant toujours des ressources dans son double réservoir monétaire *d'or* et *d'argent* lui cède trente et un millions.

En 1866, lors de la crise causée en Angleterre par le développement exagéré des sociétés limited, l'escompte monte coup sur coup de six à huit et jusqu'à dix pour cent à Londres; on est forcé de suspendre l'acte de 1844 et de donner, dans une certaine mesure, cours forcé aux billets. A quelques heures de distance, la Banque de France maintient paisiblement son taux d'escompte à quatre et demi pour cent.

Le gouverneur de la Banque de France, loin de partager l'avis que le bi-métallisme aurait pour effet d'aggraver les crises, affirme le contraire en ces termes :

« La faculté que la France possède de recourir, alternativement
« ou simultanément, aux deux métaux, lui a permis non seulement
« d'employer l'un ou l'autre, suivant les circonstances et de conjurer
« les effets de leur pénurie successive, mais encore de venir en
« aide, non sans profit pour elle-même, à ceux de ses voisins qui
« venaient à manquer tantôt d'or, tantôt d'argent. — La Banque

« de France a pu, comme un vaste réservoir de numéraire, satis-
« faire aux demandes qui lui ont été adressées de divers côtés,
« et cette situation, également profitable à tous, a pu se maintenir
« sans altération, tant que la frappe de l'argent est restée libre.

« Depuis que la frappe est suspendue, depuis que l'argent a
« été législativement discrédité dans plusieurs pays étrangers, l'état
« des choses s'est absolument modifié et la France se voit menacée
« dans sa richesse essentielle, dans sa richesse métallique, par le
« jeu de cette balance du commerce, dont M. Pirmez cherche
« vainement à révoquer en doute la puissance. » (1)

Il est assez intéressant de se rendre compte de l'inquiétude que jeta dans les banques de circulation l'idée que les gouvernements auraient pu se séparer de la loi de l'an XI et se priver ainsi bénévolement des bienfaits du bi-métallisme.

Il faut lire à cet égard la délibération extraite du registre du conseil, séance du 22 juillet 1868, dont la teneur nous semble être d'une telle importance, qu'il nous a paru intéressant de la produire in extenso, comme annexe.

La Banque de France prévoyait déjà en 1868, lorsqu'il fut question pour la première fois, pensons-nous, de changer l'état de choses existant, le trouble profond qu'apporterait dans les transactions du monde la moins value du métal *argent* démonétisé et la cherté nécessairement plus grande du métal *or* appelé à le remplacer; elle prévoyait l'altération des contrats et des prix comme conséquence immédiate de la suppression de l'un des moyens d'échange et de l'un des modes de libération, sous l'empire desquels tous nos engagements se trouvaient régis. La Banque de France, en résumé, déclarait formellement que l'expérience de soixante-cinq années avait démontré les avantages du régime monétaire de l'an XI, sans avoir jamais révélé aucun inconvénient; elle était donc d'avis que ce régime devait être maintenu.

Et cependant, nous le savons, le gouvernement français malgré d'aussi sages avis, malgré cet appel à la prudence la plus élémentaire, encouragea lui-même ses alliés monétaires à rompre graduellement avec les anciennes traditions. La suppression du monnayage

(1) M. de Normandie, gouverneur de la Banque de France, congrès international monétaire, 14 mai 1881.

de l'argent, commencé en 1873, fut un fait accompli en 1878.

En 1880, la Hollande qui avait établi chez elle le monométallisme or, se préoccupait à juste titre de la position précaire que lui faisait le délaissement de l'argent et commençait à ressentir les effets de la raréfaction de l'or.

La Direction de la Banque de Hollande, consultée par le ministre des finances hollandais, exposa dans un long rapport du 22 juin 1881, le seul remède efficace, d'après elle, qui put être apporté au mal existant (1). Voici ce qu'elle dit entre autres choses :

« Nous avons signalé les inconvénients de la situation actuelle.
« A notre avis il n'y a qu'un remède efficace : il consiste à établir
« le régime du double étalon (2), avec rapport uniforme entre les
« deux métaux, sur un très grand territoire.

« On se plaint à invoquer, contre ce projet, les leçons de l'histoire.
« On oublie les services réels que le double étalon a déjà rendus,
« bien qu'établi dans des limites beaucoup trop restreintes. »

Il semble que, de tous côtés, un chorus général s'élève à la louange du bi-métallisme.

Nous devons cependant, à la vérité, de mentionner ici une note discordante : c'est celle que fait entendre la Banque Nationale de Belgique qui se déclare en désaccord complet avec ses sœurs et voisines de France et de Hollande.

On pourra lire, à la fin de notre travail, annexe IV, le rapport adressé le 29 juin 1881 à M. le ministre des finances de Belgique par la Banque Nationale. Ce rapport se résume dans les deux phrases suivantes :

« Nous sommes et restons donc partisans convaincus de
« l'unité monétaire.

« Nous pensons que l'emploi simultané de deux unités diffé-
« rentes et variables, pour mesurer toutes les valeurs, est une
« atteinte à la logique et au bon sens. »

Qu'il nous soit permis, à la faveur des hauts témoignages que nous avons invoqués plus haut, de croire que le bon sens, pas

(1) Conférence monétaire internationale, séance du 30 juin 1881, annexe VIII.

(2) *Locution vicieuse* qui rappelle fausement le modèle de la mesure conservée dans un musée, *terme bizarre* qui rappelle les généreux reproducteurs d'une race, mais qui n'exprime que bien imparfaitement l'idée du bi-métallisme, c'est-à-dire d'une monnaie composée de deux métaux, *or et argent*.

plus que la logique, ne peuvent être atteints lorsque l'on s'appuie sur de semblables témoignages et lorsque, de plus, les arguments qu'on soutient sont basés sur des faits acquis, dont personne ne peut révoquer en doute la valeur.

Nous avons la prétention fort modeste de croire que la logique doit nous faire retourner à la loi dont nous avons expérimenté les bienfaits, et ne pas nous faire persister dans celle dont nous constatons les inconvénients et les dangers. Nous citerons, à l'appui de cette prétention, une bien étrange conversion au bimétallisme, qui se produisit à l'instant même où la Banque Nationale de Belgique annonçait d'une façon si énergique son intention de persister plus que jamais dans ses anciennes idées. C'est à la Banque d'Angleterre, au centre même de la citadelle du mono-métallisme or, que s'opérait cette étrange conversion.

M. Henri Gibbs, l'un des directeurs de la Banque d'Angleterre, qui avait en 1878 été chargé de représenter son pays à la conférence internationale de Paris, où il avait soutenu l'utilité de n'avoir qu'un seul métal dans la circulation, publiait, le 14 avril 1881, une brochure intitulée : *The double standard* (le double étalon) (1).

Le titre de cette brochure en indique suffisamment le but.

Jusque là tout pourrait sembler très naturel, si l'auteur lui-même ne prenait soin, dans une préface assez courte, d'expliquer à ses lecteurs que sa conversion date seulement de 1879, alors qu'il a vu se réaliser les prédictions sombres de ses collègues de 1878, *avis qu'il ne partageait pas à cette époque, prend-il le soin d'ajouter fort humoristiquement :*

« Les théories mono-métallistes de 1867, » *dit-il encore,* « ont produit une sorte de manie folle de l'or ; et cette *folie sacrée* est chaque jour si grandissante, que même LE PÉROU, d'où l'or a fui depuis bien longtemps et où le dollar papier vaut à peine trois pence (trente centimes de franc), vient très bravement de décréter que la livre sterling EN OR est la monnaie de cette contrée. »

Cet exemple du Pérou caractérise l'argumentation de M. Gibbs

(1) Publiée chez Effingham Wilson, Royal Exchange, London.

aujourd'hui; il revient à dire que, les gouvernements aient décrété la seule monnaie d'or dans l'univers entier, ce décret ne suffirait évidemment pas à leur assurer la quantité de métal dont ils auraient besoin pour se passer d'argent.

La haute personnalité de l'auteur, sa grande expérience, sa longue pratique des affaires attachent aux opinions qu'il émet une importance capitale; mais ce qui donne surtout à ses opinions une valeur tout exceptionnelle, c'est qu'elles sont le résultat d'une conversion due à l'évidence des faits.

M. Henri R. Greenfell, dans une préface, DATÉE DE LA BANQUE D'ANGLETERRE, le 22 avril 1881, revendique hautement l'honneur de partager les opinions de M. Gibbs; il explique la conversion qui s'est faite en lui, il exalte aux yeux de ses lecteurs et livre à l'admiration publique cette modification d'opinion si courageuse chez un pareil personnage.

M. Henri Gibbs, ancien directeur de la Banque d'Angleterre, ne partage absolument pas les craintes de la Banque Nationale de Belgique; il ne craint pas d'encourir le reproche de manquer ou de *logique* ou de *bon sens*; il agit en homme de bonne foi, se rendant à l'évidence des faits; aussi termine-t-il son livre par cet ardent appel dont la chaleur même contraste assez avec la circonspection anglaise si connue :

« De nouveau, et pour conclure, » dit-il, « j'en appelle à la
« sagesse et à la prévoyance de tous les hommes qui s'intéressent
« au commerce de l'Angleterre, je conjure tous ceux qui ont à
« cœur la prospérité de nos relations commerciales, de ne plus
« fermer leurs yeux au danger futur et immédiat, mais de consi-
« dérer très sérieusement quel sera le résultat de l'acte que pour-
« raient poser dans cette année même les nations étrangères.

.....
« Le seul remède réel et permanent serait notre adhésion au
« principe du double étalon. »

Nous nous étions proposé d'exposer, dans ce chapitre, les bienfaits du bi-métallisme pendant les trois quarts de siècle qui l'ont vu fonctionner en France. Nous croyons n'avoir rien à ajouter aux preuves que nous venons d'énumérer, ni devoir recourir à des personnalités autres que celles dont nous avons fait choix pour nous éclairer de leur opinion.

Nous pouvons donc dire avec M. Groesbeck, délégué américain à la conférence de 1878 : (1)

« Il est à remarquer que, jusqu'au milieu de notre siècle, aucun publiciste, aucun homme d'État n'avait suggéré l'idée de renoncer à l'usage de l'un ou de l'autre des deux métaux, à cause de la difficulté que l'on aurait éprouvée à les maintenir sur un pied suffisant d'égalité.

« Tel est l'enseignement de plusieurs siècles et, en dépit de tout raisonnement théorique, il est évident que ce qui s'est fait dans les temps passés peut encore se faire dans l'avenir. Au lieu de discuter sur l'étalon unique ou sur le double étalon, laissons-nous donc plutôt guider par la lumière qui se dégage de l'expérience de milliers d'années. »

Ce langage, quoi qu'on en puisse dire, n'est dépourvu ni de logique ni de bon sens; c'est la protestation de la jeune Amérique si pratique et si progressiste contre la vieille Europe, se laissant griser de théories et de philosophie.

Comment en est-on arrivé, en Europe, à rompre avec les principes de la loi monétaire de l'an XI ? Comment, après soixante-dix ans d'une expérience qui n'avait donné lieu à aucun inconvénient ni à aucune plainte, les gouvernements en sont-ils arrivés à créer les embarras dans lesquels nous nous trouvons aujourd'hui ? Quels remèdes peut-on trouver à un état de choses aussi nuisible à tous les intérêts ? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

(1) Séance du 26 août.

CHAPITRE XIV.

Origine de la convention dite latine de 1865.

L'argent fait place à l'or. — L'or n'a pas baissé. — Il seconde l'essor de l'industrie. — Vieille monnaie d'argent disparue. — Petite monnaie manque. — Refus du mono-métalisme or. — Billonnage des menues monnaies d'argent. — Louable initiative de M. Frère-Orban. — Convention latine de 1865. — La Banque de France. — Michel Chevalier. — Craignons un nouveau Tacite. — Un baptême irrégulier. — Ratification de la convention. — Cours forcé du papier en Italie. — Abus à prévoir.

A la suite des découvertes d'or en Australie et en Californie, au moment même où ce métal venait prendre sa place dans le réservoir de la circulation française, favorisant en Europe la hausse de tous les prix et un développement inconnu jusqu'alors, le métal argent avait pris un tel essor vers les Indes, où l'activité commerciale l'appelait à son tour, que toute notre vieille circulation d'argent fruste et usée s'expatria vers Bombay, Calcutta et Hong-Kong; elle avait fait place à la nouvelle circulation de la pièce d'or. La refonte de nos vieilles monnaies d'argent, qui avait tant préoccupé les gouvernants de 1845, parce qu'on en redoutait les frais énormes (1), était un fait accompli. Au lieu d'avoir coûté les sommes importantes que l'on était prêt à y consacrer, cette refonte avait rapporté au public français, italien et belge des primes

(1) Consulter à cet égard le rapport fait par M. Poisat, député de l'Ain, à la Chambre française, 1845.

et des avantages que l'Inde et la Chine payèrent à l'Europe pour obtenir le métal argent.

Comme conséquence de ce double mouvement produit par l'arrivée de l'or et le départ de l'argent, ce dernier métal s'était raréfié à tel point dans la circulation que même la petite monnaie fut exportée. L'on ne put cependant constater une baisse quelconque de la valeur de l'or, si bien que la commission chargée d'étudier la situation monétaire de cette époque s'exprimait comme suit, dans son rapport (22 février 1858) :

« Relativement à l'or, la commission est arrivée à cette conclusion qu'au moins, sur notre marché intérieur, l'or n'a pas sensiblement baissé,

« Cette opinion peut paraître surprenante, au premier abord, si l'on ne considère que le développement énorme qu'a pris, tout à coup, la production de ce métal (1), mais la découverte de gisements d'une richesse extraordinaire a coïncidé avec une expansion de travail, un élan de l'industrie non moins prodigieux; toutes les nations, et la France en particulier; se sont livrées à des entreprises multipliées, Il est vrai de dire que : *les masses d'or, versées par le nouveau monde dans notre circulation, ont secondé puissamment l'essor de notre industrie.* »

Dès 1858, remarquons-le en passant, on constatait en France l'action directe que nous avons décrite dans nos chapitres précédents (VIII à XI), c'est-à-dire l'action tutélaire qu'exerce sur l'ensemble social l'augmentation du stock métallique.

Il n'en est pas moins vrai qu'à cette époque le métal argent, et surtout la petite monnaie, manquait à la circulation.

Il s'agissait, en 1858, de se prononcer sur la question; il fallait adopter l'argent seul comme unité monétaire, en repoussant l'or par un abaissement de tarif ou, contrairement, puisque l'argent tendait à disparaître, adopter l'or comme monnaie unique en réduisant l'argent à l'état de billon.

Les deux propositions furent rejetées à l'unanimité moins une voix et nous en comprenons aisément les motifs par la citation que nous avons faite plus haut; on tenait surtout, alors que l'on pouvait

(1) Le chiffre de la production d'or, dans la seule année de 1856, avait dépassé le chiffre de 800 millions.

se rendre compte de l'influence prépondérante de l'augmentation du stock métallique sur l'activité industrielle de la France, à ne pas se séparer du bi-métallisme auquel on devait en réalité cet état de choses.

Le billonnage de l'argent (1) avait été mis en question par les monométallistes; c'est cette semence qui, grâce aux circonstances, allait germer et porter ses fruits dans l'avenir.

La pièce de cinq francs d'argent avait disparu la première vers les Indes et bientôt les pièces divisionnaires elles-mêmes furent exportées à leur tour.

Chaque État séparément avait pris des mesures pour retenir la petite monnaie d'argent nécessaire à ses transactions intérieures.

En Suisse, une loi fédérale de 1860 avait abaissé le titre du franc et de ses subdivisions de neuf cent à huit cent millièmes de fin.

L'Italie, plus récemment, avait adopté pour ces mêmes monnaies le titre de 835 millièmes.

Enfin, le 24 mai 1864, la France adoptait le système italien et réduisait la monnaie divisionnaire d'argent au même titre de 835, mais se refusait absolument, même à cette époque, à toucher à la pièce d'un franc, qui formait, nous l'avons vu, la pierre angulaire, la clef de voûte sur laquelle s'appuyait le régime monétaire de l'an XI.

A l'ancienne et précieuse uniformité se trouvaient ainsi substituées de fâcheuses et regrettables divergences.

C'est dans ces conditions que M. Frère-Orban, ministre des finances de Belgique, prit l'initiative fort louable de pousser le gouvernement de l'Empereur des Français à proposer à l'Italie, à la Suisse comme à la Belgique elle-même de constituer à Paris une commission internationale des quatre États, commission qui aurait pour but de rechercher les moyens de reconstituer et de consolider la communauté monétaire dont ces nations avaient pendant si longtemps apprécié tous les avantages.

(1) On entend par billonnage le fait de surélever la valeur nominale d'une monnaie au-dessus de sa valeur intrinsèque, dans une proportion dépassant la réalité de ses frais de fabrication. Ce surélévation factice lui enlève nécessairement son pouvoir libérateur de servir dans tous les paiements et pour toute somme et réduit nécessairement son usage aux petites transactions et aux menus paiements de la vie ordinaire.

Cette commission s'assembla le 20 novembre 1865 ; c'est elle qui donna le jour à la convention du 23 décembre 1865, qui forme le point de départ des conventions monétaires qui se succédèrent depuis lors.

La convention monétaire de 1865 établissait différents principes que nous croyons utiles de remettre sous les yeux de nos lecteurs, puisque ce sont eux qui nous régissent encore aujourd'hui. C'est par le développement ultérieur qu'on leur a donné, que nous sommes arrivés petit à petit au mal que nous constatons aujourd'hui.

La convention adopte, sans le sanctionner cependant d'une façon pratique, le principe de la mise hors de cours des pièces d'or et d'argent usées par le frai.

Elle billonne le franc et abaisse à huit cent trente-cinq millièmes de fin le titre des pièces de deux francs, de un franc et leurs subdivisions, quoique la loi originelle de l'an XI eut prescrit et prescrive encore, que cinq grammes d'argent au titre de neuf cent formaient le franc.

Elle fixe le cours qu'auront les monnaies d'un État dans les autres États faisant partie de l'union monétaire.

Sans obliger mutuellement les particuliers au cours légal des monnaies étrangères, la convention admet cette obligation à l'égard des gouvernements, qui s'engagent réciproquement à les recevoir dans les caisses publiques.

Cette même convention laisse chaque État libre quant à ses monnaies de billon proprement dites.

La convention stipule, pour les gouvernements qui y ont participé, l'obligation de s'informer mutuellement de tous les faits monétaires intéressants.

La convention, enfin, en vue de ne pas limiter aux quatre États signataires les bienfaits de cette entente et de la communauté monétaire qui en résultait, et dans le but surtout d'un acheminement vers une monnaie universelle, si longtemps entrevue te désirée, réserva le droit d'accession à tout autre État qui adopterait le système monétaire de l'union.

Tels sont les traits principaux de la première convention qui lia les quatre États qui se trouvaient être tous quatre d'origine latine, ce qui donna à la convention le nom de *Convention latine*.

Doit-on attribuer à la hâte avec laquelle on a procédé, la

convention ayant été discutée en moins d'un mois et n'ayant pris que six séances, — les inconvénients, les oublis et les omissions que l'on y a constatés plus tard? — Doit-on attribuer les fautes commises à la façon dont les prescriptions du traité ont été appliquées? Doit-on enfin les attribuer à la façon abusive dont la convention a été interprétée? Nous examinerons plus tard ces divers points.

Il n'en est pas moins vrai que la Banque de France (1), appelée cinq ans plus tard à émettre son opinion sur l'application de cette convention monétaire, la traite bien durement.

« J'ai un tel éloignement pour la suppression de la monnaie
« d'argent que je n'aime guère à prévoir cette suppression. Cepen-
« dant je dois ajouter à ce sujet, que tout ce qu'on appelle des
« transactions, des ménagements n'est pas dans le vrai. Qu'est-ce
« que l'idée bâtarde d'une pièce de cinq francs à 835 millièmes?
« Nous avons bien assez de monnaies falsifiées dans nos pièces
« divisionnaires.

« Il est inutile de revenir sur la convention monétaire de
« 1865, qui a tout le mérite de cette malheureuse invention de la
« monnaie altérée. Tout le monde sait qu'elle a produit des effets
« détestables. On regrettera peut-être cette convention, qui cepen-
« dant a été faite dans les meilleures intentions.

Telle est l'opinion pratique du plus grand de nos établissements financiers. Nous y ajouterons l'avis de l'initiateur et du fondateur de la théorie du mono-métallisme.

Il s'agissait, en 1859, tout comme aujourd'hui, de s'acheminer lentement vers l'adoption prochaine ou future du mono-métallisme or et, dans ce but, il était déjà question de toucher au titre du franc, la base de la loi fondamentale de l'an XI qui était considérée, par le législateur de l'époque, comme un point de repère immuable, comme une sorte de barrière devant empêcher les gouvernants de l'avenir de glisser sur la pente fatale où leurs prédécesseurs avaient été insensiblement entraînés ou précipités.

« Il y a deux manières, » disait M. Michel Chevalier, « d'en-
« freindre les prescriptions du législateur de l'an XI et d'attirer
« sur la société française les violations du droit ainsi que les souf-
« frances et les perturbations de toutes sortes, dont nous avons

1) Déposition de son gouverneur, dans l'enquête du 17 février 1870.

« faiblement esquissé la perspective dans le cours de cette étude ;
« c'est dire qu'il y a deux manières aussi d'exposer l'État à des
« accusations blessantes, qu'il ne lui serait pas aisé de repousser.

« La première, plus franche, plus audacieuse, serait de déposer
« un projet de loi portant que désormais l'argent est déchu du rôle
« que lui avait attribué le législateur de l'an XI.

« L'autre, plus timide, consisterait à rester les bras croisés et
« à laisser les choses suivre indéfiniment le cours qu'elles ont pris
« d'elles-mêmes. Pour retenir les menues pièces d'argent on serait
« obligé de les réduire à l'état de billon, en retirant une partie
« du métal fin qu'elles contiennent. A quelque point de vue que
« je me place, à celui des intérêts comme à celui de l'équité et de
« l'honneur, je ne puis mettre une grande différence entre l'un et
« l'autre de ces deux procédés.

« Un jour l'histoire, quand son burin sera tenu par des
« juges fermement dévoués à la cause des principes, tel que fut
« Tacite pour son temps, n'aura, pour caractériser l'un aussi
« bien que l'autre, qu'un arrêt rigoureux. »

Nous avons voulu montrer, quelles qu'aient été les intentions louables des fondateurs de la convention latine, que celle-ci se trouvait déjà, avant son origine, devant des détracteurs nombreux, aussi bien parmi les économistes, à cause des principes, que parmi les gens qui ne cherchaient les raisons de leurs critiques que dans la simple pratique et dans l'expérience des affaires financières.

Il faut du reste reconnaître, en terminant l'histoire de l'origine de la convention latine, qu'il se présenta lors du baptême de l'enfant qui, pour les conventions internationales, s'appelle *l'échange des ratifications*, un bien singulier phénomène sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs, car c'est dans ce fait, au moins étrange, que prennent leur source les complications, les inconvénients et les difficultés contre lesquels nous aurons à nous heurter plus tard.

Voici ce fait :

La convention latine avait donc été signée entre les quatre États le 23 décembre 1865. A partir de ce moment, les quatre peuples signataires s'obligeaient les uns vis-à-vis des autres à n'émettre et à ne laisser circuler d'autres pièces de vingt francs d'or ou d'autres pièces d'argent, que celles stipulées explicitement au

contrat et à cette condition ils s'engageaient à ouvrir mutuellement leurs caisses publiques à leurs monnaies réciproques.

Le baptême de l'enfant, l'échange des ratifications n'eut lieu que le 19 juillet 1866, c'est-à-dire sept mois plus tard.

Or, dans l'intervalle, l'unification italienne avait tellement surchargé les finances obérées de ce pays, les dettes que cette péninsule avait contractées vis-à-vis de l'Europe s'étaient accrues de telle sorte, que non seulement l'or et l'argent, mais même le cuivre, fuyaient de chez elle par tous les canaux d'une circulation affolée.

Sous l'empire de ces circonstances, qui s'accrochèrent surtout vers le commencement de 1866, l'on vit l'Italie qui avait abdiqué vis-à-vis de l'Europe, par sa signature mise au bas de la convention du 23 décembre 1865, le droit de battre monnaie à un titre inférieur à ceux fixés par la dite convention, donner cours forcé chez elle aux billets de banque, émettre des billets de vingt, de dix, de cinq francs et y ajouter toutes les subdivisions jusqu'au billet de dix centimes.

A partir de ce moment la monnaie métallique avait complètement disparu d'Italie. Les ratifications furent néanmoins échangées à Paris le 19 juillet 1866, sans qu'aucune voix se soit élevée pour faire remarquer, tout au moins, ce qu'il y avait d'extraordinaire et de singulier à voir se constituer une union monétaire entre des peuples dont les uns pouvaient, à leur gré, se trouver sous l'empire du papier ou cours forcé et dont les autres subordonnaient à leur décision toute mesure à prendre quant à leur propre circulation métallique.

Semblable état de choses devait nécessairement amener des abus que nous signalerons plus tard.

Maintenant que nous avons rappelé l'origine de la convention latine il nous reste à la suivre dans son exécution, tout en jetant un regard de droite et de gauche sur les enquêtes, sur les conférences et sur les préoccupations auxquelles elle donna successivement lieu, jusqu'au moment où l'Amérique, justement préoccupée des désordres qui s'en suivirent, vint à deux reprises faire appel à l'Europe assemblée. Nous touchons bientôt, comme on peut le voir, au but que nous nous étions proposé au commencement de notre travail.

CHAPITRE XV.

Quelques faits monétaires qui suivirent la convention de 1865.

Supériorité de l'entente dite latine. — Conférence internationale de 1867. — Les délégués manquent de pouvoirs suffisants. — La France et l'Autriche avaient seules étudié. — Résultat de leurs études préalables. — Caractère académique de la conférence. — Exposition universelle de 1867. — L'amphitryon et ses hôtes. — Franche cordialité, — unanimité pour l'étalon d'or, — sans engagement cependant. — Mêmes les peuples à cours forcé du papier excluent l'argent. — Fable du renard et des raisins. — Légères dissidences. — Une déclaration américaine en 1869. — Emprunt d'or à effectuer en Europe. — Anxiétés françaises. — Enquête. — Opinions diverses. — Solution de 1867 impraticable. — Volumes à lire. — L'Allemagne met les pieds dans le plat. — Elle adopte l'or. — On demande un peuple pauvre pour prendre l'argent. — Protestations. — Guerre de 1870. — On limite le monnayage de l'argent. — Baisse énorme. — Complications italiennes. — Le bouc émissaire. — Banque de France. — Nouveau droit de seigneurage. — M. Le baron de Rothschild. — Prédications réalisées. — Crise. — Une pensée de Pascal.

En même temps que l'état du marché monétaire se modifiait, la question de principe allait en s'élargissant, par suite du développement de l'idée d'unification monétaire qui avait été déposée à l'état d'embryon bien faible cependant, dans la convention monétaire de 1865.

Un certain nombre de conventions monétaires avaient déjà été faites antérieurement au sein de la confédération allemande et l'on trouve en effet, à la date de 1765, c'est-à-dire cent ans auparavant,

un traité de cette nature entre quelques États allemands. Mais c'était là en quelque sorte une question de ménage intérieur, qui occupait peu l'Europe. Le système monétaire allemand s'éloignait plus que le système monétaire français de la valeur intrinsèque du métal précieux qu'il contenait, de telle sorte que le marché métallique du monde avait plus de raisons, d'intérêts et de bénéfices à établir ses rapports permanents et immédiats avec le système monétaire français qui, bien plus que le système allemand, se rapprochait de la valeur réelle du métal précieux, puisque c'est le système français qui imposait les frais de monnayage les plus restreints, les plus exigus.

C'est pour cette raison que la convention entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse fit sur le monde une impression autrement grande que celle produite cent ans auparavant par l'entente entre quelques États allemands. On crut y voir le germe d'un acheminement vers l'adoption d'une monnaie universelle.

Il appartenait à la France d'en prendre l'initiative et d'appeler l'attention des nations sur l'opportunité qu'il y avait à généraliser, dans la mesure du possible, le principe ébauché en 1865.

Nous nous trouvions au temps de l'Empire. M. Rouher, alors ministre des finances, se trouvait dans les rangs des monométallistes poursuivant l'adoption de l'or comme unité monétaire unique. Un échange de correspondances eut lieu entre les différentes nations, un mouvement se produisit dans la presse européenne et le gouvernement français provoqua enfin une conférence générale monétaire, à laquelle elle convia les principaux peuples de l'univers. Cette conférence se réunit à Paris en 1867.

Pour arriver à une solution réelle dans une question aussi vaste et aussi multiple que la question monétaire, pour amener un résultat pratique dans une question qui touche aussi intimement à tous les intérêts sociaux, il eut été sans doute fort désirable, faisait remarquer le président de la conférence, lors de son installation, que chacun des peuples conviés eût pris le temps et la précaution d'étudier cette vaste question, afin de pouvoir donner à ses délégués certaines instructions. La France et l'Autriche furent les seules nations qui prirent cette précaution.

En Autriche, la commission qui fut nommée se déclara, à la presque unanimité, prête à se rallier à la convention de 1865 ou tout

au moins à son principe, mais à la condition expresse que l'on prenne pour base l'or seul comme unité monétaire.

Singulière prétention, on en conviendra, de la part d'un État qui ne possédait et ne possède encore aujourd'hui aucun de ces deux métaux précieux et qui se débat, depuis nombre d'années, contre le cours forcé du papier et tous les maux qu'il apporte avec lui.

En France, au contraire, au centre même de la pléthore monétaire, qui résultait des flots d'or californiens et australiens, la commission composée de huit membres se prononça dans un sens diamétralement opposé et par cinq voix, parmi lesquelles se trouvait celle du représentant spécial du ministre des finances, déclara qu'il n'y avait pas de raison suffisante pour changer la législation de l'an XI et pour rompre avec le bi-métallisme.

Les trois membres dissidents se rallièrent à l'opinion exprimée en Autriche, qui était loin de prévaloir dans la commission française.

C'est sous ces auspices que s'ouvrit à Paris la première conférence monétaire, le 17 juin 1867, et comme le faisait remarquer M. le marquis de Moustier, dans la séance d'inauguration, aucun moment ne pouvait être plus favorable à la réalisation d'une monnaie universelle que celui où toutes les nations du globe se trouvaient réunies à Paris dans une exposition universelle, au moment où elles étalaient toutes leurs splendeurs, toutes les richesses du sol, tous les produits industriels, toutes les conquêtes de leurs institutions nationales, et donnaient ainsi au monde le tableau vivant des progrès immenses qui avaient été réalisés dans ces dernières années.

Malheureusement, dès la cinquième séance, (1) au sujet d'une déclaration écrite lue par M. Rivers Wilson, on s'aperçoit que la plupart des délégués manquent d'instructions de la part de leur gouvernement, qu'ils ne peuvent prendre aucun engagement, le rôle des délégués anglais, entre autres, étant uniquement « *d'écouter, d'étudier et de faire rapport à leur gouvernement* ».

Le prince Napoléon, sous peine de voir se clore la conférence, dut faire cette singulière déclaration que : « l'œuvre de la conférence était essentiellement théorique; que, par conséquent,

(1) 26 juin 1867.

« Messieurs les délégués ne devaient pas craindre d'émettre leur
« avis, puisque leur opinion ne saurait engager leur gouverne-
« ment. »

Dans les sphères gouvernementales, à cette époque, l'idée de la démonétisation de l'argent avait pris un certain empire. M. de Parieu, partisan avéré et convaincu du mono-métallisme or, présidait les travaux de la conférence ; les délégués des nations étrangères étaient les hôtes conviés par la France aux solennités de la plus grande des expositions universelles ; les avis qu'ils allaient émettre ne pourraient jamais avoir qu'une portée purement académique. Aussi, à partir de ce moment-là, la plus complète unanimité et la plus franche cordialité ne cessèrent de régner entre les délégués et leurs hôtes français.

C'est à l'unanimité que la conférence de 1867 admit le principe (qui n'engageait nullement les gouvernements en cause) de l'adoption de l'or comme unique unité monétaire, à l'exclusion de l'argent, en laissant cependant à chaque État la liberté de conserver transitoirement *l'argent*, mais en se gardant bien, et pour cause, d'indiquer de près ou de loin ce que ces mêmes peuples pourraient bien en faire dans l'avenir.

Arrêtons-nous un instant pour constater tout ce qu'il y avait de bizarre et d'extraordinaire dans cette unanimité, puisque parmi les dix-huit peuples qui y participaient il y en avait cinq (1), représentant 215 millions de sujets, qui, à l'heure où ils se prononçaient aussi bravement en faveur de l'exclusion de l'argent, ne possédaient ni or, ni argent et n'avaient que du papier à cours forcé, subissant nécessairement la plus grande dépréciation. Au moment même où ces délégués rejetaient avec un si grand dédain le métal argent, ne vous rappellent-ils pas involontairement le renard et les raisins de la fable : « *Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats. Fit-il pas mieux que de se plaindre ?* »

Les discussions ne furent ni longues ni approfondies ; commencée le 19 juin, la conférence fut close à sa huitième séance, le 6 juillet 1867.

C'est à l'unanimité que l'on constitue des types ayant un

(1) L'Italie, l'Autriche, les États-Unis, la Grèce et la Russie.

dénominateur commun pour le poids avec un titre identique (26 juin).

C'est à l'unanimité (moins trois abstentions cependant) (1) que l'on se décide pour la pièce de vingt-cinq francs (28 juin).

C'est toujours à l'unanimité que l'on forme le vœu de voir au plus tôt se traduire ces bases par des conventions diplomatiques.

Une seule divergence d'opinion se produisit au moment où il s'agit de lier, d'une façon bien indirecte cependant, les gouvernements en cause pour qu'ils fixassent au 15 février 1868 les réponses qu'ils auraient à faire aux vœux exprimés par la conférence.

Cinq États (2) trouvèrent, dans leur impatience, la date du 15 février 1868 trop éloignée et proposèrent celle du 1^{er} octobre 1867. C'étaient évidemment les partisans les plus sincères du mono-métallisme or, qui en agissaient de la sorte dans la crainte de voir passer l'occasion de faire adopter leur système.

Deux États (3) demandèrent un délai plus long; ils étaient probablement moins enclins à se laisser convertir au principe d'une monnaie universelle.

Deux États (4) s'abstinrent.

La date du 15 février 1868 fut adoptée par les dix autres États, non sans une petite dissidence, le Portugal et la Russie ayant cru devoir ajouter à cette date les mots « ou plus tôt si faire se peut. »

Nous pouvons ajouter immédiatement que, malgré ces dissidences apparentes, tous furent d'accord plus tard, car aucune suite ne fut jamais donnée à la décision prise ou plutôt à la prétendue consultation donnée par la conférence de 1867.

Dans ce dernier vote de la conférence internationale de 1867 se dessinèrent les dissidences d'opinion qui existaient au fond entre les divers gouvernements.

Ainsi que nous le constaterons, ces dissidences devaient s'accroître plus tard; jusqu'à présent tous les efforts sont restés infructueux pour les faire disparaître.

C'est dans les conférences internationales provoquées plus tard par l'Amérique, en 1878, que nous les verrons s'accuser dans toute

(1) La Prusse, le Grand-Duché de Bade et le Wurtemberg.

(2) L'Autriche, la Belgique, l'Italie, la Suède et la Norvège.

(3) Les États-Unis et la Grande-Bretagne.

(4) La France et l'Espagne.

leur évidence et dans toute leur énergie; elles donneront lieu à un examen tout spécial de notre part.

En ce moment, nous nous bornerons à examiner les incidents qui se produisirent autour de la convention latine de 1865 et vinrent compliquer le fonctionnement paisible auquel les signataires s'étaient attendus.

Malgré les nombreuses enquêtes faites en France, malgré les conférences multipliées, malgré les nombreuses commissions qui, sans relâche et sans trêve, s'occupèrent de la grave question monétaire, les choses en restèrent toujours au même point. Le gouvernement français ne put cependant rester indifférent à une déclaration qui, en 1869, venait de lui être faite par M. Ruggles, ministre des États-Unis à Paris. Le gouvernement américain se préoccupant de la reprise de ses paiements en espèces, opération immense s'il en fût jamais, avait tout simplement résolu, comme conséquence naturelle de la conférence de 1867, de contracter un *gros emprunt* en Europe et *de le contracter en or, à l'exclusion de l'argent*. Le gouvernement français se trouvait devant l'éventualité et la menace d'une raréfaction monétaire sur le marché européen.

Fort anxieux à la nouvelle de ce projet inattendu, le gouvernement français soumit immédiatement à une enquête cette éternelle question monétaire, toujours en suspens depuis bientôt vingt ans (1), et le 9 novembre 1869 il nomma une commission chargée d'embrasser l'ensemble des principes et des faits afférents aux diverses questions qui avaient été examinées par la conférence internationale de 1867 d'abord, puis par des commissions successives et d'y réunir toutes les questions relatives au même objet qui pourraient surgir dans le cours de l'information ouverte.

L'œuvre de cette commission d'enquête prouva bientôt combien avait été superficielle l'étude faite par la conférence internationale de 1867, qui avait décrété l'or comme monnaie universelle, à l'exclusion de l'argent, avec une pièce de vingt-cinq francs d'or comme moyen.

M. Michel Chevalier, dans un discours prononcé au Sénat français sur cette matière, faisait entrevoir la difficulté et l'impossibilité pour toutes les nations, qui n'ont pas la pièce de vingt-cinq francs, d'en frapper

(1) Michel Chevalier, 1851.

au détriment de leur circulation actuelle; il ne parlait pas, bien entendu, des peuples qui n'avaient qu'une circulation de papier et pour lesquels l'or resterait longtemps encore à l'état de mythe ou de rêve consolant.

Voici la remarque que M. Michel Chevalier faisait, quant à l'espoir que l'on entretenait de voir l'Angleterre accepter enfin la pièce de vingt-cinq francs d'or comme monnaie commune internationale: « Ce n'est pas tout, disait-il, pour l'Angleterre, par exemple, de changer la valeur intrinsèque de son souverain d'or; elle compte aussi par shellings, par pence et par deniers, qui sont des monnaies inférieures, en accord parfait avec la valeur actuelle de ce souverain. Il faudra les modifier elles-mêmes ou il faudra compter par francs et par centimes. » Le sens pratique de cette juste observation n'échappera à personne; elle prouve, plus que bien d'autres raisonnements, combien la solution trouvée par la conférence de 1867 était impraticable.

Cette enquête démontra bientôt par bien d'autres arguments l'impossibilité d'exécuter et de mettre en pratique l'exclusion de l'argent et l'adoption de l'or par tous les peuples qui ont voté, en 1867, ces réserves avec l'unanimité que nous avons constatée.

L'enquête de 1869 fait ressortir, deux ans plus tard, l'impossibilité matérielle de trouver à se défaire, même à vil prix, des milliards d'argent qui se trouvent de fait en possession de ces mêmes peuples, et l'on se demande avec étonnement comment la conférence de 1867, qui accueillait l'or avec tant d'empressement et avec une si complète unanimité, n'a pas examiné et décidé alors l'usage que ces mêmes peuples auraient à faire de l'argent qu'ils possédaient et qu'ils allaient discréditer à plaisir, en en proscrivant l'emploi.

Cette question préalable eût dû être résolue et à ce moment elle devait être tranchée d'une façon d'autant plus décisive que nous nous trouvions en présence d'un immense emprunt américain menaçant l'Europe d'un véritable drainage d'or. C'était double perte, double dommage, double embarras que d'avilir l'argent au moment même où nous étions prévenus de la raréfaction prochaine de l'or.

Nous ne pouvons pas suivre ici le dédale de toutes les opinions qui se produisirent dans cette grande enquête commencée le 9 décembre 1869 et terminée le 29 juillet 1870, après vingt-neuf séances

des plus laborieuses ; nous ne pouvons pas davantage reproduire l'enquête écrite à laquelle la commission de 1869 a procédé ; nous sommes obligés de renvoyer nos lecteurs aux deux gros volumes publiés par le gouvernement français, en doutant toutefois qu'ils aient comme nous la patience de les lire, quelque intéressantes qu'aient été les dépositions recueillies.

En même temps que la commission dont nous venons de parler étudiait ce qu'il y avait à faire, le comité du commerce de l'Allemagne du Nord, dans un rapport adressé au Conseil fédéral, interprétait déjà comme une décision immédiatement exécutoire l'adhésion à la pièce de vingt-cinq francs décrétée on sait dans quelles conditions, par la conférence internationale de 1867.

C'était le premier signal, le premier appel à l'adoption du monométallisme *or* par le futur empire d'Allemagne.

C'est ce qui faisait dire au gouverneur de la Banque de France : (1) « que c'était bien la conférence internationale de 1867, qui « avait été le promoteur de la vaste et périlleuse entreprise d'établir « le mono-métallisme d'or dans le monde, mais qu'elle n'avait pu « échapper aux sentiments des difficultés énormes qu'elle devait rencontrer. »

Que faire, en effet, des sept milliards d'argent que voulaient exclure les peuples bi-métallistes, qui ne possèdent en tout que dix milliards d'or (2) ? Cette difficulté matérielle s'élevait toujours, de toute sa puissance, contre toutes les spéculations de la théorie. C'était tout au moins réduire le stock monétaire de moitié et causer une révolution profonde sur les prix de toutes choses, sur le crédit, sur la fortune publique ; c'était porter une atteinte grave à l'activité sociale et au développement de la civilisation, ainsi que nous l'avons prouvé, à toute évidence, dans les chapitres VIII, IX, X et XI.

Les partisans du mono-métallisme *or* furent bientôt réduits à prétendre que la monnaie d'argent deviendrait la monnaie des peuples pauvres et que la monnaie d'or resterait celle des peuples riches.

(1) Enquête monétaire, séance du 10 février 1870.

(2) Voir tableau chap. VII, page 39, col. G.

Singulière division, il faut l'avouer. Quels sont donc les peuples qui se déclareront pauvres, lorsque nous voyons le gouvernement du Pérou, en proie au cours forcé du papier et avec la piastre de cinq francs dépréciée au point de ne plus valoir que trente centimes, décréter que la monnaie d'or sera sa seule monnaie ?

Quels sont les peuples qui consentiront à se déclarer pauvres, lorsque nous voyons l'Autriche qui, depuis nombre d'années, se débat vainement contre le cours forcé du papier, préparer une convention monétaire avec la France et s'engager à ne frapper et à ne laisser frapper à son empreinte que des monnaies d'or aux types et dans les conditions énoncés dans la convention (1) ?

Les peuples qui n'ont que la monnaie de papier pourront, à partir de ce moment, au point de vue de l'adoption de l'or, être réputés des peuples riches.

Mais quels seront donc les peuples pauvres ?

Consultons à cet égard le tableau publié à notre chapitre VII. Nous ne trouvons guère que l'*empire des Indes* qui possède les qualités requises pour absorber l'argent repoussé d'Europe et pour accepter la qualification de *peuple pauvre*, avec ses deux cent cinquante-deux millions d'habitants, avec un stock monétaire métallique de six à sept milliards, rapportant annuellement, par ses tributs, environ trois cent soixante-quinze millions à l'Angleterre ; singulière façon d'être pauvre. Aussi verrons-nous ce pays ne pas l'entendre ainsi et repousser l'argent à son tour, tout comme les peuples les plus riches d'Europe, si, par aventure, ils pouvaient un jour en arriver à pareille extrémité.

L'on voit combien est insoutenable l'argument des mono-métallistes divisant le monde en peuples riches et en peuples pauvres. Cet argument devait immédiatement provoquer les protestations que nous venons de citer et l'impossibilité matérielle d'employer l'argent que l'on allait démonétiser devait se révéler avec plus d'énergie que jamais. C'est ce que nous verrons dans les pages suivantes.

L'enquête française, commencée en 1869, fut poursuivie jusqu'au mois d'août 1870.

La guerre entre l'Allemagne et la France, l'occupation de

(1) Convention monétaire préliminaire entre la France et l'Autriche, 31 juillet 1867. Art. III.

Paris, la Commune et enfin l'incendie du Palais du quai d'Orsay, qui consuma les épreuves préparatoires de cette enquête, furent causes que les publications des procès-verbaux n'eurent lieu qu'en 1872.

C'est ici que se greffe sur la question monétaire une grave complication.

L'Allemagne violemment séparée de la France, ayant cinq milliards à recevoir comme indemnité de guerre, profita de cette occasion pour mettre en pratique les théories votées à l'unanimité en 1867 et pour adopter l'unité monétaire unique d'or, qui lui avait été conseillée, nous l'avons vu plus haut, par le comité du commerce, le 23 novembre 1869.

A partir de ce moment l'argent commença à baisser.

L'Allemagne, au prix des plus grands sacrifices, achetait de l'or et vendait de l'argent.

L'argent qui valait encore, en 1866, soixante-deux pence et quart par once, à Londres, était descendu à cinquante-sept et sept huitièmes.

Les hôtels des monnaies se trouvaient surchargés chez tous les peuples bi-métallistes. La France surtout s'apercevait visiblement que la circulation de l'union latine servait purement et simplement d'exutoire à l'opération de la substitution de l'or à l'argent, des pièces de vingt marcs (vingt-cinq francs) aux anciens thalers et constituait par le fait une facilité et un profit pour l'Allemagne.

Cet état de choses ne pouvait durer.

En 1873 la convention latine commença à réduire et à limiter le monnayage de l'argent. Par une convention additionnelle du 31 janvier 1874, elle limita à 120 millions les sommes d'argent que les quatre États pourraient transformer en pièces de cinq francs pendant le cours de l'année.

C'était une nouvelle rupture avec les principes de notre ancienne loi de 1803 (an XI), qui allait nous enlever tous les avantages que cette loi nous avait procurés depuis trois quarts de siècle et que nous avons exposés suffisamment dans notre chapitre XIII.

A partir de ce moment, et bien que les pièces d'argent conservassent leur cours et leur valeur nominale dans le cercle de la convention latine, la valeur de l'argent baissa dès qu'on l'empêcha d'être librement converti en monnaie.

La dépréciation de ce métal s'accrut de plus en plus et

dans la convention du 5 novembre 1878, entre les États latins, on en proscrivit absolument le monnayage.

Il est à remarquer ici que la loi de l'an XI et les principes qu'elle avait posés enlevaient au Gouvernement la possibilité de rétablir le *droit de seigneurage*, dont les anciens gouvernements avaient tant abusé. (1) Or, l'argent ayant baissé dans de grandes proportions et sa fabrication étant limitée dans les États latins, il était d'autant plus profitable d'en battre des pièces de cinq francs que le métal qu'elles contenaient valait moins. C'est ainsi que les peuples latins encaissèrent toute la différence et s'attribuèrent, au mépris des principes de nos lois monétaires, un bénéfice auquel ils auraient bien fait, selon nous, de ne pas toucher, car ils les obligeaient par la suite à rester responsables du frais des monnaies usées par la circulation. Cette perte est bien plus grande que le bénéfice apparent réalisé.

Pendant que ces faits se passaient du côté de l'Allemagne, d'autres non moins importants se produisaient au sein de la convention latine.

L'Italie, qui avait depuis bien des années (comme nous l'avons vu au chapitre XIV), déversé toute sa circulation monétaire chez ses associés et principalement la totalité des contingents qu'il lui avait été permis de fabriquer de 1874 à 1878, obtint, par une faveur exceptionnelle, l'autorisation de fabriquer des contingents supplémentaires qui, grâce à l'influence permanente du papier à cours forcé qui circulait chez elle, vinrent à leur tour se répandre chez ses associés, en lui laissant tout le bénéfice de cette fabrication exceptionnelle.

La circulation monétaire de l'union latine se transformait ainsi en véritable bouc émissaire sur lequel retombaient toutes les fautes commises par les voisins et même par les propres membres de cette union.

Les faits qui se réalisaient en 1878 ne pouvaient surprendre personne puisque, par une sorte d'intuition, de pouvoir prophétique qui n'appartient qu'aux intelligences d'élite et aux hommes rompus

(1) On entend par *seigneurage* le bénéfice que prélevait le prince sur la fabrication des monnaies, en faisant payer un droit assez fort aux porteurs pour se réserver un bénéfice après avoir payé les frais réels de la fabrication.

à l'expérience et à la pratique des choses, M. le baron de Rothschild, régent de la Banque de France, onze ans d'avance, en 1869, s'exprimait ainsi lors des premières velléités que montra le gouvernement français de se rapprocher du mono-métallisme d'or :

« Comme conséquence extrême, il faudrait alors arriver à
« démonétiser entièrement l'argent. Ce serait *détruire une portion*
« *du capital du monde*, ce serait une *ruine*. D'ailleurs cela ne
« peut pas avoir lieu, car je pose en fait que nous ne pourrions
« pas vendre les milliards d'argent que nous avons en France
« dans la circulation, ou du moins qu'il faudrait un temps si
« long qu'on ne saurait prévoir le terme de l'opération. Que
« serait-ce si à ces milliards il fallait ajouter les milliards d'argent
« qui forment la circulation de l'Europe ? Quel placement trouver
« pour ces énormes quantités de métal d'argent et par quoi les
« remplacer ? Trouverait-on de l'or pour combler le vide ? où le
« prendre ? car la quantité d'or qui existe dans le monde a déjà
« sa place dans la circulation, celle que les mines y versent tous
« les jours et que l'on attend souvent avec une impatience fébrile
« y a également sa place marquée d'avance. Il faudrait alors,
« tout exprès, découvrir des mines d'or nouvelles ? »

Toutes ces prédictions se sont réalisées, une portion du capital du monde, une portion importante s'est anéantie, la production des mines d'or a diminué, des milliards d'argent sont rendus immobiles et improductifs, le stock monétaire a déchu, les prix de toutes choses ont diminué, (1) enfin, une crise générale sévit jusqu'aux confins de l'univers, sans que l'on puisse, en dehors de l'influence monétaire, découvrir d'autres causes à ce mal que des causes locales que nous ne nierons certainement pas, mais qui ne peuvent en justifier l'intensité.

La question monétaire s'agite donc principalement entre les peuples de la convention latine et l'Allemagne.

D'une part, la convention latine refuse l'argent.

D'autre part, l'Allemagne qui depuis bientôt quinze ans ne s'est défait que de la moitié de son stock d'argent, en a vu baisser le prix de vingt à vingt-cinq pour cent, et se trouve dans l'impossibilité matérielle de faire le placement de l'autre moitié. Tous deux ensemble

(1) Voir chap. VII.

créent ainsi la baisse légale de ce métal, sous prétexte de l'éviter l'un et l'autre.

Cela nous rappelle ce que disait Pascal : (1)

« Les enfants qui s'effrayent du visage qu'ils ont barbouillé, ce sont des enfants; mais le moyen que ce qui est si faible étant enfant, soit bien fort étant plus âgé! On ne fait que changer de fantaisie. »

Il se joue entre la France et l'Allemagne, disait M. Wolowski, (2) un jeu bien singulier mais qui deviendra périlleux.

On dit en Allemagne : la France s'est décidée, nous sommes forcés de démonétiser l'argent; il faut aller au devant du péril et adopter l'étalon d'or.

On dit en même temps en France : un grave danger nous menace, l'Allemagne va prendre l'or et nous inonder de milliards d'argent; hâtons-nous de prévenir la perte qui nous menace.

Tous les deux prennent peur du visage qu'eux-mêmes ont barbouillé, et ces frayeurs réciproques rappellent d'anciennes scènes de comédie aussi divertissantes dans le passé qu'alarmantes pour l'avenir.

De tous les beaux rêves que nous avait promis la convention latine de 1865, à son début, que nous reste-t-il en réalité aujourd'hui? C'est ce que nous allons examiner dans les pages suivantes.

(1) Pensée LXXXVII.

(2) Enquête monétaire, séance du 8 avril 1870.

CHAPITRE XVI.

Résultats obtenus par la convention latine pendant vingt années d'exercice.

La peur du mal crée le mal lui-même. — Baisse de l'argent. — Sept milliards inutiles et immobilisés. — Un industriel maladroit. — Réduction du stock monétaire utile dans le monde. — Agent actif de la crise. — Pluralité des francs d'argent. — Monométallisme boiteux. — Désordre monétaire. — Péché originel. — Galanterie envers l'Italie. — Conséquences. — Assignats métalliques. — Cent millions de perte. — Les immobilisations augmentent. — Papier-monnaie et monnaie métallique. — Faux mariage. — Le mari chasse sa femme. — L'Italie se sépare de la convention avant terme. — Abolition du cours forcé. — Désaffection de l'union de 1865. — Disproportion d'intérêts. — Folie sacrée de l'or. — Plus on est malade, plus on rêve santé.

Aujourd'hui que vingt années se sont écoulées depuis l'entente conclue en 1865 entre les peuples latins, il ne paraîtra sans doute pas inutile de jeter un regard sur l'ensemble des faits dont nous venons d'esquisser l'histoire, à l'effet de nous rendre compte des résultats réels auxquels nous sommes arrivés en 1885, par le fait des modifications apportées aux lois monétaires, aussi bien par les peuples de l'union latine que par les autres.

Nous venons de voir d'abord, à propos de la baisse énorme de l'argent, que la peur du mal avait elle-même engendré le mal.

Le métal argent a perdu environ vingt pour cent, ce qui constitue une perte réelle et actuelle de trois milliards sur les quinze milliards

de monnaie d'argent qui circulent dans le monde, d'après les appréciations les plus modestes (1).

D'un autre côté, les neuf peuples que nous signalons comme bi-métallistes dans notre tableau de la répartition des métaux précieux, possèdent sept milliards environ de monnaie d'argent qui, avant 1873, servaient dans les transactions du monde entier comme monnaie internationale, ayant pleine force libératoire et pouvant circuler librement.

Dans ce temps-là ces monnaies d'argent servaient au dehors à équilibrer les prix de toutes les richesses dans l'univers, ainsi que nous l'avons démontré dans notre chapitre VIII.

A partir de 1873, la baisse du métal argent, conséquence prévue, fatale, inévitable de la proscription du monnayage de ce métal, vint rabaisser de telle sorte la valeur intrinsèque de ces sept milliards qu'ils ne furent plus, à partir de ce moment, qu'une simple monnaie de billon ne pouvant servir qu'en cette seule et unique qualité. Superfétation évidente mais inutile de la monnaie de billon déjà existante, et dont le chiffre de six francs par habitant suffisait à couvrir les besoins. (2)

C'était donc sept milliards que l'on vouait dès cet instant à l'immobilité, à l'inaction, à l'inutilité, sept milliards, enfin, que l'on rendait stériles.

Pour mieux faire saisir notre pensée, supposons un industriel qui, lui aussi, possède deux genres de capitaux, l'un, le *capital immobilisé* à l'intérieur, chez lui, dans ses machines et dans ses outils et lui servant à développer sa production; l'autre, le capital liquide, voyageant sans cesse hors de chez lui, servant à favoriser au loin l'écoulement de ses produits, ce capital enfin que l'on appelle communément *capital roulant*. Admettons qu'il prenne un jour à cet industriel l'idée de convertir son capital roulant et de l'immobiliser par l'achat d'une grosse machine, coûteuse et *inutile*, placée dans sa fabrique. La plus simple logique ne dit-elle pas que cet industriel maladroit va vouer à l'inactivité son propre commerce, sa

(1) Voir tableau, chap. VII.

(2) Nous savons par les lois d'Allemagne, de France, d'Italie, de Belgique et de Suisse que la somme de six francs par habitant suffit aux menus besoins de la monnaie intérieure.

propre industrie faute de moyens de pouvoir aller échanger ses produits à l'étranger.

C'est exactement ce qui est arrivé aux peuples bi-métallistes lorsque, s'enfermant dans les limites de leurs frontières, ils ont converti sept milliards de monnaie internationale en monnaie de billon superflue et inutile, ne rendant plus les services qu'elle rendait auparavant; ils ont ainsi diminué le stock monétaire international liquide, ils ont restreint les moyens d'échange, ils ont provoqué la baisse des prix, résultat immédiat de l'équilibre rompu; ils ont enfin activé et favorisé la crise qui sévit partout et dont tout le monde ressent les effets funestes.

Tels sont les principaux résultats de l'application des principes qui se firent jour à la suite des conventions, des congrès et des enquêtes dont nous avons été les témoins trop indifférents depuis vingt ans.

La convention monétaire de 1865 qui avait surtout pour but, dans son principe, « *de remédier à la diversité des monnaies et de contribuer aux progrès de l'uniformité des poids, mesures et monnaies*, » a eu bien d'autres conséquences encore. Elle en est arrivée aujourd'hui :

A avoir des pièces de cinq francs qui ne valent que quatre francs ou quatre francs vingt-cinq;

A avoir des pièces de un franc qui ne forment plus la cinquième partie d'une pièce de cinq francs;

A avoir des associés monétaires qui émettent des francs en papier;

A payer toutefois encore toutes les sommes dues hors du pays avec des pièces de cinq francs d'argent déprécié, à condition que ce soit l'étranger qui vienne recevoir ce qui lui est dû, au moyen d'une traite sur la France, la Belgique ou l'Italie, puisque dans l'intérieur des frontières de ces États la pièce de cinq francs d'argent a conservé sa pleine force libératoire;

A se voir interdire, au contraire, le même mode de paiement si le Belge, le Français ou l'Italien est amené à aller payer lui-même au dehors, puisque la pièce de cinq francs d'argent qui vaut cinq francs chez eux ne vaut que quatre francs environ à l'étranger.

Au lieu d'une unification quelconque des monnaies, nous en sommes arrivés, au contraire, à une circulation des plus hybrides,

manquant d'unité et qui n'est, en somme, que la fille naturelle de toutes les erreurs que nous avons entendu professer et que nous avons eu l'occasion de relever et de contredire dans les chapitres précédents.

C'est ce mélange hybride de bi-métallisme et de monométallisme qui fut très spirituellement caractérisé par M. Cernuschi du nom de MONOMÉTALLISME BOITEUX.

M. Ernest Seyd, l'un des économistes anglais les plus experts en matière monétaire, émettait à ce sujet le 31 mars 1870, alors que la baisse de l'argent était loin encore d'avoir produit le mal que nous constatons aujourd'hui, l'opinion suivante :

« A mes yeux, la France a déjà fait fausse route en faisant « subir une dépréciation à ses monnaies divisionnaires.

« Au nom de quel principe veut-elle les réduire au titre de fin « de huit cent trente-cinq millièmes au lieu de celui de neuf cent « qu'elles avaient précédemment; pourquoi a-t-elle réduit le titre à « ce point-là, pourquoi ne l'a-t-elle pas réduit davantage? Je n'ose « pas donner un nom à cette manière d'agir.

« Il est bien naturel que la faveur publique doive se détourner « des monnaies d'argent et même de la pièce de cinq francs, qui « est déjà atteinte par cette défiance du public. Il est dangereux « de former vos populations à ces idées-là, il peut en résulter un « préjugé, un argument populaire qu'il devient difficile plus tard « de faire disparaître, argument que l'on ne pouvait invoquer dans « l'origine. »

Cette prédiction s'est réalisée aujourd'hui et nous ne pourrions le répéter assez, la peur du mal a créé le mal lui-même.

Toutefois là ne s'arrête pas encore le désordre profond des erreurs issues des conventions monétaires; on se souvient qu'au chapitre XIV nous avons fait remarquer comment il se faisait que, lors de l'échange des ratifications de la convention de 1865, l'Italie l'avait déjà enfreinte dans son esprit, en substituant la monnaie de papier à cours forcé à la monnaie métallique, seul objet de la convention.

Ce péché originel, dont un baptême irrégulier n'a pas purifié la convention de 1865, devait forcément amener après lui des conséquences fâcheuses et il semble étrange qu'à la conférence de 1878, c'est-à-dire treize ans plus tard, on voie les délégués français,

belges, grecs et suisses s'étonner des graves conséquences que l'établissement en Italie du régime du papier-monnaie avait eus pour les États de l'Union. Non seulement ces États étaient envahis par la totalité des pièces de cinq francs battues par l'Italie et qui se trouvaient absolument dépréciées entre leurs mains, mais en outre ils étaient inondés par les monnaies d'argent à bas titre et même par les monnaies de bronze.

L'Italie qui aurait violé la convention de 1865 en battant une seule pièce de cinq francs d'argent hors du titre et du poids monétaires, s'arrogeait le droit de créer des milliards de monnaie en papier, naturellement sans poids ni titre, et jamais, pendant tout le temps que cela dura, il ne fut question de la ramener à une plus juste ou tout au moins à une plus équitable exécution du traité de 1865 (1).

Au contraire, les associés de l'Italie dans la convention latine, alors qu'ils restreignaient pour eux la fabrication des pièces de cinq francs et qu'en 1878 ils la suspendaient complètement, accordaient à l'Italie des contingents exceptionnels en l'autorisant à battre pour elle une proportion bien supérieure à la leur.

C'est de cette façon que l'Italie, qui avait déjà battu en totalité 300 millions d'argent jusqu'en 1873, obtint la faveur d'en battre 235 millions de plus de 1873 à 1879.

La conséquence de cet acte de condescendance, de cette faute était fort facile à prévoir ; le cours forcé du papier chassa le métal d'Italie et aussitôt les pièces de cinq francs battues par le gouvernement italien, aussitôt le bénéfice réalisé, les pièces dépréciées par la baisse de l'argent allaient se répandre chez ses associés monétaires et y circuler comme monnaie de billon, *véritables assignats métalliques*, comme les appelle M. Cernuschi, capital improductif ne servant plus à l'activité monétaire et commerciale des peuples entre eux.

Toute la monnaie divisionnaire d'argent à huit cent trente-cinq millièmes de fin, c'est-à-dire les pièces de deux francs, d'un franc et d'un demi-franc frappées en Italie s'étaient répandues, elles

(1) Tous les faits que nous relevons ici, concernant la politique monétaire italienne, sont reproduits d'après le travail de M. Cernuschi : *Le Grand Procès de l'Union latine*, chez Guillaumin et C^e, 1884.

aussi, chez les autres nations faisant partie de la convention et depuis l'origine de celle-ci elles étaient allées accroître sans raison la circulation intérieure de ces pays, qui se trouvait déjà munie sur le pied de six francs par habitant.

Cette nouvelle surcharge inutile de monnaie intérieure était un nouveau capital soustrait à la circulation, c'était une immobilisation superflue, un outil coûteux, dont la force productive de la France n'avait nul besoin.

Par convention du 5 novembre 1878, l'Italie s'engageait enfin, bien qu'un peu tard, à reprendre les cent millions de monnaie divisionnaire d'argent italienne, que l'on jugeait avoir circulé depuis vingt ans dans les États co-associés monétaires de l'Italie.

Si l'on considère que ce gros capital ainsi employé par ces quatre pays pendant vingt ans était, comme nous l'avons vu plus haut, parfaitement superflu et improductif, nous sommes en droit d'en déduire que les peuples qui ont subi cette immobilisation ont tout au moins perdu l'intérêt de ce capital, dont l'Italie a bénéficié à leur détriment ce qui, tout calcul fait, constitue bel et bien une perte d'une centaine de millions.

Tous les inconvénients et tout le mal que nous relevons ici, procèdent, selon nous, du faux mariage qu'implicitement notre traité de 1865 avait toléré entre le papier à cours forcé et la monnaie métallique. Entre de pareils époux, dont l'incompatibilité d'humeur est flagrante et connue de tous, le mari — le papier, — devait chasser de la maison conjugale la femme — la monnaie.

Toutefois cet état de choses allait cesser en Italie puisqu'elle s'apprêtait à reprendre ses paiements en espèces.

L'Italie, à partir de ce moment, semble adopter une nouvelle politique monétaire, et bien que liée jusqu'au 1^{er} janvier 1886 au bi-métallisme, elle affirme dès 1881 des tendances monométallistes très caractérisées. Non seulement elle se sépare d'avance de ses associés, qui l'ont tant aidée, mais elle déclare explicitement qu'à partir du 1^{er} janvier 1886 elle refusera à leur monnaie tout droit de circulation en Italie.

Voici, pour s'en convaincre, l'ordre du jour voté à l'unanimité par le Parlement italien le 22 février 1881 :

« La Chambre, prenant acte des déclarations suivantes faites
« par le ministre :

« Qu'il ne peut être obligatoire pour les particuliers de recevoir des monnaies d'argent n'ayant point l'empreinte du royaume;

« Que, si la conférence monétaire ne concluait pas à une nouvelle convention, le ministère présentera au temps voulu un projet de loi pour établir le nouveau régime monétaire à mettre en vigueur, en Italie, à l'expiration de la convention existante;

« Que, quelles que soient les dispositions pouvant être prises, dans la susdite loi, il ne sera plus reçu à partir du 1^{er} janvier 1886, pas même par les caisses publiques, d'autres monnaies d'argent que celles portant l'empreinte du royaume, passe à l'ordre du jour. »

Il s'agissait, à cette époque, de la loi qui allait être votée aux Chambres italiennes en vue de la reprise des paiements en espèces.

S'il pouvait rester un doute au sujet des intentions du gouvernement italien, la déclaration faite le 11 mai 1884 par le ministre des finances, M. Magliani, en réponse à une interpellation faite par MM. Minghetti et Luzzatti pour savoir si l'ordre du jour de 1881 serait respecté, ne peut laisser aucun doute à cet égard.

Voici cette réponse, elle est catégorique :

« Je réponds franchement que oui. L'ordre du jour voté par la Chambre aura sa pleine et entière exécution; car alors (1^{er} janvier 1886) notre pays se sera mis en mesure d'opérer la *liquidation* des écus italiens avec autant d'écus étrangers, sans diminuer le montant de notre réserve en or. Je déclare donc que je suis d'accord avec l'honorable M. Minghetti qu'après l'échéance de la convention monétaire, *à moins qu'il ne convienne de le faire plus tôt*, l'ordre du jour du 22 février 1881 sera certainement appliqué. »

Nous allons examiner ce que peuvent bien vouloir dire les mots soulignés plus haut : « *à moins qu'il ne convienne de le faire plus tôt*, » sorte de menace de rupture avant terme.

La loi du 7 avril 1881, relative à l'abolition du cours forcé du papier en Italie, maintint en cours 340 millions de coupures de cinq et de dix francs, qui pèsent lourdement sur les autres États latins; elles prennent dans la circulation italienne la place que devaient y occuper les écus de cinq francs d'argent.

La même loi, à l'article 18, imposa au gouvernement italien

l'obligation de veiller à ce que les banques d'émission ne se dessaisissent pas de leur métal *or*. Par un décret du 12 août 1883 le gouvernement italien décida que les encaisses de ces banques devront se composer au moins de deux tiers en *or*.

Rappelons ici, pour mémoire, que l'Italie et tous les pays latins se sont obligés mutuellement à recevoir dans leurs caisses publiques tous les écus de cinq francs d'argent battus par les États de l'union, et à recevoir à égalité l'*or* et l'argent sans différence de valeur. La convention de 1865 est formelle à cet égard; cependant nous voyons plus haut combien l'Italie a déjà posé d'actes contraires à ce principe. Il y en a bien d'autres encore.

Pour effectuer la reprise des paiements en espèces en Italie, le gouvernement italien fût forcé d'émettre à l'étranger un emprunt de 644 millions.

Il obligea ses souscripteurs à lui payer deux tiers en *or* et un tiers seulement en argent.

Cette condition est tellement contraire à l'esprit et à la lettre de la convention monétaire franco-italienne, que les banquiers de Paris furent dans l'impossibilité d'y souscrire et qu'il fallut émettre cet emprunt à Londres.

Le motif en est facile à comprendre. Quand on ouvre une souscription en France on ne peut faire de distinction entre des francs d'*or* et des francs d'argent, tous les deux étant monnaie libératoire aussi bien en France que dans toute l'union latine. Ne pouvant donc en France obliger le prêteur à effectuer sa souscription en *or*, le banquier français ne pouvait être sûr de l'accomplissement des exigences du gouvernement italien à cet égard.

La souscription fut donc ouverte à Londres à des conditions plus onéreuses pour le gouvernement italien et sans succès, il faut le reconnaître.

Ainsi voilà deux peuples réputés unis par une convention monétaire de vingt ans, qui se trouvent dans l'impossibilité de traiter un emprunt l'un chez l'autre, à cause d'un fait essentiellement monétaire.

Le fait est assez original pour le constater.

Mais poussons plus loin notre examen.

L'article 12 de la loi abolissant le cours forcé alla même jusqu'à

prévoir les paiements des droits de douanes à l'entrée en Italie, en or, à l'exclusion complète de l'argent.

C'en était trop; cette prétention était en opposition par trop flagrante avec la convention monétaire qui liait l'Italie jusqu'au 1^{er} janvier 1886. Il fallut toutefois que l'on protestât pour obtenir que cet article disparut.

Tel est le tableau exact des résultats réels obtenus par la convention monétaire de 1865, en ce qui regarde nos rapports avec l'Italie; on voit que l'union monétaire, telle qu'elle a été établie ne révèle, par aucun indice, les douceurs et les avantages sur lesquels on avait cru pouvoir compter.

Du reste la désaffection semble s'être emparée de la convention de 1865. Nous venons de voir ce qu'en pense l'Italie et nous savons, par ce que nous en avons dit au chapitre XIII, que pendant que la France restait immuablement attachée au bi-métallisme, la Belgique et la Suisse, au contraire, désiraient se rapprocher du mono-métallisme.

Ce sont ces circonstances qui faisaient dire à M. Léon Say: (1)

« Il n'est guère possible de voir dans l'union latine un corps
« parfaitement uni. Il y a en lui des tendances diverses. Ses
« membres sont tous d'accord sur certains points; sur d'autres, ils
« ne le sont pas.

« La France, placée au centre de cette union, se trouve avoir
« réuni dans ses mains une grande quantité d'argent. Il en existe
« actuellement pour 900 millions dans les caisses de la Banque
« et pour 1500 millions environ en dehors de la Banque; ce
« qui fait une somme totale de deux milliards cinq cent mil-
« lions, (2) au moyen desquels la circulation de la monnaie d'argent
« peut s'effectuer dans ce pays-ci. Il ne nous conviendrait certes
« pas de retirer la force libératoire à une pareille somme d'argent,
« qui circule en France comme monnaie courante et de la rejeter
« sur le marché des métaux comme une simple marchandise. Une
« pareille idée serait inadmissible. »

(1) Ministre des Finances en France, président de la conférence monétaire internationale, 19 août 1878.

(2) Appréciation beaucoup trop modérée; les évaluations les plus modestes portent cette somme à plus de trois milliards, en y comprenant les pièces italiennes.

D'un autre côté, la Banque de France, par une lettre au ministre des finances du 5 octobre 1878, déclare :

« Que la convention de 1865 a été pour elle une source de « grandes difficultés. » Elle ne faisait que confirmer au gouvernement français les tendances de ses co-associés monétaires, dont un rapport fait par elle le 30 janvier 1874 exposait déjà les menaces.

Loin d'avoir atteint son but, la convention de 1865 n'est arrivée, en somme, qu'à faire ressortir d'une façon plus sensible qu'auparavant les divergences qui existent entre les cinq peuples qui la composent.

C'est la Suisse, avec ses deux millions huit cent mille habitants, possédant à peine quelques monnaies portant son effigie, qui dénonce à elle seule la convention monétaire unissant la France et l'Italie, c'est-à-dire 65 millions de sujets possédant 5 milliards d'or et 3 milliards et demi d'argent; c'est la Suisse traitant d'égal à égal, voix contre voix, des décisions à prendre quant aux monnaies de ces deux grands peuples.

N'y a-t-il pas dans cette disproportion d'intérêts un nouveau vice originel à reprocher à la convention monétaire, et cette disproportion d'intérêts entre les divers associés n'a-t-elle pas paralysé, dans l'esprit de chacun d'eux, la constance d'opinion, la persistance d'action et l'énergie de volonté indispensables pour surmonter toutes les difficultés qu'a rencontrées l'union monétaire.

Avant de terminer ce chapitre, disons quelques mots du principe inauguré dans la convention du 23 décembre 1865, en vue d'un acheminement vers l'adoption d'une monnaie commune universelle.

Nous avons vu au chapitre XIV qu'elle avait pris soin, dans ce but, de réserver le droit d'accession à tout autre État qui adopterait le système monétaire de l'union.

Nous ne pouvons pas dire que le succès de cette innovation ait été bien grand.

Deux peuples seulement ont profité de ce droit: la Grèce, qui bientôt donnait cours forcé à ses billets (1), et l'Autriche ensuite, qui était vouée depuis longtemps au papier-monnaie.

(1) Déclaration faite par le délégué de la Grèce à la conférence du 1^{er} octobre 1878.

Peut-on s'enorgueillir du résultat amené par le droit d'accession?
— Nous ne le pensons pas.

Nous pouvons dire de la monnaie ce que l'on dit de la santé : plus on est malade et plus on y pense; c'est la règle de l'humanité; plus nous approchons de la mort et plus la Providence semble nous entourer de rêves d'avenir.

C'est ainsi que nous nous expliquons que la fièvre de l'étalon d'or, qui paraît empêcher certains peuples de dormir, ait gagné surtout ceux dont la maladie se trouvait être la plus grave, jusqu'au Pérou lui-même.

Au milieu de ce désordre évident, l'Amérique dont le commerce et l'industrie avaient pris dans ces derniers temps une si colossale importance, l'Amérique qui depuis la guerre de sécession avait vu marcher et se développer à pas de géant sa civilisation, ne pouvait rester indifférente au mal que produisaient les désordres monétaires européens.

C'est dans ces conditions que nous la vîmes, à deux reprises, envoyer ses délégués à l'Europe et, en s'unissant à la France, essayer par deux fois de nous dessiller les yeux.

C'est à ces tentatives que nous allons consacrer les chapitres suivants pour atteindre le but que nous nous sommes proposé dès le début de ce travail, dont le titre indique suffisamment la portée.

CHAPITRE XVII.

Premier appel de l'Amérique en Europe.

Papier à cours forcé en Amérique. — Indifférence monétaire. — Le Bland-bill. — États-Unis bi-métallistes. — Leur union avec la France. — Les champs de blé dont la moisson sera trop riche seront mis en friche. — Résumé de la conférence. — Quatre milliards nécessaires aux États-Unis pour reprendre leurs paiements en espèces. — Question embarrassante. — Peuples riches et peuples pauvres. — Intervention de M. Goschen. — Un cercle vicieux. — Manque de pouvoirs des délégués. — Mot de la fin. — Tir à l'oiseau. — Conclusion. — Retour vers l'argent.

Au moment où les idées de la conférence internationale de 1867 furent connues aux États-Unis, laissant entrevoir la possibilité plus ou moins lointaine et plus ou moins problématique de l'adoption du mono-métallisme or, à l'exclusion de l'argent, les Américains du Nord ne se servaient en réalité ni d'or, ni d'argent et les billets de banque à cours forcé ainsi que les *Greenbacks* (1) faisaient seuls les frais de la circulation.

Aussi l'opinion publique en Amérique n'accorda-t-elle qu'une attention fort distraite aux lois que l'on décrétait et aux changements théoriques que ces lois pouvaient apporter au système monétaire.

C'est dans ces mêmes conditions que le peuple américain, dont la circulation monétaire n'était, nous le répétons, *ni d'or, ni d'argent*, accueillit avec une indifférence complète et un mutisme absolu la

(1) Mot à mot *dos-verts*; billets de circulation dont le dos est imprimé en vert et qui représentent du métal déposé dans les caisses de l'État.

loi monétaire qui, le 20 janvier 1873, décréta en Amérique, à titre purement platonique, que l'unique unité monétaire serait dorénavant l'or, à l'exclusion de l'argent.

Nous avons suivi, dans nos chapitres précédents, les vicissitudes qu'eurent à subir les métaux précieux en Europe.

Nous avons vu l'Allemagne proscrivant l'argent en 1871 et nous la voyons quatorze ans plus tard, — aujourd'hui même, — et cela pour plus de la moitié du stock argent qu'elle possédait déjà, à cette époque éloignée — placée dans l'impossibilité matérielle de réaliser la décision prise par elle en 1871 de vendre ce stock.

Nous avons vu, d'autre part, l'argent proscrit, déchu de son grade monétaire chez les peuples latins, à partir de 1873.

Nous avons enfin constaté le trouble profond qui en est résulté pour l'ensemble des transactions dans le monde entier.

Semblable révolution devait se faire sentir dans les transactions du peuple le plus puissant, le plus populeux, le plus progressiste, le plus riche dans les développements de ses créations modernes. L'Amérique ne pouvait rester indifférente à un état de choses aussi menaçant pour ses intérêts les plus respectables et les plus chers et notamment pour le développement de son commerce et de son industrie.

Le premier effort qu'elle tenta fut de restaurer et de maintenir, par sa seule et propre initiative, le métal avili par les proscriptions européennes et de le battre en monnaie à l'effigie américaine.

C'est dans ces conditions qu'en 1876, M. Richard *Bland*, député du Missouri, déposa à la Chambre des Représentants de Washington un *bill* ayant pour objet la reprise du monnayage du dollar d'argent.

Après une enquête laborieuse, après des discussions des plus vives, à la suite de rapports multipliés, de modifications et d'amendements, le *bill* fut voté et le grand bruit que cette loi fit de l'autre côté de l'Océan explique suffisamment que le nom de son promoteur y soit resté attaché.

C'est encore, à l'heure où nous écrivons, en vertu de ce *Bland-bill* que les États-Unis d'Amérique ont frappé, du 30 juin 1883 au 30 juin 1884, 153,540,000 francs en dollars d'argent (1), qui

(1) Voir tableau, chap. VII, pages 38-39, col. 4, 10 et 19.

contribuent chaque année, depuis 1876, à soutenir le prix de l'argent dans l'univers, à paralyser les effets pernicieux de la baisse de ce métal. Cette opération a de plus amené aux États-Unis un stock de monnaie d'argent que l'on évalue aujourd'hui à 1,375 millions de francs, alors que ce pays n'en avait pas quelques années auparavant. Cette situation démontre à l'évidence qu'en venant demander à l'Europe de reprendre le monnayage de l'argent le but de l'Amérique n'était pas de s'en défaire, comme on l'en a faussement accusée.

Ces efforts du gouvernement américain prouvent, au contraire, qu'il était persuadé que le mono-métallisme d'or était impossible et impraticable et que, tôt ou tard, le bi-métallisme serait restauré. Les faits les plus matériels avaient déjà fourni cette preuve avec une évidence indiscutable.

Cependant le stock monétaire du monde s'était tellement accru depuis vingt ans qu'il devenait impossible à un peuple, fût-il aussi puissant que l'Amérique, d'empêcher et de contrebalancer à lui seul l'action produite et entretenue sans cesse par les autres pays.

Malgré le *Bland-bill*, malgré un aussi louable effort, l'argent continua à baisser et l'Amérique n'eut d'autres recours que de venir elle-même en appeler au sens pratique, à la logique, à l'évidence, auprès des peuples européens, seuls auteurs du mal dont ils supportaient le poids.

La conférence dans laquelle la France appuya de tout son pouvoir les propositions américaines eut lieu à Paris; elle tint sept séances du 10 août 1878 au 29 août suivant.

L'or et l'argent, venait dire l'Amérique à l'Europe, ont également subi l'expérience de plusieurs milliers d'années (1) et à aucune époque, jusqu'ici, on n'a été d'avis que l'un ou l'autre fût trop abondant.

C'est tout récemment qu'une idée semblable a été émise pour la première fois, lorsqu'on a recommandé de démonétiser l'or à cause de sa production excessive. Que serait-il advenu si on l'avait fait?

En vertu de la même idée, on propose aujourd'hui de démonétiser l'argent. Hélas! qu'advierait-il si on le faisait? Cela, disait

(1) C'est ce que nous nous sommes attachés à démontrer dans nos chapitres IV et V, les lecteurs auront pu trouver étonnant que nous remontions aussi haut que nous l'avons fait; ils voudront bien nous le pardonner, puisqu'ils peuvent voir que cet examen n'était pas aussi inutile qu'ils auraient pu le croire.

le délégué américain, *équivaldrait presque à mettre en friche une partie de nos champs de blé; parce que parfois leurs moissons paraissent trop riches; à dévaster quelques-unes de nos mines de charbon, de fer ou d'autres minerais, parce que parfois leur rendement paraît excessif; à détruire quelques-unes de nos mines d'or et d'argent, parce que parfois leur production paraît trop abondante.*

Ce qu'il faut craindre, à notre sens, c'est que ces richesses puissent un jour nous manquer. Le travail, l'industrie, le commerce et l'activité des populations ne feront jamais défaut; elles tendent au contraire à s'accroître sans cesse et le besoin croissant de ces métaux fera qu'on en utilisera toujours la production.

Comment donc sauver l'or et l'argent? Par la coopération et par l'influence des nations fortes et grandes. Toutes doivent-elles coopérer? Ce serait préférable, mais cela n'est pas nécessaire. Elles sont en nombre suffisant pour accomplir l'œuvre désirée.

Tel est le sens, sinon le texte exact, des paroles essentiellement pratiques que venait faire entendre l'Amérique à l'Europe.

M. Groesbeck, (1) son délégué, lui disait :

« Lorsque l'union latine a fermé à l'argent les portes de ses « hôtels de monnaies la situation était à peu près celle-ci :

« 1° Presque toutes les nations importantes qui se servaient « de l'argent avaient cessé d'en faire usage et employaient du « papier-monnaie à cours forcé. Ces puissances étaient : la Russie, « l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la France, les États-Unis. C'était là « une circonstance extraordinaire qui, il faut l'espérer, ne se renou- « vellerà jamais ;

« 2° L'Allemagne passait de l'étalon unique d'argent, métal « dont elle possédait de grandes quantités, à l'étalon d'or unique, « métal dont elle manquait ;

« 3° La demande d'argent par l'Orient, qui avait toujours été « constante, considérable, insatiable même, s'était tout à coup arrêtée; « autre accident extraordinaire qui n'était jamais arrivé auparavant « depuis des siècles et ne se reproduira plus, sans doute, d'ici à « un siècle ;

« 4° La production de l'argent avait augmenté et l'on répandait

(1) Séance du 26 août 1878.

« les contes les plus extravagants sur ce que serait probablement cette production dans l'avenir. »

Comme on le voit, l'Amérique s'attachait surtout à donner à l'Europe un moyen honnête de modifier ses opinions et ses décisions, en lui fournissant la preuve que si des motifs sérieux avaient pu l'amener, en 1873, à provoquer la révolution que nous avons constatée dans notre état monétaire et dans les prix de toutes choses sur le globe, ces motifs n'avaient jamais revêtu aucun caractère durable.

Il était d'autant plus important à cette époque qu'un parti fût pris, qu'aucun doute ne subsistait; il était d'autant plus indispensable pour tout le monde de rendre à l'argent son office monétaire, de restituer au stock monétaire son ancienne importance, qu'un gros emploi de monnaie allait, à très bref délai, accentuer encore le mal dont l'ensemble social souffrait.

L'Amérique avait, en effet, exprimé la volonté ferme et inébranlable de reprendre, dès le 1^{er} janvier 1879, ses paiements en espèces et d'abolir définitivement le cours forcé de son papier. Quatre milliards allaient lui être indispensables pour opérer cette transformation; la loi était formelle, elle devait être exécutée à l'heure et au jour dits.

Il faut lire, dans les volumineuses délibérations des conférences, le tableau des maux contre lesquels l'Amérique tentait de réagir et au sujet desquels elle venait en appeler à l'Europe, de concert avec le gouvernement français, représenté à cette époque par M. Léon Say, alors ministre des finances, dont il nous a été donné, en toute circonstance, d'apprécier la haute intelligence, la profonde érudition et la grande expérience pratique dans les questions monétaires et financières.

Il faut entendre le délégué américain M. Dana Horton, posant à l'Europe, pour le cas où la démonétisation de l'argent deviendrait définitive, cette question embarrassante mais pratique au premier chef:

« Pour démonétiser l'argent il faut le fondre, il faut le vendre.

« Où le vendrez-vous ?

« A qui le vendrez-vous ?

« A quel prix le vendrez-vous ? »

Ces trois questions qui forment le nœud gordien qui tient

indissolublement enchaînée la question du bi-métallisme et en impose le joug à notre civilisation, ces questions n'ont été résolues d'une façon quelconque ni dans la conférence dont nous nous occupons, ni dans les autres, ni jamais.

Nous nous trompons, voici ce qu'on a trouvé à répondre :

« *Les peuples riches garderont l'or, l'argent restera aux peuples
« pauvres.* »

Ne dirait-on pas que cette solution a été empruntée à une ancienne comédie de Scribe, pour favoriser un dénouement. Elle rappelle involontairement les héritages des oncles d'Amérique, les successions venant des Indes ou des tribus sauvages du Transvaal, car elle n'a visiblement absolument rien de réel.

M. Groesbeck, délégué américain, le faisait du reste observer en termes plus sérieux :

« Un pareil arrangement ne pourra jamais se réaliser, disait-il, cela est bien clair; les nations ne se réuniront jamais pour se partager ensuite en deux camps : l'un riche adoptant l'or et l'autre pauvre adoptant l'argent; » et l'observation du délégué américain était d'autant plus fondée à cet égard, que ce sont précisément, comme nous l'avons vu, les peuples les plus pauvres (le Pérou par exemple), qui les premiers veulent s'attribuer l'or, tout comme les malades désirent la santé.

A côté des efforts des délégués de l'Amérique et de la France, nous pouvons citer ceux d'autres délégués qui, eux aussi, se montraient effrayés (quoique représentant dans la conférence des États mono-métallistes) de l'énormité du trouble et des désastres que pourrait amener la prolongation de la politique monétaire des États européens.

Parmi eux se trouve l'illustre auteur de la théorie des changes, M. Goschen, membre du Parlement anglais et du Conseil privé, ancien ministre, délégué de l'Angleterre à la conférence et, ce qui est précieux à noter pour accentuer son opinion, c'est que M. Goschen est une récente recrue du bi-métallisme et n'est certes pas celle dont cette théorie ait le moins à s'enorgueillir.

Voici comment il s'exprimait : (1)

« Les divers États devraient avoir pour but de maintenir l'argent

(1) Séance du 19 août 1878.

« comme le *partner* ou, pour mieux dire, l'allié naturel de l'or,
« dans toutes les parties du monde où cela serait possible. Une
« campagne entreprise contre l'argent serait, dit-il, très dangereuse,
« même pour les pays qui n'ont en cours légal que la monnaie
« d'or.

« L'Angleterre a maintenu la valeur de l'argent aux Indes ;
« mais cependant si les autres États continuaient à se livrer à
« une propagande en faveur de l'étalon d'or unique et démonéti-
« saient l'argent, le gouvernement des Indes serait bien forcé de
« prendre des mesures analogues.

« Dans ce cas l'effort général que l'on ferait de tous les côtés
« à la fois pour se débarrasser du métal argent, pourrait occa-
« sionner *les plus graves désordres* dans la situation économique et
« produire *une crise plus désastreuse que toutes celles dont le*
« *monde commercial a pu garder le souvenir.* »

M. Goschen, en résumant son opinion, fait remarquer à la conférence que la question monétaire de l'argent tourne du reste tout bonnement, d'après lui, dans un *cercle vicieux* dont il faut la faire sortir à tout prix ; ce cercle le voici :

« *On craint, dit-il, d'employer l'argent à cause de sa dépré-
« ciation et la dépréciation se perpétue par l'effet même de cette*
« *crainte.* »

L'opinion d'une aussi haute personnalité, l'avis d'un délégué dont l'expérience est reconnue par tout le monde, le conseil donné par un homme représentant aussi bien l'or en Angleterre que l'argent aux Indes, aurait dû être *écouté* tandis qu'il a été à peine *entendu*.

Les délégués américains furent tout bonnement, tout simplement accusés de rechercher l'écoulement, avec profit, de l'argent produit par les mines de leur pays.

C'était, en vérité, envisager cette vaste question par un bien petit côté, par un argument bien mesquin et la réponse était trop facile à faire pour qu'elle ait échappé aux délégués de ce grand pays.

L'Amérique produit il est vrai de l'argent, mais elle produit également de l'or ; que peut donc lui faire alors la baisse de l'un, puisque l'autre montera d'autant, nous avons vu, en effet, au chapitre VIII, que l'or acquérait plus de valeur au fur et à mesure de l'abaissement de l'argent

Mais ce ne fut pas là la seule réponse des délégués américains.

L'Amérique est cent fois plus intéressée dans l'exportation des autres produits de son sol, de son industrie et de son commerce, qu'elle ne l'est dans l'exploitation de ses mines, dont aucune ne se fait à son profit.

Ce qui l'intéresse avant tout, disait-elle à la conférence, c'est de vendre ses produits à bon prix et non à des prix en baisse continuelle, et surtout de ne pas en arrêter l'écoulement.

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre, dit le proverbe. Aussi dès les débuts de la conférence il était visible que la thèse américaine n'aboutirait que difficilement.

D'ailleurs, dès la deuxième séance, *les délégués américains avaient été obligés de déclarer qu'il n'était pas en leur pouvoir de lier leur pays sur aucune question*. L'issue des débats devait donc nécessairement être fort limitée.

C'est dans ces conditions que se présente à nous le *mot de la fin* ; il est de M. Pirmez, l'éminent et spirituel délégué de la Belgique.

« Nous sommes donc à peu près, disait-il, dans la situation
« de gens qui verraient planer au dessus de leurs têtes un oiseau
« extraordinaire, mais à une hauteur telle que *leurs armes ne*
« *peuvent l'atteindre*. Un débat s'engage : il n'est pas à notre
« portée, disent les uns, ne nous en occupons pas ; décidons au
« moins, répondent les autres, que nous voudrions pouvoir l'abattre. »
Ce trait peint assez exactement l'embarras que rencontra la conférence à rédiger sa conclusion. Mais il attira à M. Pirmez cette non moins spirituelle réplique du délégué américain, M. Dana Horton lui répondant que : « le mal signalé par son contradicteur
« provenait apparemment de ce que les délégués monétaires avaient
« trop facilement contracté l'habitude de se servir de fusils insuf-
« fisamment chargés. »

Néanmoins et malgré cet incident, il n'en est pas moins vrai que la résolution prise par la conférence de 1878 présente avec la précédente de 1867 (1) une différence capitale, qu'il nous importe d'enregistrer :

La conférence de 1867 concluait à la démonétisation de l'argent, celle de 1878 déclara au contraire que :

(1) Voir au chap. XV

« *Le rôle monétaire de l'argent, aussi bien que celui de l'or, est nécessaire à maintenir dans le monde ;*

« *Elle déclare en outre que les États, ou les groupes d'États, doivent rester libres de limiter le monnayage de ce métal ;*

« *Et finit enfin par avouer qu'en présence des divergences d'opinions et de l'impossibilité où se trouvent certains États de prendre un engagement relatif à la frappe illimitée de l'argent, il n'y a pas lieu de discuter la question d'un rapport international de valeur à établir entre les deux métaux. »*

Bien que cette résolution ne réponde pas à ce que l'Amérique et la France attendaient de leur tentative, il n'en est pas moins vrai qu'elle a une grande importance, en ce qu'elle ne laisse plus aucun doute sur la gravité de la démonétisation de l'argent, sur l'impossibilité de l'adoption du mono-métallisme or et enfin et surtout sur la réaction évidente qui s'était produite depuis 1867 sur l'esprit des gouvernements européens.

Nous examinerons dans le chapitre suivant la seconde conférence américaine qui se réunit à Paris trois ans plus tard, en 1881.

CHAPITRE XVIII.

Second appel fait en Europe par l'Amérique.

Protestation américaine en 1878. — Ligue pour la suspension du Bland-bill. — Les assignats métalliques. — Conférence monétaire de 1881. — Question embarrassante. — Peuples riches et peuples pauvres. — Enterrement du XIX^e siècle. — Opinion de l'Amérique. — Sa puissance. — Son intérêt. — Ses progrès. — Les fleuves retournent à leur source. — L'or retourne en Amérique. — Opinion de la France. — L'Allemagne hésite. — Les Indes. — L'Espagne. — Résolution. — Échec. — On parle de suspendre le Bland-bill. — Menace évidente. — Un dernier Post-Scriptum.

Nous sommes donc arrivés en 1878, année où la conférence internationale monétaire assemblée à Paris venait d'opérer un retour complet sur les opinions qu'elle avait émises onze ans auparavant.

L'expérience faite avait été suffisamment concluante pour prouver à tous que la matérialité des faits rendait impossible la suppression du métal argent et que les maux déjà soufferts devaient, tout au contraire, faire désirer la restauration de la valeur de ce métal, en lui rendant au plus vite l'office que, de tous temps, il avait rempli dans la circulation monétaire, dans la civilisation et dans l'ordre social.

Cependant, ainsi que nous venons de le voir, la conférence de 1878 avait complètement échoué lorsqu'il s'était agi de mettre en pratique cette vérité.

Le défaut de pouvoirs des délégués américains, les lacunes qui existaient dans les instructions données à leurs représentants par l'Angleterre et les Indes, l'hésitation de l'Allemagne qui ne pouvait

se résoudre à convenir de la faute commise en 1871 et enfin les projets de l'Italie qui, voulant supprimer le cours forcé de son papier-monnaie, s'était faite monométalliste pour ne pas devenir l'exutoire de la monnaie d'argent dépréciée ; cet ensemble multiple et compliqué fut la cause évidente de l'impossibilité pour les peuples européens réunis de pourvoir aux moyens pratiques d'obvier au mal bien reconnu par eux. Ils se contentèrent d'une déclaration de principes qui ne pouvait satisfaire les espérances conçues par le peuple américain ; celui-ci s'attendait à une solution pratique et non théorique, dont il n'avait que faire.

Aussi, avant de se séparer, les délégués des États-Unis tinrent à exprimer, dans une note écrite, les regrets qu'ils éprouvaient.

Conçue dans les meilleurs termes, cette note s'appliquait surtout à faire ressortir que la difficulté d'entente venait de l'Europe et non d'eux ; elle fut déposée le 29 août 1878 et doit être regardée comme une véritable protestation ; il n'y a pas à s'y méprendre.

Dès que ce résultat fut connu en Amérique, il s'y forma une véritable ligue contre le *Bland-bill*, contre cette loi qui, depuis 1876, forçait le gouvernement américain, dans le seul but d'empêcher le trop grand avilissement du métal argent circulant dans le monde, d'en convertir chaque mois deux millions de dollars au moins, soit environ 125 millions de francs par an.

Cette ligue prétendait, conformément à l'opinion d'un homme d'État célèbre : *qu'il n'est pas de meilleur moyen pour faire tomber de mauvaises lois que de les appliquer dans toute leur rigueur*, que si, depuis douze ans, l'Amérique avait imité l'Europe et proscrit l'argent, pour rechercher uniquement l'or, le mal qui venait d'être enfin reconnu, mais non réparé, aurait atteint une acuité telle que les rôles eussent été renversés depuis longtemps. C'eût été l'Europe qui fût venue faire appel à l'Amérique pour l'aider à se sauver de la crise qu'un semblable état de choses n'eût pas manqué de provoquer.

Cette ligue demandait donc immédiatement la *suspension du Bland-bill* (monnayage de l'argent) en Amérique ; elle demandait qu'on accentuât davantage les maux causés par la baisse de l'argent puisque l'Europe, malgré l'appel qui venait de lui être fait, restait sourde aux propositions américaines.

Cette ligue, à cette époque, prenait surtout sa source dans les centres politiques adversaires du gouvernement.

Le mal n'en continuait pas moins à se produire; le métal argent déprécié était immobilisé sous forme d'*assignats métalliques* (1) ne servant plus, aux transactions internationales; l'or se raréfiait chaque jour; la moindre demande de ce métal faisait tressauter les banques d'émission, comme si leurs bases mêmes en étaient ébranlées; les transactions avec la moitié du globe, qui ne possède que le métal argent, étaient fermées. Il était impossible qu'une semblable situation se prolongeât.

C'est dans ces conditions, qu'en 1881, et de concert avec le gouvernement français, l'Amérique vint tenter en Europe un nouvel et suprême effort.

Infatigables à la tâche, ne se laissant rebuter par aucune difficulté, persuadées toutes deux que la force même des choses devait amener leurs contradicteurs à récipiscence, la France et l'Amérique réunirent de nouveau à Paris, le 19 avril 1881, une conférence qui ne tint pas moins de treize séances et fut clôturée le 8 juillet 1881.

Que le lecteur veuille bien nous permettre de lui signaler rapidement quelques points saillants de cette réunion, qui fut la dernière.

L'Amérique venait démontrer à l'Europe la faute grave qu'elle continuait à commettre en dépréciant le métal argent; elle venait lui rappeler les paroles menaçantes prononcées en 1878 par *M. Goschen*, délégué de l'Angleterre, déclarant que : *sans une crise formidable on ne pourrait obtenir l'or nécessaire pour suppléer à l'argent.*

L'Amérique venait de nouveau poser à l'Europe ces questions insolubles et toujours laissées sans réponse par les monométallistes :

Où ira votre argent?

A qui le vendrez-vous?

A quel prix?

Pas de réponse sérieuse à ces questions, si ce n'est éternellement la même, celle qui consiste à diviser les peuples en *peuples*

(1) Nom donné par *M. Cernuschi*, aux pièces d'argent circulant à l'intérieur des États qui ont suspendu ou limité le monnayage d'argent. On lira avec grand intérêt les articles publiés à ce sujet en novembre et décembre 1884 par ce célèbre économiste dans le journal *Le Siècle*.

riches, dont nous ferons partie, et en *peuples pauvres*, dont nous ne faisons partie ni les uns ni les autres et qui se considèreront comme trop heureux d'accepter le métal que nous aurons refusé.

« La monnaie, disait encore l'Amérique, joue un autre rôle
« bien plus important que le petit rôle, auquel on voudrait l'astreindre,
« de mesurer les valeurs ; c'est le grand intermédiaire dans l'échange
« des denrées et marchandises. Pour remplir ce grand rôle, les
« deux métaux sont insuffisants, ainsi que l'a démontré l'expérience
« de plusieurs siècles, aussi voyons-nous aujourd'hui que, dans
« tous les pays commerciaux, on a dû combler l'insuffisance de la
« circulation en espèces métalliques par l'émission du papier-mon-
« naie à cours forcé.

« Je ne me rappelle pas, ajoutait le délégué de ce grand pays,
« une seule nation vraiment commerciale qui, dans le cours d'un
« siècle, ne se soit trouvée contrainte d'émettre du papier-monnaie
« à cours forcé.

« Le besoin du recours à la circulation monétaire augmente
« en raison directe du développement du commerce du monde.
« Nous ne sommes nullement menacés d'une surabondance de
« métaux précieux. D'immenses lignes de chemins de fer se déve-
« loppent dans les deux hémisphères, d'immenses flottes de navires
« à vapeur traversent toutes les mers, preuve incontestable d'un
« commerce gigantesque, il est vrai, mais encore dans son enfance.
« En réalité, ce n'est que le résultat de vingt années seulement d'efforts.
« Si les hommes d'État du moment actuel ne l'étouffent pas dans
« sa croissance, cette enfant de vingt ans deviendra la mère d'un
« commerce qui défiera toutes les prévisions et déroutera les
« prophéties. Lorsque nous reconnaitrons une pléthore d'argent
« monnayé, elle n'aura pas été causée par des mines trop productives,
« mais par un commerce aux abois.

« Or, lorsque le commerce est entravé, la production s'arrête ;
« on ne veut pas chercher à produire ce que l'on ne peut ni
« consommer, ni vendre. Ne l'oublions pas, la démonétisation du
« métal argent signifie non seulement le retrait d'à peu près la
« moitié du numéraire en circulation dans le monde, mais encore
« elle empêche le retrait de la moitié du papier-monnaie convertible ;
« elle ne tend à rien moins qu'à doubler la charge des obligations
« existantes et à resserrer l'activité du monde dans la moitié de

« ses limites actuelles ; ELLE TEND A ENTERRER LE XIX^e SIÈCLE
« DANS UN TOMBEAU DE PAUVRE ET A FAIRE PESER SUR LE
« BERCEAU DU XX^e LA LOURDE MAIN DE LA PARALYSIE. » (1)

On ne peut dépeindre d'une façon plus éloquente et plus magistrale, on ne peut éclairer d'une lumière plus vive et plus brillante, on ne peut caractériser d'une façon plus nette et plus évidente, le mal répandu par la mauvaise politique monétaire suivie dans ces dernières années par plusieurs gouvernements.

Considérez, disait encore l'Amérique, que pendant une seule année les peuples bi-métallistes assis autour de cette table ont acheté et vendu (1876) des marchandises pour une somme de deux milliards de livres sterling, soit plus de cinquante milliards de francs. Or, ces marchandises avaient été évaluées d'après un système monétaire composé de deux métaux, dont l'un, pendant les premiers mois de l'année, avait baissé dans une telle proportion qu'au lieu de seize kilos d'argent que l'on donnait en janvier 1876, il en fallut donner dix-neuf et demi en juillet pour obtenir le même kilogramme d'or. Cette variation énorme se produisit en sens inverse dans le deuxième semestre de la même année. Les affaires traitées dans de pareilles conditions ne sont plus du domaine des gens sérieux; tous les paiements en argent sont l'objet d'une spéculation effrénée qui tue et paralyse les transactions.

Les dettes publiques, ajoutait le délégué américain, sont évaluées dans l'univers à 150 milliards de francs, remboursables aujourd'hui encore à l'aide des deux métaux qui ont toujours circulé dans le monde. Réduire la masse monétaire de moitié, c'est doubler tout simplement cette dette colossale.

C'est là le résumé très succinct du magnifique exposé fait à la conférence par M. Howe, l'un des délégués des États-Unis.

Qu'il nous soit permis d'en citer un dernier trait qui n'est ni le moins important, ni le moins spirituel, ni surtout le moins humoristique :

Quelques délégués persistaient à ne vouloir examiner la question monétaire que par le côté le plus mesquin et s'obstinaient surtout à prétendre que *si le gouvernement des États-Unis insistait tant auprès des nations pour faire prévaloir un système bi-métallique, c'était*

(1) Discours de M. Howe, 17 mai 1881.

uniquement afin de trouver un placement pour son métal argent.

M. Howe répéta d'abord les réponses qui furent faites à cet égard en 1878, et puis il ajouta :

« Nous sommes des égoïstes, c'est incontestable; mais nous ne
« sommes pas absolument des niais, au moins nous ne le sommes
« pas sans nécessité; or, un homme d'État croirait difficilement
« que le gouvernement des États-Unis aurait jamais négligé les
« intérêts énormes qui se rattachent aux questions monétaires, pour
« venir soulever l'opinion européenne en faveur de l'intérêt compa-
« rativement insignifiant qui s'attache aux produits des mines
« d'argent.

« Nous ne cherchons pas un marché restreint réclamant nos
« soi-disant métaux précieux.

« Le gouvernement des États-Unis s'occupe d'autres intérêts
« bien plus importants.

« Les Américains sont des agriculteurs et non des mineurs;
« ils cultivent, sous un ciel propice, une terre fertile, d'un loyer
« peu élevé.

« En 1879, la récolte de nos cotons seule a été évaluée à un
« milliard deux cent quatre vingt-deux millions de francs, soit plus
« de sept fois le produit moyen de nos mines d'argent.

« Notre récolte en blé a été évaluée, pour la même année, à
« deux milliards cent cinquante-sept millions de francs, soit plus
« de douze fois le produit moyen de nos mines d'argent.

« Le maïs a été évalué à trois milliards soixante-quatorze
« millions de francs, soit plus de huit fois le produit moyen annuel
« des deux métaux et presque dix-huit fois le produit moyen annuel
« de nos mines d'argent.

« La valeur totale du produit de notre agriculture, en 1879,
« a été estimée à onze milliards huit cent soixante-dix millions de
« francs.

« Nous cherchons à trouver *un monde* industriel et vigoureux
« pour aider à consommer ces produits vraiment précieux de
« notre agriculture.

« Nous cherchons *un monde* économe et capable d'en payer
« le prix.

« Le gouvernement des États-Unis croit intimement et sincè-

« rement qu'il sera impossible de trouver *un monde* pareil, si la
« monnaie restait limitée à un seul métal. »

La question monétaire ainsi présentée apparaît au moins dans tout son éclat et fait comprendre clairement et à toute évidence, qu'il ne s'agit pas ici d'envisager la question par son côté restreint et mercantile, c'est-à-dire dans la matière même de la monnaie, qu'elle soit d'or ou d'argent, peu importe, mais qu'il faut la considérer dans ses rapports et dans son influence immédiats sur les prix, sur les valeurs et sur la transmission des incommensurables produits agricoles, commerciaux, miniers, industriels, qui s'échangent dans le monde et dont les chiffres ci-dessus ne sont, comme on le comprend, qu'une bien faible expression, malgré leur énormité.

Les États-Unis, faisait remarquer fort exactement M. Luzzatti, sont un monde de géants, dont l'éclosion marque comme une phase nouvelle de l'humanité. Leurs progrès sont prodigieux, sans précédents, ils défient le calcul comme la comparaison. Leur population s'est accrue de douze millions d'habitants dans la dernière période décennale, leur territoire se couvre chaque jour de villes nouvelles, leur agriculture défriche des millions d'hectares en une seule année, leur industrie grandit tous les jours dans des proportions inouïes et c'est de la part d'un peuple qui montre une pareille énergie, qui donne le spectacle d'un pareil développement que l'on craindrait de se voir inonder par l'argent produit de ses mines, au lieu de craindre, à bien plus juste titre, alors que nous aurons prolongé la crise que nous subissons aujourd'hui, de nous voir envahir par ses produits.

Voici du reste comment M. Dana Horton répondait à cette crainte :

« En disant que les fleuves ne remontent pas à leur source,
« M. Pirmez a exprimé, avec son esprit habituel, la crainte généra-
« lement répandue que l'argent américain viendrait inonder l'Europe,
« si celle-ci lui rendait son cours monétaire.

« Pourquoi prédire une inondation d'argent et pourquoi pas
« une inondation d'or ? »

Le délégué américain prouve du reste plus loin, qu'au lieu d'avoir une tendance quelconque à encombrer l'Europe de métaux précieux, l'Amérique lui envoie au contraire des marchandises et lui réclame à tel point des retours en or, qu'elle rend continuellement inquiètes les grandes banques européennes :

« Je me demande, dit-il, s'il est possible que la grande Banque
« de Belgique soit tellement étrangère au courant des affaires inter-
« nationales, qu'elle aurait pu ignorer l'existence de cette expor-
« tation d'or.

« Je ne puis pas le croire. » (1)

Le gouvernement français était représenté, de son côté, par cinq délégués, parmi lesquels on comptait *M. Cernuschi*, partisan convaincu, on le sait, du bi-métallisme, *M. Dumas*, membre de l'Académie française, président de la commission de contrôle de la circulation monétaire de France, partisan tout aussi convaincu du bi-métallisme, et dont nous avons déjà eu maintes fois l'occasion de citer les opinions, *M. Barthélémy Saint-Hilaire*, ministre des affaires étrangères, et *M. Magnin*, ministre des finances, enfin le gouverneur même de la Banque de France, *M. de Normandie*. On sait, par nos citations, que la Banque de France, qui n'a jamais cessé de reconnaître et de constater les bienfaits du bi-métallisme, se montrait de plus en plus convaincue.

Les délégués de la France venaient tous les cinq à la rescousse des délégués américains.

Si avec les deux métaux, disaient-ils, nous avons eu les crises que nous connaissons, de quels désastres ne serions-nous pas menacés si nous n'en avions qu'un seul?

Que vaudraient entre nos mains les milliards d'argent que nous possédons?

La production d'or se ralentissant, l'Amérique le réclamant, où trouverions-nous le placement de notre argent?

Comment les peuples à cours forcé de papier pourraient-ils encore espérer se reconstituer et renaître à la libre circulation des espèces?

Les peuples producteurs comme nous le sommes, n'ont-ils pas intérêt à les voir revenir à cette circulation et à avoir comme clients, comme acheteurs, des gens solvables? (2)

Nous ne pouvons ici nous livrer qu'à une analyse bien sommaire des débats qui caractérisèrent cette dernière conférence. Nous

(1) Séance du 19 mai 1881.

(2) Résumé du discours prononcé par M. de Normandie, gouverneur de la Banque de France, conférence monétaire du 14 mai 1881.

ne nous attachons qu'à en faire saisir les points principaux et les caractères généraux.

Quels furent les avis émis par les autres États ?

Parlons d'abord de l'*Allemagne*.

M. Soetbeer venait de publier un livre qui montrait que l'or produit par les mines tendait visiblement à diminuer chaque année. (1)

L'Allemagne fit, dès la seconde séance (2), déclarer par ses délégués comment, en 1870, elle fut amenée à adopter le mono-métallisme à étalon d'or.

Elle exposa que depuis l'interruption du monnayage par la convention latine, celle-ci, en faisant disparaître les faits compensateurs qui jusque là avaient maintenu les oscillations des prix de l'argent dans d'étroites limites, enleva tout obstacle à une baisse progressive et démesurée.

Le gouvernement impérial allemand prit, au mois de mai 1879, la résolution d'interrompre ses ventes d'argent.

Il serait disposé, pendant une période de quelques années, à s'abstenir de toute vente d'argent et s'engagerait pour une autre période à n'en vendre par an qu'une quantité limitée.

Pour le surplus, les délégués allemands reconnaissaient sans réserve : « *qu'une réhabilitation de l'argent était à désirer et qu'on pourrait y arriver par le rétablissement du libre monnayage de l'argent dans un certain nombre des États les plus peuplés représentés à cette conférence.* »

C'était, on voudra bien le remarquer, une grande concession au régime du bi-métallisme puisque le gouvernement allemand déclarait explicitement qu'il était à souhaiter que l'on ne continuât pas à s'obstiner à démonétiser l'argent.

C'est qu'aussi dans cet intervalle une grande transformation s'était faite en Allemagne, comme nous le fait remarquer M. Luzzatti. MM. Wagner, Schoeffele, Lexis, Arendt, autorités économiques considérables, s'étaient convertis au bi-métallisme. M. de Kardorff avait soutenu la théorie du bi-métallisme au Reichstag, dont il était l'un des membres les plus éminents. M. le prince de

(1) Statistik der Edelmetalle in Jahren 1876-1880.

(2) 5 mai 1881.

Bismark lui-même semblait avoir conçu des doutes sur la réforme allemande et avait fait déclarer, par le secrétaire d'État, que le gouvernement allemand désirait se maintenir dans une situation d'observation ; qu'il était partisan du *statu quo*. Singulière déclaration de la part du pays principal auteur du mal qui frappait tant de populations.

M. Pirmez, délégué de la Belgique, dans la séance du 7 mai 1881, avait affirmé que l'Angleterre était loin, comme on le prétendait, de souffrir autant qu'on se plaisait à le dire.

M. Louis Mallet, premier délégué des Indes à la conférence, développa le 17 mai 1881 un avis absolument contraire.

Il dépeignit les pertes actuelles causées par l'immense dépréciation de la monnaie d'argent aux Indes, et ajouta :

« Mais ce n'est pas seulement la perte actuelle à laquelle il
« s'agit de songer, c'est l'incertitude absolue qui pèse sur l'avenir
« et qui empêche tout calcul sérieux et juste des revenus et des
« ressources du gouvernement. »

Les souffrances des Indes étaient telles, du reste, que son gouvernement était prêt à s'engager « à maintenir son système actuel de
« libre monnayage de l'argent à condition toutefois qu'un certain nombre
« des États principaux du monde s'engageassent de leur côté à
« maintenir chez eux, pendant la même période, la libre frappe de
« l'argent. »

L'Espagne venait de son côté apporter le contingent de son influence, par M. Moret y Prendergast.

« Les paroles de M. Luzzatti, dit-il, les renseignements donnés
« par M. de Normandie, les observations présentées par sir Louis
« Mallet, au sujet de la situation des Indes, tout démontre à
« l'évidence qu'il y a un danger monétaire suspendu sur le monde
« civilisé et que ce danger peut, d'un moment à l'autre, se trans-
« former en désastre, si l'on n'a ni le courage, ni l'habileté néces-
« saires pour le conjurer. »

Mais comment pouvait-on espérer rencontrer ce courage et cette habileté, puisque, à l'exemple de ce qui s'était passé en 1878, certains États en tête desquels se trouvaient la Grande-Bretagne, le Danemark, le Portugal, la Russie, la Grèce, s'opposaient même à laisser critiquer leur système monétaire ? D'autres discutèrent mais s'ab-

stinrent au vote; ce furent l'Autriche-Hongrie, la Suède, la Norvège et la Suisse (1).

C'est en vain qu'avec l'espoir de voir d'autres faits se produire ou d'autres instructions être données par les gouvernements, la conférence s'ajourna après sa huitième séance (19 mai 1881) et ne se réunit, pour la neuvième fois, que le 30 juin 1881.

Ayant ainsi cherché, sans le rencontrer, un terrain quelconque où l'entente fût possible, la conférence allait se séparer le 8 juillet 1881 et voter des conclusions qui eussent été un aveu d'impuissance, quand le gouvernement français, par l'organe de M. de Normandie, fit remarquer que l'œuvre commune n'était pas aussi incomplète, aussi inutile ou aussi vaine que l'on eut pu le penser. Il releva, à la suite les unes des autres, toutes les opinions émises et il en tira la déduction suivante :

« Tels sont, Messieurs, les extraits que je voulais mettre sous
« vos yeux pour bien fixer dans votre mémoire le *concours unanime qui a été donné à cette thèse : qu'il existe dans le monde*
« *une situation monétaire mauvaise, à laquelle il est nécessaire de*
« *porter remède.*

« Il est satisfaisant de pouvoir dire que, sur ce terrain, tous,
« aussi bien mono-métallistes que bi-métallistes, nous avons été
« unanimes à constater l'existence du mal. C'était précisément le
« second point, c'est-à-dire le second résultat utile produit par la
« conférence et que je voulais dégager.

C'est dans ces conditions que la conférence se sépara « la
« situation monétaire pouvant, pour quelques États, motiver l'in-
« tervention des pouvoirs publics *il y avait lieu de faire place,*
« *quant à présent, à des négociations diplomatiques.* »

Que furent ces négociations, nous ne le savons pas, mais ce que nous pouvons dire c'est qu'elles n'amenèrent aucun résultat.

Les causes de la dépréciation de l'argent continuèrent à agir et les résultats qu'elle amenait après elle se continuèrent jusqu'aujourd'hui.

Au lendemain de la réunion de 1881, les détracteurs du *Bland-*

(1) Toutes ces déclarations écrites furent lues dans la deuxième séance du 5 mai 1881.

bill relevèrent la tête en Amérique. Ils en revinrent à leur première idée. Puisque les peuples d'Europe persistaient à ne vouloir apporter aucun remède à un mal qu'ils étaient unanimes à reconnaître, il fallait accentuer ce malaise de telle sorte que, poussé à l'excès, tout le monde comprendrait enfin la nécessité d'y mettre fin.

Il fallait tout d'abord *suspendre le Bland-bill* et verser *ipso facto* sur le marché d'argent chaque année, — alors qu'il refuse déjà d'absorber l'argent allemand, — les 125 millions de francs que l'Amérique ne convertirait plus en dollars.

Le gouvernement américain s'était jusqu'ici refusé à en arriver à ce suprême et menaçant expédient, de nature, d'après lui, à jeter dans le monde monétaire, financier et commercial une perturbation des plus intenses.

L'opposition ancienne vient de triompher à la Présidence des États-Unis, les *détracteurs du Bland-bill* paraissent avoir gagné du terrain et les journaux européens du 3 décembre dernier (1884) ont annoncé que l'ancien président Arthur, d'accord avec M. Macculloch, conseille dans son dernier message de suspendre la fabrication des monnaies d'argent et l'émission des certificats d'argent.

L'Amérique, dit M. Macculloch, ne peut empêcher l'argent d'être déprécié, à moins d'y être aidée par les principaux États d'Europe.

Ces derniers qui détiennent une grande quantité d'argent devront tôt ou tard lui venir en aide.

« *La suspension du monnayage aux États-Unis aura, — prend-il soin d'ajouter, — une certaine influence sur leur action.* »

Cette mesure, — ce serait une erreur flagrante que de chercher à se faire illusion un seul instant, — si le fait est exact, n'est autre chose qu'une menace parfaitement caractérisée que l'Amérique adresse à l'Europe, mais cette fois par *voie de fait* et non plus par *voie de conférences stériles*.

Dès le 3 décembre 1884 on s'aperçoit qu'il pourrait bien entrer dans l'esprit américain d'aller plus vite même que nous ne croyons, puisqu'une dépêche de l'Agence Havas, datée de Washington, porte ce simple avis :

« *Il a été présenté au Sénat un projet de loi relatif à la suspension de la frappe du dollar argent.* »

Telle est l'épée de Damoclès qui nous menace au moment même où nous écrivons sur la question monétaire, question qui depuis vingt ans a préoccupé tant de gouvernements, divisé tant d'économistes, effrayé tant d'hommes pratiques et qui faute de solution, provoque encore tant de désordres dans nos relations (1).

Quels sont ses rapports avec la crise actuelle, c'est ce que nous examinerons dans le chapitre suivant, pour conclure ensuite.

(1) POST-SCRIPTUM. Au moment de mettre sous presse, le télégraphe nous transmet différentes nouvelles qui prouvent combien la situation monétaire a lieu de préoccuper les esprits.

De *Rome*, on assure que l'Italie insiste auprès de ses associés monétaires pour faire remettre au 15 avril la conférence fixée au 15 janvier 1885, à raison de deux *bills* proposés aux États-Unis.

De *Washington*, on annonce que, *pour cette session*, le Sénat aurait de nouveau reculé devant la suppression du *Bland-Bill*.

De *Buenos-Ayres*, enfin, on assure que le gouvernement Argentin aurait été amené, par le défaut de monnaies, à décréter le *cours forcé des billets de banque*.

(15 Janvier 1885.)

A. A.

CHAPITRE XIX.

La crise.

Tableau de l'état actuel des affaires. — Généralité de la crise. — Tous les organes sociaux atteints. — On en a recherché la cause. — Impossibilité de la trouver dans les causes locales. — Agriculture. — La crise et le trouble. — Propriétaires. — Capitalistes. — Ouvriers. — Grèves ouvrières. — Luites. — Plaintes et souffrances. — Réunions internationales. — Faiblesse de salaires. — Enquête gouvernementale. — Enquête des Quarante-Quatre. — Baisse partout. — Les fers. — Les métaux. — La laine. — Le drap. — Les sucres. — Les bénéfices. — Tout baisse de valeur. — Influence monétaire. — La crise était prédite depuis quinze ans. — Il faut un remède. — David Hume. — Montesquieu. — Faute de persuader, l'Amérique menace.

Maintenant que nous avons achevé l'examen un peu rapide des phases diverses de la question monétaire, nous jetterons un regard sur la situation actuelle et sur ce qui se passe en réalité dans l'agriculture, l'industrie, le commerce et la finance.

Partout nous ne voyons que découragement, partout nous n'entendons parler que du ralentissement de notre organisme social. Les hommes les plus entreprenants et les plus actifs sont paralysés par la nullité absolue des affaires; la force de gravitation de l'activité humaine tend visiblement à se ralentir; il y a moins de consommation, moins de réussite et, partant, moins de bénéfices et d'économies réalisés; le capital disponible liquide ne se reconstituant pas par des économies nouvelles, il arrive naturellement que, chacun restreignant ses dépenses, les prix baissent. Les produits de nos industries, de notre agriculture se trouvent égale-

ment atteints, ils s'accumulent dans les magasins sous forme de stocks invendus. Ainsi le malaise se généralise sans que l'on puisse voir l'issue d'une situation aussi intolérable et finalement de cet ensemble se dégage la crise, dont nous sommes aujourd'hui les témoins passifs.

L'un des caractères les plus singuliers de cette situation c'est, qu'à l'étonnement de tous, elle s'est répandue en même temps et de la même manière dans le monde entier, sans épargner aucune nation.

A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas un coin du globe où puissent se rencontrer des gens qui fassent ce que l'on est convenu d'appeler *des affaires lucratives*, en d'autres termes il n'y a plus de besoins assez urgents pour décider ceux qui les réclameraient à faire un sacrifice pour les obtenir. Il semble que nous soyons atteints d'une sorte d'anémie générale.

Cet état de langueur, de malaise, de prostration, de maladie, semble avoir envahi tous les organes sociaux et chacun se demande avec anxiété d'où peut bien venir ce mal, à quelle cause générale apparente ou latente on pourrait bien en attribuer l'origine.

Cet état de malaise présente encore cet autre caractère bien singulier, bien surprenant, c'est que, non seulement il s'étend à l'univers entier mais qu'il frappe tous les organes sociaux à ce point, qu'au moment où nous écrivons il serait difficile, sinon impossible, de rencontrer à peine quelques industries capables d'assurer encore le bénéfice qu'on est toujours en droit d'attendre du travail, pour rémunérer le capital qu'elles nécessitent.

Chacun se demande quelle cause persistante a pu, depuis plusieurs années, faire ainsi peser assez lourdement sa main sur les transactions pour leur imprimer une paralysie aussi générale, aussi profonde, aussi durable et surtout aussi regrettable.

Il n'est pas un de nos lecteurs, nous en sommes persuadés, qui n'entende chaque jour s'élever autour de lui les plaintes des agriculteurs, des commerçants, des industriels, des exportateurs.

Dans tous les pays se rencontrent les mêmes symptômes et il est clair qu'il doit y avoir là une cause générale, permanente, agissant sans relâche sur tout l'organisme social.

Il est inadmissible, en effet, qu'une crise aussi générale puisse trouver son origine dans de simples causes locales, qui en justifieraient

peut-être le développement plus intense dans certains milieux, mais qui n'expliqueraient en aucune façon comment elle s'est répandue partout, sévissant sur tous les produits, sur toutes les forces vives de l'univers. En tout cas ces causes locales, en s'attaquant dans certains cas et dans certains moments à certaines industries, sont insuffisantes, le lecteur l'a compris, pour expliquer ce caractère de généralité de la crise, dont nous souffrons déjà depuis plusieurs années.

Lorsqu'on se trouve devant une crise, on est tout naturellement porté à en attribuer les causes aux circonstances qui y touchent de la façon la plus immédiate, sans songer à rechercher si ces causes immédiates ne sont pas déjà elles-mêmes les résultantes d'autres désordres qui les avaient provoquées; *derrière les causes que l'on voit, il y a celles que l'on ne voit pas.*

C'est ainsi que M. Maurice Block, en étudiant (1) *la crise agricole en France*, croit pouvoir l'attribuer aux mauvaises conditions dans lesquelles se trouvent les populations rurales; il dépeint, sous les dehors les plus sombres, notre avenir sous ce rapport.

La France, comme une foule d'autres pays, est assaillie par les produits agricoles à bon marché; son agriculture souffre et diminue et par contre elle ne parvient plus à vendre à bon prix et à exporter ses produits. Il croit pouvoir attribuer le mal, pour une partie du moins, à la transformation de la population qui, d'agricole qu'elle était, devient manufacturière; mais il comprend en même temps qu'une autre cause agit et qu'à côté de la cause qu'il voit, il en est une autre qu'il sent plutôt qu'il ne la voit et qui menace l'avenir; cause à laquelle il donne, sans lui trouver de remède, le nom de *crise latente*.

D'autres, examinant la même question (2), prétendent au contraire que la main-d'œuvre ne manque pas autant qu'on veut bien le dire, que c'est le sol qui s'appauvrit; aussi se contentent-ils de conseiller aux fermiers de fumer davantage les terres, de modifier les cultures, de mieux les approprier aux besoins et de les soigner davantage afin qu'elles produisent plus et à meilleur marché.

(1) 15 octobre 1882.

(2) *Journal des Économistes*, novembre 1884.

Il en est qui se demandent s'il y a réellement crise (1).

Non, répondent-ils, si *crise* veut dire *misère* et signifie diminution de la richesse nationale.

Oui, si, au contraire, *crise* ne veut dire que *trouble* et changement dans la répartition de la richesse.

Ce que l'on appelle la crise, dit l'éminent auteur, dont les proportions de notre travail nous obligent de résumer la conclusion, c'est le progrès, c'est la *révolution* qui s'opère dans les rapports de la propriété et du capital d'une part et du travail de l'autre; le propriétaire et le capitaliste sont amenés par la force des choses à céder chaque jour une plus grande part au travailleur.

Cette révolution, dit-il, a ses victimes; il faut les plaindre.

La situation des travailleurs s'est améliorée : « *Le travail est devenu de plus en plus la vraie source de la richesse. Malheur aux familles qui ne le comprendront pas.* »

L'éminent auteur, dans son ardeur patriotique si connue, ne s'est-il pas trop renfermé dans les frontières de la Belgique et même, dans ce champ restreint, n'a-t-il pas poussé un peu loin l'optimisme en affirmant que tout y était pour le mieux notamment quant à la classe ouvrière, qui n'avait qu'à se féliciter de l'augmentation de ses salaires, dont elle bénéficiait par le bien-être évident qui en résultait pour elle.

Il nous paraît cependant difficile de mettre ces appréciations en parfait accord avec les faits qui se produisent chaque jour autour de nous.

De tous côtés nous n'entendons parler, depuis quelques années, que de souffrances ouvrières, de grèves, de résistances à main armée, de questions sociales soulevées par les travailleurs : *fenians* en Angleterre, *nihilistes* en Russie, *anarchistes* en France. C'est un chorus général de protestations contre l'avidité des propriétaires et des capitalistes et en faveur des misères ouvrières. Nous n'avons pas rencontré dans le travail si remarquable de M. Pirmez la trace de ces souffrances et l'explication désirable du bonheur parfait dont jouissent, suivant lui, les ouvriers belges. Comment parviennent-ils à se soustraire à la misère générale qui pèse partout sur les classes ouvrières ?

(1) Voir l'intéressant et spirituel travail publié sur la Crise en Belgique par M. Eudore Pirmez, ministre d'État, membre de la Chambre des Représentants.

N'oublie-t-on pas trop les luttes continuelles entre ouvriers et patrons ?

Comment croire que les ouvriers, dont le sort est si intimement lié aux succès et à l'activité de l'industrie, ne souffrent pas de la crise actuelle. N'entendons-nous pas les échos retentissants de leurs plaintes, ne trouvons-nous pas à chaque pas la preuve palpable des préoccupations que causent à tous les économistes, à tous les gouvernements ce sujet brûlant ?

Ne voyons-nous pas chaque jour des réunions ouvrières, nationales et internationales ?

Ces réunions n'ont certes pas pour objet de se plaindre d'un excès de bonheur ; nous ne le pensons pas du moins. Soyons bien convaincus que la main-d'œuvre subit partout la même dépréciation que les autres richesses du monde, et la misère est telle, que, dans de grands centres comme Paris, par suite de l'insuffisance du travail, on en est arrivé à réduire la journée de certains ouvriers à deux francs soixante centimes, c'est-à-dire à peine de quoi vivre au fond des bois. Aussi les journaux périodiques, qui s'occupent de cette grave question, ne trouvent-ils rien de mieux à faire que de réclamer la réhabilitation de la charité trop oubliée, d'après eux. C'est l'unique moyen proposé pour obvier à la crise du moment (1). Il ne nous paraît pas que, dans de pareilles conditions, le bonheur des classes ouvrières soit aussi enviable qu'on pourrait le supposer.

C'est en avril 1883 que le ministre de l'intérieur de France nommait une commission extra-parlementaire pour étudier la crise ouvrière.

Le *Journal des Économistes* publiait encore, en février dernier, un article remarquable de M. Arthur Raffalovich traçant le tableau terrifiant des horribles misères ouvrières à Londres.

La crise ouvrière à Lyon pèse également de tout son poids dans les préoccupations du gouvernement français et la commission de la Chambre des députés, dite *enquête des Quarante-Quatre*, qui vient de terminer la première partie de son travail par le dépôt d'un volumineux rapport sur la crise ouvrière à Paris, serait là pour

(1) *Revue des deux Mondes*. La vie et les salaires à Paris, par M. O. d'Haussonville, 15 avril 1883.

protester, si l'on pouvait douter un seul instant que nous sommes bien loin d'une ère de prospérité ouvrière. Il faut vraiment que l'optimisme ait le parti pris de voir tout en beau et en bien pour croire que la crise, à laquelle nous sommes en proie, ne serait en réalité qu'une étape vers le progrès provoqué en faveur de l'ouvrier et du travailleur, au détriment du propriétaire et du capitaliste. Quant à nous, nous inclinons à croire, et nous venons d'en dire les raisons, que l'action est générale, agit sur l'universalité des productions, des transactions et de la main-d'œuvre, de même que sur la propriété et le capital, puisque travailleurs et capitalistes, tous, se plaignent à la fois.

Tous les prix, aussi bien ceux des produits agricoles, industriels ou miniers, que le prix des salaires tendent à décroître; le fait est acquis pour tous ceux qui possèdent quelque chose. Il arrive même quelquefois que ces baisses ne sont plus en rapport avec la dépression générale, à raison de circonstances spéciales qui n'échapperont évidemment pas à nos lecteurs. Tantôt c'est par un excès de spéculation, mais cette baisse là est bien vite arrêtée, l'intérêt de celui qui l'a provoquée nous en est le plus sûr garant; tantôt elle est due à des perfectionnements industriels dont l'effet sera évidemment plus durable.

Nous sommes loin de contester ces influences, mais, ce que nous nous permettons de faire observer, c'est que ce sont là des actions locales et momentanées, spéciales à certaines industries plutôt qu'à d'autres, s'exerçant dans une sphère restreinte, qui dans ce rayon peuvent agir et même agir très énergiquement quelquefois, mais qui sont loin d'être suffisantes à expliquer l'intensité de la crise actuelle qui se manifeste sur tous les articles à la fois.

Les fers baissent, les hauts-fourneaux s'éteignent, cela n'a rien de surprenant. (1) Les découvertes de MM. Gruner, en France, des frères Siemens, de M. Thomas, en Angleterre, en provoquant une véritable révolution dans cette industrie en sont cause. Mais cette baisse du fer n'a été qu'un contingent de plus apporté à la baisse de tous les métaux. Il en est de même du cuivre, du plomb, qui n'ont jamais eu une valeur moindre qu'aujourd'hui. Ils ont subi les mêmes influences que tous les autres métaux.

(1) *Revue des deux Mondes*. Le progrès de la fabrication du fer et de l'acier, par M. R. Radau, 15 juin 1882.

Parlerons-nous des laines et des draps, dirons-nous à nos lecteurs que le gouvernement français, en ce moment même, adjuge d'immenses fournitures destinées à vêtir son armée à des prix en perte pour les soumissionnaires, qui préfèrent cette alternative à celle de fermer leurs usines, ce qui est, on le sait, la plus cruelle de toutes les situations pour les industriels, puisque c'est la mort.

Le cas particulier que nous venons de citer et que nous tenons de l'un des principaux intéressés, n'est-il pas la preuve évidente que la baisse des prix est imposée à la fois aux producteurs et aux travailleurs ?

Ce cas particulier ne prouve-t-il pas que la baisse ne provient pas d'une accumulation quelconque des stocks, qui constituerait une imprudence industrielle et permettrait de supposer que les producteurs ne sont que des niais. — Il s'agit ici de vastes commandes faites par un gouvernement pour couvrir les besoins de sa consommation.

Parlerons-nous de la crise des sucres qui sévit partout en Europe où pousse une betterave, partout dans les colonies où pousse une canne à sucre ?

Il nous serait impossible d'énumérer un à un tous les cas pour chacun des articles du commerce et de l'industrie. Notre but était de constater que la crise avait surtout été produite par une baisse de prix, rendant de moins en moins rémunérateurs les résultats de l'industrie, de telle façon que la production se ralentissant par la mévente, on voit les ateliers se fermer, le travail s'arrêter, l'activité des affaires disparaître et le commerce mourir d'inanition.

Les bénéfices diminuant, chacun naturellement restreint ses dépenses et sa propre consommation. Ce malaise s'est généralisé avec d'autant plus de facilité que, se trouvant favorisé par la vapeur et la télégraphie, il a fini par envahir le monde.

Il nous semble évident que ce sont là les phénomènes que nous observons et auxquels on doit chercher à remédier.

De tous côtés on cherche ce remède ; les uns disent : « *ne produisez pas tant, les prix remonteront ;* » les autres disent : « *cultivez mieux, cela coûtera moins cher ;* » d'autres enfin, retournant en arrière, veulent revenir aux *droits protecteurs* avec les dangers et

les désordres industriels et économiques qui faussent la nature des choses.

Ce sont là des expédients et non des remèdes, des *baumes* et non des *médicaments*; et encore la vertu de ces baumes suffirait-elle à endormir le malade, à lui faire oublier ses souffrances? Il est permis d'en douter.

Nos lecteurs auront été frappés du rapport intime qui existe entre les désordres causés par la crise et ceux qu'à chaque pas nous avons signalés dans notre travail, désordres provenant du mauvais état monétaire et causés par l'exclusion de l'argent du monnayage et par la raréfaction de l'or qui en était la conséquence.

Si notre lecteur a bien voulu nous suivre, nous avons vu que les mesures prises contre le métal argent par plusieurs gouvernements avaient eu pour effet certain de provoquer une baisse de tous les prix, et nous avons tout spécialement examiné l'influence que les lois ont exercée à cet égard. (Chapitre VIII.)

Nous avons cité successivement les avis des hommes du plus haut savoir, de la plus profonde science et de l'expérience la plus pratique, nous avons reproduit les appels réitérés de la Banque de France, de son gouverneur et de ses régents, conjurant les gouvernements de mettre un terme à un mal aussi intolérable; nous avons prouvé enfin (chapitre X) que les lois limitant les quantités monétaires en circulation opéraient une véritable saignée dans la circulation et déterminaient dans le corps social, comme dans le corps humain, l'anémie, l'inactivité, la paralysie.

Nous n'y ajouterons pas tous les arguments qui ont été produits depuis vingt ans dans cette vaste question; ce serait inutilement fatiguer l'attention de nos lecteurs. Nous avons d'ailleurs résumé ces arguments au fur et à mesure de notre travail et nous avons l'espoir d'avoir fait partager notre sincère et profonde conviction, qu'il existe un lien intime, indissoluble entre les *lois monétaires* et la *crise*.

Si la question monétaire n'exerce pas une action unique et décisive, ce que nous n'avons jamais prétendu, on ne niera pas que l'influence qu'elle exerce est des plus importantes.

Si ce fait indéniable est exact, et nous savons qu'il est certifié tel par les économistes les plus autorisés, les plus compétents et

les plus pratiques, il nous paraît impossible qu'après vingt ans d'études on persiste à se refuser au redressement de nos lois monétaires, puisque cette mesure apportera avec elle le moyen le plus sûr et le plus profitable d'amender tout au moins la crise et peut-être de la faire cesser tout à fait.

Comment pourrait-on douter encore que le redressement de nos griefs monétaires soit le meilleur, sinon le seul moyen de porter remède à notre état de crise ?

A-t-on à ce point oublié les sinistres prédictions faites, dès 1869 (il y a plus de quinze ans), par M. le baron de Rothschild avec une clairvoyance qui lui fait le plus grand honneur. Ce qui se passe, n'est-ce pas la chose prévue par lui ?

Il y a lieu de faire ici un singulier rapprochement que l'on ne saurait attribuer au hasard ni à une coïncidence dans les dates ou dans les circonstances, mais à la force des choses. Ce qui doit arriver arrive tôt ou tard ; il n'y a pas de hasard dans la nature, il y a des lois ; le hasard n'existe que dans l'esprit humain. Au moment où les peuples enlevaient à l'argent son pouvoir monétaire et réduisaient du même fait la quantité de monnaie utile dans le monde, une baisse de prix se produisit sur toutes choses et la crise prédite éclata comme une conséquence directe de cette mesure.

Ce n'est donc pas un simple hasard, nous l'avons prouvé dans les chapitres précédents, c'est une conséquence logique, c'est le résultat même de la force des choses.

Faut-il ajouter de nouveaux témoignages à tous ceux que nous avons déjà produits ? En voici un :

Déjà en 1750 le fameux philosophe écossais, *David Hume*, établissait à l'évidence le rapport direct qui existait entre le prix de toutes choses et la quantité de monnaie circulant ; du reste, avant lui, en France, le célèbre auteur de l'Esprit des lois, *Montesquieu*, dont personne ne contestera le bon sens et le jugement, nous avait enseigné la même vérité.

Revenons à l'Amérique. Nous venons de voir qu'elle est sur le point de prendre des mesures qui pourraient bien nous faire payer chèrement notre indifférence, pour ne pas dire notre opiniâtreté. Si nous n'y prenons garde, ces mesures accroitraient, en les doublant sans doute, les désordres déjà si grands dont nous souffrons.

Le temps des attermoiements est passé, le moment des discus-

sions et des raisonnements a pris fin depuis 1881; depuis l'échec de la conférence franco-américaine, nous en sommes arrivés au règne des faits dans toute leur brutalité, dans toute leur véhémence, puisqu'il se pourrait que demain l'Amérique, en démonétisant l'argent, précipite les désastres causés par l'avilissement de ce métal et accentue ainsi de plus en plus la crise universelle.

D'ailleurs les Américains ont raison et l'on ne pourrait les blâmer. Après avoir usé de tous les moyens de persuasion, après avoir signalé le danger, après en avoir appelé par deux fois, à trois années d'intervalle, à la sagesse et à la prudence des gouvernements, après avoir enfin usé et abusé des voies conciliatrices, n'ont-ils pas acquis le droit de poser des actes à l'appui de leurs arguments et de leur thèse?

Ils n'ont plus d'autre ressource que celle de l'expérimentation à outrance des procédés monétaires pratiqués depuis quinze ans par l'union latine, puisque, dans les conférences, ils ont acquis la preuve que les peuples d'Europe restent sourds à leurs avis, à leurs demandes, à leurs plaintes et à leurs supplications.

Il en est temps encore, mais les moments paraissent comptés, s'il est exact, comme on l'affirme, qu'une loi se trouve déposée à Washington depuis le 3 décembre dernier, abolissant le monnayage de l'argent en Amérique.

Espérons qu'en présence de cette menace, l'Europe sera amenée à peser et à réfléchir à la gravité des conséquences que sa réalisation provoquerait et à l'énormité des désastres qu'elle pourrait entraîner après elle.

Il faut en finir après vingt années de tâtonnements. Qu'on comprenne enfin qu'en améliorant la situation monétaire nous amoindrions du même coup l'état de crise qui nous accable. On serait coupable de rester indifférent.

Le remède s'impose donc; quel est-il?

Quel moyen y a-t-il de faire cesser le désarroi monétaire et, comme corollaire, de calmer la crise? Telle est la question qui se présente à nous.

Ces moyens sont au nombre de trois et peuvent même se réduire à deux, le *statu quo* n'étant pas un remède:

Donc:

MONO-MÉTALLISME OR ou BI-MÉTALLISME; il faut choisir l'un des deux; c'est ce que nous allons faire en termes de conclusion.

CHAPITRE XX.

Conclusion.

Déduction facile. — Mono-métallisme ou bi-métallisme. — L'un ou l'autre. — Impossibilité et danger du *statu-quo*. — Les monométallistes ne sont pas convaincus. — Pourquoi. — Tous leurs essais ont échoué. — Impossibilité matérielle. — Un homme qui veut se faire raccourcir. — Défi de la Banque de France. — Seul remède, reprendre le bi-métallisme. — Avantages. — Titans menacés de devenir Pygmées. — La nature des choses ramène le bi-métallisme. — Avis conforme de la Banque de France. — Banque de Hollande. — Une moralité de La Fontaine.

La conclusion d'un travail doit être le résultat logique de l'enchaînement naturel des faits exposés par son auteur.

Cette conclusion, est-il besoin de le dire, a déjà apparu aux yeux de nos lecteurs.

Nous en sommes arrivés à ce moment psychologique qu'appréhendait la Banque de France il y a quinze ans (1), « au faire et au prendre, » c'est-à-dire à ce moment où il faut se décider pour la suppression définitive de la monnaie d'argent ou pour le retour vers nos anciennes traditions monétaires, en laissant se continuer librement l'usage et le cours séculaires des deux métaux.

Après vingt années d'expérience, vingt années malheureuses, dirons-nous, nous ne pouvons plus reculer ; de deux choses l'une :

Ou bien, continuant à proscrire l'argent, nous achèverons en

(1) Déposition de son Gouverneur dans l'enquête monétaire, séance du 17 février 1870.

réduisant les quantités monétaires la révolution de baisse dans tous les prix à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Ou bien, rétablissant le libre exercice de la loi de l'an XI, c'est-à-dire le monnayage libre des deux métaux qui a existé chez nous pendant trois quarts de siècle, sans que personne ait jamais eu à s'en plaindre, nous verrons s'augmenter de nouveau le stock monétaire comme cela avait lieu de tout temps; les prix de toutes choses se relèveront et nous verrons surtout agir dans le sens de la hausse l'action monétaire, qui depuis plus de dix ans exerce une influence contraire, en précipitant les prix des richesses humaines vers une baisse continue.

Le choix peut-il être douteux? Nous ne le pensons pas.

Toutefois, depuis bientôt dix ans que le mal actuel s'est fait sentir, l'on a pris assez volontiers l'habitude d'en fuir la discussion, au lieu d'aborder l'ennemi en face, de mesurer le danger, pour mieux s'en rendre maître. On a adopté de préférence le parti du STATU QUO qui, loin d'être une solution, ne fait, au contraire, que favoriser le développement du mal.

C'est l'avis qu'énonçait la Banque de France dès 1870, et voici comment elle le formulait :

« Si vous adoptez une mesure qui ne soit ni la suppression
« du métal argent ni sa conservation absolue, vous souffrirez plus
« encore de cet état de choses. La vérité est qu'une fois une monnaie
« atteinte de dépréciation par la déclaration faite qu'elle sera
« supprimée ou réduite, les conséquences de cette mesure sont
« immédiates et profondes, *les tempéraments ou les atermoiements*
« *n'y font rien.* — Mieux vaut le parti net et radical. »

L'aggravation de la crise est de nature à faire regretter que ce sage conseil n'ait pas été suivi.

Aujourd'hui le STATU-QUO est plus dangereux qu'en 1870, car nous savons combien les circonstances récentes sont venues s'ajouter aux complications anciennes; l'expérience est faite, il nous reste à nous prononcer entre :

1° LE MONO-MÉTALLISME OR, ou :

2° LE BI-MÉTALLISME OR ET ARGENT.

Il ne s'agit pas de savoir, de connaître, de constater et d'apprécier les inconvénients du *double étalon or et argent*, mais

il s'agit, nous disait le délégué envoyé par l'Amérique, de savoir tout simplement *si on peut faire mieux*. (1)

Si les partisans de la démonétisation de l'argent ont raison de trouver que le principe d'une monnaie reposant sur l'or seul est bon et acceptable pour eux, ils doivent le reconnaître bon et profitable aussi pour les autres peuples et cependant, chose en vérité fort caractéristique, il n'est personne dans leurs rangs, *personne*, disons-nous, qui ait jamais osé conseiller la suppression de l'argent partout.

Il résulte logiquement de cette attitude que cette théorie est fautive et dangereuse et que l'argent doit rester monnaie partout (2).

Il est d'essence humaine, chacun le sait, quand l'homme désire quelque chose que le plus tôt sera le mieux.

Or, fait bien bizarre, les partisans de la démonétisation de l'argent et de l'établissement du simple étalon d'or, bien qu'ils déclarent la chose excellente, désirent tous, autant qu'ils sont, en reculer l'exécution.

Pourquoi ?

Avouons-le pour eux, puisqu'ils ne consentent pas à le faire ; c'est parce qu'ils sont impressionnés par le trouble jeté dans toutes les relations, par la perte immense dont ils sont menacés sur les milliards d'argent qu'ils ne pourront vendre, par la baisse des prix qu'ils provoqueraient et par la crise énorme qu'ils entretiendraient.

Comment, du reste, les partisans actuels du mono-métallisme or ne seraient-ils pas impressionnés, alors que les nombreux essais de mono-métallisme ont échoué partout où l'on a commis l'imprudence de les tenter ?

A l'origine de notre siècle, la République Française a dû y renoncer après huit ans d'expérience.

La Belgique et la Hollande, qui avaient démonétisé l'or, n'ont-elles pas dû, quelques années plus tard, revenir sur leur décision, avouant ainsi implicitement leur faute ?

L'Angleterre, qui depuis longtemps a démonétisé l'argent, ne nous est-elle pas apparue en proie à des soubresauts, à des inquié-

(1) Séance de la conférence monétaire internationale du 22 août 1878, discours de M. Dana Horton.

(2) Discours de M. Thurman, conférence internationale, séance du 2 juillet 1881.

tudes, à des crises, qui montrent, à l'évidence, l'imprudence qu'il y aurait à suivre son exemple. Elle n'a dû le plus souvent son salut qu'au bi-métallisme pratiqué chez ses voisins de France et nous avons vu d'anciens directeurs de la Banque d'Angleterre, des ministres et des financiers éminents de ce pays se convertir au bi-métallisme.

N'avons-nous pas vu enfin, tout récemment, l'Allemagne échouer dans sa *tentative mort-née de monométallisme* et se trouver dans l'impossibilité matérielle de se défaire de son argent, dont la moitié (cinq cent millions de marcs ou six cent vingt-cinq millions de francs), reste encore entre ses mains, sans aucune utilité internationale et cela depuis quinze ans.

Sont-ce là des exemples que l'on veut nous conseiller de suivre.

A toute évidence nous répondons : NON.

Mais il y a plus ; nous pouvons ajouter que, quand bien même nous le voudrions, la matérialité des faits s'y opposerait de toute sa puissance.

Nous le disions déjà le 9 septembre 1880 (1) : si les essais infructueux de l'Allemagne ont pu amener le métal argent du monde à perdre le cinquième de sa valeur et quelquefois le quart par la simple offre de cinq cent millions, quel désastre épouvantable ne résulterait-il pas de l'offre des sept milliards de monnaie d'argent, qui sont actuellement au pouvoir des peuples bi-métallistes, stock énorme qui se trouverait encore grossi chaque année des cinq à six cent millions produits annuels des mines (2). Ce ne serait plus vingt ou vingt-cinq pour cent de perte qu'il faudrait calculer, si le mono-métallisme or pouvait sortir victorieux de la lutte engagée, ce serait trente, quarante, cinquante pour cent et peut-être plus encore, car on ne pourrait dire où s'arrêterait cette baisse, puisque les Indes elles-mêmes ont déclaré qu'elles suivraient l'Europe dans cette voie et que tous les peuples, même ceux ayant le cours forcé du papier, tels que l'Autriche et le Pérou, se refuseraient à accepter l'argent, à quelque prix que ce fût.

L'impossibilité devant laquelle échoua l'Allemagne serait décu-

(1) Voir annexe I.

(2) Voir tableau chap. VII, pag. 38-39, col. 4 et 19.

plée et les efforts des mono-métallistes n'auraient abouti qu'à un véritable désastre.

Tel est, à grands traits, le résumé des faits que nous avons exposés.

M. Dana Horton (1), avec l'esprit pratique qui caractérise les Américains, dont il était le délégué, exprimait d'une façon fort humoristique et très saisissante l'impossibilité matérielle contre laquelle se buttent et se butteront toujours les monométallistes, lorsqu'ils prétendent retrancher l'un des deux métaux formant la moitié de la circulation monétaire du monde.

« Je puis bien dire que je serais parfaitement content si je
« perdais un pied de ma taille ; mais quel est le moyen d'arriver
« à une hauteur de cinq au lieu de six pieds ? voilà la question. »

Admettons pour un instant, bien que nous ayons prouvé le contraire, qu'il soit préférable de n'avoir qu'un seul métal monétaire et que nous nous décidions à retrancher l'argent du corps social, nous serons toujours arrêtés par l'impossibilité matérielle de le faire.

C'est cette impossibilité qui permettait à M. le baron de Rothschild, au nom de la Banque de France, de porter il y a quinze ans ce défi des plus énergiques, des plus éloquentes et des plus persuasifs :

« *Je mets au défi, disait-il, les pays à circulation d'argent, de
« le démonétiser ; c'est impossible ; c'est irréalisable (2).* »

Depuis quinze ans cette impossibilité de réaliser le rêve des mono-métallistes a été prouvée par les faits les plus évidents : depuis quinze ans tous les maux prédits par les hommes les plus compétents sont venus frapper le commerce, la propriété, l'industrie et les prix ne toutes choses.

On demande un remède ; devant l'impossibilité avérée de l'établissement du monométallisme, qui n'a du reste jamais existé chez nous, il est tout indiqué : c'est le retour à la situation monétaire qui nous était faite par la loi fondamentale de l'an XI, qui a régulièrement et paisiblement fonctionné pendant trois quarts de siècle. Sous son égide et sa protection nous avons vu se réaliser les immenses progrès qui ont illustré le XIX^e siècle. Il serait non

(1) Conférence monétaire internationale, séance du 19 mai 1881.

(2) Enquête monétaire française, séance du 17 février 1870.

seulement impossible de faire mieux mais même de faire autre chose.

Du reste, le pût-on, nous avons prouvé que la diminution du capital roulant monétaire paralyserait toutes les forces vives du corps social et porterait une atteinte grave au progrès universel. Une semblable mesure consacrerait en outre une injustice flagrante dans l'exécution des contrats, constituerait en perte tous les États du globe et ébranlerait jusque dans ses fondements l'équilibre de notre édifice social.

Nous n'avons donc qu'à nous féliciter et à nous féliciter hautement, si l'établissement du mono-métallisme est irréalisable, car on aurait pu sinon en tenter l'essai et, comme le disait M. Howe, délégué américain :

« C'eût été enterrer le XIX^e siècle dans un tombeau de pauvre
« et c'eût été faire peser sur le XX^e siècle la lourde main de la
« paralysie. »

Au cours de notre travail nous avons oublié de constater que, même avec les deux métaux, les quantités monétaires avaient souvent été insuffisantes à pourvoir au développement des transactions, à la marche toujours ascendante des affaires, qui avaient pris un essor bien plus rapide que l'exploitation des mines de métaux précieux.

C'est l'or californien et australien qui est venu favoriser le développement des richesses du monde et accélérer la marche à pas de géant de la civilisation envahissante. Avec lui le commerce a grandi, les chemins de fer ont enserré notre globe terrestre, les bateaux à vapeur ont sillonné les mers, les télégraphes ont transmis la pensée humaine d'un bout à l'autre de l'univers; en un mot les inondations d'or de 1851 à 1873 ont favorisé les travaux des nouveaux Titans du XIX^e siècle, devenus aujourd'hui les véritables maîtres de notre planète.

Il ne faut pas qu'un pareil élan, que de pareils progrès soient enrayés et se ralentissent, comme ils le sont visiblement depuis que la machine monétaire a diminué de puissance par suite des lois de 1873 qui ont proscrit l'argent; il ne faut pas que les Titans deviennent un peuple de Pygmées.

Le grand Turgot disait que *l'or et l'argent* sont constitués par la nature des choses monnaie et monnaie universelle.

Et Montesquieu, dans son *Esprit des lois*, ne nous dit-il pas que :

« Les lois, dans leur signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses? »

Ces deux hommes illustres protestaient donc d'avance contre l'injustice et l'iniquité qui résulteraient de lois proscrivant l'argent et prévoyaient implicitement devant quelles impossibilités matérielles elles viendraient échouer. Il y a, au-dessus de toutes les lois, la *nature des choses* qui les domine.

Ce sont ces raisons, ces motifs, cette loi de la nature qui faisaient dire à la Banque de France :

« Laissez donc l'argent s'employer comme il peut s'employer, laissez le monde se servir en paix de ce métal, laissez-nous donc l'argent. »

C'est cette même loi de la nature qui autorisait la Banque de Hollande (1) à déclarer au gouvernement que, d'après elle, le seul remède à apporter à la situation actuelle c'était le retour immédiat au système bi-métallique qui, de longue date, avait fait ses preuves en Europe.

Obéissons à cette loi de nature, qui nous a permis de tirer tous les profits possibles de l'or et de l'argent, que la Providence a mis à notre portée depuis la création du monde. Abolissons au plus vite les lois proscriptives de l'argent, qui nous ont privé de la moitié de ces biens depuis 1873 au grand préjudice de notre activité et de notre richesse.

C'est à cet ordre d'idées que nous nous rallions absolument et nous terminerons en disant avec La Fontaine :

« Concluons que la Providence

« Sait ce qu'il nous faut, mieux que nous. »

ALPH. ALLARD.

1) Voir annexe V.

ANNEXES

ANNEXE I.

Discours prononcé par l'auteur au congrès international du commerce et de l'industrie, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Indépendance de la Belgique.

M. FRÉDÉRIX. Je crois être l'organe de l'assemblée en priant M. Allard d'exposer tout au moins les faits qu'il a pu observer tant en France qu'en Angleterre, où il a des établissements de banque depuis bien des années. (*Adhésion.*)

M. ALPH. ALLARD. Je regrette doublement l'absence de M. de Laveleye, puisque me voilà amené, malgré moi, à prendre la parole devant vous sur cette question que, certes, il aurait traitée avec un talent et une autorité qui me manquent également.

Si j'avais pu prévoir l'honneur qui m'est dévolu, je me serais préparé et j'aurais plus dignement pu défendre mon opinion; je vous prierai donc de m'excuser si je reste au-dessous de ce que vous attendez de moi. — Je me contenterai, si vous le voulez bien, de rencontrer purement et simplement les erreurs qui, d'après moi, ont été commises par M. Berdolt, d'Anvers, dans ce discours si plein de faits que nous venons d'entendre et que nous avons tous admiré.

Ce qui m'a tout d'abord frappé, sans toutefois me convaincre, dans le discours de l'honorable orateur, c'est cette allégation assez surprenante que les bi-métallistes seraient dignes de peupler les maisons d'aliénés. — Or, Messieurs, je dois à la bonne foi de vous déclarer que je suis un de ces aliénés; c'est un de ces fous que vous avez devant vous; je suis, en effet, bi-métalliste et je ne crains pas de l'avouer, parce que je crois être dans la vérité. — Je ne suis pas encore assez fou cependant pour ne plus pouvoir redresser certaines erreurs commises par mon contradicteur; c'est ce que je vais essayer de faire, et je pense même parvenir — car c'est mon but — à vous faire passer un grain de ma folie bi-métalliste; méfiez-vous donc!

M. Berdolt nous a dit que les banques, dans les pays bi-métallistes, n'usaient jamais de cet expédient qui, d'après M. de Laveleye, raffermissait leur encaisse. de cet expédient consistant à payer en argent quand on leur demande de l'or. et vice-versa. — Or, Messieurs, je possède un établissement en France, à Paris,

depuis un quart de siècle, et, dans cet espace de temps, j'ai vu, d'une façon *presque continue*, la Banque de France refuser au public, et à moi, le métal que l'exportation réclamait; l'une fois, c'était l'argent, comme en 1857; l'autre fois, c'était l'or, comme en 1880. A l'heure même où je parle, non seulement l'or fait, sur la place de Paris, une prime de six pour mille, mais la Banque surveille ses garçons de caisse et ses encaisseurs en les obligeant à rapporter les monnaies telles qu'ils les reçoivent, en les empêchant de profiter de la prime sur l'or. — Vous m'accorderez ceci, Messieurs, et c'est tout ce que je vous demanderai : c'est que cette prime sur l'or et ces mesures prouvent à l'évidence que le public français demande de l'or, que la Banque de France en refuse, que M. de Laveleye avait donc raison de l'affirmer, et que M. Berdolt, au contraire, a eu tort en s'inscrivant en faux contre cette affirmation.

Du reste, je vous prie de le remarquer avec moi, en agissant ainsi, les banques n'ont pas tout le tort que leur suppose M. Berdolt : elles ne font, en somme, qu'user d'un droit que leur accorde, comme à tout le monde, la loi bi-métallique et, comme le dit fort judicieusement M. Émile de Laveleye, en usant de cette faculté, elles rendent encore service à l'escompte en raffermissant les encaisses.

Je vais vous le prouver, si vous le voulez bien, en me tenant encore sur le terrain de faits indéniables et en laissant à nos contradicteurs les errements de la théorie, toujours controversable, nous ne le savons que trop; nos débats seraient là pour nous le rappeler, si nous pouvions l'oublier.

Une parenthèse m'est cependant indispensable pour vous faire remarquer qu'en science monétaire, il est souvent difficile, et toujours imprudent, de tirer argument de faits trop récents que l'on constaterait d'une année à une autre; nous nous souvenons tous, en effet, de l'erreur commise par l'illustre Michel Chevalier, qui avait cru pouvoir affirmer la baisse de l'or dès le début des inondations californiennes, en 1851; il s'était trop pressé, mais quelle qu'ait été son erreur, elle semblait tellement naturelle, tellement acceptable, qu'il a fallu dix ans pour que le monde en revînt et pour que l'on reconnût enfin que la valeur de l'or, consacrée dans toutes les lois monétaires, n'avait pas un rapport exact avec les quantités fournies au marché par les mines.

Il n'en est pas moins vrai que c'est à cause de ces craintes de baisse du métal, dont l'abondance paraissait menaçante, que l'on voulait refondre l'argent en 1840, à cause des quantités énormes produites alors par le Mexique, et que plus tard, en 1852, on voulait refondre et démonétiser l'or, en présence des avalanches d'or déversées sur le monde par les cataractes californiennes. Ce n'est qu'en 1862, soit dix ans seulement plus tard, que l'on reconnaissait qu'en le faisant on aurait eu grand tort, puisque l'or et l'argent avaient conservé tous les deux immuablement leur valeur.

Il semblait que ces expériences dussent suffire; pas encore. C'est en 1865

que l'on surélève la valeur monétaire de l'argent et que l'on crée l'argent à 835 ; l'argent manquait alors à tel point, que la petite monnaie elle-même avait disparu. C'est, enfin, huit ans plus tard, en 1873, que, en sens inverse, on suspend la fabrication de toutes les pièces d'argent, sous prétexte que ce métal, délaissé par l'Allemagne et produit en grandes masses par les mines, allait baisser de valeur. C'est à partir de ce moment, où la fabrication en monnaies se trouvait supprimée, que nous avons vu l'argent baisser dans des proportions inconnues depuis des siècles ; c'est alors que nous avons commencé, en 1873, assez timidement, il est vrai, l'expérience du mono-métallisme ; elle se poursuit depuis bientôt dix ans et elle n'a pas encore dit son dernier mot, tant s'en faut.

J'ai tenu à vous rappeler rapidement ces faits, Messieurs, pour vous prouver devant quelles hésitations, devant quels revirements, s'est toujours heurté le mono-métallisme, et pour vous faire remarquer surtout que, dans la science monétaire, il faut considérer les grands faits et les longues périodes, sans lesquels les preuves ne sont et ne peuvent être convaincantes.

Je vous ai dit que je vous donnerais, en faits tangibles, pour chacun de vous, la preuve évidente que le bi-métallisme protège, à n'en pas douter, les banques d'émission et l'escompte à bon marché, et que mon honorable contradicteur, en le niant, a commis une grave erreur.

Pour ne commettre aucune des erreurs contre lesquelles j'ai cru devoir vous prémunir, je prendrai de grands faits et de longues périodes, et j'examinerai, à ce point de vue, les faits tels qu'ils se sont passés en Angleterre, sous le régime mono-métallique ; en France, sous le régime bi-métallique ; nous le savons, n'est-il pas vrai ? le Pas-de-Calais seul sépare les deux peuples ; l'un est solidaire de l'autre ; une crise d'un côté amène une crise de l'autre côté ; la hausse d'escompte chez l'un entraîne la hausse d'escompte chez l'autre.

De 1844, date à laquelle on a placé la Banque d'Angleterre sous le régime qui la régleme actuellement, jusqu'en 1877, date à laquelle la France a rompu, pour ainsi dire, avec le bi-métallisme, nous avons un seul métal chez les Anglais, deux métaux chez les Français ; pour laquelle des deux nations a été le mal ?

Pour les Français, répondra évidemment M. Berdolt. Je prétends que li est son erreur ; le mal, d'après moi, a porté absolument sur les mono-métallistes anglais, et je le prouve.

En Angleterre, pendant ces trente-deux années, il a fallu que la Banque, pour défendre son métal unique, fit varier cent quatre-vingt-seize fois son escompte, de 2 p. c. au plus bas à 10 p. c. au plus haut ; soit un écart de 8 p. c. du plus haut au plus bas. En France, au contraire, avec les deux métaux, il a suffi, pour maintenir l'encaisse pendant le même espace de temps, de quatre-vingt-sept variations dans l'escompte, entre 3 p. c. au plus bas et 7 p. c. au plus haut, soit un écart de 4 p. c. du plus bas au plus haut.

Ainsi donc, en France, avec deux métaux, nous voyons l'escompte plus de

deux fois plus stable, les variations de moitié moindre en hausse et en baisse, les écarts, enfin, de moitié moins grands qu'en Angleterre avec un seul métal. A moins que mon contradicteur ne prétende, ce que je ne suppose pas, bien entendu, que les fluctuations nombreuses de l'escompte et les grands écarts dans le taux puissent être profitables à un pays et qu'il faille les désirer, il devra reconnaître son erreur, lorsqu'il prétend que les deux métaux, le bi-métallisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom, n'a pas été un bien et n'a pas apporté de profit à nos banques, en France et en Belgique, en leur facilitant le maintien de leur encaisse.

C'est ce que je tenais à établir bien clairement devant vous ; je ne crois pas que le doute puisse persister dans votre esprit.

M. BERDOLT, en nous parlant des États-Unis et des Indes, nous a montré toute l'attention qu'il apportait aux chiffres des importations et des exportations annoncées par les douanes et à ceux de la balance commerciale qui en résultaient à ses yeux.

Eh bien ! Messieurs, je suis désolé vraiment de lui enlever les illusions qu'il paraît avoir à cet égard, mais ces chiffres ne signifient absolument rien au point de vue monétaire ; je le prouve.

A côté des marchandises et des objets de consommation, notre siècle a inauguré l'unification des intérêts, dans le monde entier, par les titres mobiliers qui se négocient dans toutes les bourses de fonds publics et rendent de plus en plus les peuples solidaires les uns des autres ; les exportations de métaux précieux, sous forme de lingots et de monnaies, ne sont de nos jours que les esclaves des opérations de bourse, des transferts des titres mobiliers, des rentes publiques et des ventes et achats de valeurs étrangères qui, chaque jour, franchissent nos frontières. Or, vos tableaux du commerce étranger ne disent rien de ces immenses capitaux qui s'échangent entre les peuples, et vos balances du commerce, mensongères en elles-mêmes, sont, de plus, incomplètes et ne parlent pas des immenses valeurs que je signale à votre attention.

M. BERDOLT. Cela les complète, au contraire.

M. ALPH. ALLARD. Ils n'en disent rien. Fausse est donc la balance que vous établissez quant aux valeurs sorties ou entrées ; fausses sont, par conséquent, les déductions que vous prétendez en tirer.

Si vous pouviez conserver quelque doute à cet égard, laissez-moi le faire disparaître par le même procédé qui m'a servi jusqu'ici, en vous citant des faits : laissons là les rêves ; attachons-nous aux réalités.

Avant 1870, la plus grande partie de la dette italienne se trouvait aux mains des capitalistes français et remplissait les portefeuilles en France. A la suite de la guerre, toute cette dette a repassé la frontière, et il ne peut être douteux pour personne que cette immense somme de capitaux a dû apporter une bien autre influence dans les soldes internationaux des deux pays et sur les changes internationaux que les chapcaux de paille d'Italie, reçus peut-être en

retour et figurant à vos tableaux d'importation en France. Où trouvez-vous dans vos chiffres la base d'appréciation de ce grand fait que je vous montre ? Nulle part.

Voilà pour l'emprunt italien ; mais que dire des mille et une valeurs dont nos bourses foisonnent ? La fortune mobilière, nous le savons tous, a pris une telle extension qu'elle fausse, la plupart du temps, nos raisonnements, si nous n'y prenons garde.

Voilà, Messieurs, comment il se fait que, d'après les chiffres de douanes que nous a cités M. Berdolt, la balance du commerce avec les États-Unis, en 1878, aurait dû nécessiter un transport d'espèces de soixante et onze millions de dollars, tandis qu'il n'est entré en réalité que huit cent mille dollars. M. Berdolt s'empresse d'en déduire tout bonnement l'évidence pour lui de l'inutilité croissante de la monnaie ; vous en déduirez avec moi, sans aller chercher bien loin, l'insuffisance croissante des chiffres de douanes dans la matière qui nous occupe. Ne savons-nous pas tous ici que l'Europe a été remboursée des rentes américaines cinq pour cent, dette que les États-Unis avaient émise lors de la guerre de la sécession et qu'ils ont éteinte avec une vitesse vertigineuse, inconnue jusqu'ici, et dont aucune douane n'a jamais parlé ? N'est-ce pas de l'or, en somme, que nous leur avons envoyé ainsi ? M. Berdolt l'a complètement oublié.

Cette inutilité croissante de la monnaie que mon contradicteur croyait ainsi pouvoir constater, il l'explique, — car tout peut s'expliquer en forçant un peu les notes, — il l'explique, dis-je, par l'usage croissant du chèque. Je n'entrerai pas dans tout ce qu'il y aurait à dire du chèque ; il représente assez, à mon avis, ce jeu innocent que l'on appelle *Pierrot vit co* : celui qui l'a entre les mains, s'en débarrasse au plus vite.

Je ne dirai certes pas que l'usage du crédit et des chèques n'est pas de nature à développer les relations et à suppléer la monnaie, mais ce que je reproche à mon honorable contradicteur, c'est de forcer son argument et d'en arriver à croire que l'utilité, la nécessité de la monnaie diminue.

Je tiens à vous prouver clairement que le contraire est seul vrai, m'appuyant sur des faits, non sur des suppositions. Afin que vous ne puissiez douter des chiffres que je vous donnerai, je vous prierai même de remarquer que je prendrai la précaution de ne vous fournir aucun chiffre qui ne vienne directement de nos adversaires et j'irai les emprunter à des mono-métallistes émérites.

L'argument que je tiens à rencontrer, entendez-le bien, Messieurs, est celui que nous avons entendu maintes fois répéter, qui se répète chaque jour et qui a, je dois l'avouer, un côté bien séduisant ; le voici dans toute sa crudité :

« L'or et l'argent ne se consomment pas, l'or et l'argent que nous avons en circulation sont encore les mêmes que ceux des Romains, des Grecs ou des Égyptiens, augmentés chaque année de tout ce que donnent les mines du monde ; la pléthore qui en résulte et qui sans cesse va en augmentant, est un mal ; la

« machine monétaire coûte de plus en plus cher ; faisons donc cesser cet état
« intolérable ; supprimons un des métaux. »

Je veux vous montrer, Messieurs, que si les métaux précieux ont augmenté, les richesses du monde, les progrès de la civilisation augmentent dans une proportion bien autrement grande encore et que, malgré la pléthore apparente du métal monétaire, c'est le contraire seul qu'il faut craindre.

L'*Économiste français* rapporte (d'après les chiffres de Neumann) que le commerce général du monde était, en 1852, de trente milliards et en 1872 de soixante-douze milliards, soit quarante-deux milliards d'augmentation en vingt ans, ou cent quarante pour cent, ce qui établit une moyenne de sept pour cent d'augmentation chaque année.

Si les affaires du monde augmentent de sept pour cent chaque année depuis vingt ans (mais bien plus en dernier lieu) il faudrait, pour que les choses fussent restées dans le même état, que le capital-monnaie eût augmenté chaque année dans la même proportion.

Or, Messieurs, comme vous allez le voir, nous sommes bien loin de là et nous pouvons nous tranquilliser, soyez en certains, au sujet de la pléthore et nous inquiéter au contraire de la pénurie.

En effet, d'après les évaluations du célèbre mono-métalliste Dr Soetbeer, le stock de métaux précieux du monde pouvait, en 1867, être évalué à quarante-quatre milliards de francs.

Pour que toutes choses restassent relativement dans le même état, puisque chaque année les affaires et la richesse universelles s'augmentent de sept pour cent, il faudrait que l'outil monétaire s'augmentât lui aussi de sept pour cent chaque année, ce qui ne ferait pas moins de trois milliards de métaux précieux que réclameraient chaque année les affaires nouvelles de la civilisation envahissante et du monde grandissant.

Loin de recevoir chaque année trois milliards d'or et d'argent, la plus forte année connue à titre d'exception, car nous sommes bien loin de ce chiffre aujourd'hui, n'a pas donné plus d'un milliard, or et argent, soit le tiers de ce qui est nécessaire, je dirai même de ce qui est indispensable.

Il faut, vous le voyez, Messieurs, que les progrès du crédit soient immenses, malgré l'or et l'argent de toutes les mines, pour parvenir à couvrir les deux milliards qui, en moyenne, manquent chaque année à la circulation monétaire.

Et c'est à ce moment, en présence de ces faits évidents, que l'on croirait pouvoir réduire subitement la monnaie à un seul métal, l'or, réduisant de moitié le stock monétaire du monde, alors que nous venons de voir que les efforts des mines d'or et d'argent réunies restent bien en dessous de ce que nécessitent les progrès faits par notre siècle ?

Le crédit peut suppléer à la monnaie, mais méfiez-vous de cet instrument :

il est précieux entre les mains prudentes : il éclate aux mains des inexpérimentés ou des imprudents.

Or, la sagesse et la prudence ne président pas toujours à toutes les actions de la vie des hommes et des peuples, nous en avons la triste expérience : il suffit souvent d'une maison, d'un gouvernement qui tombe, pour entraîner après lui les chutes de fortunes lentement gagnées, d'économies patiemment acquises, de créations longuement élevées. Qui de nous ne se rappelle le *Black-Friday*, à Londres, et qu'avons-nous vu en 1848, sous l'empire d'évènements dont nous devons d'autant plus craindre le retour, que nous serons forcés d'user de plus en plus de crédit, encore bien même que nous conservions en circulation les deux métaux?

En 1848, ce n'est pas deux étalons que nous avons eus, mais quatre, la pièce de 20 francs et le franc d'argent, auxquels la loi est venue en toute hâte ajouter la pièce de 25 francs et le souverain anglais.

Cette leçon serait-elle à ce point oubliée qu'au lieu de quatre étalons, on essayât de supprimer l'argent et qu'il n'en fallût plus qu'un seul aujourd'hui? Vous serez bien certainement d'un avis contraire.

En 1847, remarquez-le, tout semblait marcher pour le mieux; le Mexique seul envoyait des masses d'argent; on ne parlait pas encore de bi-métallisme, ni même de double étalon; ces mots n'étaient pas inventés, et les peuples n'en paraissaient pas plus malheureux.

C'est en 1851 que la Californie commence à inonder d'or le monde, c'est à cette époque déjà reculée (trente ans) que l'on invente le mot de double étalon, que l'on entrevoit la baisse de l'or et que l'on demande la suppression de cet agent de la circulation.

Les gouvernements restèrent sourds, et bien leur en prit, puisque nous nous retrouvons jusqu'en 1873 sans qu'aucun des maux prophétisés ait fondu sur notre pauvre monde; il fallait toujours 15 1/2 kilogrammes d'argent pour acheter 1 kilogramme d'or; pourquoi?

La réponse est bien simple, et chacun de vous l'a faite déjà; tant qu'il y avait un réservoir où l'on pouvait, comme en France, prendre ou donner 1 kilogramme d'or pour 15 1/2 kilogrammes d'argent, il ne serait venu à l'esprit de personne, dans le monde entier, étant possesseur de l'un de ces métaux, de le donner moins cher que le prix que l'on en obtenait à toute heure en France.

« Ah mais! me dit-on, c'est là que je vous arrête: la France recevait ainsi le « métal le moins recherché et voyait s'exporter celui qui faisait prime. »

A ce point de vue même purement mercantile, petit côté de cette grande question, je défie que l'on me montre une perte pour la France. Lorsque l'argent fut recherché, en 1851 et dans les années suivantes, la France vendit au dehors ses vieilles pièces de 5 francs d'argent usées, avec une prime, — elle épargna les frais d'une refonte qui préoccupait les esprits en 1845, elle reçut de l'or

qui fait prime à son tour aujourd'hui. Elle a fait, en somme, pour la monnaie qu'elle possédait, ce que font tous les négociants intelligents : ils entrent dans leurs magasins les marchandises en baisse et tâchent d'en faire sortir celles qui font prime au dehors ; ceux qui font le contraire font de mauvaises affaires et en arrivent à la faillite.

Voulez-vous me calculer ce que la France a perdu depuis un siècle qu'elle pratique le bi-métallisme ? Je ne l'ai vu nulle part traduit en chiffres, je ne l'ai vu exposer qu'à l'état de théories vagues, d'indications incertaines.

Eh bien ! Messieurs, à l'inverse de ce procédé, commode du reste pour nos adversaires, je veux, avant de finir, vous faire voir les pertes auxquelles nous serions exposés, si nous étions, je ne dirai pas *assez fous*, mais laissez-moi dire *assez peu sages*, pour écouter les mono-métallistes.

Si les expériences auxquelles on nous convie, ne devaient rien coûter, je dois avouer que je serais peut-être le premier à dire : essayons ; mais il y a malheureusement un immense inconvénient, c'est que cela doit, au contraire, coûter immensément cher ; il est facile de le prouver en examinant ce qui s'est passé depuis que l'Allemagne s'évertue à transformer son double étalon en simple métal.

L'Allemagne, à la suite de la guerre de 1870, après le paiement des cinq milliards, voulant arriver à la suppression de l'argent, a cru pouvoir se payer ce luxe plus qu'oriental, puisque l'Orient le conserve encore, et a voulu supprimer ce dernier métal.

Rien que pour se débarrasser de la moitié, elle a fait baisser le métal argent de 25 p. c. de sa valeur, et elle se trouve aujourd'hui devant l'impossibilité matérielle de trouver acheteur et de vendre le restant ; elle se voit ainsi forcée, malgré elle, d'arrêter sa conversion au mono-métallisme, qui dure cependant depuis dix ans.

Le Dr Soetbeer évalue que dans le monde il existe dix-huit milliards d'argent ; or, la perte de vingt-cinq pour cent déjà enregistrée correspond donc à un appauvrissement effectif, actuellement subi, de quatre milliards et demi. Je vous pose la question, vous la résoudrez. N'y a-t-il pas là une explication très plausible de la crise que nous subissons depuis quelques années dans le commerce et l'industrie du monde entier ? Les dates coïncident, remarquez-le bien.

Je sais, Messieurs, ce que l'on nous répond : « Que nous importe, après tout ? si la quantité de monnaie diminue, la puissance libératoire de celle qui restera augmentera, tous les prix baisseront et tout restera, en fin de compte, comme par le passé. »

Je l'admets, mais ce que l'on oublie de vous dire, c'est la somme de souffrances, de contradictions dans le crédit, d'inégalités dans l'escompte, de crises dans le commerce, qui devra précéder cet état final d'équilibre rêvé, prédit et non

atteint; ce que l'on oublie de vous dire, c'est que cette baisse de tous les prix ne favorise absolument que les rentiers inactifs, au détriment de la masse.

Permettez-moi, avant de finir, de vous faire comprendre ce que la suppression de l'argent, sous ce dernier point de vue, présenterait d'éminemment dangereux.

L'État belge, par exemple, s'est obligé à payer chaque année une rente fixe à ses créanciers et cela d'une façon permanente.

Supposons que sur les quarante-quatre milliards de métaux qui circulent dans le monde, une entente internationale décrète la suppression de l'argent, soit de la moitié du stock monétaire à peu près; il est bien clair, dans ce cas, que l'autre moitié, l'or, doublera d'utilité dans les relations; supposons qu'il suffise de donner moitié en or, par exemple, pour obtenir la même somme de jouissance qu'auparavant avec l'argent.

Mais l'État belge, qui s'était obligé, par exemple, chaque année, de payer à un de ses prêteurs cinq cent mille francs dans cette monnaie s'avilissant, il est vrai, chaque année comme elle l'a toujours fait de tout temps, mais qui, par ce fait et conformément au contrat, payait chaque année de moins en moins, va voir sa position se changer subitement en sens inverse.

Dans l'hypothèse que nous avons posée, les cinq cent mille francs équivaldront à un paiement de un million de francs, puisque la force libératoire de la seule monnaie restante se sera accrue du simple au double; donc l'État s'appauvrirait en consentant à ne s'acquitter qu'avec un seul métal, l'or, et il s'appauvrirait au profit exclusif de ses créditeurs et contrairement aux engagements primitifs qui faisaient leur loi, c'est-à-dire au droit pour l'État de s'acquitter avec deux métaux à son choix.

Or, si nous considérons que l'État est un être impersonnel qui ne peut pas perdre, puisque ce sont les contribuables qui couvrent tous ses engagements, l'adoption du simple étalon d'or se résoudrait en perte énorme pour l'ensemble des contribuables, pour l'intérêt public, en un mot, au profit exclusif d'une seule classe de gens qui en profiterait, celle des rentiers improductifs.

Est-ce pour en arriver là qu'il faut se lancer à la suite de l'Allemagne dans les aléas les plus grands, provoquant des souffrances, des misères et des crises? Je vous en fais juges!

Est-ce là, Messieurs, je vous le demande de bonne foi, un exemple bien encourageant à suivre? Perdre le quart de la valeur de l'argent que l'on possède, pour n'aboutir à rien d'autre qu'à se heurter contre une impossibilité matérielle? Qu'on ne vienne donc pas nous dire que l'Allemagne est mono-métalliste et que la monnaie en Allemagne n'est plus que d'un seul métal, puisque la moitié au moins de son argent reste en cours chez elle à l'état de monnaie libératoire, et à l'heure même où je parle, la Banque de l'Empire n'a-t-elle pas donné ordre à toutes ses succursales, de ne payer qu'avec des thalers

d'argent, pour contrecarrer les exportations d'or? n'est-ce pas, au contraire, du bi-métallisme au premier chef? et cela après dix années d'efforts impuissants!

Mais si les essais infructueux et partiels de l'Allemagne pour se défaire de son stock d'argent ont pu amener ce métal à perdre le quart de sa valeur, que faudrait-il supposer de cette perte si la France, l'Italie, la Belgique, la Suisse, la Grèce et les autres États du monde se mettaient à imiter ce *malheureux exemple*? Si le mono-métallisme est bon, il est bon pour tout le monde; sinon, que serait cette théorie? Mais, si elle sortait victorieuse de la lutte ouverte actuellement, ce ne serait plus à vingt-cinq pour cent qu'il faudrait calculer la perte, se serait à trente, quarante, cinquante pour cent, peut-être plus encore.

La France, qui, à elle seule, a frappé cinq milliards d'argent, perdrait deux milliards au bas mot.

Au profit de qui?

Au profit de quoi?

Je me le demande en vain.

Je vous ai fait successivement toucher du doigt, Messieurs, les différents moyens pratiques qui empêchent et empêcheront matériellement la réalisation du mono-métallisme : cherté du capital et de l'escompte, manque de moyens matériels d'échange, pertes énormes à subir sans profit pour personne, crise, souffrances et misères produites par la rupture de l'équilibre des prix, tel est le bilan, que nous constatons déjà aujourd'hui et que nous venons d'établir, du résultat final du mono-métallisme, s'il venait, par impossible, à triompher.

Toutefois, je tiens à vous le déclarer en finissant — c'est peut-être par là que j'aurais dû commencer — si je ne voyais pas la matérialité du fait protester contre la théorie mono-métallique, je serais peut-être l'un des premiers à conseiller d'en finir avec tous les tâtonnements coûteux auxquels le monde se livre. L'idéal serait sans doute un seul métal, mais s'il faut le payer aussi cher que nous venons de le calculer ensemble, vous serez de mon avis et vous sentirez, comme M. Berdolt la qualifiait, la *folie bi-métallique* vous gagner, comme moi.

Si, après tout, depuis bientôt trente ans que l'on nous parle de mono-métallisme, on s'est refusé à entrer dans cette voie, c'est que le public, croyez-le bien, ce public, *plus malin que tout le monde*, sait bien apprécier le déchet qu'il y pourrait trouver.

ANNEXE II.

Discours de M. LE BRETON, rapporteur au Tribunal de la loi du 3 germinal an XI de la République (1).

Avant d'entrer dans une question difficile et importante qui se trouve à côté des considérations que je viens de vous soumettre sur les monnaies d'or, je vous rappellerai, Tribuns, les dispositions du projet de loi que nous avons examiné et dont votre section des finances vous propose l'adoption : ce sont la détermination de l'unité monétaire, la fixation des titres et poids, les espèces des divers métaux et les coupures correspondantes.

La question difficile que je vous ai annoncée, Tribuns, est celle de savoir si l'or doit faire fonction de monnaie, ou rester marchandise ; c'est-à-dire s'il aura une valeur nominale et forcée dans les échanges, ou s'il restera soumis aux variations du commerce et agent libre ?

Cette question n'est point oiseuse, elle n'est point de celles qu'on doit laisser aux études abstraites et qu'on pourrait regarder comme un hors-d'œuvre, un embarras scientifique jeté mal à propos dans un exposé purement législatif.

On vient avec les noms majestueux de Locke et de Newton, avec l'opinion de plusieurs de nos contemporains très éclairés en économie politique, vous dire qu'il y a un moyen simple, facile et même sans grands inconvénients, de remédier aux variations si fâcheuses, quelquefois si funestes des valeurs métalliques

(1) Ce discours, le fait est utile à remarquer, n'avait jamais été extrait des débats de l'époque jusqu'en 1861, alors que nous le publiâmes, pour la première fois, dans un petit opuscule intitulé : *L'or, l'argent et le commerce belge*.

Il contient cependant le développement des principes de notre loi monétaire législative, et l'on comprend avec peine comment M. MICHEL CHEVALIER, qui, en 1854, publiait les discours des adversaires de la loi, adversaires dont il partageait l'avis, ait pu passer sous silence ce discours, le plus important de tous, cependant.

Tout récemment, M. Dana Horton, délégué des États-Unis à la conférence de 1876, eut le honneur de faire la première découverte ; il la considérait comme fort importante à plus d'un titre ; il fut étonné d'en retrouver le texte dans notre petit travail de 1861, il eut donc le plaisir de rapporter qu'il fit de sa mission en Europe.

actuelles; on dit que ce moyen dispense des refontes et lève jusqu'aux embarras des changes. Il consisterait à n'attribuer la fonction de monnaie qu'à l'un des métaux précieux, à l'argent, comme le plus abondant, et à laisser à l'or, son auxiliaire, le service non obligé de circuler en lingots, dont le poids et le titre seraient constatés, que le commerce apprécierait à son gré, et dont le gouvernement déclarerait de temps en temps la valeur d'après le taux du commerce.

Puisqu'il est incontestable que la disproportion de valeur entre les métaux qui sont chargés des mêmes fonctions est un mal, et qu'il est à peu près impossible d'empêcher ce mal, qui résulte de ce que plusieurs valeurs ne peuvent pas donner une règle qui soit une; ne reconnaissez, dit-on, que l'argent pour règle, l'or circulera à côté de lui, le secondera, mais sans rompre l'unité de la valeur que vous aurez enfin trouvée. Si cela était, Tribuns, il ne faudrait point de monnaies d'or, et vous voyez que nous sommes rigoureusement dans la question.

Le principe et les inductions sont d'une telle force qu'ils ne paraissent point disproportionnés avec les difficultés, inextricables jusqu'à présent, qu'il se flatte de renverser.

On voit bien que l'or, quoique marchandise libre, circulera encore à côté de l'argent et le secondera; mais l'aidera-t-il assez?

Ce n'est point un service officieux que l'or est appelé à rendre, mais un service de nécessité; s'il circule moins sous cette nouvelle forme, l'argent sera-t-il suffisant alors pour la circulation, qui déjà n'a point assez de mouvement et d'étendue?

Ce problème n'est point résolu, et, dans cet état de choses, on se trouve réduit à une hypothèse respectable et aux risques d'un hardi essai.

Maintenant, jusqu'à quel point peut-on faire des essais en législation monétaire? Votre section des finances a pensé que votre sagesse regretterait celui-là. Quand l'opinion des hommes d'État serait pour la théorie, avant de la réduire en pratique, il faudrait encore prendre le temps de la transformer en opinion publique car si l'or lingot n'est pas reçu dans les marchés, pour les échanges de bestiaux, etc., le risque infiniment probable de trop diminuer les moyens de circulation se présente dans toute sa force. Or, personne ne doutera qu'il ne fût très difficile et très long d'accoutumer les possesseurs de denrées à adopter cette innovation.

On a judicieusement dit qu'il faudrait ne toucher aux monnaies que dans les temps de tranquillité parfaite; mais quelque précieuse que soit celle dont le gouvernement nous fait jouir depuis qu'il existe, les temps d'une parfaite sécurité ne sont pas ceux qui succèdent immédiatement à une guerre universelle, à toutes les dissensions, au bouleversement des anciennes fortunes, à l'origine des nouvelles, au discrédit de tous les signes des échanges.

C'est par ces dernières considérations que votre section des finances n'a pas regardé comme un motif suffisant le rejet de l'ancienne proportion de un

à quinze et demi, établie lors de la refonte dite de Calvans, entre l'or et l'argent, et que le projet de loi conserve. Ici ce n'est pas défaut de conviction, nous ne doutons nullement que cette proportion ne soit trop forte; c'est une opinion générale. Le terme moyen du rapport de l'or à l'argent en Europe est de un à quatorze neuf dixièmes. La France, qui se trouve au centre du mouvement des métaux, qui les reçoit du Portugal et de l'Espagne tant pour sa consommation que pour une partie de celle du nord et du midi de l'Europe, paraîtrait devoir adopter ce terme moyen dans son système monétaire.

Il y a pourtant quelques raisons positives qui diminuent les inconvénients d'adopter le rapport de un à quinze et demi; les étrangers sont obligés de nous solder en francs; ils apportent souvent leurs lingots à nos ateliers monétaires pour les y convertir dans nos valeurs; on l'éprouvait avant la révolution sous l'influence de cette même proportion que nous blâmons.

Si, dans un temps donné, l'étranger pouvait nous faire supporter la perte qui vient d'être signalée, les canaux du commerce ne nous ramèneraient-ils pas, dans un temps moins limité, la compensation de cette perte.

Vous savez que ce n'est point avec les métaux que se fait le commerce en masse, mais par l'échange que les nations font entre elles des produits de leur sol et de leur industrie.

Les métaux ne servent, à proprement parler, que pour les appoints. Ce n'est donc pas le change seul qui donne la balance des bénéfices et des pertes du commerce, et l'on peut trouver, en comparant les importations et les exportations, des dédommagements très réels à des pertes qui existent dans le change.

ANNEXE III.

Avis émis par la Banque de France.

(EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL).

(Séance du 22 juillet 1868).

La discussion s'engage sur la question de l'étalon monétaire, sur laquelle Son Exc. Monsieur le ministre des finances a bien voulu consulter le conseil général de la Banque.

M. LEFEBVRE, au nom de la commission spéciale instituée à l'effet d'étudier cette question, fait le rapport suivant :

Monsieur le ministre des finances a communiqué à la Banque de France les questions relatives à l'établissement d'une monnaie universelle, sur lesquelles il a déjà consulté les Chambres de commerce et Messieurs les trésoriers généraux.

Il a demandé à connaître l'opinion du conseil général à ce sujet, en expliquant qu'il accueillerait volontiers, en dehors du questionnaire, toutes les observations que le conseil jugerait utile de lui présenter.

Dans cette situation, votre comité a pensé qu'il n'était pas nécessaire de s'arrêter aux détails du questionnaire, sur lesquels Monsieur le ministre a recueilli déjà, de divers côtés, de nombreux renseignements, et il a préféré examiner la question à un point de vue plus général.

Sans discuter, en se plaçant dans le domaine de l'hypothèse pure, les avantages que pourrait avoir l'établissement d'une monnaie universelle, votre comité a pensé que ce perfectionnement de l'instrument des échanges ne devrait pas être obtenu au préjudice de la France, par des sacrifices supérieurs aux avantages qu'elle pourrait en retirer, et notamment au prix de l'abandon radical et immédiat de son régime monétaire.

Votre comité n'avait pas à examiner théoriquement la valeur de ce régime monétaire et du double étalon métallique sur lequel il se fonde : il s'est borné à en étudier la valeur pratique, en recherchant dans le passé et dans le présent, à la lumière des faits, quels en étaient les inconvénients et les avantages.

Il a constaté que ce régime monétaire, établi depuis soixante-cinq ans, a fonctionné pendant cette longue période de temps, non seulement sans inconvénient, mais, au contraire, au grand avantage du pays, soit au milieu des crises les plus redoutables, soit dans les circonstances ordinaires.

Ainsi, pendant la crise qui a suivi la découverte des mines d'or de la Californie et de l'Australie, lorsque de savants économistes, prévoyant la rupture de l'équilibre entre les deux métaux précieux, sollicitaient la démonétisation immédiate de l'or, afin de prévenir des calamités qui leur paraissaient imminentes, le maintien du régime monétaire de l'an XI et la conservation de la monnaie d'or ont, au contraire, sauvegardé les intérêts du pays.

En effet, grâce à la présence de l'or et de l'argent dans la circulation monétaire de France, l'usage de l'or s'est substitué à l'emploi de l'argent pour les transactions habituelles de la vie privée, insensiblement et sans blesser aucun intérêt.

La conservation des deux métaux comme monnaie a permis, en outre, d'utiliser au profit du pays les matières d'or dont l'invasion avait inquiété la science; la France y a puisé ces ressources fécondes qui ont contribué à développer en peu d'années, et à un degré inouï, son industrie, son commerce et sa prospérité.

Plus tard, pendant la guerre des États-Unis d'Amérique, c'est encore la dualité de son régime monétaire qui a fourni à la France les moyens de payer en argent, sans épuiser sa circulation métallique, que l'or continuait à alimenter, les cotons nécessaires à ses fabriques; il lui a même été donné, à la même époque et avec les mêmes ressources, de secourir les peuples voisins et de les aider à sortir des embarras où les avait jeté la démonétisation de l'or.

En dehors de ces circonstances exceptionnelles, l'expérience des temps ordinaires témoigne encore en faveur du régime monétaire de l'an XI.

Ainsi l'emploi des monnaies d'or et d'argent permet à notre commerce de fournir constamment à chaque peuple, en échange de ses produits, le métal qu'il préfère; de trafiquer, par exemple, avec l'extrême Orient au moyen de nos pièces de cinq francs en argent, qui, par la sincérité et la constance de leur titre et de leur poids, tendent à s'y introduire de plus en plus et propagent à la fois dans ces contrées les relations, le nom et l'influence de la France.

La Banque de France trouve également dans la dualité de notre régime monétaire un auxiliaire utile; avec les deux métaux qui composent sa réserve métallique, elle satisfait aux demandes alternatives du public, et, si le drainage de l'un de ces métaux devient excessif, la Banque réussit à le modérer sans aggraver trop brusquement les conditions de son escompte, en s'appliquant à pourvoir avec l'autre métal au remboursement de ses billets.

Dans la société française, enfin, le régime actuel se recommande encore par son utilité; il répond heureusement à la situation et aux habitudes de chacun : aux ouvriers de l'agriculture et de l'industrie, la monnaie d'argent offre la pièce

de cinq francs, qui échappe moins facilement à leurs mains que la pièce d'or; aux autres classes plus délicates, et dont les dépenses sont généralement plus la pièce d'or convient mieux par son exiguité même, qui permet de transporter, importantes, sous un faible poids, une valeur considérable.

Les services rendus par notre régime monétaire dans le passé et dans le présent, pendant les crises et dans les temps ordinaires, ne sauraient donc être méconnus; c'est pourquoi il importe que ce régime subsiste et s'accorde avec la monnaie universelle, soit sur les bases de l'union déjà conclue entre plusieurs États, soit par des combinaisons différentes.

Sa conservation aura encore d'autres avantages : elle épargnera aux populations le trouble qu'un régime nouveau apporterait dans leurs habitudes; elle évitera l'altération des contrats, conséquence de la suppression d'un des modes de libération que le régime actuel offre aux débiteurs; elle préservera l'État des dépenses de refonte des monnaies anciennes et de fabrication des monnaies nouvelles, et, en outre, du préjudice devant résulter de la moins-value du métal démonétisé et de la cherté nécessairement plus grande du métal appelé à le remplacer. Enfin le maintien du régime de l'an XI laissera la France en mesure de supporter sans dommage et peut-être avec profit, comme précédemment, toutes les éventualités attachées à la production des métaux précieux.

Si, contre toute attente, l'unité monétaire ne parvenait pas à s'établir avec le régime de l'an XI, si le sacrifice de ce régime devenait indispensable, au moins faudrait-il ne pas l'accomplir prématurément, mais seulement en temps opportun et sans nuire à la France.

Ce n'est pas à elle à faire les premiers pas; ses populations, déjà familiarisées avec les deux métaux précieux, n'ont pas à subir l'apprentissage du métal unique devant servir à la monnaie universelle.

Mais, dans les pays qui emploient comme monnaie courante un métal autre que celui de la monnaie universelle, l'argent par exemple, si l'or est adopté par la nouvelle monnaie, la transition d'un métal à l'autre sera longue et plus ou moins difficile; il faudra que l'or pénètre et circule longtemps dans ces pays à côté de l'argent, afin d'entrer dans les habitudes des populations, c'est-à-dire que le régime et l'usage ordinaire des deux métaux précieux devront précéder chez ces populations, pendant une durée suffisante, le régime de l'unité monétaire.

Or, pendant que ces pays possèdent les deux métaux précieux comme monnaie et jouiront des avantages qu'ils procurent, la France pourrait-elle en être privée?

Évidemment, elle ne devrait y renoncer qu'à l'époque où l'adoption de la monnaie universelle par tous les peuples, et avec lesquels elle entretient des relations, lui assurera les facilités qu'elle rencontre actuellement dans son régime monétaire.

En résumé, votre comité, considérant que l'expérience de soixante-cinq années a démontré les avantages du régime monétaire de l'an XI et n'en a pas révélé les inconvénients;

Que ce régime ne paraît pas exclusif de l'établissement d'une monnaie universelle :

Est d'avis que ce régime doit être maintenu.

Il pense en outre que, dans le cas où, contrairement à son opinion, l'établissement de la monnaie universelle rendrait indispensable l'abandon du régime de l'an XI, cet abandon ne devrait se réaliser qu'avec une extrême circonspection, en temps opportun, et à la condition de ne pas porter atteinte aux intérêts de la France.

Monsieur le Gouverneur, résumant le rapport qui précède, en met les conclusions aux voix. Elles sont adoptées par le Conseil

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire du Conseil général de la Banque,

Signé : C. DE BENQUE.

ANNEXE IV.

*Le Gouverneur de la Banque Nationale à M. le Ministre des
Finances, à Bruxelles.*

Bruxelles, le 29 juin 1881.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Vous nous avez fait l'honneur de nous demander l'opinion de la Banque sur la question du simple ou du double étalon monétaire.

Nous ne croyons pas qu'il entre dans votre pensée de nous voir traiter d'une façon approfondie la question si vaste de la circulation métallique, rendue plus vaste encore par les multiples considérations que l'on y a mêlées, bien inconsidérément selon nous ; il faudrait un volume pour faire justice des erreurs si diverses qui ont été produites et, disons-le, défendues avec passion et talent dans les nombreux débats, écrits et polémiques qui se sont produits à propos du billet du mono-métallisme. Tout semble donc avoir été dit déjà, et le seul travail qui pourrait être encore utilement entrepris, c'est de coordonner les divers arguments présentés tour à tour contre et pour le simple et le double étalon et d'en faire en quelque sorte la synthèse. La récente discussion à la conférence monétaire, encore ouverte en ce moment, faciliterait singulièrement cette tâche.

Nous pensons bien plutôt répondre à vos intentions, Monsieur le Ministre, en nous contentant de rappeler qu'à diverses reprises la Banque a eu l'occasion de faire connaître son sentiment sur la question de l'étalon monétaire et de la communiquer à votre département, notamment dans sa lettre du 28 août 1873, où, consultée par le ministre des finances d'alors sur les mesures à prendre pour parer aux conséquences de la dépréciation de l'argent, elle déclare « que sur le principe de l'organisation monétaire l'opinion unanime du Conseil de la Banque est favorable à l'étalon unique. »

Cette opinion que la Banque émettait en 1873, à l'unanimité des membres

qui composent son Conseil d'Administration, est encore la sienne aujourd'hui ; les événements qui se sont produits depuis lors et que la dépêche précitée faisait entrevoir, non sans quelque clairvoyance, loin d'avoir ébranlé sa manière de voir n'ont fait que la confirmer. Nous sommes et restons donc partisans convaincus de l'unité monétaire.

Nous pensons que l'emploi simultané de deux unités différentes et variables pour mesurer toutes les valeurs est une atteinte à la logique et au bon sens.

Nous pensons que la fixité qui doit être le *desideratum* à poursuivre dans le choix de la mesure de toutes choses, se rencontre plus sûrement avec un métal qu'avec deux métaux dont la loi est impuissante à assurer l'immutabilité.

Nous pensons que la monnaie n'est qu'une marchandise, qui ne nécessite l'intervention de l'État que pour en certifier et garantir le poids et le titre, et qu'il est, partant, impossible d'empêcher les variations de valeur des deux métaux entre eux.

Permettez-nous en terminant, Monsieur le Ministre, de vous faire remarquer que nous avons peut-être quelque mérite à défendre cette opinion, puisque la thèse contraire pourrait être favorable aux intérêts immédiats de l'établissement que nous avons l'honneur de diriger, et que, dans les considérations qui nous guident, la préoccupation de l'intérêt général et du bien du pays l'emporte sur le désir, quelque légitime qu'il nous paraisse, d'augmenter les bénéfices de la Banque.

Faut-il vous rappeler en effet que les spéculations en métaux sont explicitement permises à la Banque et qu'elle est mieux placée que tout autre établissement pour profiter de toute variation dans le rapport des deux métaux, variation dont le passé contient de nombreux exemples. Rien ne serait donc plus aisé et plus lucratif pour la Banque que de substituer, quand elle y trouverait avantage, un métal à l'autre dans la circulation. Si elle veut s'interdire cette source de bénéfices assurés sans préjudice possible, c'est qu'elle est convaincue que ces bénéfices seraient réalisés au détriment du commerce et de l'industrie du pays, puisque dans ses relations avec l'étranger ce commerce aurait à supporter des pertes de change qui diminueraient ses profits et paralyseraient son activité.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le Gouverneur,

PIRSON.

Le Directeur,

Faisant fonctions de Secrétaire,

WEBER.

ANNEXE V.

*Extraits d'un rapport de la Direction de la Banque des Pays-Bas
à Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances, à La Haye.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

Nous avons eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Excellence en date du 11 juin dernier, nous invitant à donner notre avis sur la question monétaire en vue de la conférence internationale de Paris, dont les séances recommenceront le 30 juin.

Voici les observations que nous nous permettrons de faire. Il va sans dire que la situation monétaire actuelle peut être prise comme point de départ, sans que nous nous arrêtions à la décrire.

.

Nous avons signalé les inconvénients de la situation actuelle. A notre avis, il n'y a qu'un remède efficace : il consiste à établir le régime du double étalon, avec rapport uniforme entre les deux métaux, sur un très grand territoire.

Il est surprenant que tant d'hommes intelligents refusent d'admettre cette vérité. On nous dit qu'une telle mesure pourrait modifier la production relative de l'or et de l'argent. Nous ne le contestons pas, mais qu'en résulterait-il ? un changement dans les *quantités* relatives de ces métaux, sans doute; mais cela n'implique pas que leur *valeur* relative changerait également. Au contraire, la loi de l'offre et de la demande empêcherait que ce fait n'eut lieu. Ceux qui s'opposent à l'adoption du système bi-métallique, de la façon indiquée, semblent méconnaître encore que l'or et l'argent, rendus solidaires, seront beaucoup plus stables qu'en faisant office séparément.

On se plaît à invoquer contre ce projet les leçons de l'histoire. On oublie que le régime du double étalon, avec rapport uniforme entre les deux métaux, n'a jamais été appliqué sur un territoire d'une étendue suffisante. On oublie en outre les services réels qu'il a déjà rendus, bien qu'établi dans des limites beaucoup trop restreintes.

Tout autant que l'on pourra obtenir pour un kilogramme d'or monnayé quinze kilos et demi d'argent monnayé, et vice-versa, il est impossible que le rapport de valeur entre l'or et l'argent à l'état de lingot diffère beaucoup du rapport légal établi entre ces monnaies. Pour que cet effet se produisît, il serait nécessaire ou que la presque totalité des monnaies de l'un des métaux fût exportée du territoire où règne le double étalon, ou bien qu'elles y fissent prime, en fonctionnant comme monnaies de commerce. Ni l'une ni l'autre hypothèse n'est probable.

On n'exporterait la totalité de l'or ou de l'argent que sous condition que le métal exporté pût obtenir à l'étranger une valeur relative supérieure à celle que la loi lui attribue dans les pays où le double étalon existe; mais il est évident que cela est impossible si ces pays sont très nombreux.

Et quant au danger que l'un des métaux fasse prime, nous avons également de la peine à l'admettre. Il est vrai que, dans les siècles précédents, lorsque les systèmes monétaires de presque tous les pays de l'Europe étaient dans un état de désordre complet, il arrivait souvent que les contrats se faisaient dans une monnaie déterminée dont la valeur inspirait plus de confiance que la monnaie courante du pays. Dans les contrées peu civilisées, le même fait se produit encore actuellement. Mais partout où le système monétaire est bien organisé, la monnaie du pays est considérée avec raison comme la mesure de valeur la plus stable, et rien n'engage à se servir d'une monnaie de commerce dont on ignore si elle passera plus tard au taux auquel on l'a acceptée.

D'ailleurs il est possible d'écartier le danger qu'on redoute, en imposant aux banques d'émission l'obligation de traiter les monnaies des deux métaux sur le même pied. Puisque l'usage qu'on fait du billet de banque dans tous les pays civilisés est très étendu, il sera alors presque également impossible que l'un des métaux fasse prime ou qu'il soit intégralement exporté.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire quelles sont les conditions nécessaires au fonctionnement régulier du double étalon. Tout dépend de l'étendue du territoire où ce régime serait établi.

.
. C'est pourquoi nous sommes d'avis que les Pays-Bas doivent faire dépendre leur concours à l'adoption du système bi-métallique de l'étendue qui lui serait assurée.

Nous saisissons cette occasion, Monsieur le Ministre, de donner à Votre Excellence l'assurance de notre haute considération.

Amsterdam, le 22 juin 1881.

La Direction de la Banque des Pays-Bas,
MEES, Président
QUACK, Secrétaire.

ANNEXE VI

*Mémoire lu devant la BANKER'S INSTITUTE de Londres, le mercredi
18 avril 1883, par LE TRÈS HONORABLE GEO. I. GOSCHEN,
membre du Parlement.*

*Prouvant l'action que les actes monétaires posés par les gouvernements
européens ont exercée sur la baisse des prix et la crise.*

MÉMOIRE

DES CONSÉQUENCES PROBABLES QU'AURAIT UNE AUGMENTATION DE LA VALEUR COMMERCIALE DE L'OR.

Je sollicite la permission de modifier le titre du mémoire dont je vais vous faire la lecture et de lui donner cette désignation : *Des conséquences probables qu'aurait une augmentation de la valeur commerciale de l'or*, au lieu d'employer le terme technique : *La hausse de l'or*.

C'est, en effet, des conséquences probables de pareille augmentation que je désire vous parler. J'avais espéré pouvoir aborder d'emblée l'examen de ces conséquences, en tenant, comme fait plus ou moins admis, la baisse du prix des marchandises qui équivaut, dans la pratique, à une augmentation de la valeur vénale de l'or ; mais j'ai pu constater, depuis quelques jours, que la question de la baisse des prix est encore discutée jusqu'à un certain point. Aussi me semble-t-il nécessaire de préparer mon terrain, sous ce rapport, et d'examiner — aussi brièvement que possible, d'ailleurs — la question de savoir si le prix des objets de consommation a ou n'a point généralement décliné pendant ces dix dernières années.

Selon moi, nous sommes en présence d'un saisissant phénomène.

D'une part, aucun de vous n'ignore qu'une quantité énorme d'or qui, dans des circonstances normales, eût passé dans la circulation des pays où l'on se sert de cet agent monétaire, a été retirée et a été affectée à ce que je puis appeler une destination nouvelle ; c'est-à-dire qu'elle a fourni une nouvelle circulation d'or à l'Allemagne, à l'Italie et aux États-Unis. En calculant la quantité de monnaie d'or que ces trois pays ont absorbée depuis dix ans, on arrive à la somme fabuleuse de 200 millions de livres

sterling (1). A l'Allemagne il en a fallu 84 millions, et à l'Italie 16, tandis que les États-Unis en ont attiré à eux plus de 100 millions. La Hollande en a absorbé, elle aussi, une certaine quantité.

D'autre part, il est possible qu'une partie de l'or allemand ait été réexportée pour parfaire la somme qui a fini par prendre le chemin de l'Amérique.

Je ne me baserai donc pas sur un chiffre supérieur à 200 millions. Mais au moins, nous trouvons-nous en présence du phénomène que voici : Une somme de deux cent millions de livres sterling d'or a été appliquée à des objets auxquels il n'était pas nécessaire de l'affecter il y a dix ou quatorze ans.

Il convient maintenant de nous demander quelle a été l'importance de la provision annuelle d'or dont on a pu disposer pour faire face à des besoins aussi extraordinaires.

Beaucoup d'entre vous savent peut-être que la production annuelle de l'or a diminué et que si en 1852 (l'année qui suivit les découvertes de ce métal) la somme d'or produite fut de 36 millions de livres sterling (2), elle n'est plus aujourd'hui que d'environ 20 millions par an (3). Nous ferons bien, me semble-t-il, de baser l'énonciation de ces faits sur une période quinquennale.

De 1852 à 1856, — c'est-à-dire pendant cinq années, — la production totale a été, en chiffres ronds, de 150 millions de livres sterling, ce qui donne une moyenne annuelle de 30 millions.

Dans la période quinquennale qui suivit, — de 1857 à 1861, — la production totale a été de 123.200.000 livres sterling, soit une moyenne annuelle de 24.600.000 livres.

Depuis 1862 jusqu'à 1866 on a produit en tout 114 millions, c'est-à-dire 22 millions 750.000 livres par année, en moyenne.

Entre 1867 et 1871, la production totale s'est élevée à environ 109 millions, soit une moyenne annuelle de 21.753.000.

Enfin pendant les années comprises entre 1871 et 1875, la production totale a été de 77.000.000, et la moyenne annuelle de 19.200.000 de livres.

La moyenne annuelle est donc tombée, pendant la période 1871-75, à 19 millions 200.000, tandis qu'elle avait atteint bien près de 30.000.000 dans les années comprises entre 1852 et 1856.

Vous observerez, par conséquent, que, indépendamment des besoins ordinaires, il a fallu, pour satisfaire les besoins extraordinaires, demander 200 millions de livres sterling à une production annuelle de 20 millions. Il en résulte que les besoins extraordinaires ont complètement absorbé tout l'or produit en dix ans.

Mais il ne suffit pas de dire qu'ils ont absorbé toute la provision d'or disponible

(1) Soit 5 milliards de francs.

(2) 900 millions de francs en 1852.

(3) 500 millions de francs en 1883.

pour les besoins de la circulation dans les pays européens à circulation d'or. Ce supplément de 200 millions a été demandé à une production annuelle de 20 millions qui, outre qu'elle doit alimenter la circulation, doit encore combler l'ouïre de la monnaie en circulation et fournir de plus toute la quantité de métal employée dans les arts et manufactures.

La consommation d'or faite pour les arts et manufactures est diversément évaluée. Monsieur de Laveleye, une très haute autorité, accepte le chiffre de 250 millions de francs ou dix millions de livres sterling comme représentant la somme d'or annuellement affectée à cette destination (1). Acceptons nous-mêmes ce chiffre de 10,000,000 de livres sterling comme équivalent de la quantité d'or employée dans les arts et manufactures et pour tous objets autres que la circulation, et déduisons cette somme de la production annuelle de 20 millions. Il ne reste plus pour les besoins de la circulation que 10 millions seulement et dans cette hypothèse ce n'est point la production de dix années, c'est la production de vingt années qu'il faut employer pour les besoins extraordinaires. Tout l'or récolté pendant vingt ans pour les seuls besoins ordinaires aurait été absorbé par ces seuls besoins exceptionnels!...

Les économistes se demanderont, naturellement, quel peut avoir été l'effet d'un pareil phénomène ?

JE NE CONNAIS GUÈRE D'ÉCONOMISTE QUI NE SOIT PRÊT À RÉPONDRE CETTE QUESTION PAR CETTE RÉPONSE : « UN TEL PHÉNOMÈNE DOIT NÉCESSAIREMENT ÊTRE SUIVI D'UNE BAISSÉ GÉNÉRALE DU PRIX DES MARCHANDISES ; c'est là une conséquence probable, presque nécessaire, et conforme aux lois et principes qui régissent la circulation. De même qu'une grande quantité d'or, introduite en Europe en 1852 et les années suivantes, a occasionné une hausse des prix, de même LE PHÉNOMÈNE CONTRAIRE DOIT PROVOQUER UNE BAISSÉ. »

Envisageons maintenant l'autre face de la question. Quelquefois, lorsque de l'or, le fait que je viens de signaler, c'est-à-dire les exigences auxquelles la production totale de l'or a dû suffire et examinons l'échelle du prix des marchandises, lorsque il est vrai qu'une forte baisse se soit déclarée. Vous êtes sans doute accoutumés à entendre bien souvent, dans cette salle, la lecture de statistiques, de sorte que je n'ai pas le point scrupule de vous citer quelques chiffres. Mais je ne pourrais pas vous traiter cette question en statisticien ni vouloir la traiter par la statistique ; mes préoccupations portent beaucoup plutôt sur les résultats.

C'est à M. Giffen, du *Board of Trade*, que je me souviens des chiffres que je vais vous soumettre.

J'ai examiné les prix des articles de consommation, tels qu'ils ont été publiés par le *Board of Trade*, mais j'ai cherché aussi d'autres sources. Voici un tableau d'articles de consommation, classés par catégories, avec l'indication de leurs prix pendant les années 1873 et 1883 respectivement :

(1) Voir *La Théorie Économique Internationale du Dr Cassel*.

ARTICLES	VALEUR EN 1873			VALEUR EN 1883		
	Liv.	Sh.	P.	Liv.	Sh.	P.
SUCRE. Manille brun, par quintal	>	16	6	>	12	>
Id. Bonne qualité Indes occidentales, par quintal	>	29	>	>	20	>
THÉ. Bon Congou ordinaire, par livre	>	>	11 $\frac{1}{2}$	5 à 5 $\frac{1}{2}$	p.	
Café de la « Middling Plantation » Ceylan, par quintal	>	87	>	>	70	>
CACAO de Guayaquil par cwt	59	à 60 sh.		>	59	>

Le prix du cacao n'a pas diminué; sauf cette exception, vous voyez que tous les articles indispensables au premier déjeuner du matin, c'est-à-dire le sucre, le thé et le café ont subi une baisse et même une baisse très considérable. Je poursuis :

ARTICLES	VALEUR EN 1873			VALEUR EN 1883		
	Liv.	Sh.	P.	Liv.	Sh.	P.
FROMENT, par quart	2	16	>	2	6	>
Riz de Rangoon, par quintal	>	9	6	>	7	>
POIVRE, par livre.	>	>	7	>	>	5 $\frac{1}{2}$
MÉTAUX.						
FER ÉCOSAIS, en saumon, par tonne.	6	7	>	2	9	>
PLOMB anglais, par tonne	24	10	>	13	15	>
CUIVRE, par tonne	91	>	>	65	>	>
ÉTAIN étranger, par tonne	142	>	>	93	>	>
AUTRES MATIÈRES PREMIÈRES.						
LAINE de mouton anglais, moitié porc, moitié mouton. par livre	>	2	3	>	>	10 $\frac{1}{2}$
Mohair, par livre	>	3	3	>	1	8 $\frac{1}{2}$
Laine australienne Victoria moyenne lavée, par livre.	>	2	>	>	1	10
Alpaga, par livre.	>	2	9	>	1	3
Coron « Middling Upland », par livre	>	>	9	>	>	5 $\frac{1}{2}$
Bon surat, par livre	>	>	6 $\frac{1}{2}$	>	>	4 $\frac{1}{2}$
COCHENILLE, par livre	>	2	5	>	>	10
ISINGO, par livre.	7 s. 3 p.	à 7 s. 6 p.		6 s. 6 p.	à 6 s. 10 p.	
PEAUX River-Plate, lourdes peaux salées, par livre	>	>	8 $\frac{1}{2}$	>	>	7 $\frac{1}{2}$
Peaux légères, par livre	>	>	8 $\frac{1}{2}$	>	>	6 $\frac{1}{2}$
JUTE, par tonne	16	>	>	10 l. 10 s.	à 11 l.	
NITRATE DE SODUM, par quintal.	16 s.	à 16 s. 6 p.		>	12	>
SALPÊTRE, par quintal	1	10	6	>	19	>
HOUILLE. Tout-vent, par tonne.	1	10	>	>	18	>

Je suis obligé de constater que ces chiffres me paraissent révéler un état de choses très anormal.

Je vais maintenant mentionner quelques articles dont les prix n'ont pas diminué. Des données précises me font défaut pour le tabac dont les qualités ordinaires

me semblent, toutefois, autant que j'en puisse juger, avoir décliné légèrement, tandis que le prix des qualités supérieures a renchéri.

Il n'y a pas eu de hausse sur les spiritueux, non plus que sur la bière. Coïncidence curieuse: tandis que le thé, le café et le sucre ont si sensiblement diminué, le tabac, les spiritueux et la bière que nous pouvons appeler le « luxe de l'ouvrier » n'ont pas décliné, — dans les mêmes proportions tout au moins.

Je voudrais vous dire également un mot de la question de la viande, mais auparavant je tiens à faire une observation générale au sujet du tableau que je viens de vous soumettre.

Voici: Pendant que je lisais ces chiffres, et à mesure que j'abordais tel et tel article afférent au genre de commerce de tel ou tel de mes auditeurs, *vous vous êtes peut-être dit*, vous avez même probablement été en mesure de vous dire: « Oh! la baisse de tel ou tel article s'explique par des circonstances tout à fait étrangères à la hausse de l'or. » Cela est parfaitement juste. Les récoltes du coton peuvent, par exemple, avoir été plus abondantes; la production de plusieurs des articles mentionnés par moi peut avoir également augmenté. Mais un fait extraordinaire subsiste: c'est que la baisse ait atteint tant d'articles à la fois.

Je n'ai pas épuisé la liste que j'ai à vous soumettre. Cependant, pour ce qui regarde les articles suivants, les chiffres que j'ai pu recueillir ne vont que jusqu'à l'année 1881.

ARTICLES	VALEUR EN 1873			VALEUR EN 1881		
	Liv.	Sh.	P.	Liv.	Sh.	P.
PAPIER à lettre et d'impression	3	»	9	1	16	3
SOIE, par livre	1	1	»	»	17	»
BOIS DE CONSTRUCTION, coupé, par charretée.	3	5	»	2	12	»
DOUVES	10	»	»	5	»	»
ACAJOU	11	12	»	9	5	»
COMPARTIMENTS DE CHEMINS DE FER.	111	10	»	85	»	»
BOTTINES ET SOULIERS, par douzaine de paires	3	4	9	2	17	2

Enfin j'ajouterai que le prix de la toile a baissé, ainsi que celui du savon.

Et maintenant, que mon auditoire se rassure. Je ne reviendrai plus à la statistique pendant le reste de mon discours. Je crains de vous en avoir donné trop bonne mesure, mais mon but était de faire ressortir à vos yeux, — pour le cas où vous n'en auriez pas eu jusqu'ici un tableau général — la forte baisse qui s'est produite et qui porte sur presque tous les articles.

J'ai effleuré tout à l'heure une hypothèse suivant laquelle la baisse s'explique, dans bien des cas, par des raisons toutes spéciales. Ce même raisonnement s'applique à la viande dont le renchérissement très notable, a été déterminé, en effet, par des circonstances exceptionnelles. Dans un précédent discours sur la matière j'ai constaté

que les ravages exercés sur nos troupeaux par des maladies de divers genres ont épuisé chez nous le stock de bétail au point de maintenir la viande, comme tout le monde le sait, à un taux excessivement élevé. Mais je ne me propose point d'étudier tous les différents articles pour examiner les influences qui peuvent, dans des cas spéciaux, avoir provoqué ou retardé la baisse des prix. Je me bornerai à vous présenter tout à l'heure quelques observations sur plusieurs causes générales.

Avant tout, permettez-moi de répondre à une question qui m'a été posée, — celle-ci : « Cette baisse des prix a-t-elle profité à qui que ce soit ? N'est-ce point simplement une affaire de statistique ? » On sera généralement enclin à trouver que cette façon d'envisager le problème est beaucoup plus pratique que celle qui consiste à étudier simplement des chiffres. Soit, envisageons-le à ce point de vue.

Prenons le cas d'un pauvre. Il me paraît évident que ce pauvre peut acheter son thé à meilleur marché, son café à meilleur marché, son pain à meilleur marché, ses vêtements à meilleur marché aussi. Sous tous ces rapports, il doit être plus heureux qu'il ne l'était précédemment.

Voyons où en est le riche. Lui aussi paie tous ces articles moins cher ; en outre, il achète à meilleur marché son charbon et son gaz : bref, on peut passer en revue la plupart des articles — les grands articles de consommation — et on constatera qu'il les acquiert tous à meilleur compte. Mais les dépenses sont régies par une circonstance qui contrebalance l'économie, circonstance que vous connaissez tous aussi bien que moi. En d'autres termes, il existe une tendance constante à accroître la base des dépenses, à acheter des articles de meilleure qualité ou en plus grande quantité, à augmenter progressivement son train de vie. Voilà qui est vrai de toutes les classes de la société, et cela explique que l'ensemble de nos dépenses ne diminue pas, bien que beaucoup d'objets nous coûtent moins cher.

En supposant que le salaire de l'ouvrier soit ce qu'il était précédemment, peut-on dire que la condition matérielle de l'ouvrier s'est améliorée ? Je demanderai à quiconque a pu se rendre dans une église de campagne et qui y a vu entrer les fidèles, s'il n'est pas vrai que la population soit mieux vêtue que jadis ? Il en est absolument de même dans les régions manufacturières. La population — masculine et féminine, — des pays de fabriques est infiniment mieux vêtue qu'elle ne l'était il y a quelques années. Peut-être n'économise-t-elle pas plus d'argent ; mais elle en a plus pour son argent qu'elle n'en avait autrefois.

Mais, je vous le demande. En supposant même qu'il n'en soit pas ainsi, peut-on nier que tous ces articles se vendent à meilleur marché ? Que signifierait alors la cote des marchés ?

La seule autre explication possible serait celle-ci : Toute la différence de prix résultant de la baisse est passée dans la poche des intermédiaires. Mais étant donnée l'intensité de la concurrence que se font les débiteurs, cela me paraît impossible sans doute, il se passe beaucoup de temps avant que le consommateur ait recueilli le bénéfice de la baisse. Plus une localité est éloignée du centre, plus elle tarde à en ressentir

l'influence. Mais on m'assure qu'à Londres et sur les grands marchés la concurrence est assez vive pour permettre aux classes ouvrières d'acheter les nécessités de la vie à bien meilleur marché qu'auparavant.

En ce qui concerne les gens de condition plus aisée, la question est la même. Il ne faut pas la poser ainsi : « Dépensez-vous plus ? » mais ainsi : « En avez-vous plus pour votre argent ? » Quand on voit que tant d'articles se vendent à meilleur marché, — la houille, le gaz, l'épicerie, le pain, il faut analyser ses dépenses et chercher à découvrir ce qui a absorbé cette réduction de prix. Un point qu'il convient de considérer, et au sujet duquel je me propose de vous dire quelques mots tout à l'heure, c'est l'importante question des salaires. Pour le moment je ne m'occupe que des articles de consommation.

Voici, messieurs, une bonne pierre de touche à laquelle soumettre cette question de la baisse des prix : Qu'on se demande quelle est la situation en ce qui concerne nos grands hôpitaux, l'entretien de nos troupes et les branches de l'administration qui font des achats considérables.

Toutes les dépenses gouvernementales tendent à augmenter chez nous, le niveau monte sans cesse. Il serait surprenant qu'on pût entretenir un malade d'hôpital au prix que coûtait son entretien avant l'introduction de toutes les réformes appliquées à ces établissements et avant que les médecins eussent acquis aux yeux de l'opinion publique cette immense valeur que leur accordent aujourd'hui et l'Etat et le particulier. Il serait également fort naturel, que le prix de l'entretien des soldats, aussi bien que des indigents se fût considérablement accru. Cependant, autant que j'ai pu m'en assurer, il n'en est pas ainsi. Je constate qu'en 1867 le coût d'entretien d'un indigent était de 10 livres, 4 shellings ; et en 1881, de 10 livres seulement ; c'est-à-dire que le coût n'a pas varié ; il n'a pas varié dans le *workhouse* (hospice d'indigents), — cela en dépit de l'amélioration apportée à la situation et au traitement du pauvre. Il ne faut pas se contenter d'envisager la totalité de la dépense, parce que dans ce total est compris le supplément de bien-être que l'opinion publique a exigé en faveur de tous nos grands établissements de bienfaisance. Je recommande ces considérations aux statisticiens. Je les invite à examiner jusqu'à quel point la dépense a diminué, dans nos hôpitaux et grands établissements, par rapport à la baisse de prix qu'ont subie les articles de consommation.

Maintenant, voulez-vous me permettre, dans la suite de mon discours, de considérer la baisse de prix comme fait acquis et avéré ? Dans ce cas, j'en arrive à vous poser cette question :

D'OU VIENT CETTE BAISSÉ ? D'une part, je vous ai démontré qu'un prélèvement inusité et énorme a été fait pendant ces dix dernières années sur la quantité d'or disponible pour les besoins de la circulation ; et d'autre part je vous ai signalé la baisse de prix qui doit naturellement découler de cette cause. Admettez-vous une corrélation entre les deux faits ? A-t-on trouvé l'or nécessaire sans appauvrir le stock d'or ? Et, dans le cas contraire la baisse des prix est-elle due à des causes absolument indépendantes de cet appauvrissement de stock ?

Permettez-moi de revenir, tout d'abord, sur ce dernier fait. Je vous ai dit comment on est arrivé à établir que la production d'or de dix années a été absorbée pour approvisionner les États-Unis, l'Italie et la Hollande. Or, je voudrais poser cette question: Que serait-il arrivé en supposant que ces pays n'eussent pas attiré à eux les 200 millions d'or? Où cet or eût-il passé? — Il eût continué à alimenter les pays qui le recevaient précédemment. Il eût continué à remplir cette fonction normale que l'or annuellement produit a toujours remplie, c'est-à-dire qu'il eût servi à satisfaire les besoins sans cesse croissants qui résultent de l'accroissement naturel de la population et de la richesse.

S'il est vrai que la population multiplie constamment et concurremment avec un certain développement de la richesse, une augmentation de la circulation d'or doit, me semble-t-il, devenir nécessaire pour faire face à l'accroissement des besoins, à moins qu'on ne rétablisse l'équilibre par certaines économies compensatrices, en développant le système du chèque et en recourant à d'autres méthodes encore. Je tiens à bien préciser ici ma pensée.

D'une part, l'accroissement de la population n'est pas douteux. En nous reportant à trente années en arrière, nous pouvons dire que la population a grossi dans la proportion de 50 p. c., et ce calcul comprend non seulement les pays à circulation d'or, mais des pays neufs, tels que l'Australie, où la population augmente rapidement. Il y a également accroissement de richesse. Je ne parle pas de l'accroissement du capital entre les mains de grands capitalistes, mais de cet accroissement de bien-être qui signifie qu'il y a aujourd'hui plus de gens qui circulent, avec une ou deux guinées ou demi-guinées dans leurs poches. Notez encore qu'il faut plus d'or pour les transactions. Vous n'ignorez pas, naturellement, que l'augmentation de la quantité d'or exigée pour nos besoins n'est pas en proportion du développement des transactions, mais simplement en proportion de l'augmentation que subit la balance des transactions.

L'or a deux ou trois fonctions à remplir dans la circulation. Il doit fournir ce qu'on peut appeler « l'argent de poche, » il doit liquider de grandes transactions entre pays et pays; et — il est enfin appelé à demeurer en dépôt dans les coffres-forts des banquiers en échange des billets émis pour les couvrir. Cette troisième fonction est d'ailleurs à peu près analogue à la seconde, et il est plus simple de les envisager comme une fonction unique.

Telles étant les deux fonctions de l'or, « l'argent de poche » nécessaire à la population doit augmenter avec la population elle-même; et si les transactions augmentent, un accroissement du stock d'or est également nécessaire pour liquider les balances de ces transactions.

Voyons, maintenant, si les économies réalisées dans l'emploi de l'or ont équivalu à l'accroissement de la population, et l'accroissement de la quantité d'or requise pour liquider la balance des transactions.

Dans un article qui m'a été fort utile et qui a paru dans le journal de la *Statistical Society* pour le mois de mars 1879, M. Giffen exprime l'opinion que le Royaume-

Uni avait déjà, il y a vingt ans, à la banque tout ce qu'il est capable d'y mettre, et qu'on n'a pas depuis vingt ans imaginé d'expédients nouveaux susceptibles d'amener une économie sensible dans l'emploi de l'or chez nous.

JE CROIS QUE DANS NOTRE PAYS NOUS AVONS RÉDUIT L'USAGE DE L'OR A SON MINIMUM, ou à peu près; et ce qui me confirme dans cette idée, c'est que, suivant l'estimation des autorités de la Banque d'Angleterre, la circulation totale de l'or en Angleterre a monté de 103 millions à 124 millions de livres sterling, de 1870 à 1880. Cela veut dire — et c'est un fait significatif — que dans notre pays « si grand dépositaire en banque » (*so well banked*) pour me servir du mot de M. Giffen, il a fallu, néanmoins, en 1880, une circulation d'or dépassant de 20 millions celle de 1870.

Quelle brèche ces 20 millions n'ont-ils pas dû faire dans la provision totale d'or, après ou concurremment avec les autres besoins — les besoins extraordinaires — sur lesquels j'ai appelé votre attention. En ce qui concerne l'Angleterre, donc, je ne vois pas qu'il se soit produit, dans l'emploi de l'or, une économie capable de contrebalancer les besoins croissants de la population, et parmi ceux d'entre nous qui ont été en mesure d'étudier la chose, aucun ne s'est aperçu que les économies réalisées en France, en Allemagne, ou ailleurs aient été assez fortes pour contrebalancer l'augmentation de la demande d'or.

Pour épuiser cette partie de mon sujet, il est un point que je ne dois pas oublier de mentionner. Il s'agit des transactions internationales. On prétend qu'une grande économie d'or s'opère par cela même que les grandes transactions se liquident au moyen de valeurs internationales, que les grandes quantités de fonds d'Etat passant d'un pays à un autre restreignent, dans une certaine mesure, l'usage de l'or. Je ne donne cette explication que pour ce qu'elle vaut.

Résumons maintenant cette partie de la question.

Tout en tenant compte de ce fait qu'on emploie aussi peu d'or que possible et que tous les moyens possibles d'économie sont mis en pratique par les banquiers anglais et autres, *je partage décidément l'opinion que les économies effectuées ne contrebalancent pas la dépense d'or imposée par l'accroissement des besoins de la population en fait d'argent de poche et par la liquidation de la balance, toujours grossissante, des transactions opérées tant en Angleterre que dans les autres pays.*

Pareil raisonnement m'amène au résultat que voici : Si la théorie suivant laquelle un certain rapport existe entre le montant de la circulation et la question des prix — si cette théorie, dis-je, est tant soit peu fondée, *l'appauvrissement du stock d'or doit nécessairement avoir exercé de l'influence sur les prix.*

Voilà, d'un côté, une baisse de prix. Voilà, de l'autre, une cause qui, logiquement, devait déterminer une baisse; mais l'a-t-elle bien déterminée, la baisse n'a-t-elle pas été provoquée par des causes différentes?

Assurément, il existe d'autres causes auxquelles on peut attribuer la baisse des prix et je vais vous en désigner quelques-unes. Je tâche d'y mettre toute l'impartialité

possible, car je cherche plutôt à provoquer l'étude de ces questions si compliquées qu'à exprimer une opinion dogmatique.

A vrai dire, les causes sont si profondes et entourées de tant de considérations contradictoires, qu'il est bien difficile d'affirmer que telle cause particulière est responsable de tel effet déterminé.

On m'a suggéré cette idée que la baisse des prix est due en partie au grand accroissement des moyens de communication pour le transport et la commande des marchandises; que grâce au canal de Suez, à d'autres créations nouvelles, à l'amélioration des services de bateaux à vapeur, et en même temps et avant tout, grâce à l'action du télégraphe, on transporte aujourd'hui les marchandises du pays qui les produit au pays qui les consomme, dans des conditions de bon marché qui n'existaient pas il y a quelques années.

Une autre cause (de la baisse des prix) serait la diminution d'une classe d'hommes à laquelle appartiennent peut-être beaucoup de ceux qui m'écoutent en ce moment, à savoir la classe des intermédiaires dont la mission traditionnelle a toujours été d'agir à Londres entre le producteur et le consommateur. Le banquier, le courtier, d'autres intermédiaires encore aident les producteurs des pays les plus éloignés à placer leurs marchandises non seulement en Angleterre mais dans presque toutes les autres parties du monde. Or, on m'assure qu'aujourd'hui il arrive beaucoup plus souvent que jadis au producteur de traiter directement avec le consommateur, même dans l'intérieur de l'Allemagne, de la France et de la Suisse et ce changement doit forcément diminuer, dans une grande mesure, le prix que paie le consommateur, car une foule de bénéfiques intermédiaires disparaissent en pareil cas. C'est là une seconde cause à laquelle on peut attribuer la baisse du prix coûtant et du prix de vente.

On signale, comme troisième cause, une grande diminution de la spéculation.

Comme quatrième cause, l'abondance inusitée des récoltes, qui expliquerait le bon marché de maint article. Quant à cette dernière considération, je vous ferai remarquer, en me plaçant à un autre point de vue, que si le rendement des récoltes a augmenté, la population de l'univers a augmenté aussi; et il serait vraiment bien fâcheux que les récoltes demeuraient stationnaires, tandis que, loin de rester stationnaires, les habitants du globe qui consomment ces récoltes, multiplieraient dans la proportion où multiplient les peuples prospères. Il me semble donc que nous ne devons pas attacher trop d'importance à une augmentation des récoltes qui s'est répartie sur une longue série d'années.

J'ai maintenant cité un grand nombre de causes qui peuvent, indépendamment de la question de l'or, avoir contribué à la baisse des prix. Mais en supposant que ces causes-là soient les causes principales— et pour le moment, je veux bien l'admettre— nous nous trouvons néanmoins, et dans tous les cas, en présence de ce fait : la baisse des prix. Or, dire que les prix sont tombés, ce n'est, en somme, qu'une autre façon de dire que la valeur de l'or, comme moyen d'acquisition, s'est accrue.

Quelles que soient les causes qui aient amené la baisse, du moment où il y a

baisse, et où la baisse est si considérable, la valeur de l'or, comme moyen d'acquisition, d'échange, a augmenté. D'après le point de vue auquel je viens de me placer, son augmentation ne provient pas des circonstances spéciales qui ont opéré sur l'or, mais des causes, tout autres, qui ont opéré sur les articles de consommation.

Cependant, et de quelque façon que nous envisagions la question, il n'en est pas moins incontestable que — grâce à ces causes, si vous voulez, mais grâce, selon moi, aux autres causes que je vous ai indiquées — la livre sterling procure aujourd'hui plus de choses qu'autrefois à son propriétaire.

Heureux donc ceux qui possèdent les livres sterling; et malheureux, en revanche, ceux à qui des articles de consommation et des produits invendus restent pour compte!

Nous voici arrivés à un côté de la question beaucoup plus intéressant, selon moi, que l'aride argumentation que j'ai été obligé de vous infliger. Nous avons à examiner l'influence que la baisse des prix et l'augmentation de la valeur commerciale de l'or exercera sur diverses classes de la société et sur la société même prise dans son ensemble.

En premier lieu ces deux phénomènes n'expliquent-ils pas, dans une certaine mesure, les assertions hasardeuses qu'on formule continuellement à propos d'une prétendue diminution de notre commerce d'importation et d'exportation, et de la stagnation des affaires? Si tous les prix ont baissé, le total de nos exportations a nécessairement baissé également, si on ne calcule que leur valeur en argent.

Mais ne nous occupons pas de la valeur vénale de nos exportations. Examinez le volume de nos exportations, et voyez si ce volume accuse une diminution — voilà comment vous arriverez à un résultat exact. Or, le volume de nos exportations n'accuse pas une diminution; et il est possible que, une fois les prix mis en équilibre, notre commerce poursuive son cours et reste aussi lucratif qu'auparavant. Envisageons la chose à ce point de vue; disons-nous que pour passer à une période future nous traversons une phase de transition.

C'est une transition pénible d'une période à une autre, d'une échelle de prix à une autre échelle future; mais nous devons nous préoccuper aussi de l'avenir, de l'époque où les prix se seront de nouveau régularisés, où dans bien des branches du commerce et de l'industrie la situation d'autrefois se rétablira exactement, c'est-à-dire que le fabricant paiera son coton à plus bas prix et tirera moins d'argent de son coton, en le vendant.

Parce que les prix sont généralement bas, il n'en faut pas nécessairement conclure à une absence de prospérité nationale. Si vous pouvez acheter à meilleur marché votre matière première, vous pouvez diminuer d'autant le prix de vente de l'article manufacturé. Aussi, en déplorant, s'il faut déplorer, les difficultés résultant d'un état de transition entre les gros et les bas prix, devons-nous nous garder soigneusement de cette dangereuse théorie suivant laquelle un pays est plus pauvre et moins à même de développer ses ressources, parce qu'il y aurait moins d'or dans ce pays.

La caractéristique spéciale de la période transitionnelle a souvent, selon moi, égaré le public. Aux conditions qui suivent la transition, il attribue mentalement les

phénomènes qui accompagnent la période transitionnelle. Il est hors de doute qu'une transition comme celle qui s'est opérée en 1852 et les années suivantes — transition d'une baisse à une hausse — stimule le commerce et l'industrie tant que l'évolution est en cours, en créant pour le moment une apparence de grande prospérité, destinée à être suivie plus tard d'une réaction qui produira une stagnation temporaire. Mais, ne confondons pas des difficultés temporaires avec l'état de choses permanent de l'avenir, dans les conclusions que nous posons.

Présumons, et la chose me paraît, du reste, assez probable — que la baisse des prix persistera — c'est-à-dire que l'augmentation de la valeur vénale de l'or se maintiendra. Deux catégories d'individus en subiront l'influence d'une façon permanente : l'une d'elles est la catégorie de gens qui sont appelés d'une façon permanente, à *recevoir* une somme déterminée de livres sterling. Cette catégorie-là sera beaucoup plus riche.

En revanche, la catégorie des débiteurs qui sont tenus de *payer* une somme déterminée de livres sterling pendant une longue période à venir, sera beaucoup moins riche.

De même qu'une hausse de prix est généralement un avantage pour le débiteur, une baisse de prix est pour lui un désavantage. Et ceci m'amène à une autre considération. En examinant la baisse des prix de divers articles de consommation, je n'ai pas fait allusion à la valeur des *Consolidés* et des titres. Ont-ils baissé? — Non, ils n'ont pas baissé. Auraient-ils dû baisser? — Non ils n'auraient pas dû baisser. D'après notre théorie, ils auraient dû subir une hausse. Pourquoi? Parce que les *Consolidés* donnent au porteur le droit de recevoir un nombre déterminé de livres sterling. Or, les *Consolidés* et les obligations de chemins de fer et d'autres instruments du même genre qui donnent droit à un certain nombre de livres sterling, auraient dû hausser de prix.

Et ils ont haussé, effectivement.

Cela cadre absolument avec la théorie suivant laquelle la valeur commerciale de l'or a grandi. De même que les articles de consommation, mesurés par l'or, ont baissé de prix, de même le cours des articles qui donnaient droit à une certaine quantité d'or devait monter et a monté.

Poursuivons notre enquête quant à l'influence qu'exercera sur diverses classes de la société l'augmentation de la valeur commerciale de l'or. Pour ce qui est du porteur de rentes, inutile de rien ajouter à ce que je viens de dire. Il bénéficiera du changement. Il recevra ses trois livres par 100 livres sterling, alors que ces trois livres vaudront plus qu'elles ne valaient antérieurement. Peut-être même la valeur de ces trois livres augmentera-t-elle au point que le cours des *Consolidés* finira par dépasser 100 livres, et il peut fort bien arriver à un Chancelier de l'Echiquier de se demander alors s'il ne conviendrait pas, dans un moment propice, de réduire de 3 livres à 2 livres 15 ou même à 2 livres, 10 shillings, l'intérêt payé aux rentiers.

Je passe à une autre catégorie d'individus. La situation des porteurs d'hypothèques sera également et spécialement favorable. Tant que courent leurs hypothèques,

ils continueront à recevoir une somme représentant, comme moyen d'acquisition, une valeur plus considérable qu'auparavant. D'autre part, ceux qui ont emprunté sur hypothèque en pâtiront. Ils se seront engagés par contrat à payer une somme déterminée qui, mesurée à la valeur de tous les autres objets de nécessité, représentera une plus grande valeur qu'autrefois. Pour réaliser la somme qu'ils ont à payer, ils devront sacrifier une plus grande quantité d'objets de nécessité. L'influence de ce fait sur les propriétaires fonciers ne doit pas davantage être perdue de vue. Les propriétaires fonciers qui ont emprunté considérablement sur leurs terres seront tenus, par contrat, de payer une somme représentant une valeur plus importante que précédemment, tandis que les produits de la terre, si le prix en devait éventuellement baisser comme celui des autres articles de consommation, ne leur rapporteraient pas la même somme de livres sterling.

Et comment concevoir que les fermiers puissent continuer à payer la même somme d'or pour la location des terres, si le prix des produits qu'ils extraient du sol subit une baisse permanente ?

Je vous ai dit comment le prix de la viande — (et on peut y ajouter le prix du beurre et du lait), — affecté par la grande mortalité qui a décimé les troupeaux, a échappé à la baisse générale. Mais s'il est vrai que la valeur commerciale de l'or a augmenté, cela ne manquera pas d'influer éventuellement sur le prix du bœuf et du mouton, comme sur toute autre chose. Toutefois, je me contente en ce moment de poser ces questions en vue d'indiquer la méthode à suivre, selon moi, pour les étudier, plutôt que je ne cherche à les résoudre et à les épuiser, — ce qui, d'ailleurs, me serait impossible, étant données les limites dans lesquelles un orateur doit se renfermer, en des occasions comme celle-ci.

Jetons un rapide coup d'œil sur un autre cas : celui des compagnies de chemins de fer. Ces compagnies sembleraient être, sous certains rapports, dans une situation particulièrement satisfaisante, à moins qu'elles ne soient éventuellement obligées de réduire leurs tarifs, comme cela doit naturellement arriver, si 10 shellings arrivent éventuellement à représenter une valeur commerciale équivalente à la valeur actuelle de 20 shellings. L'acheteur d'un billet de chemin de fer sera dans une situation désavantageuse, s'il lui faut continuer à payer 20 shellings d'un or en pleine hausse. Tout le monde sait combien il est difficile d'obtenir une réduction de tarifs de parcours proportionnée à la baisse éventuelle et générale de tous les prix. Or, tant que les prix de parcours ne seront pas réduits, les recettes des compagnies de chemins de fer représenteront une valeur plus considérable qu'auparavant. En tant que leurs dépenses représentent un intérêt fixe sur leurs obligations, ce bénéfice serait, il est vrai, neutralisé ; mais en tant que leurs dépenses représentent une mise de fonds pour l'achat de matériel, elles profiteraient fortement de la situation.

S'il est une catégorie d'individus à laquelle il appartient moins qu'à toute autre de contester la baisse des prix, c'est, me semble-t-il, celle qui est intéressée dans les chemins de fer, s'il est vrai, comme il ressort des publications du *Board of Trade*,

qu'une voiture de chemin de fer qui coûtait 111 livres et 10 shellings il y a dix ans, n'en coûte plus que 85 aujourd'hui, sans tenir compte de la baisse de prix qu'ont subie le charbon, l'huile, et, en somme, presque toutes les matières que consomme une compagnie de chemin de fer.

Si vous voulez bien me prêter votre attention, je vais brièvement examiner la situation des classes ouvrières.

Me basant sur une augmentation de la valeur commerciale de l'or, je vous ai promis tout à l'heure de dire quelques mots de la question des salaires. Le *salaire* est une marchandise comme toute autre chose, du moins à ce que prétendent les économistes. Cela est vrai, à un certain point de vue, mais faux à un autre. Selon les strictes lois de la science économique, les salaires devraient diminuer, à mesure que la valeur marchande de l'or augmente, et je doute qu'ils soient aussi élevés actuellement que pendant la période où la hausse a atteint son dernier degré. Mais ils n'ont pas diminué de beaucoup. Il est nécessaire ici de bien tenir compte des causes nombreuses qui opèrent sur le prix du travail, indépendamment des causes scientifiques que nous enseigne l'économie politique.

Parler, dans un pays comme le nôtre, d'une réduction de salaires, et d'une réduction du prix des marchandises qui s'achètent, se vendent et sont sujettes à l'agiotage des marchés, c'est parler de deux choses bien différentes. Sous bien des rapports, une baisse des salaires repose sur une autre base, et en tout état de cause, elle subit, dans le cas du travailleur des champs, l'influence considérable de l'opinion publique aux yeux de laquelle le taux des salaires de l'ouvrier des champs a toujours été trop minime par rapport aux conditions et aux besoins d'existence du travailleur.

Un sentiment de vive satisfaction s'est manifesté, il y a quelque temps, quand les salaires afférents à cette branche d'industrie ont été augmentés dans une proportion considérable, et bien que la somme aujourd'hui payée comme salaires représente une plus grande valeur vénale, il me paraît assez légitime que le nouveau taux ait été maintenu jusqu'à présent.

Ne perdons pas de vue que les salaires des travailleurs ne sont pas uniquement déterminés par l'offre et la demande ; la plupart des économistes admettent que le niveau des salaires doit être suffisant pour permettre aux travailleurs de vivre et de se procurer au moins le minimum des premières nécessités de la vie. J'estime que ce minimum s'est élevé. Dans l'opinion du pays, il s'est élevé manifestement et le sentiment public pèse beaucoup sur de semblables questions. Donc, l'augmentation de la valeur marchande de l'or resterait sans effet immédiat sur les salaires, que je n'en serais pas surpris, je n'oserais même pas affirmer jusqu'à quel degré cette augmentation est susceptible d'influer éventuellement sur les salaires. Il est possible, j'en conviens, que le non-avilissement des salaires amène les économistes à contester l'élévation de la valeur vénale de l'or. La chose leur est loisible, et ils pourraient tirer de cet ordre d'idées un très puissant argument. Ils pourraient soutenir avec grande apparence de raison que les salaires constituent un élément de telle importance que si les salaires

n'ont pas baissé, la valeur de l'or ne peut avoir augmenté. D'autre part, je vous ai indiqué les influences qui contrebalancent cette thèse.

Étudions de plus près le cas du travailleur. Son salaire, s'il n'est pas réduit, représente généralement une plus grande valeur qu'autrefois, comme instrument d'acquisition. Il peut acheter à meilleur compte son pain, son thé, son café, ses vêtements, mais j'ai déjà fait ressortir ce fait curieux que quelques-uns des articles les plus nécessaires à l'ouvrier n'ont pas décliné. Vous vous rappellerez que la bière et les spiritueux n'ont guère diminué, non plus, d'ailleurs, que le tabac. Or, ces articles absorbent, vous le savez, une fraction considérable du salaire des travailleurs.

Mais quelle est la situation, en ce qui concerne les habitations ouvrières, et même des habitations en général? En d'autres termes quel effet la baisse des articles de consommation devrait-il avoir sur le loyer des immeubles?

Établissons, avant d'aller plus loin, une distinction entre la position géographique d'une maison et le coût qu'entraîne la construction de cette maison. Quand nous envisageons la position géographique, nous voyons entrer en scène le principe du monopole; mais pour ce qui concerne le rôle du constructeur, c'est le prix général des marchandises qui est en jeu. Quand il s'agit de bâtir des maisons nouvelles, la question du coût offre évidemment une grande importance. Les chiffres que j'ai indiqués tendent à démontrer qu'en tant qu'il s'agit des matériaux de construction, une maison devrait coûter moins cher qu'autrefois. Tout au moins un grand nombre des matériaux entrant dans la construction d'une bâtisse ont diminué de prix: tel le bois, tel le plomb, tel le fer, tel le verre. Les maisons devraient donc être construites pour moins d'argent, et le loyer tomber en proportion. D'autre part, toutefois, il est impossible de multiplier les emplacements disponibles pour la construction d'immeubles, de sorte que la baisse des prix peut être arrêtée au profit des *monopolistes*, détenteurs de terrains propres à la bâtisse. Je n'emploie pas ces termes, dans un sens hostile aux monopolistes, je constate simplement une situation.

Je doute que les loyers d'immeubles puissent diminuer dans la même proportion que les autres objets, du moins tant que les salaires et traitements ne diminuent point eux-mêmes. Mais si les salaires et traitements baissaient, il est clair que les travailleurs de tous ordres seraient incapables de prélever le même chiffre de loyer sur un budget amoindri, et une baisse des loyers serait la conséquence éventuelle de cet état de choses. Mais les propriétaires de terrains, eux, seront dans une position enviable. Ils continueront à percevoir la location de leurs terres en livres sterling donnant une plus grande quantité de marchandises, et seront dans la situation des porteurs de rente et des autres individus qui reçoivent un revenu fixe sous la forme de cet or dont la valeur s'est accrue.

Il m'est impossible de pousser mon étude plus loin, pour ce qui concerne d'autres classes de la société. Je tiens, du reste, à faire respectueusement observer aux économistes ici présents que je ne songe pas un instant à poser une doctrine spécifique quelconque à l'égard des points que j'ai effleurés. Mon but est d'indiquer les bases

générales sur lesquelles on devrait, selon moi, s'appuyer pour rechercher les conséquences probables du renchérissement de l'or.

Je laisse le soin de faire l'enquête à d'autres, à ceux qui ont le loisir et les aptitudes nécessaires pour poursuivre une pareille étude. Qu'ils considèrent et examinent, dans l'hypothèse d'une augmentation de la valeur de l'or, quelle serait la situation des différentes classes de la société et quelles en seraient les conséquences. Au point de vue social, ces conséquences peuvent être très considérables. Au point de vue politique, les revenus des différents états peuvent s'en ressentir sérieusement. Il peut survenir des changements dans les relations entre débiteur et créancier, mais, pour ce qui regarde le commerce, je pense que, une fois que l'on sera définitivement arrivé à une nouvelle échelle de prix, les opérations commerciales suivront exactement la même marche qu'auparavant.

Vous remarquerez que je n'ai indiqué aucun remède. Je m'en suis abstenu à dessein, parce que si j'abordais cette question, je ne tarderais peut-être pas à me trouver sur le terrain des controverses, et à traiter des sujets qui excitent l'intérêt le plus vif, mais qui pourraient peut-être distraire les esprits de l'enquête particulière sur laquelle je me suis permis d'appeler votre attention ce soir.

On serait à la vérité, en droit de se demander s'il est du devoir de l'État de s'occuper d'une façon quelconque des résultats qui ont découlé de l'appauvrissement du stock d'or. Nous avons adopté l'or comme notre étalon, pourquoi chercherions-nous à corriger les résultats découlant de circonstances qui elles-mêmes découlent de l'emploi de ce métal ?

Je ne pense pas au bi-métallisme, je veux dire que je n'y songe pas en ce moment, tout en admettant que la vision de ce système ait pu traverser mon esprit.

La question qui me préoccupe est celle-ci : Jusqu'à quel point l'État devrait-il s'immiscer ou s'abstenir de s'immiscer, d'une façon ou d'une autre, dans les relations entre débiteur et créancier ?

D'une part, il ne conviendrait pas de soutenir, comme argument contre l'opportunité d'une intervention de l'État, que l'ensemble de la situation actuelle est la résultante de lois naturelles. On ne peut, il est vrai, citer un seul exemple de pareille ingérence de l'État en Angleterre, mais il en est autrement de l'Europe, car, si la dépréciation des marchandises est une conséquence de l'absorption de près de deux cents millions de livres sterling par l'Allemagne, l'Italie et les États-Unis, *ce sont les lois que ces gouvernements ont fait voter, et non une variation de la production, qui ont occasionné les graves résultats indiqués.* J'écarte donc la doctrine suivant laquelle il ne saurait être question d'une intervention de l'État.

Mais autre chose est de savoir si cette intervention, effectuée à un degré quelconque, serait sage. Des dettes ont été contractées sur la foi de certaines lois nationales et des engagements ont été pris. Les débiteurs se sont trouvés dans une situation avantageuse à un moment donné, à l'époque où les découvertes d'or faites en Amérique

provoquèrent une dépréciation de l'or, mais je crains qu'ils n'aient à souffrir quelque peu aujourd'hui.

Un éminent économiste français a déclaré n'être pas bien sûr que la France eût échappé à la banqueroute, en 1848, sans l'énorme accroissement de la production d'or. Cet accroissement de la production amena en effet, une prospérité commerciale qui permit à la France de sortir de l'embarras où elle se trouvait.

J'ai entendu un autre personnage distingué dire que les grandes difficultés de l'ancien Empire Romain, relativement aux lois qui durent y être faites pour la libération des débiteurs, naquirent de ce fait que les Romains ne possédèrent jamais une monnaie susceptible d'expansion, mais que leur provision de métaux précieux était, au contraire, stationnaire, du moins par rapport au développement des transactions et de la population, et qu'elle ne permettait pas aux commerçants romains de poursuivre leurs opérations avec cette petite mais constante augmentation du stock de métaux précieux que réclamaient les besoins croissants de la population et une richesse sans cesse grandissante. Ces observations m'ont paru offrir un intérêt historique et ouvrir un vaste horizon, mais je ne possède pas les connaissances nécessaires pour juger de l'exactitude des faits qu'elles impliquent.

Je vous remercie très sincèrement de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder. Quand je lis ce qu'ont écrit des hommes compétents sur le sujet qui nous a occupés ce soir, je sens fort bien qu'un discours comme celui que je viens de vous adresser n'a aucune valeur pour les économistes; mais si j'ai pu contribuer à appeler l'attention non pas sur ce que j'ai dit, mais sur ce que d'autres ont dit, et sur les faits mêmes, ainsi que sur la façon d'étudier et d'approfondir ces faits, je me flatterai d'avoir aidé, dans une certaine mesure, à l'élucidation d'un problème si ardu et si compliqué qu'on pourrait accuser de présomption quiconque s'aviserait un instant d'émettre, à son sujet, des opinions dogmatiques.

DISCUSSION DU MÉMOIRE DE M. GOSCHEN.

LE PRÉSIDENT : J'ai la certitude que vous vous associerez aux remerciements que j'adresse à M. Goschen pour le soin avec lequel il nous a lu son admirable mémoire, — mémoire si lucide qu'il a pénétré, en tous ses détails, dans les esprits de tous les auditeurs. Il nous fournira, à tous, matière à réflexion. Je crois pouvoir dire que jamais, depuis la fondation de cet Institut, et notre première réunion dans cette salle, nous n'avons entendu un mémoire roulant sur un sujet aussi important, ni entendu traiter une question avec tant de talent et d'autorité.

Je vois autour de moi bien des personnages qui se sont distingués par leur intervention dans des débats roulant sur les sujets que M. Goschen traite dans son mémoire. Aussi veux-je éviter d'absorber leurs instants, et inviterai-je à la parole ceux dont nous attendons les appréciations au sujet de la question posée.

M. GIFFEN : Je ne suis venu ici ce soir que pour avoir le plaisir d'écouter M. Goschen, et sans songer à prendre la parole ; mais comme M. le Président a la bonté de m'y inviter, je voudrais dire quelques mots pour confirmer les affirmations générales de M. Goschen tout au moins à l'égard de la baisse des prix dont il nous a parlé. Je désire aussi répondre à une objection que M. Hankey a présentée. M. Hankey dit que M. Goschen a pris pour point de départ de ses calculs l'année 1873, qui fut une période de pléthore commerciale, et il trouve que la période actuelle est un mauvais terme de comparaison avec 1873. Mais voici comment la chose s'explique : D'ordinaire l'intervalle entre deux périodes de pléthore est d'environ 10 années ; et dès maintenant nous traversons, par rapport à 1873, une période où la hausse est apparemment à son apogée. Depuis un an ou deux les affaires se sont, dans une certaine mesure, améliorées, il y a une reprise, pas considérable, il est vrai, mais suffisamment importante pour constituer un progrès sur la période intermédiaire de dépression que nous avons traversée depuis 1873. M. Goschen est donc parfaitement fondé à comparer l'époque présente avec 1873. S'il est établi que pendant cet intervalle la baisse de prix signalée par M. Goschen s'est réellement produite, M. Goschen a prouvé, me semble-t-il, qu'une livre sterling procure plus de choses à son propriétaire que précédemment.

Quand j'ai traité cette question en 1879, dans l'article auquel M. Goschen a fait allusion, j'ai cru devoir tenir compte de la différence résultant de ce que les chiffres mis en regard étaient empruntés à une période de dépression et à une période de pleine reprise.

En comparant 1873 à 1879, je devais ne point perdre de vue que la période de 1879 avait été une période de grande stagnation, et que le crédit avait reçu un grand coup l'année précédente, sans compter qu'il y avait eu toute une série de mauvaises années. J'ignore jusqu'à quel point je réussis, en cette circonstance, à convaincre autrui, mais j'acquis, pour ma part, la certitude absolue que la baisse des prix de 1879 n'était pas entièrement due à la crise commerciale. En 1879, le niveau des prix tomba beaucoup plus bas qu'il n'était tombé dix ans auparavant. De même la hausse des prix en 1873 n'avait pas été aussi forte que celle de 1863 et celle de 1865. Je conclus donc et je suis plus que jamais persuadé de l'exactitude de cette conclusion, que la variation des cours produite par la dépression commerciale d'une période, par rapport à une autre période, ne suffisait pas à expliquer l'état des prix. Je crois que nous sommes dans le vrai, en soutenant que la valeur de la livre sterling grossit d'une façon permanente.

Quant à ce qui a été dit des salaires, cela soulève un problème délicat ; mais la vraie réponse à faire aux objections émises sur ce point est, selon moi, que, pour les salaires, la hausse de l'or, ou plutôt l'augmentation de la valeur vénale de l'or ne peut faire sentir ses pleins effets aussi promptement que pour les marchandises.

Une question que M. Goschen n'a pas abordée et qui néanmoins intéresserait vivement un auditoire comme le vôtre, est celle de savoir exactement par quelle mé-

thode la baisse des prix se produirait, une fois l'or devenu de plus en plus rare. S'il avait approfondi cette question, il aurait pu démontrer qu'on doit s'attendre à voir la baisse des prix porter en premier lieu sur les marchandises de gros dont on fait le commerce sur les grands marchés du monde, les marchandises sur lesquelles les banquiers ont l'habitude de faire des avances de fonds. C'est sur ces marchandises-là que la baisse des prix, entraînée par la rareté de l'or, doit commencer par se faire sentir. Il en résulte que les gens qui reçoivent des salaires bénéficient tout d'abord de la situation, parce que les salaires ne ressentent pas aussi vite que le prix des objets de consommation le changement survenu dans la valeur vénale de l'or. Mais il n'est guère douteux, si les faits signalés par M. Goschen ont le moindre fondement, et je ne vois pas comment on pourrait les réfuter — il n'est guère douteux, dis-je, que la plus-value de l'or ne soit destinée, avec le temps, à exercer une grande influence sur les salaires aussi bien que sur les marchandises. Ou bien le phénomène empêchera une augmentation de salaires qui se fut produite sans lui, ou bien nous assisterons à un déclin positif des salaires payés en espèces. Il ne s'ensuit pas que l'ouvrier doive voir diminuer ses ressources : il y aura changement dans la valeur de la monnaie, voilà la vérité. Quant à savoir comment s'en trouveront la classe des débiteurs et celle des créanciers, il est à souhaiter que les statisticiens et tous les intéressés consacrent plus de temps à l'étude des changements considérables qui sont en voie de s'opérer.

Abstraction faite de l'évolution temporaire, de la période transitionnelle dont M. Goschen nous a parlé, la question permanente a également son intérêt ; car s'il arrive que la production annuelle de l'or — maintenant que la période transitionnelle peut être considérée comme close — s'il arrive que la production annuelle de l'or devienne insuffisante pour maintenir les affaires en équilibre, c'est-à-dire qu'en présence d'une augmentation constante de la population et des ressources humaines il n'y ait pas tout à fait assez d'or pour équilibrer la situation, IL SE PEUT ALORS QUE LES PRIX CONTINUENT PENDANT LONGTEMPS, ET DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION, A DÉCLINER, CE QUI AURAIT PROBABLEMENT DE TRÈS GROSSES CONSÉQUENCES A MESURE QUE LE TEMPS MARCHERAIT. Autant que je sois capable d'en juger, NOUS POURRIONS BIEN VOIR SE DÉVELOPPER CE QUE J'APPELLERAI UNE PÉRIODE PERMANENTE DE TRANSITION. Pour qui observe le rapide accroissement de la population et de la richesse et les sources apparemment limitées d'où il est possible de tirer de nouvelles provisions d'or, il n'est pas douteux, à mon avis, qu'une foule de problèmes d'un intérêt permanent se rattachent aux faits signalés ce soir par M. Goschen.

M. GIBBS.—Vous avez bien voulu m'inviter à prendre la parole, mais je n'ai rien ou peu de chose à dire, sauf à constater ce qu'a constaté M. Martin, quand il occupait le fauteuil présidentiel : la vive reconnaissance que nous devons à M. Goschen pour l'exposé, si intéressant et si lucide, qu'il nous a fait.

Personnellement, j'adhère à tout ce que M. Goschen a dit, et je ne vois point ce que j'y pourrais ajouter. Je suis d'accord avec les deux préopinants en ce qui concerne

l'année 1873. C'était une période de grande prospérité. Cependant, si M. Goschen avait emprunté ses chiffres à l'année 1874, année de décroissance, et qu'il les eût comparés à ceux de l'année courante, sa comparaison fût encore venue à l'appui de son raisonnement, bien que le contraste n'eût pas été aussi saisissant.

Vers la fin de son discours, M. Goschen a attribué à l'action de pays étrangers plutôt qu'à l'Angleterre les phénomènes dont il nous avait signalé l'existence. Il était sans doute, dans le vrai, en ce qui concerne la période actuelle. Mais il a ajouté, aussitôt après, que le débiteur était, à cette heure, dans une situation avantageuse et s'était trouvé dans une situation analogue antérieurement. Or, à l'époque où le débiteur se trouva pour la première fois dans une aussi excellente situation, il en fut redevable à l'action de l'Angleterre et non à celle de pays étrangers.

Quand s'effectuèrent successivement la suspension puis la reprise des paiements en espèces, il en résulta un égal préjudice pour les deux catégories de débiteurs et de créanciers.

M. Goschen nous a exposé l'état du malade — du commerce. Il nous a soumis un diagnostic parfait de son état, et nous nous sommes réunis, comme un groupe de médecins consultants, pour examiner le cas. J'ai craint un instant de lui entendre dire que le malade était déjà entré dans une phase de maladie inaccessible à l'art médical, car il a parlé de « *l'état transitoire du patient*, » ce qui m'a paru être presque l'équivalent du « *purgatoire* » ; puis il a parlé d'un état futur, que j'ai pris pour l'équivalent du ciel — d'un *ciel, sans doute, où on verrait s'établir le parfait équilibre entre la circulation métallique et les marchandises qu'elle doit mesurer.*

Chacun de nous doit désirer gagner ce ciel-là. Aussi ne me reste-t-il qu'à remercier, encore une fois, M. Goschen.

